



Le statut pénal du chef de l'Etat devant la Cour de Cassation

LA COUR DE CASSATION a ouvert, vendredi 5 octobre, l'audience d'examen du statut pénal du chef de l'Etat. Ses dix-neuf magistrats rendront public, vendredi prochain, un « arrêt de principe » qui définira le cadre dans lequel le président de la République peut faire l'objet de poursuites pénales compte tenu des protections constitutionnelles dont il bénéficie. Diverses enquêtes ont abouti à des « indices » laissant présumer l'implication de M. Chirac dans des délits liés au financement du RPR ou à son train de vie personnel. Le Conseil constitutionnel a affirmé que le chef de l'Etat en exercice ne pouvait pas être entendu par les juridictions ordinaires. Mais l'incertitude juridique demeure sur son audition comme « témoin assisté ». Incertitude que doit lever la Cour.

Lire pages 8 et 9

► www.lemonde.fr/chirac-affaires

L'économie mondiale peut-elle rebondir ?

● Etats-Unis, Europe, Asie : un tour du monde des économies sous le choc des attentats ● Débat parmi les Quinze : comment relancer la croissance ? ● Blair, Chirac et le Pakistan convaincus par les preuves américaines contre Ben Laden ● Le plan français contre le bioterrorisme

SOMMAIRE

● **Tour du monde économique après les attentats** : situation de l'économie mondiale et lutte contre le financement du terrorisme au menu du G7, samedi 6 octobre à Washington. Les Etats-Unis cherchent à limiter l'ampleur et la durée de la récession. Débats en Europe : quels plans de relance pour soutenir la croissance ? Nouvelles inquiétudes en France, selon l'Insee. Une épreuve de plus pour les économies asiatiques, africaines et d'Amérique latine. p. 2 à 4

● **Les « preuves » contre Oussama Ben Laden** : Jacques Chirac, Tony Blair et le Pakistan convaincus par les documents américains sur l'implication de Ben Laden dans les attentats. L'OTAN s'engage à épauler une riposte américaine. Alain Richard parle de frappes « ciblées ». Bernard Kouchner présente le plan français de lutte contre le bioterrorisme. p. 5 et 6



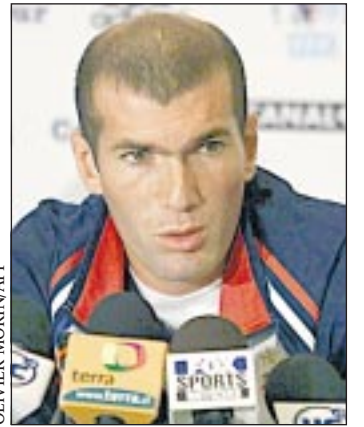
● **Horizons-enquête** : A l'université de Columbia, les étudiants s'interrogent sur la politique d'isolement des Etats-Unis et leur volonté d'imposer leur vision du monde. Reportage de Dominique Le Guilledoux. p. 14

● **Horizons-Analyses** : En Italie, la fin du consensus pour Silvio Berlusconi, par Danielle Rouard. Editorial : « Attentisme européen ». p. 15

● **Horizons-Débats, le bioterrorisme** : Jeremy Rifkin met en garde contre un péril que favorise la révolution génétique. Le point de vue de Denis Labayle. p. 16

● **Le moral des patrons français** : Les chefs d'entreprise se préparent à affronter une récession qu'ils espèrent courte. Les points de vue des patrons de Carrefour, France Télécom, Michelin, Accor et Danone. p. 17

► www.lemonde.fr/11septembre2001



OLIVIER MORIN/AFP

FOOTBALL

France-Algérie

Les équipes d'Algérie et de France de football se rencontrent, samedi 6 octobre au Stade de France, pour la première fois de leur histoire. Zinedine Zidane (photo), dont les parents sont originaires d'Algérie, convient qu'il s'agit d'un match « quelque part historique ». Chargée d'histoire, cette rencontre fait l'objet, surtout depuis les attentats du 11 septembre, de mesures de sécurité renforcées. Les joueurs veulent la dédramatiser et en faire une fête de l'amitié retrouvée. p. 24

Le mystère du Tupolev 154

LE PARQUET RUSSE a ouvert, vendredi 5 octobre, une enquête criminelle pour « terrorisme » à propos de l'accident fatal d'un Tupolev 154 de la compagnie russe Sibir Airlines qui s'est abîmé en mer Noire, jeudi, au cours d'un vol reliant Tel-Aviv à Novossibirsk, en Sibérie. Les 76 passagers – en quasi-totalité des ressortissants israéliens – et membres d'équipage ont trouvé la mort dans la catastrophe survenue alors que l'appareil se trouvait à une altitude de 9 000 mètres. Moscou privilégie la piste terroriste sans désigner de responsable. L'hypothèse d'un tir de missile antiaérien par une batterie ukrainienne a été également évoquée.

Lire page 33

Le désarroi des chrétiens du Pakistan, au « pays des Purs » musulmans

PESHAWAR

de notre envoyé spécial

« Je tremble pour mes ouailles. Si les Américains attaquent l'Afghanistan, j'ai vraiment très peur pour elles... » 17 h 30, un jour comme les autres dans la sobre chapelle St-Michaël, à Peshawar, au Pakistan. Le Père John Williams a célébré la messe pour moins de quarante fidèles. A la sortie, pas d'atroupement, pas de palabres sur le parvis. Les femmes rajustent leur voile, attrapent la main des enfants, vont vite se jeter dans la foule grouillante qui se presse à l'arrêt de l'autobus.

Prudence et discrétion. En ces heures sombres au Pakistan, l'observation scrupuleuse de ce mot d'ordre est une condition de survie pour les chrétiens, la minorité des minorités au « pays des Purs » musulmans, frêle esquif de deux millions d'âmes sur un océan islamique de cent quarante millions de croyants... « Mes propres amis musulmans m'ont prévenu, rapporte le Père John. Si la folie religieuse s'en mêle, si les mollahs les plus radicaux continuent d'enflammer les esprits sur le thème du djihad entre islam et chrétienté, nous ne pourrions pas faire grand-chose pour vous secourir... » Lourde angoisse à 15 kilomètres de là, au villa-

ge de Josefabad, dans la banlieue de Peshawar. Ici, a priori, et mis à part des barbes d'un côté, les visages plus souvent glabres de l'autre, pas de distinction entre la communauté des catholiques et sa voisine musulmane à Subanabad. La pauvreté est bien partagée. Cinq mille âmes environ dans le vent et la poussière de part et d'autre, les mêmes ordures abandonnées sur les bas-côtés, les mêmes petits logements en brique ou en pisé pour les plus indigents. Pour entrer dans ces deux mondes, il faut emprunter un long chemin de terre défoncé. Il faut longer les champs de maïs, laisser le dépôt de munitions militaires à gauche, slalomer entre les vélos, les motos qui pétaradent et les charrettes à mulet qui se traînent. De toute façon, on ne va pas plus loin, c'est le bout de la route. A gauche, la mosquée de Subanabad ; à droite, en descendant, la petite église sans nom de Josefabad. Prudence et discrétion, toujours. Pas de croix à l'extérieur de la salle, sombre et basse. Juste un petit autel au fond, et un tapis de paille au sol pour prie-dieu.

« Normalement, dit Chaudry Massi – patronyme tiré de « Messie », très répandu chez les anciens intouchables hindous qui forment une

grande part des chrétiens pakistanais –, nos enfants jouent ensemble. Je connais bien mon homologue, le « nazam » (maire), Naïm Khan. Il m'a averti : si les chrétiens attaquent l'Afghanistan, nous ne pourrions plus être amis. » Les images des violents pogroms interconfessionnels qui se produisent si souvent dans le sous-continent indien remontent frapper la mémoire. Il y a quelques jours, terrorisés, les gens de Josefabad ont dépêché une délégation chez le consul américain de Peshawar. « Il nous a dit qu'il ne pouvait rien, se lamente Chaudry. Juste alerter le gouvernement. » Mais l'intéressé, Ifkhar Gilani, a refusé de distribuer les armes ou d'envoyer les soldats sollicités. « Il m'a dit que cela attirerait plus encore l'attention des foules musulmanes qui cernent Josefabad et toutes les petites communautés chrétiennes disséminées dans le pays », confirme le Père John.

Peshawar, 18 heures. Le muezzin de la mosquée mitoyenne de l'église St-Michaël lance son mélodieux appel à la prière pour la journée. Chez les chrétiens de la République islamique du Pakistan, c'est l'heure de rentrer les enfants...

Patrice Claude



ARCHI PRESS

ARCHITECTURE

Tours vertueuses

Alors que l'effondrement du World Trade Center a ravivé le débat sur la construction d'immeubles de grande hauteur, le Génois Renzo Piano a su concilier verticalité et ingéniosité dans deux réalisations récentes, la Maison Hermès à Tokyo et Aurora Place à Sydney. Une alternative intelligente à l'arrogance qui caractérise souvent ces édifices. p. 28

Un nationaliste chez le juge



JEAN-GUY TALAMONI

CONVOQUÉ par le juge chargé de l'enquête sur l'assassinat de Jean-Michel Rossi, le porte-parole de Corsica Nazione « totalement étrangère à cette affaire », a refusé de répondre aux questions du magistrat.

Lire page 11

► www.lemonde.fr/corse

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 49 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 250 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 Dh ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3,30 FL ; Portugal COM, 300 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KR ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NV), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.



Oublier Wall Street ?

LE RISQUE d'un krach à Wall Street est vite apparu exagéré. Malgré la destruction des Twin Towers, les systèmes de sûreté informatique (mis en place après l'attentat contre ces mêmes tours en 1993) ont fonctionné. Grâce à l'intervention énergique des banques centrales, la crise de liquidités a été évitée. A la reprise des cotations, Wall Street ne perdait « que » 7 % et, après avoir frôlé l'affolement à la fin de la semaine suivant les attentats, les cours se ressaisissaient. Le pire (panique, krach brutal...) était évité. Ben Laden perdait la seconde manche de sa guerre contre l'Amérique.

Pourtant, comme disait Tolstoï de l'armée napoléonienne après Borodino, la cible a été touchée. Nul ne semble plus douter que les Etats-Unis s'approchent de la récession. Le seul moteur encore allumé de la croissance américaine, la consommation des ménages, est en passe de s'éteindre. Avant même l'attentat, l'indice de confiance publié par l'université de Michigan enregistrait déjà une baisse spectaculaire, ce que confirmait l'indice du Conference Board publié fin septembre sur la foi d'enquêtes en grande majorité antérieures à l'attentat. Selon l'expression de l'économiste en chef du FMI, la récession est un *done deal*, une « chose faite ». L'économie américaine n'en est certes pas à sa pre-

mière récession (toutes les administrations républicaines d'après guerre en ont fait l'expérience) et, mise à part la déception de ceux qui ont pu penser que la « nouvelle économie » délivrerait des crises, il n'y aurait pas de soucis excessifs à se faire. Ce qui rend pourtant la situation délicate est que, pour la première fois depuis les années 1930, la récession américaine menace d'entraîner le monde dans une crise globale.

Où que l'on porte le regard, le risque de crise économique est désormais avéré. L'Asie reste meurtrie par la crise de 1997. Sa principale économie, le Japon, a enregistré trois années de récession consécutives et le principal facteur de croissance de la zone a été les exportations vers les Etats-Unis. Même la Chine, que l'on croyait immunisée contre les aléas de la croissance mondiale, enregistre une décélération. L'Amérique latine ne va guère mieux. Le Mexique, dont l'économie est désormais entièrement arriérée aux Etats-Unis, ne devrait pas être épargné. Le reste du continent reste suspendu à la résolution de la crise financière argentine, qui pourrait s'exporter au Brésil dont la monnaie est déjà durement frappée.

Daniel Cohen pour Le Monde

Lire la suite page 15



MARNI

PRÊT-À-PORTER

Sages défilés à Milan

La crise mondiale et la récession économique annoncée ont pesé sur l'ambiance des défilés de prêt-à-porter qui viennent de s'achever sans tapage à Milan. Une mode plutôt sage, à la veille des défilés parisiens. p. 26

et notre supplément

► www.lemonde.fr/mode-ete2002

International.....	2	Carnet.....	23
France.....	8	Aujourd'hui.....	24
Société.....	11	Météorologie-Jeux.....	27
Régions.....	13	Culture.....	28
Horizons.....	14	Guide culturel.....	30
Entreprises.....	17	Kiosque.....	31
Communication.....	19	Abonnements.....	31
Tableau de bord.....	20	Radio-Télévision.....	32

CONJONCTURE Les ministres des finances des sept pays les plus industrialisés (G7) se réunissent, samedi 6 octobre à Washington, pour évaluer la situation de l'écono-

mie mondiale et les moyens d'enrayer la récession. ● EN EUROPE, l'attentisme prévaut, faute de savoir si les pays de l'UE vont seulement connaître un ralentissement ou une

récession. La France, l'Allemagne et l'Italie ont peu de marge pour procéder à une relance budgétaire. ● AU JAPON, moteur économique asiatique, la détérioration de la conjoncture

mondiale pourrait accélérer la mise en place de réformes financières et bancaires. Le pays était déjà entré en récession avant les attentats du 11 septembre. ● LA CHINE,

moins dépendante des exportations et où la demande intérieure reste forte, pâtit moins du ralentissement général que le reste de la région. (Lire aussi notre éditorial 15.)

Le G7 au chevet d'une économie mondiale sinistrée

Lors de la réunion des ministres des finances, samedi 6 octobre à Washington, les Etats-Unis vont demander aux six autres pays les plus industrialisés d'adopter rapidement des mesures vigoureuses pour soutenir la croissance et éviter une récession internationale

SAMEDI 6 OCTOBRE et pour la première fois depuis le 11 septembre, les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales du Groupe des sept (Etats-Unis, Allemagne, Canada, Royaume-Uni, France, Italie, Japon) se retrouveront à Washington pour évaluer l'impact des attentats sur l'économie mondiale, examiner les mesures déjà décidées et porter au besoin un œil critique sur l'action entreprise par les uns et les autres pour se prémunir d'un choc interne trop brutal.

Alors que les indicateurs économiques ne cessent de se dégrader aux quatre coins de la planète, l'heure ne se prête pas aux chicaneries habituelles entre les Etats-Unis et l'Europe sur la part que prennent les uns et les autres pour tirer la croissance mondiale. Depuis un mois, le monde est passé d'une période de ralentisse-

ment, certes préoccupant mais cyclique, à une situation de crise profonde à l'issue incertaine. Les attentats ont fait basculer des pans entiers d'activité jusque-là épargnés par le coup de frein mondial comme les transports, le luxe, les loisirs, le tourisme. Ils contribuent à accélérer le retournement du marché immobilier et ont porté un coup supplémentaire aux secteurs de la haute technologie et des télécommunications. Les nouveaux investissements sont repoussés. Les banques se montrent peu prêtes.

Les sous-entendus seront pourtant bien présents au tour de la table tant la réaction aux événements a été différente d'un côté et de l'autre de l'Atlantique. Alors que les Etats-Unis frappaient vite et fort tant sur le plan monétaire et budgétaire, l'Europe s'est montrée largement en deçà de la main.

Plus pragmatique que jamais, l'équipe de George W. Bush n'a pas hésité à abandonner, sans état d'âme, son credo libéral en annonçant une série d'aides et de réductions d'impôt qui pourrait atteindre quelque 115 milliards de dollars (128 milliards d'euros), soit 1 % du PIB américain. En face, l'Europe, qui sous-estimait déjà en début d'année l'impact du ralentis-

sement américain sur sa croissance, a affiché un très net retard à l'allumage pour répondre à la récession désormais avérée de l'économie américaine et ne se résigne pas à prendre le taureau par les cornes.

Les Quinze ne sont pas d'accord entre eux sur les mesures de relance nécessaires notamment pour certains secteurs d'activité et la

Banque centrale européenne reste toujours aussi frileuse sur sa politique monétaire. Certains ministres des finances ne cachent pas qu'il existe encore des marges de manœuvre dans le domaine monétaire, les risques d'inflation étant pour l'instant écartés et le cours du pétrole stabilisé aux alentours de 22 dollars. Et que des accommodements pourraient être trouvés sur le plan budgétaire sans remettre en cause le pacte de stabilité.

Tout à sa bataille pour l'économie, l'administration américaine n'a pas les pudeurs européennes sur les déficits budgétaires. Même si la nature exacte et le coût total des mesures de relance restent à négocier, la grosse artillerie américaine devrait se traduire par un déficit budgétaire qui mettra fin à quatre ans d'excédents. Selon les dernières estimations du Congrès, qui ne tenaient pas compte du

plan de relance, l'excédent budgétaire devait tomber à 52 milliards de dollars en 2002, contre 176 milliards prévus avant les attentats. Les aides sectorielles portent en germe des risques de distorsions de concurrence, notamment dans le domaine du transport et de l'aéronautique.

Washington n'en a, pour l'instant, cure, l'urgence étant d'agir. Le secrétaire au Trésor ne manquera pas de le rappeler aux Européens. Avant même la réunion du G7, Paul O'Neill a été assez clair. « La reprise économique dans le monde est l'affaire de tous et pas seulement des Etats-Unis », en rappelant que l'économie américaine « a porté la plus grande partie du reste du monde en particulier depuis un an et le Japon a connu un très faible taux de croissance depuis dix ans ».

Babette Stern

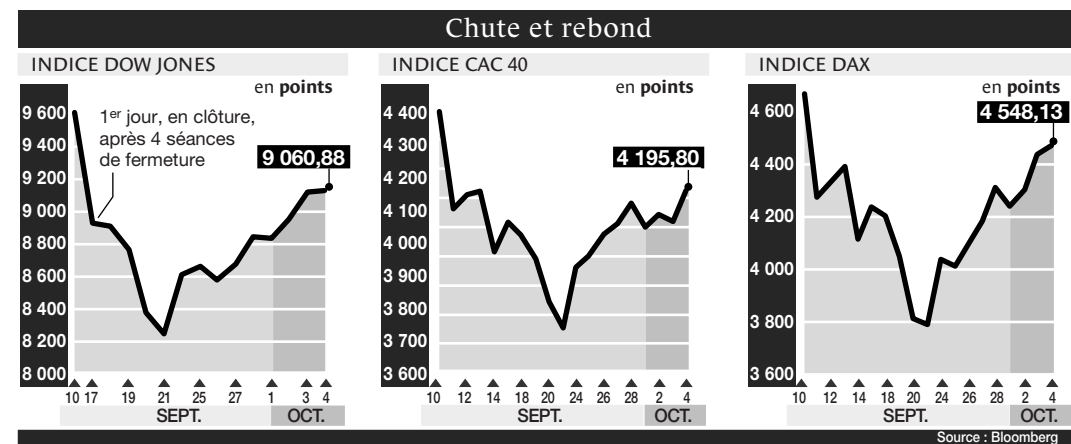
Haro sur les fonds terroristes

La lutte contre le financement du terrorisme est l'autre grand volet des discussions de Washington. Le G7 examinera les moyens de mieux coordonner les mesures prises au niveau international et national. Le rôle du Groupe d'action financière internationale (Gafi) devrait être élargi et ses moyens renforcés. Jeudi, une commission du Sénat américain a approuvé un projet de loi qui durcit la législation pour s'attaquer au « blanchiment » et à l'argent du terrorisme. Le projet de loi exige des banques américaines qu'elles se montrent beaucoup plus rigoureuses et transparentes. Il interdit à des banques étrangères qui se cachent sous des prête-noms d'avoir accès au système bancaire américain.

Les marchés se ressaisissent mais redoutent la crise

LA BOURSE de Paris a ouvert, vendredi matin, en baisse de 5,3 %, selon l'indice CAC 40, qui s'établissait à 4131,46 points, au lendemain d'un rebond de 4,26 %, qui avait propulsé l'indice parisien à 4 195,80 points, son meilleur niveau depuis les attentats américains. En clôture, jeudi soir, l'indice de référence affichait seulement un repli de 4,29 % depuis son niveau du 10 septembre, la veille des attentats américains, malgré la dégringolade de 16,67 % enregistrée dans les deux semaines qui les avaient suivis. La Bourse de Londres, de même, n'affiche plus qu'un repli de 0,35 %, alors qu'elle avait perdu jusqu'à 11,92 %. A Francfort, l'indice Dax n'est plus en perte que de 2,61 % depuis les attentats, alors que l'indice Dax avait affiché une baisse allant jusqu'à 18,90 %.

L'Europe boursière ne fait que s'aligner, depuis le début des attentats, sur Wall Street. L'indice Dow Jones limite ainsi ses pertes à 5,67 %, en cotant 9 060,88 points jeudi soir. Dans la semaine qui avait suivi la réouverture de la Bourse américaine, l'indice Dow Jones avait néanmoins abandonné jusqu'à 14,26 %. De même, le Nasdaq - riche en valeurs de technologie - perd seulement 5,78 % depuis le 10 septembre, après avoir enregistré une chute de 16,05 % en une semaine. Dans leur sillage, la Bourse de Tokyo a subi le même mouvement de yo-yo, revenant 0,85 % en dessous de son niveau d'avant les attentats. Les



mesures de soutien monétaire et budgétaire ont donc permis de limiter les dégâts.

CAPACITÉ D'ADAPTATION

Dernière en date, la Banque d'Angleterre a abaissé d'un quart de point, jeudi, son principal taux d'intérêt directeur, pour le ramener de 4,75 % à 4,50 %, son plus bas niveau depuis 1964. Le plan de relance décidé aux Etats-Unis, conjugué aux déclarations plus optimistes des dirigeants de l'une des entreprises les plus emblématiques de la haute technologie américaine, l'équipementier de réseaux Cisco, a ainsi permis aux « valeurs-dollar » ou liées à la technologie de fortement rebondir. Jeudi, l'action Thomson Multimédia a grimpé de 17,75 % dans la séance, le titre ST Microelectronics

a bondi de 16,25 %, l'action Alstom a engrangé une hausse de 14,03 %.

Ces hausses récentes, qui corrigent de très fortes baisses enregistrées précédemment, sont néanmoins intervenues après que les marchés boursiers sont revenus à leur plus bas niveau depuis 1998. Depuis son sommet de janvier 2000, à 11 722,98 points, l'indice Dow Jones continue à enregistrer un recul de 22,71 %. L'indice Nasdaq, qui avait franchi les 5000 points en mars 2000, a été divisé par plus de trois depuis. Les indices européens ne sont pas mieux traités. L'indice CAC 40 a reculé de 39,39 % depuis son sommet de mars 2000, à 6 922,33 points. Et depuis le début de l'année 2001, tous les marchés européens affichent une perte comprise entre un cinquième et un tiers de leur valeur. La capitalisation boursière

des 300 premières valeurs de la zone Euro, recensées dans l'indice Euro Stoxx élargi, a ainsi perdu un tiers de sa valeur, soit plus de 1 500 milliards d'euros. L'équivalent de plus d'une année du produit intérieur brut (PIB) de la France est ainsi parti en fumée.

Certains économistes, comme Jean-Pierre Petit de la société de Bourse Exane, se demandent si le krach des bourses américaines peut déboucher sur un scénario « à la japonaise » de récession prolongée. Ce spécialiste, même s'il n'attend pas de rebond de la croissance américaine avant 2003, estime que les Etats-Unis ont une plus grande capacité d'adaptation et un système bancaire plus solide.

Adrien de Tricornot

Washington cherche à limiter l'ampleur et la durée de la récession

NEW YORK de notre correspondant

Ayant réussi à éviter de justesse la récession jusqu'au printemps, l'économie américaine a été touchée de plein fouet par les attaques du 11 septembre. Il n'y a plus le moindre doute aujourd'hui pour les économistes et l'administration Bush sur la contraction de l'activité au moins jusqu'à la fin de l'année. « Il n'y a aucune chance pour une économie comme la nôtre d'échapper à la récession », a reconnu jeudi 4 octobre le secrétaire au Trésor, Paul O'Neill.

Premier constat : l'économie américaine s'est tout simplement arrêtée dans les jours suivant les attentats à New York et Washington. Les transports ont été interrompus ou fortement perturbés. De nombreuses entreprises ont tourné au ralenti, les marchés financiers ont été fermés et les spectacles et les rencontres sportives annulés. Cette perte « est suffisante pour que l'activité se contracte au troisième trimestre », estime les économistes de J. P. Morgan Chase. La banque prévoit un recul du produit intérieur brut en rythme annuel de 1 % au troisième trimestre, de 1,5 % au quatrième trimestre et de 0,5 % pour les trois premiers mois de 2002.

Deuxième point : les attentats ont d'autant plus d'impact qu'ils ont eu un effet immédiat sur la psychologie et le comportement des ménages, le maillon jusque-là le plus solide de l'économie. La destruction sanglante du World Trade Center et la perspective d'une guerre longue et difficile ont ébranlé le moral des consommateurs, comme le montrent les différentes enquêtes d'opinion réalisées avant et après les attaques du 11 septembre. Les achats de biens durables sont en forte baisse, tout comme le recours aux services.

CONSEILS DE RETENUE

Les Américains ont d'autant plus de raisons d'être inquiets que les licenciements se multiplient. Les demandes hebdomadaires d'allocations-chômage ont atteint le chiffre de 528 000 la dernière semaine de septembre, leur niveau le plus élevé depuis 1992. Les entreprises ont licencié 248 332 personnes en septembre et 1 371 688 lors des neuf premiers mois de l'année, selon le cabinet conseil Challenger, Gray and Christmas.

L'économie américaine est « sonnée », pour reprendre l'expression utilisée par George Bush. Et Washington cherche par tous les moyens à la réveiller. Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale (Fed), a rencontré à plusieurs reprises des parlementaires et des membres du gouvernement pour leur demander de faire preuve de sang-froid et de ne pas décider dans l'urgence de mesures coûteuses et pas forcément efficaces.

Les conseils de retenue données

aux politiques, la Fed n'a pas décidé de les suivre elle-même. Fidèle à la recette utilisée depuis quatorze ans par M. Greenspan, elle a réagi le plus rapidement possible au retournement de conjoncture pour soutenir l'activité. Elle a baissé ses taux directeurs mardi 2 octobre pour la deuxième fois depuis le 11 septembre et la neuvième fois depuis début 2001. Le loyer de l'argent au jour le jour est revenu aux Etats-Unis en neuf mois de 6,5 % à 2,5 %. Mais pour limiter l'ampleur et la durée de la récession, l'impulsion doit aussi venir de Washington.

BAISSE DE LA FISCALITÉ

Après avoir remboursé aux ménages 40 milliards de dollars d'impôts cet été (45 milliards d'euros), le gouvernement et le Congrès mettent la dernière main à un programme de relance comportant de nouvelles baisses de la fiscalité sur les personnes pour stimuler la consommation. George Bush a donné par bribes les 3 et 4 octobre des précisions sur les mesures, qui seront comprises entre 60 à 75 milliards de dollars. Par ailleurs, 40 milliards ont déjà été débloqués sous forme d'aides à la ville de New York et de financements supplémentaires pour le FBI, les agences de renseignement et l'armée, et 15 milliards ont été apportés aux compagnies aériennes au bord de la faillite, dont 5 milliards en liquide et 10 milliards de garanties de crédit. Au total, l'Etat va injecter au moins 115 milliards de dollars, ce qui correspond à 1 % du PIB.

La somme pourrait même être bien supérieure, les parlementaires seraient prêts à aller jusqu'à 80 milliards de dollars pour les mesures de relance qui seront votées fin octobre. Il s'agira pour l'essentiel de baisses d'impôts pour les particuliers et les entreprises, et d'une aide accrue aux chômeurs. Une enveloppe de 3 milliards de dollars, permettant notamment l'allongement de la durée de versement des indemnités de chômage, sera consacrée aux personnes dont les entreprises ont été directement touchées par les attentats. Enfin, l'augmentation en 2002 des dépenses militaires et des sommes consacrées à la sécurité des infrastructures de transport, énergétiques et de communication fait aussi partie du soutien à la croissance.

Il reste à savoir si ces décisions seront suffisantes pour inciter les ménages à consommer à nouveau, à investir, à voyager. La Maison Blanche et la Réserve fédérale ont bien conscience que les mesures « techniques » sont nécessaires mais pas suffisantes. Restaurer le sentiment de sécurité, redonner foi en l'avenir prendra du temps et dépendra pour beaucoup des succès ou des échecs de la campagne militaire à venir contre les réseaux terroristes.

Eric Leser

Espace Suffren
40 ter, av. de Suffren - Paris 15
Tél. : 01 53 58 10 00
CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN

La meilleure chose qui puisse vous arriver.

● La New Beetle 1.6 vous offre de série : climatisation, 4 airbags, ABS avec EBV, ESP (correcteur électronique de trajectoire), vitres électriques avant, volant réglable en hauteur et en profondeur, verrouillage centralisé avec commande à distance, préparation radio 4 HP à l'avant... Venez l'essayer chez votre concessionnaire Volkswagen.

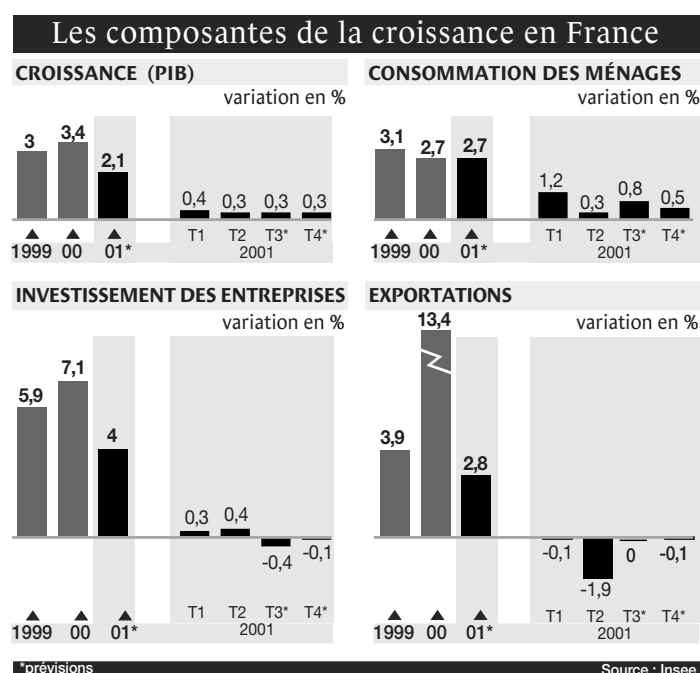
New Beetle 1.6 avec Abrégio 300 €/mois 1 967,87 F/mois

All you need is New Beetle**

**Et si la New Beetle était la seule chose qui vous manquait.

3615 Volkswagen (0,12 franc l'accès, 1,28 franc la minute) - 0 825 02 25 25 (0,98 franc la minute). Consommations 99/100 CE (l/100 km) poids à vide minimal - maximal : cycle urbain / extra-urbain / mixte : 10,3 - 10,5 / 5,9 - 6,0 / 7,5 - 7,7 / CO₂ (g/km) : 180 - 185.

Pour une New Beetle 1.6, au prix catalogue de 17 729,94 euros (116 300,78 F) incluant un Contrat de maintenance de 929,94 euros TTC (6 100 F TTC) pour 50 000 Km et 36 mois, tarif au 02/09/2001. Versement comptant de 3 627,87 euros (23 797,25 F). Financement Abrégio. Crédit de 14 102,07 euros (92 503,53 F) au T.E.G. de 11,75 % (soit 0,979 % par mois). Durée 37 mois. 36 mensualités de 300 euros (1 967,87 F) puis 1 mensualité de 7 224 euros (47 386,34 F), qui peut être couverte par la reprise du véhicule suivant engagement sous conditions du concessionnaire vendeur. Coût total du crédit de 3 921,92 euros (25 726,13 F) (hors assurances facultatives). Offre réservée aux particuliers jusqu'au 31/10/2001, à l'Espace Suffren, sous réserve d'acceptation du dossier par VOLKSWAGEN FINANCE SA, 11 avenue de Bourseonne 02600 Villers-Cotterêts - RC: SOISSONS B 642 032 148.
*Au premier des deux termes éché, voir conditions générales en concession.



Du côté des Quinze, l'attentisme prévaut

BRUXELLES

de notre bureau européen

Que faire ? Chacun cherche, en Europe, la meilleure manière de réagir aux conséquences économiques des attentats. Dans la foulée du 11 septembre, on a parlé au plus urgent : la Banque centrale européenne (BCE) a été la plus active, injectant massivement des capitaux dans le système pour éviter une crise de liquidités puis baissant d'un demi-point ses taux directeurs, geste rendu possible par la baisse de risques inflationnistes. Du côté des Etats, c'est l'attentisme qui prévaut, faute de savoir si l'Europe va seulement ralentir ou connaître une récession. Après le 11 septembre, on avait appelé à des aides ciblées aux secteurs en difficultés. Pour l'heure, seule une intervention d'urgence a eu lieu pour assurer les compagnies aériennes contre les risques de guerre et leur permettre de voler.

Au niveau budgétaire, on n'a rien fait d'immédiat, car on estime qu'on avait déjà agi : les baisses

Indemnisation des compagnies aériennes

Si elle s'insurge contre les aides nationales aux compagnies aériennes en difficulté, la Commission européenne présentera, mercredi 10 octobre, un plan global de mesures pour compenser les conséquences des attentats aux Etats-Unis. Elle proposera une souplesse dans l'application des règles d'attribution des créneaux de décollage et d'atterrissage lorsque ceux-ci ne sont pas utilisés. Elle compte demander aux Etats membres de prendre en charge les mesures de sécurité. Le dossier des assurances sera réétudié, les Etats ayant pour une période transitoire d'un mois au moins pris le relais des assureurs, qui avaient décuplé leurs tarifs et réduit leurs garanties.

Enfin, la Commission indique qu'elle évoquera une possible indemnisation des dommages exacts subis dans les quatre jours qui ont suivi les attentats, lorsque le trafic transatlantique était paralysé. - (Corresp.)

d'impôts décidés avant les attentats tombent finalement à pic pour contrer le ralentissement. Mais les trois grands pays européens étant encore en déficit - France, Allemagne, Italie -, il n'y a plus beaucoup de marge de manœuvre pour une relance budgétaire. Les grands argentiers des Quinze ont appelé au respect du pacte de stabilité et de croissance, mais n'ont pas tranché le débat sur la manière dont ce pacte devait être interprété. L'enjeu est de savoir si les pays qui ne sont pas encore à l'équilibre peuvent faire jouer pleinement les stabilisateurs automatiques - c'est-à-dire ne pas compenser le recul des recettes par de nouvelles coupes budgétaires. Commission, BCE, Luxembourg pensent que non, au grand dam de la France. A la demande de la France et de l'Allemagne notamment, on n'a pas réaffirmé l'objectif d'atteindre l'équilibre budgétaire en 2003-2004, signe qu'il n'y a pas d'accord en Europe.

Le vrai débat porte sur les budgets 2002, en cours d'élaboration ou d'adoption. Les discours et les

intentions varient d'une capitale à l'autre, selon les situations budgétaires et les situations électorales.

Après le projet de budget 2002 jugé irréaliste de Laurent Fabius tablant sur une croissance de 2,5 %, Lionel Jospin veut montrer qu'il agit. Le gouvernement est « prêt à aller plus loin, pour maintenir l'économie française sur le chemin de la croissance et de la baisse du chômage », a-t-il déclaré, alors qu'Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi a annoncé une enveloppe supplémentaire de 180 millions d'euros pour soutenir l'emploi.

Cette activisme rencontre un écho mitigé en Allemagne. Le pays a beau être lanterne rouge de la croissance en Europe, le gouvernement ne croit guère à l'efficacité d'un plan de relance, pourtant demandé par le patronat, dans un monde globalisé. Un dérapage budgétaire serait électoralement contre-productif pour le chancelier Gerhard Schröder : « Nous ne voulons pas que nos enfants et nos petits-enfants payent pour la solution de nos problèmes », a-t-il déclaré. Lorsqu'il a fallu financer de nouvelles mesures de sécurité et de défense après les attentats, le gouvernement a augmenté les taxes sur les assurances et le tabac, signe que la baisse des impôts n'avait plus priorité absolue.

« POLICY MIX »

L'idée est d'avoir un « policy mix » qui permette à la BCE de baisser encore ses taux. « Un assouplissement du pacte de stabilité placera sans aucun doute la politique monétaire dans l'incapacité de contribuer à la croissance car la stabilité ne serait pas garantie », a déclaré le ministre des finances, Hans Eichel. Les syndicats entendent jouer le jeu, puisque le patron de l'IG Metall a indiqué ne pas vouloir se comporter de manière « irréfléchie » lors des prochaines négociations salariales.

En Espagne, le gouvernement conservateur a présenté un budget tablant sur une croissance de 2,9 % en 2002, jugée peu crédible par plusieurs analystes. Mais on se refuse à aussi à tout activisme : le ministre des finances, Cristobal Montoro, a expliqué que « se fixer comme objectif, pour la deuxième année consécutive, l'équilibre budgétaire et un déficit zéro est la meilleure réponse que le gouvernement peut apporter à l'instabilité économique mondiale ». Seule concession à la crise, le gouvernement a renoncé à avoir un excédent de 0,5 % du PIB.

En fait, c'est l'Italie qui semble avoir réagi le plus vivement... pas forcément dans le sens attendu. « La crise aux Etats-Unis nous a contraints à modifier notre projet de budget », a déclaré le président du conseil Silvio Berlusconi. En présentant son « budget de guerre », il a certes redéployé des fonds pour la sécurité et la défense, mais en a surtout profité pour remettre à plus tard ses promesses électorales de baisse des impôts.

En dépit de prévisions de croissance revues de 3,1 % à 2,1 % pour 2002, M. Berlusconi n'a pas remis en cause son objectif de déficit de 0,5 % cette année-là, ce qui signifierait, si ces engagements sont tenus, qu'il ne compte pas faire jouer les stabilisateurs économiques. Ceci ne l'empêche pas de dire tout le mal qu'il pense des « paramètres de Maastricht », qualifiés de « vrai Moloch ». « S'il ne tenait qu'à moi, je desserrerais les liens du pacte de stabilité. Mais en Europe, il n'y a pas de consensus. »

Arnaud Leparmentier

2,1 % au lieu de 2,3 % : la croissance française pour 2001 revue à la baisse par l'Insee

TOUJOURS MOINS. Ce n'est plus 2,3 % mais 2,1 % de croissance que l'Insee annonce désormais pour 2001. Dans son dernier point de conjoncture, publié vendredi 5 octobre, l'institut statistique dessine un tableau décidément toujours plus gris de la conjoncture française, même si sa performance moyenne sur l'année reste honorable : le produit intérieur brut progresse actuellement à quelque 1,2 % en rythme annuel. Et encore ces chiffres n'intègrent pas les éventuelles conséquences des attentats du 11 septembre, « qui sont venus ajouter, en dehors de l'affaiblissement immédiat de quelques secteurs, un fort aléa à la baisse », écrit l'Insee.

Au regard de ces dernières prévisions, les hypothèses économiques adoptées par le gouvernement pour construire son budget 2002 paraissent de plus en plus difficiles à respecter. Pour atteindre le 2,5 % de croissance officiellement attendu par Bercy l'an prochain, il faudra que le rebond soit net et rapide au cours du premier semestre

2002. Ce n'est en tout cas pas l'acquis de croissance dont jouira la France pour commencer 2002 - en l'occurrence moins de 0,5 % contre 1,2 % au début de 2001 - qui lui permettra de crédibiliser les espoirs de Laurent Fabius. Un simple calcul permet de voir que, pour atteindre le chiffre « volontariste mais réaliste » du ministre de l'économie et des finances, il faudrait que la croissance s'installe sur un rythme trimestriel de 0,8 % environ. Des niveaux comparables à ce qu'on a connu lors des deux excellentes années de 1999 et 2000, et qui semblent aujourd'hui largement hors de portée.

« POSSIBLE REDÉMARRAGE »

Pour autant, estime l'Insee, « la réaction d'ores et déjà rapide et franche des politiques monétaires et l'assouplissement des politiques budgétaires notamment aux Etats-Unis préservent la possibilité d'un redémarrage à l'horizon de l'an prochain ».

Ce qui est certain, pour l'instant, c'est que tous les moteurs de la

croissance à l'exception de la consommation des ménages sont éteints. Les exportations, dans le contexte de fort ralentissement mondial, sont les premières victimes de la situation. Elles n'auront cessé de régresser sur toute l'année. Ce que l'Insee, tout comme le gouvernement d'ailleurs, n'avait pas anticipé, c'est le recul des investissements. En très faible progression sur le premier semestre, ils renoueraient avec des croissances négatives dans la deuxième partie de l'année. Ce qui ne s'était pas vu depuis 1996. En 1998, lors du « trou d'air » déclenché par la crise asiatique, les investissements avaient résisté.

Les événements actuels pourraient accentuer encore leur dégradation. Face aux incertitudes, les entreprises pourraient décider de geler tous leurs investissements en attendant d'y voir plus clair. Pour les statisticiens, cet « attentisme » des entreprises est quelque peu paradoxal avec la bonne résistance de la consommation des ménages : « Ce paradoxe apparent suggère

que le comportement de demande des entreprises françaises est désormais plus dépendant d'une conjoncture élargie à l'ensemble de l'Europe, voire au-delà », mais « il est également possible que la baisse continue depuis 1999 du taux de marge des entreprises françaises (hors la branche énergie) ait également joué lorsqu'il s'est agi de geler certains projets d'investissement. »

Reste donc, comme unique moteur de la croissance, la consommation des ménages, qui reste soutenue. La forte baisse du chômage en 2000, la relative désinflation et les baisses d'impôts, notamment depuis septembre, la soutiennent.

La baisse du nombre de créations d'emplois - l'Insee en attend 280 000 en 2001 contre 600 000 en 2000 - et l'arrêt conséquent de la baisse du taux de chômage - l'Insee prévoit qu'il finira l'année légèrement au-dessus de 9 %, c'est-à-dire au niveau de la fin 2000 - pourraient compromettre cette belle résistance.

Virginie Malingre

Le gouvernement français ne sait pas trop comment trouver la parade

QUE FAIRE ? Pour Lionel Jospin, l'heure est aux interrogations. A quelques mois des élections, le ralentissement économique et les nouvelles incertitudes créées par les attentats du 11 septembre tombent mal. Le premier ministre doit-il, comme en 1997, prendre des risques en optant pour une politique de relance, quitte à laisser filer un peu plus les déficits ? Ou bien doit-il, comme le lui recommande le ministre de l'économie, Laurent Fabius, « garder le cap » et rester sur ses positions actuelles ?

Le sujet est compliqué, et le premier ministre a du mal à se décider. « Nous serons prêts, si nécessaire, à aller plus loin, pour maintenir l'économie française sur le chemin de la croissance et de la baisse du chômage. Nous le ferons en concertation avec nos partenaires européens, pour démontrer ensemble que, sans remettre en cause nos engagements en faveur de la maîtrise budgétaire, nous mettons tout en œuvre pour éviter la spirale du ralentissement », déclarait-il, mercredi 3 octobre, à l'Assemblée.

La spirale n'est peut-être pas encore là, le ralentissement, lui, l'est. Pour l'instant, M. Jospin n'a pas modifié son projet de budget 2002, ni son hypothèse de croissance de 2,5 %, qui semble difficile à atteindre. Pour Valéry Giscard d'Estaing, ce chiffre est « dénué de toute vrai-

semblance internationale (...). On encourage la déprime en disant des choses que les Français ne croient pas ». « On ne va pas ajouter l'austérité à l'instabilité. La France a besoin d'un patriotisme économique », estime Jean-Marc Ayraut, président du groupe PS à l'Assemblée nationale. L'expression a fait mouche puisque le premier ministre l'a faite sienne.

EXONÉRATION

Plus concrètement, face à la dégradation du chômage depuis mai, il a créé 80 000 contrats emploi-solidarité supplémentaires par rapport à ce qui était prévu avant l'été. En plus des baisses d'impôts inscrites dans le projet de loi de finances, il envisage pour soutenir la consommation, aujourd'hui seul moteur de la croissance, de doubler rapidement, d'une manière ou d'une autre, la prime pour l'emploi (PPE) de 2001. Et réfléchit à l'opportunité de mettre en place des mesures de soutien à l'investissement.

Au sein de la majorité plurielle, les avis divergent. Le Parti communiste demande des mesures de soutien au pouvoir d'achat. Le député apparenté PC Jean-Pierre Brard (Seine-Saint-Denis) présentera pour son groupe plusieurs amendements au projet de budget 2002 dans ce sens : doublement de la PPE 2001 pour un coût de 8 milliards de francs (1,2 mil-

liard d'euros), exonération de la redevance télévision pour les non-assujettis à l'impôt sur le revenu, ou encore suppression de la taxe sur les salaires dans les hôpitaux (ce qui coûterait 40 milliards de francs).

« Nous sommes plus orthodoxes et moins réactifs que Bush, qui, en injectant plus de 100 milliards de dollars dans l'économie américaine, se tourne vers le marxisme-keynésienisme », estime M. Brard. Au PS, Henri Emmanuelli préconise aussi des mesures de soutien de la demande, qui pourraient passer par la PPE, et la relance de certains investissements publics. Autant de propositions qui laissent totalement insensibles M. Fabius.

A droite, au-delà de l'« irréalisme » du budget, on regrette l'absence de marges de manœuvre du gouvernement. La légère hausse du déficit budgétaire cette année, entre croissance au ralenti et fortes baisses d'impôts, empêche d'envisager

quoique ce soit sans dégrader encore les finances publiques. « On a besoin de soutiens ponctuels pour des secteurs comme les compagnies aériennes ou le tourisme. Accélérer le versement de la PPE ne serait pas forcément une mauvaise idée. Mais les marges de manœuvre sont très étroites », estime François d'Aubert (DL, Mayenne). Pierre Méhaignerie (UDF, Ille-et-Vilaine) demande des « gestes de confiance et de considération à l'égard des entreprises » pour les inciter à investir.

Quant à Philippe Auberger (RPR, Yonne), il propose de réformer la PPE et d'augmenter son montant pour ceux qui gagnent entre 0,5 et 1 fois le Smic. « Il faudrait aussi créer temporairement un crédit d'impôt pour les entreprises qui feraient un effort d'investissements, le temps que ceux-ci repartent d'eux-mêmes », poursuit M. Auberger.

V. Ma.

La Grande-Bretagne baisse ses taux et garde son flegme

LONDRES

de notre correspondant à la City

La baisse d'un quart de point à 4,5 % du taux directeur de la Banque d'Angleterre, annoncée jeudi 4 octobre, est destinée à limiter l'impact des attentats du 11 septembre sur une économie déjà fragilisée par le ressac économique mondial. De l'avis des experts, cette arme du crédit bon marché devrait être suffisante pour éviter une récession générale de l'activité qui, malgré les aléas, continue d'être soutenue.

Le dernier mouvement du comité de politique monétaire, sixième baisse de l'année, vise d'abord à empêcher l'aggravation de la récession de l'industrie manufacturière qui subit de plein fouet l'effet de la surévaluation de la livre par rapport à l'euro. L'attentisme des chefs d'entreprise et la décelération des investissements pèsent sur une conjoncture industrielle anémique. Les déboires de Marconi et de British Telecom, les licenciements dans l'industrie mécanique et les difficultés de l'automobile attestent ce ressac.

L'assouplissement de la politique monétaire au niveau le plus bas depuis 1964 vise ensuite à soutenir la confiance des ménages en offrant des conditions de financement avantageuses, en particulier pour les achats immobiliers. Le maintien de l'activité du secteur des services, moteur de la croissance est, en effet, essentiel. Le secteur tertiaire dépendant de la clientèle américaine (compagnies aériennes, hôtels, tours-opérateurs...) est particulièrement touché par l'onde de choc des attentats.

Marc Roche

Une sélection d'ouvrages pour comprendre l'actualité

GILLES KEPEL

• **Le Prophète et Pharaon**
Aux sources des mouvements islamistes

• **À l'ouest d'Allah**

• **La Revanche de Dieu**
Chrétiens, Juifs et Musulmans
à la reconquête du monde

OLIVIER ROY

• **L'Échec de l'Islam politique**

• **La Nouvelle Asie centrale**
ou la Fabrication des nations

DANIEL SIBONY

• **Les Trois Monothéismes**
Juifs, Chrétiens et Musulmans
entre leurs sources et leurs destins

• **Le « Racisme »**,
une haine identitaire



Le besoin de réformes devient vital pour le Japon, maillon faible des pays industrialisés

Pour la plupart des analystes, le redressement envisagé en 2002 est caduc

TOKYO

de notre correspondant

La détérioration de la situation économique mondiale pourrait accélérer la mise en place de réformes destinées à renforcer le maillon faible des pays industrialisés. Le Japon était en train d'entrer en récession avant même les attaques terroristes sur les Etats-Unis. Désormais, c'est pratiquement chose faite. A l'éclatement de la « bulle » du secteur des technologies de l'information et à la concurrence des produits en provenance de Chine, qui est une des causes de la déflation en faisant chuter le chiffre d'affaires des entreprises manufacturières nippones, s'ajoute la chute de la Bourse, qui accentue les difficultés du système financier et les conséquences des attentats.

La plupart des instituts de recherche économique estiment que le scénario de redressement en 2002 est caduc. Mais, avec des taux d'intérêt pratiquement au plancher et un endettement de l'Etat qui équivaut à 130 % du produit intérieur brut, le gouvernement n'a guère de marge de manœuvre pour enrayer la dégradation de la situation conjoncturelle. Quant aux réformes structurelles, elles assainiront sans doute à terme l'économie, mais elles ne redresseront pas à court terme la conjoncture.

REPLI DES INVESTISSEURS

Dans l'immédiat, le gouvernement doit surtout essayer d'enrayer un climat d'inquiétude et d'incertitude sur l'avenir qui se traduit par un repli des investisseurs et des consommateurs. Dans son discours de politique générale devant la

Diète, le 28 septembre, le premier ministre a réitéré son engagement de réformer le secteur financier et de traiter en priorité le problème des mauvaises créances des banques. Au cours de ses entretiens avec le président américain, George Bush, quelques jours auparavant, M. Koizumi s'était engagé à accélérer une remise en ordre de l'économie japonaise.

L'attaque sur le World Trade Center a fourni une excuse à la Banque

les exportations. Mais le « talon d'Achille » de l'économie nipponne reste ses banques.

Les autorités affirment que les quinze grandes banques peuvent apurer en trois ans leurs 145 milliards de dollars (160 milliards d'euros) de mauvaises créances sans injection de fonds publics. Selon les estimations de Goldman Sachs, le montant des mauvaises dettes serait en réalité quatre ou cinq fois supérieur. Si le système financier, alourdi

Toyota affiche un certain optimisme

Le recul de la consommation aux Etats-Unis aura un impact négatif sur les bilans des entreprises japonaises, surtout si une recrudescence des tensions au Proche-Orient, qu'on ne peut exclure à moyen terme, provoque une augmentation du coût des importations, notamment de produits pétroliers.

Certains industriels affichent néanmoins un relatif optimisme : le premier constructeur automobile japonais, Toyota, estime, par exemple, que ses ventes aux Etats-Unis devraient rapidement revenir à la normale, après une chute de 7 % en septembre, et maintient, pour l'instant, le niveau de sa production et de ses exportations de l'autre côté du Pacifique.

Dans le secteur de l'électronique, en revanche, NEC Corp. et Sony, qui annonçaient déjà des pertes pour les six premiers mois de l'année 2001, ne voient guère l'horizon s'éclaircir. - (Corresp.)

du Japon pour revenir sur sa politique antérieure en injectant massivement des liquidités dès l'ouverture des marchés le 12 septembre. A la fin de la semaine dernière, la banque centrale a procédé à une nouvelle injection dans le système financier qui s'est traduit par un doublement des liquidités excédentaires en circulation. En même temps, la Banque du Japon intervient sur le marché des changes afin d'enrayer une valorisation du yen, néfaste pour

de mauvaises dettes, peut sans doute tenir vaillamment, en apurant lentement ses dettes, il n'est pas en état de résister à un « séisme », fait valoir un analyste financier. Devant la Diète, le chef du gouvernement a réaffirmé son engagement de résoudre ce problème « au cours d'une période d'ajustement intensif de trois ans ».

Les banques ne manquent pas de liquidités, mais les entreprises solvables préfèrent assainir leurs

comptes en limitant les investissements qu'il emprunte en dépit de marges très faibles (0,58 %). Aussi les banques ont-elles surtout pour emprunteurs des « canards boiteux ».

SURVEILLANCE DES BANQUES

Le gouvernement a annoncé la semaine dernière un renforcement des mesures de surveillance des banques (et en particulier de l'évaluation des avoirs et des risques) afin de tenir davantage compte des « signaux » du marché.

La mise en liquidation judiciaire, le 14 septembre, de l'entreprise de distribution Mycal Corp., la seconde plus importante banqueroute (1 500 milliards de yens, soit 1 350 milliards d'euros) dans le secteur non financier de l'histoire japonaise après celle du grand magasin Sogo (1 900 milliards), a été interprétée par les analystes comme le signe d'un changement d'attitude des banques. Jusqu'à la fin de l'année fiscale 2000, Mycal était considérée comme une entreprise « saine ». Quelques semaines auparavant, la banque Dai-ichi Kangyo avait annoncé qu'elle consentait à l'entreprise un nouveau prêt de 50 milliards.

La grande question, en suspens depuis des mois, et que, tôt ou tard, le gouvernement Koizumi va devoir trancher, est le recours aux fonds publics pour recapitaliser les banques comme ce fut le cas en 1999 (5 260 milliards de yens). Pour l'instant, les autorités financières écartent une telle hypothèse. Beaucoup d'analystes doutent cependant qu'elle puisse être évitée.

Ph. P.

Une épreuve supplémentaire pour les économies asiatiques

La Chine est moins touchée que ses voisins

BANGKOK, TOKYO

de nos correspondants

Avant même les attaques terroristes dont ont été victimes les Etats-Unis, les économies de l'Asie orientale voyaient déjà se profiler des risques de récession. Depuis le 11 septembre, l'horizon s'est encore assombri. A l'exception de la Chine, moins dépendante des exportations et dont la demande interne reste forte, les pays de la région risquent de ressentir durement l'onde de choc du ralentissement de la croissance mondiale et en particulier de la diminution des importations américaines.

C'est le cas du Japon, première puissance économique asiatique, mais aussi celui de Singapour, îlot de prospérité en Asie du Sud-Est qui doit subir une contraction de 0,2 % en 2001, alors que la croissance avait été de 9,9 % l'année précédente.

D'une manière générale, les économies asiatiques sont plus robustes qu'elles ne l'étaient au moment de la crise financière de 1997-1998. Mais leur rétablissement était largement conditionné par la reprise attendue aux Etats-Unis avant le 11 septembre. Déjà frappées par le retournement du marché de l'électronique, elles restent dépendantes des exportations à destination de l'Amérique et, dans une moindre mesure, du Japon. Le commerce intrarégional n'est pas en mesure de prendre le relais pour des produits tels que l'informatique ou les jeux vidéo.

HAUTE TECHNOLOGIE

Taïwan, dont l'économie est orientée vers les secteurs de haute technologie et dont 40 % des exportations sont dirigées vers les Etats-Unis, souffre de sa plus grave récession depuis les années 1950 avec un taux de chômage (5 %) particulièrement élevé pour l'île. Une étude du Fonds monétaire international (FMI), réalisée à la veille du 11 septembre, avait déjà révisé à la baisse, en Asie du Sud-Est, les taux de croissance : 3 % pour l'Indonésie, 1 % pour la Malaisie, 2,5 % pour les Philippines et 2 % pour la Thaïlande. Cette dégradation s'est accentuée depuis : Bangkok a annoncé, pour sa part, que le taux d'expansion se situerait dans une fourchette de 1,5 à 2 %. La Chine est, certes, dans une meilleure position avec un taux de croissance qui devrait se maintenir aux environs de 6,5 % cette année. Mais, avant même les attaques terroristes, ses exportations (20 % du PIB) avaient commencé à s'essouffler, les prix à baisser et les stocks à augmenter. Elle est donc elle aussi vulnérable.

Dans l'ensemble de la région, l'un des secteurs les plus affectés est celui des transports aériens. Les deux plus importantes compagnies nippones, Japan Airlines et All Nippon Airways, ont estimé avoir perdu 3,3 milliards de yens (30 millions d'euros) entre les 11 et 15 septembre alors que leurs dépenses en primes d'assurance quintuplaient. Singapour Airlines, dont 10 % des revenus venaient du trafic transpacifi-

que, fait d'autant plus grise mine qu'elle détient 49 % des parts de Virgin Atlantic, compagnie elle-même très touchée. Prévue à la fin de l'année, l'entrée en Bourse de Thai Airways International semble compromise. L'industrie du tourisme est également ébranlée. L'Autorité touristique de Thaïlande, dont les bureaux new-yorkais étaient situés au 37^e étage de la tour nord du World Trade Center, a calculé que le royaume n'accueillera que 9,7 millions de visiteurs en 2001 contre les 10,3 millions escomptés.

En Corée du Sud, la crise a annihilé les espoirs d'une reprise avant la fin de l'année et le taux de croissance annuelle prévu (3 %) ne devrait guère dépasser les 1 à 2 %. Séoul dispose, certes, d'un marché domestique solide, mais exporte encore un

Le gouvernement indonésien fragilisé

Pour certains pays, comme l'Indonésie, les Philippines et même la Thaïlande, l'effet des attentats est intervenu peu après l'accession au pouvoir de gouvernements qui, à défaut d'être plus libéraux, disposaient d'une marge de manœuvre plus large. Les voilés de nouveau fragilisés. C'est surtout le cas de l'Indonésie où, deux mois après la nomination apaisante de Megawati Sukarnoputri à la présidence, les intrigues semblent reprendre pour tenter de déstabiliser son gouvernement avec la manipulation de groupes islamistes et sur fond d'hostilité du premier pays musulman de la planète à l'égard d'une guerre contre l'Afghanistan.

Djakarta, du coup, éprouvera davantage de mal à imposer des réformes qui conditionnent une aide internationale cruciale ou à attirer des investissements étrangers alors que les Etats-Unis évacuent une partie de leurs diplomates. Déjà, la roupiah indonésienne a perdu une bonne partie des gains enregistrés au mois d'août. - (Corresp.)

quart de sa production aux Etats-Unis. Ses entreprises de génie civil ont d'autre part une soixantaine de projets au Proche-Orient pour une valeur de 1,3 milliard de dollars (1,4 milliard d'euros) que des tensions avec les pays arabes risquent de compromettre.

La plupart des analystes prévoient néanmoins une légère reprise en 2002 dans la région à condition, bien entendu, que les Etats-Unis donnent l'exemple et que la « guerre contre le terrorisme », qui s'annonce de longue durée, ne s'accompagne de rebondissements assez forts pour déstabiliser le commerce mondial, les transports, maritimes comme aériens, et le tourisme.

Jean-Claude Pomonti et Philippe Pons

Sombres perspectives pour tous les pays de l'Amérique latine

LES PERSPECTIVES économiques sont sombres pour tous les pays de l'Amérique latine. Déjà touchés par la baisse d'activité de l'économie américaine au cours du premier semestre 2001, ils subissent aujourd'hui de plein fouet, en raison de leur proximité avec les Etats-Unis, les conséquences des attentats terroristes du 11 septembre. Les deux premières puissances économiques, le Brésil et le Mexique, sont directement et brutalement affectés, ce qui ne manquera pas de se répercuter sur les autres pays du sous-continent et d'Amérique centrale, dont certains, comme le Guatemala, vivent déjà une situation intérieure (sécheresse et famine) critique.

Le Brésil, qui était au début de l'année l'un des marchés émergents préférés des investisseurs, est, de tous les pays latino-américains, celui qui sera le plus atteint par les conséquences de la vague terroriste. Il est l'un des pays du monde qui a le plus besoin de financements externes pour assurer le développement de son activité, dont la baisse du volume avait commencé avant le 11 septembre. Cette tendance va s'accroître : selon la banque Paribas, pour l'année 2001, le volume des investissements étrangers directs au Brésil se situerait autour de 17 milliards de dollars, ce qui équivaut à moins de la moitié de ce que le Brésil a reçu au cours de l'année 2000.

Cela ne fera que s'ajouter aux problèmes qui pèsent depuis le début de l'année sur le Brésil : crise argentine ; crise énergétique intérieure ; chute continue de la monnaie nationale, le réal, qui a perdu 30 % de sa valeur depuis le début de

l'année, atteignant un niveau historiquement bas ; incertitude politique. Dans ces conditions, il est prévisible que la détérioration du réal va se poursuivre et compliquer le respect des engagements financiers internationaux. Le Brésil, dont la croissance a été supérieure à 4 % l'année passée, est clairement entré dans une période de récession, ce dont témoigne, depuis le 11 septembre, la chute des valeurs brésiliennes qui sont retombées à leur minimum d'il y a deux ans.

Deuxième puissance latino-américaine, le Mexique, qui réalise 90 % de ses échanges commerciaux avec les Etats-Unis, subit également les conséquences de la baisse d'activité économique de son grand voisin du nord. Il redoute plus encore que la situation provoquée par les événements du 11 septembre n'accroisse une tendance négative. La prévision de croissance pour cette année n'est plus que de 1 %, soit loin des 7 % que le président Vicente Fox prometait à ses concitoyens lors de son arrivée à la présidence, en décembre 2000.

CHUTE DES EXPORTATIONS

Le secteur des *maquiladoras* (entreprises de sous-traitance installées à la frontière mexicano-américaine), qui, depuis 1994, date de l'entrée en application de l'Accord de libre échange nord-américain (Alena, marché régional qui unit les Etats-Unis, le Canada et le Mexique), a été le moteur de la croissance de l'économie mexicaine, est la première victime de cette situation. Après avoir connu une croissance annuelle de 14 % ces sept dernières années, ce secteur devrait enregis-

trer une croissance négative de 3 %. D'ici à la fin de l'année, 150 000 emplois seront supprimés dans le secteur, ont annoncé les responsables du Conseil national de l'industrie *maquiladora* d'exportations (CNIME). Sur l'ensemble de l'année, la chute des exportations mexicaines devrait être de 12 %.

Autre pays, déjà plongé dans une crise économique, financière et politique sans précédent, l'Argentine devrait être touchée par la baisse de ses exportations et des investissements directs. La chute brutale des recettes fiscales au mois de septembre compromet encore un peu plus l'objectif « déficit zéro » recherché par le gouvernement fédéral et exigé par le FMI. Avant même les attentats du 11 septembre, la consommation intérieure avait baissé de 5 % en août et les exportations chuté de plus de 21,6 % par rapport à l'année passée, ce qui augure mal du résultat à la fin de l'année.

Paradoxalement, si l'Argentine souffre moins que le Brésil de la chute des investissements étrangers, cela est uniquement dû au fait que sa situation est tellement catastrophique qu'aucun investisseur ne s'est risqué ces derniers mois à prendre pied dans le pays. Les élections du 14 octobre (députés et sénateurs) ouvrent une période d'incertitude avec en ligne de mire, à l'horizon 2002, une dévaluation record de la monnaie nationale, le peso, lié au dollar par une parité fixe d'un pour un, dont le premier effet serait d'aggraver la situation au Brésil, avec qui l'Argentine réalise 30 % de ses échanges.

Alain Abellard

Moins de touristes au Maghreb

Les premiers signes d'un ralentissement de l'économie se font sentir au Maghreb. Au Maroc, le tourisme pâtit de la morosité générale. Depuis le 11 septembre, la Royal Air Maroc, compagnie nationale, a enregistré une chute de sa fréquentation d'environ 10 % tandis que les annulations de séjour se multiplient dans les hôtels. Gros employeur de main-d'œuvre, le tourisme est l'un des rares secteurs à s'être développé ces dernières années dans le royaume, par ailleurs frappé par la sécheresse. Les tour-opérateurs observent également une désaffection pour la Tunisie.

L'Algérie, profitant des cours élevés du brut depuis près de deux années, a engrangé un matelas de devises de plus de 15 milliards de dollars (près de 17 milliards d'euros) qui l'autorise à relancer son économie. Mais elle n'échappera pas à un retournement de la conjoncture si la chute des cours du pétrole se poursuit.

VICTIME de la langueur des pays développés, l'économie africaine connaissait une baisse de régime depuis le début de l'année. Les craintes d'une récession mondiale au lendemain des attentats n'ont fait qu'accroître la tendance. Selon les dernières estimations de la Banque mondiale (BM), publiées début octobre, la croissance des pays en développement, toutes zones confondues, dépassera laborieusement le cap des 2 % en 2001, à comparer aux 5,5 % enregistrés l'année précédente.

Le continent africain sera la principale victime de ce ralentissement général. Le coût des attentats du 11 septembre « sera payé par l'ensemble des pays en développement, mais surtout par l'Afrique », a indiqué le président de la banque, James Wolfensohn. Les économistes de la BM estiment que « deux à trois millions d'individus » vont être victimes d'une « augmentation de la pauvreté » en Afrique et que « deux autres mil-

lions de personnes risquent d'être condamnées à vivre avec moins de 1 dollar par jour (le seuil de pauvreté extrême fixé par la BM) ».

« Les agriculteurs, les ouvriers agricoles, et tous ceux dont le sort est lié à l'agriculture en seront les principales victimes. Le tourisme, qui représente près de 10 % du total des exportations de marchandises de la région risque fort, lui aussi, de pâtir de la situation », précise un document de la BM et « les 300 millions de pauvres que compte l'Afrique subsaharienne sont particulièrement vulnérables ». 10 000 à 20 000 enfants pourraient mourir, selon la banque, des suites indirectes des attentats.

Si ces chiffres ne sont que des estimations à prendre avec prudence, un ralentissement des économies du continent africain est d'ores et déjà perceptible. En témoigne le secteur touristique. Si l'Afrique de l'Ouest, destination hivernale pour les vacanciers européens, semble épargnée, au

Zimbabwe, un pays qui commençait tout juste à se remettre des violences de l'année passée, les annulations des voyageurs se succèdent. Un phénomène identique est perceptible en Ouganda.

La crise pèse également sur le cours des matières premières. Des pays comme l'Ouganda ou la Côte d'Ivoire, exportateurs traditionnels de café ou de cacao, le Mali, qui tire du coton une bonne partie de ses ressources en devises, voient s'accroître la chute de leurs recettes en devises.

RAPPORT DU FMI

En Ouganda, par exemple, les exportations de café - longtemps la principale source de devises du pays - ont chuté cette saison de près de 60 %, par rapport à l'année précédente. Les cours internationaux n'ont jamais été aussi bas depuis un quart de siècle. En Afrique du Sud, le géant du diamant, De Beers, a révisé à la baisse ses exportations de diamants.

Un nouveau coup dur pour les économies africaines

La situation des pays déjà en mauvaise posture, comme la Côte d'Ivoire, apparaît « très délicate »

Dans ce contexte, le sort des pays déjà en mauvaise posture apparaît des plus problématiques. C'est le cas de la Côte d'Ivoire. Depuis près de trois années la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) ont suspendu leur aide à Abidjan dans l'espoir d'une remise en ordre des finances du pays qui tarde à venir. Dans un rapport publié en début de semaine, le FMI s'est ainsi inquiété de la « dégradation des finances publiques ». « La situation est délicate », a reconnu le premier ministre ivoirien, qui est actuellement en visite en France. Elle risque de l'être encore davantage au cours des prochains mois.

« Si l'économie ralentit davantage et que les prix des matières premières continuent de tomber, alors évidemment ces pays (d'Afrique noire) auront besoin d'un soutien supplémentaire », a indiqué en milieu de semaine le président de la Banque mondiale interrogé par

l'AFP. Il ne prendra pas la forme d'un nouveau mécanisme mais, de façon plus classique, celle d'un allègement de la dette extérieure au profit des pays pauvres les plus endettés.

A plus long terme, c'est d'une reprise de l'activité économique mondiale en 2002 et plus sûrement en 2003 que le président de la banque attend un remède. Dans l'intervalle, la BM préconise un accroissement de l'aide publique étrangère aux pays en développement. Elle s'impose d'autant plus qu'un ralentissement des investissements privés dans les pays en développement est annoncé. Ils ne devraient pas dépasser 160 milliards de dollars cette année, contre 240 milliards en l'an 2000.

Il est vrai que l'Afrique n'avait guère profité de cette manne, réservée pour l'essentiel à l'Asie ; le continent noir sera donc moins pénalisé par son tarissement.

Jean-Pierre Tuquoi

Le gouvernement français rend public le plan de lutte contre le bioterrorisme

Biotox prévoit des contrôles renforcés sur l'eau et une formation des professionnels de la santé

BERNARD KOUCHNER, ministre délégué à la santé, a rendu publics vendredi 5 octobre les principaux éléments du plan français de lutte contre le bioterrorisme qui demeurerait jusqu'à présent classé « confidentiel défense » et dont Lionel Jospin avait révélé l'existence, mercredi 3 octobre, devant l'Assemblée nationale. « Le contexte international qui prévaut depuis les attentats du 11 septembre a conduit le gouvernement à renforcer la mobilisation des différentes administrations concernées », a souligné M. Kouchner. Dénommé Biotox, ce plan définit les responsabilités de chacun des ministères impliqués dans la lutte contre les actions terroristes menées à partir de germes – virus, bactéries ou parasites – pathogènes pour l'espèce humaine. Il précise aussi les différentes mesures spécifiques qui ont été arrêtées au terme d'un travail ministériel conduit depuis la fin de l'année 2000.

Le plan Biotox est articulé autour de trois thèmes : prévention, surveillance et alerte, intervention en cas de crise. Au chapitre de la prévention, il prévoit de multiples mesures de sécurisation concernant l'eau de boisson, les lieux de stockage dits « sensibles » (certains sites de production pharmaceutique notamment) ainsi que les circuits de détention et de circulation de produits biologiques à risque (micro-organismes responsables notamment de la peste, du charbon, de la variole, de la brucellose, du botulisme, de la diphtérie ou des fièvres hémorragiques). « Dans le cadre du plan Vigipirate renforcé, des mesures de sécurisation sont mises en œuvre pour la protection des circuits d'alimentation en eau potable », a précisé M. Kouchner.

En ce qui concerne la surveillance et l'alerte, le dispositif relève de l'Institut national de veille sanitaire et repose à la fois sur le système national de signalement obligatoire de certaines maladies infectieuses

et sur les informations issues des laboratoires de microbiologie et de toxicologie. La liste des maladies à déclaration obligatoire sera prochainement complétée par l'adjonction du charbon. Une fiche de rappel et de sensibilisation sera adressée à l'ensemble des services sanitaires et des établissements hospitaliers.

HÔPITAUX DE RÉFÉRENCE

Il sera également demandé aux professionnels de la santé de signaler tout « symptôme ou situation clinique anormale grave ou inhabituel, infectieux ou toxique aigu ». La veille microbiologique sera assurée en permanence via le maillage des laboratoires hospitaliers et des centres nationaux de référence sur les maladies infectieuses et les risques biologiques considérés comme les plus probables. Deux laboratoires militaires spécialisés peuvent d'autre part être mobilisés 24 heures sur 24.

Pour ce qui est des interventions en cas de crise, le plan Biotox pré-

voit une organisation géographique avec, par zone de défense, des hôpitaux de référence chargés de la mise en place des unités de décontamination. Une mise à jour des « plans blancs » hospitaliers permettant d'accueillir un grand nombre de malades ou de blessés est en cours. Des outils d'information et de formation des responsables hospitaliers et des professionnels de santé sur l'alerte et les conduites à tenir seront très prochainement diffusés. « Le drame de New York a démontré la nécessité de disposer de fortes capacités d'intervention en réanimation », a souligné M. Kouchner. Le potentiel de soins intensifs va être renforcé. »

Afin d'assurer au mieux la disponibilité des médicaments d'urgence et des vaccins, un bilan est réalisé par l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé. Un dispositif spécifique a été mis en place, avec le concours des firmes pharmaceutiques, pour permettre le cas échéant d'assurer et de mobiliser

les stocks des principaux antibiotiques. Une convention entre les ministères de la défense et de l'intérieur prévoit la mise à disposition de moyens individuels de prévention. Bernard Kouchner a indiqué que le gouvernement français sollicitait « une intensification de la coopération européenne tant pour ce qui concerne les mesures de prévention que la coordination des réseaux d'alerte et d'intervention ».

Jean-Yves Nau

■ **MALADIE DU CHARBON : un cas d'infection** par *Bacillus anthracis*, germe responsable de la maladie du charbon (ou anthrax), vient d'être diagnostiqué en Floride. Tommy Thompson, secrétaire américain à la santé, a indiqué, jeudi 4 octobre, qu'il s'agissait apparemment d'un cas isolé. Le malade, âgé de soixante-trois ans, résidait près de Palm Beach. Le dernier cas de maladie du charbon constaté en Floride datait de 1974.

L'Europe est une « urgence », affirme Jacques Chirac

« Tout converge à identifier Oussama Ben Laden »

MONTPELLIER

de notre envoyé spécial

Au lendemain du débat à l'Assemblée nationale sur la politique à suivre après les attentats terroristes contre les Etats-Unis, le président Jacques Chirac a profité d'un des forums régionaux consacrés à la réforme de l'Union européenne pour affirmer, jeudi 4 octobre à Montpellier, la nécessité d'accélérer la construction de l'Europe. « Ce qui a changé au cours de ces dernières semaines, ce ne sont pas les objectifs à atteindre pour l'Union européenne, bien connus depuis longtemps, c'est l'urgence qu'il y a désormais à les atteindre », a souligné le chef de l'Etat devant une audience nombreuse.

Jacques Chirac s'était déjà longuement exprimé sur la solidarité de la France avec les Etats-Unis, lors du voyage qu'il a effectué à Washington et à New York pour rencontrer les dirigeants américains avant le sommet européen du 21 septembre à Bruxelles. Il a réaffirmé la détermination des autorités à prendre toute leur part au combat contre le terrorisme. « Tout converge à identifier Oussama Ben Laden et ses réseaux comme les auteurs de ces attentats ; ils doivent rendre compte de leur crime », a-t-il dit dans sa déclaration liminaire.

Rappelant les mesures prises dans les domaines policier et militaire, le président a notamment confirmé que l'ordre avait été donné à la Marine nationale de coopérer avec l'US Navy et indiqué que les navires de guerre américains auraient accès libre dans les ports français.

« Notre participation à l'action implique, bien évidemment, que nous participions à la définition des objectifs et des moyens », a-t-il ajouté. Le président a indiqué que personne ne connaissait encore les dispositions que les Américains s'approprieraient à prendre. « Dans l'état

actuel des choses, les Américains ont clairement l'intention d'agir seuls et, le cas échéant, de demander des prestations aux Anglais et aux autres. Pour le moment ils n'ont rien demandé de plus », a-t-il dit, s'agitant de l'affirmation que les Britanniques jouent un rôle en point sur le plan des forces. « Je n'en ai aucune preuve », a-t-il déclaré.

Le chef de l'Etat a insisté sur deux conséquences de cette crise. La première, estime-t-il, est qu'elle dément la thèse néo-libérale selon laquelle le marché pouvait régler tous les problèmes de la mondialisation. Il a noté que les Etats-Unis eux-mêmes redécouvraient l'importance du rôle de l'Etat. Espérant les voir sortir de leur tentation isolationniste, il a appelé au renforcement du rôle des Nations unies.

« L'ÉPREUVE DE VÉRITÉ »

La deuxième est que l'Europe est inéluctable, tant dans le domaine institutionnel que dans celui des grandes politiques. Cette affirmation est commune au chef de l'Etat et au gouvernement. Ouvrant le forum en début de matinée, Pierre Moscovici, ministre délégué aux affaires européennes, avait estimé que « l'épreuve de vérité sur l'Europe politique est devant nous, sans aucun doute plus rapidement que prévu ».

L'un et l'autre ont insisté sur le fait que l'euro avait été pour les Européens, dans cette crise, un élément stabilisateur, et souligné l'importance de l'engagement politique pris en septembre de renforcer l'espace judiciaire et sécuritaire commun. A ce propos, le président Chirac a plaidé pour que les quinze tiennent leur promesse de créer un mandat d'arrêt européen et s'est prononcé pour l'unification des douanes et des polices des frontières des Etats membres.

Henri de Bresson

Cinq millions de doses de vaccins antivarioliques disponibles

LES MINISTÈRES de la défense et de l'intérieur ont finalement accepté de répondre à la demande du ministre délégué à la santé et le chiffre, hier secret, est désormais public : la France dispose d'un stock de près de cinq millions de doses de vaccin antivariolique et deux millions de doses supplémentaires pourraient être fabriquées « dans les prochains mois ». Avec celui de la peste, le virus de la variole est l'un des agents pathogènes qui, en matière de bioterrorisme, pourrait constituer une arme redoutable. Hautement contagieux, fréquemment mortel, il induit des lésions cutanées très spectaculaires.

La vaccination n'est plus obligatoire en France depuis 1984 et toutes les personnes nées depuis sont exposées au risque. Bien qu'elle soit considérée comme éradiquée depuis 1977, la variole pourrait réapparaître dans la mesure où rien ne permet d'affirmer que des stocks cachés de virus n'existent pas. Il n'existe que deux sites officiels où le virus variolique est conservé en accord avec l'Organisa-

tion mondiale de la santé (OMS) : en Russie, près de Novossibirsk, et à Atlanta, aux Etats-Unis. « Nous avons connaissance des rumeurs ou des informations qui circulent dans les milieux des services secrets selon lesquelles il existerait des souches de virus de la variole en dehors des deux sites officiels », nous déclarait il y a peu le docteur David Heymann, directeur de la division des maladies infectieuses à l'OMS (*Le Monde* du 28 septembre).

Le stock vaccinal français devra être renouvelé : il correspond à des doses qui arrivent à leur date de péremption et qui ont été fabriquées à partir du virus de la vaccine selon des normes devenues obsolètes. La firme Aventis Pasteur, l'un des leaders mondiaux de la fabrication de vaccins, a été contactée par l'Agence de sécurité sanitaire des produits de santé. Pour leur part, les responsables sanitaires américains ont décidé de faire fabriquer au plus vite 40 millions de doses.

J.-Y. N.



EN OCTOBRE

OFFRE EXCEPTIONNELLE DU RÉSEAU CITROËN



CITROËN C5 2.0 HDi X

127 500 F*

LES JOURS D'ESSAIS CITROËN C5**

2000 VÉHICULES À ESSAYER DANS LE RÉSEAU CITROËN

En Octobre, pendant « les jours d'essais Citroën C5** », ce sont 2000 véhicules qui sont mis à votre disposition par le réseau Citroën. Découvrez alors la technologie 100% utile : une suspension hydroactive III qui gomme les irrégularités de la route, une aide au freinage d'urgence qui réduit vos distances d'arrêt. Vous n'imaginez pas tout ce que Citroën peut faire pour vous.

La nouvelle Citroën C5 est également disponible en location chez National Citer.

NOUVELLE CITROËN C5.
TECHNOLOGIE 100% UTILE.

Islamabad juge probantes les preuves américaines

Tony Blair n'a « aucun doute » sur la responsabilité d'Oussama Ben Laden dans les attentats

Les talibans cherchent des soutiens tribaux

Le premier ministre britannique a confirmé l'imminence des opérations militaires

ISLAMABAD

de notre envoyée spéciale

Après quelques hésitations, le Pakistan a été le premier Etat islamique à affirmer, jeudi 4 octobre, que les preuves fournies par les Etats-Unis contre Oussama Ben Laden étaient suffisantes pour engager des poursuites judiciaires. « Nous avons vu le matériel fourni par les Américains. Celui-ci est certainement suffisant pour une inculpation devant une cour de justice », a affirmé le porte-parole du ministère des affaires étrangères, Riaz Mohammad Khan, dont le point de presse quotidien est diffusé en direct à la télévision pakistanaise.

Les éléments fournis visaient non seulement les attentats du 11 septembre, mais aussi des opérations antérieures, a indiqué M. Khan, sans préciser quelles actions il évoquait. De grandes manifestations avaient eu lieu au Pakistan en août 1998 quand les Etats-Unis avaient bombardé, en représailles aux attentats contre leurs ambassades du Kenya et de Tanzanie, des camps d'entraînement supposés appartenir à Ben Laden dans la région de Khost (Afghanistan). Les partis religieux pakistanais avaient aussi mis en garde Washington au moment où des rumeurs d'action militaire américaine se faisaient jour après l'attentat en octobre 2000 contre le destroyer USS Cool à Aden.

Précisant que le Pakistan « ne porterait pas de jugement sur les preuves », M. Khan a réitéré le désir du Pakistan que celles-ci soient plus largement diffusées. « Cela renforcera la position des Etats-Unis pour prendre une action appropriée contre les responsables », a-t-il déclaré. Le porte-parole du ministère des affaires étrangères a ajouté que personne n'avait demandé au Pakistan de partager ces preuves avec les talibans et qu'Islamabad n'avait pas l'intention de le faire. « Le Pakistan n'est pas un intermédiaire entre les Etats-Unis et les talibans. C'est aux talibans et aux Etats-Unis de se mettre d'accord entre eux s'ils veulent communiquer », a-t-il affirmé.

Les talibans réclament avec constance à Washington des preuves de la culpabilité de Ben Laden, pour ces attentats comme pour les précédents. Kaboul affirme ne pouvoir rien entreprendre contre ce dernier, en l'absence d'éléments à charge contre lui. « Nous avons demandé des preuves mais il semble qu'ils [les Etats-Unis] ne veulent pas partager ce qu'ils ont », a réaffirmé jeudi l'ambassadeur d'Afghanistan à Islamabad, le mollah Abdul Salam Zaef. « Nous n'insisterons pas s'ils ne sont pas prêts à montrer ce qu'ils ont contre Oussama », a-t-il conclu.

LE NATIONALISME PACHTOUN

Sur le terrain, les talibans poursuivent leurs efforts pour s'assurer du soutien des tribus en rencontrant, à travers l'Afghanistan, les chefs les plus influents. Les talibans soignent particulièrement les tribus pachtounes, dont ils sont issus. Jouant à la fois sur le nationalisme pachtoun et sur la religion, qu'ils opposent à un retour de l'ex-roi d'Afghanistan, Zaher Chah, dans les fourgons d'étrangers non musulmans, les talibans semblent pour l'instant marquer des points. Leur discours semble toutefois être accompagné de l'emploi du bâton. Lors d'une réunion dans la province orientale de Khost, les talibans auraient menacé ainsi de brûler les maisons de quiconque soutiendrait le roi.

Jeudi, par ailleurs, les Nations unies ont annoncé la fermeture de plusieurs de leurs bureaux à Jalalabad (est de l'Afghanistan), où leurs employés locaux ne peuvent plus se rendre. Les talibans ont déjà occupé plusieurs bureaux des agences de l'ONU à Kandahar, siège du mouvement taliban, et sérieusement compromis les communications entre les employés locaux de ces agences et leurs personnels expatriés qui opèrent dorénavant d'Islamabad. L'ONU continue toutefois d'envoyer en Afghanistan une aide humanitaire qui, pour l'instant, atteint ses destinataires.

Françoise Chipaux

LONDRES

de notre correspondant

Une atmosphère grave et solennelle régnait, jeudi matin 4 octobre, dans la Chambre des communes archi-pleine, convoquée en séance exceptionnelle, lorsque Tony Blair a exprimé, comme deux jours plus tôt devant le congrès travailliste à Brighton, sa certitude qu'Oussama Ben Laden et son réseau avaient commandité et perpétré les attentats américains du 11 septembre. Mais, cette fois, il ne s'est pas contenté d'accuser le chef islamiste d'origine saoudienne. Il a égayé ses propos en faisant état de plusieurs preuves. Il est le premier chef de gouvernement à l'avoir fait, confirmant ainsi son rôle de meilleur allié de l'Amérique, dans un combat qui mobilise actuellement l'essentiel de son temps et de son énergie.

Le premier ministre a fourni trois éléments à l'appui de son « absolue conviction ». En premier lieu, au moins trois des dix-neuf auteurs des attentats-suicides du 11 septembre ont été « formellement identifiés comme des associés connus de Ben Laden ». L'un d'eux avait déjà joué un « rôle-clé » dans les attaques contre les ambassades américaines au Kenya et en Tanza-

nie en 1998 et dans l'attaque du navire américain USS Cole au Yémen l'an dernier. En second lieu, a indiqué Tony Blair, « peu avant » le 11 septembre, Oussama Ben Laden a prévenu ses associés de l'imminence d'une « opération majeure contre l'Amérique ». Un

Cette fois, Tony Blair ne s'est pas contenté d'accuser le chef islamiste d'origine saoudienne.

Il a égayé ses propos en faisant état de plusieurs preuves

certain nombre de personnes ont été rappelées en Afghanistan. En troisième lieu, un des « plus proches lieutenants » de Ben Laden a « clairement dit » qu'il avait aidé à la préparation des attentats du 11 septembre et a reconnu « l'implication de l'organisation Al-Qaïda ».

Le premier ministre n'a pas divulgué le nom de cet homme.

Tony Blair a gardé pour lui d'autres secrets. Il dispose de preuves « encore plus directes » de la responsabilité du réseau Ben Laden. Mais il ne peut les révéler en raison de leur caractère « hautement sensible » et du risque qu'elles feraient courir à certaines sources. En conséquence, le premier ministre et son gouvernement, qui ont étudié toutes les informations disponibles, « n'ont absolument aucun doute » sur la responsabilité de Ben Laden, le recours à son réseau. Tony Blair a communiqué certains de ces éléments confidentiels aux dirigeants de l'opposition parlementaire, le conservateur Iain Duncan Smith et le libéral Charles Kennedy.

A l'appui de ces déclarations, un dossier de vingt pages a été rendu public jeudi, après avoir été déposé à la bibliothèque des Communes. On y lit notamment que, « depuis le début des années 1990, Oussama Ben Laden a cherché à se procurer du matériel chimique et militaire à des fins terroristes ». Tony Blair a répété que, sauf ultime volte-face, le renversement du régime de Kaboul était bien un but de guerre de la coalition regroupée autour des Etats-Unis. Il a accusé les tali-

bans d'avoir permis à Ben Laden et à son réseau d'« agir avec impunité » et « de poursuivre leurs activités terroristes ». Au cours du débat, il a même précisé : « Nous travaillons déjà en collaboration étroite avec des gens de l'intérieur pour bâtir un autre régime. »

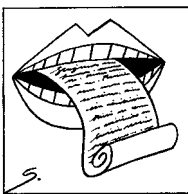
Tony Blair a confirmé l'imminence des opérations militaires : « Nous approchons maintenant du temps difficile de l'action. Ce sera difficile. Il n'y a pas d'option facile. » Il a promis de limiter autant que possible « la souffrance du peuple afghan » qui « n'est pas notre ennemi ». Il s'est attardé sur les divers aspects de l'action humanitaire entreprise pour venir en aide aux réfugiés et aux populations victimes de la sécheresse.

Juste après le débat aux Communes, le premier ministre britannique a quitté Londres pour un voyage éclair à Moscou, où il a été reçu par le président russe Vladimir Poutine puis à Islamabad où il devait rencontrer, vendredi, le président pakistanais Pervez Musharraf. Pour ne froisser personne, le premier ministre s'était entretenu au téléphone la veille avec son homologue indien, Atal Behari Vajpayee.

Jean-Pierre Langellier

« Les attaques portent toutes les empreintes d'une opération de Ben Laden »

Voici les principaux extraits du discours prononcé jeudi 4 octobre par le premier ministre britannique Tony Blair à la Chambre des communes :



VERBATIM

attentats du 11 septembre.

« Depuis le 11 septembre, des efforts intenses ont été déployés ici et ailleurs pour enquêter sur ces attaques et déterminer qui en est responsable. Nous avons partagé

les résultats de nos recherches avec ceux de nos alliés. Ils sont clairs :

- premièrement, ce sont Oussama Ben Laden et Al-Qaïda, le réseau terroriste qu'il dirige, qui ont planifié et mené les atrocités du 11 septembre ;

- deuxièmement, Ben Laden et Al-Qaïda ont pu commettre ces atrocités grâce à leur alliance avec le régime taliban en Afghanistan, qui leur a permis d'agir avec impunité et de poursuivre leurs activités terroristes.

« Les attaques du 11 septembre portent toutes les empreintes d'une opération de Ben Laden : une préparation longue et méticuleuse, un désir d'infliger des dégâts

massifs, un mépris total des vies des civils (y compris des musulmans), plusieurs attaques simultanées, le recours à des auteurs d'attentats-suicide.

« Je peux maintenant confirmer que, sur les dix-neuf pirates de l'air identifiés sur la liste des passagers des quatre avions détournés le 11 septembre, au moins trois ont été formellement identifiés comme des associés connus de Ben Laden, avec des antécédents dans ses camps et son organisation. L'enquête sur les autres se poursuit. L'un de ces trois a été identifié comme ayant joué un rôle clé lors des attaques contre les ambassades en Afrique de l'Est et contre le USS Cole.

« Peu avant le 11 septembre, Ben Laden a dit à ses associés qu'il était en train de préparer une opération majeure contre l'Amérique, un certain nombre de personnes ont été averties de retourner en Afghanistan à cause d'une action le ou autour du 11 septembre. Et, encore plus important, l'un des plus proches lieutenants de Ben Laden a dit clairement qu'il avait aidé à la préparation des attaques du 11 septembre et il a reconnu l'implication de l'organisation Al-Qaïda.

« Il existe d'autres renseignements d'une nature encore plus directe prouvant leur culpabilité, que nous ne pouvons rendre publics. »

Les services pakistanais sont soupçonnés de faire de la rétention d'informations cruciales

LES SERVICES spéciaux américains et britanniques, d'une part, et leurs correspondants pakistanais, de l'autre, ont entamé une coopération en matière de renseignement qui n'est pas exempte de méfiance. Certes, la lutte antiterroriste contre les réseaux afghans d'Oussama Ben Laden est devenue, depuis les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis, une cause que les trois pays partagent. Dans les faits, les services américains et britanniques n'ignorent pas que les liens, très particuliers, que l'Inter service intelligence (ISI) pakistanais entretient de longue date avec les talibans placent cet organisme dans une situation ambiguë au point de faire de la rétention d'informations cruciales. De son côté, l'ISI craindrait que le renseignement qu'il est amené à communiquer à ses interlocuteurs soit, tout ou partie, retransmis aux adversaires du régime de Kaboul.

Service de renseignement militaire, probablement le plus important au Pakistan,

l'ISI a été officiellement créé en 1971 à la suite de la guerre indo-pakistanaise. Mais il a hérité d'un système mis en place à partir de 1948 par l'armée britannique avant l'indépendance. Il cohabite avec un autre service, l'Intelligence bureau (IB), qui relève du premier ministre. Dans la pratique, l'ISI, dont les interventions ont été orientées aussi bien à l'intérieur des frontières du pays qu'à l'extérieur, est très imprégné de la culture britannique du renseignement. Il est devenu la pièce maîtresse du dispositif pakistanais de renseignement et de contre-espionnage. Lors de l'occupation soviétique en Afghanistan, durant les années 1990, il a été chargé de fournir des armes et des conseillers à la résistance locale avec la complicité de la Central intelligence agency (CIA) américaine, qui l'a utilisé comme un canal d'approvisionnement.

Les Indiens ont souvent accusé l'ISI d'avoir été à l'origine d'une série d'attentats dans leur pays, notamment en 1993, et

d'avoir recruté, puis entraîné plusieurs de leurs ressortissants pour les y commettre. Les services indiens accusent l'ISI d'avoir aussi contribué à fomenter les insurrections armées qui ont commencé d'éclater, en 1989, au Cachemire avec l'infiltration de nombreux « mercenaires » pakistanais et afghans.

UN ROUAGE INDISPENSABLE

En 1998, les services indiens ont fait parvenir aux Etats-Unis des informations selon lesquelles les agents de l'ISI contrôlaient pas moins d'une centaine de camps d'entraînement de « mercenaires » étrangers, dont une cinquantaine au Pakistan même, une vingtaine en Afghanistan et une trentaine au Cachemire. Deux de ces camps en Afghanistan ont précisément été la cible des tirs, par les Américains, de missiles Tomahawk, lors de raids, en août de cette année-là, simultanément à ceux contre le Soudan.

En Afghanistan, où la majorité des tali-

bans sont passés par des écoles coraniques pakistanaises, l'ISI, si l'on en croit des analystes proches des services occidentaux de renseignement, a contribué à installer le régime de Kaboul parce qu'il existe avec les Afghans « des affinités ethniques et religieuses », mais aussi parce qu'il s'agit d'obtenir, au bénéfice d'Islamabad, ce qu'ils appellent « une profondeur stratégique » face à l'Inde et un accès aux régions d'Asie centrale supposées être riches en hydrocarbures. Ainsi, l'ISI a, selon les mêmes sources, prêté à Kaboul des pilotes et des mécaniciens qui servent et entretiennent les avions de combat Mig et les hélicoptères Mil dans les armées afghanes. De même, les services pakistanais sont soupçonnés, par le biais d'ONG qui sont des « couvertures », de s'être lancés, aux côtés des Afghans, dans le trafic de la drogue pour en tirer des revenus financiers occultes.

C'est dans ce climat que l'ISI, pour cette lutte antiterroriste, est considéré, par ses

interlocuteurs américains et britanniques, comme un rouage indispensable, mais dont la fiabilité n'est sans doute pas à toute épreuve, même s'il semble prendre, depuis peu, quelques distances d'avec les talibans.

Les services des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne semblent vouloir corroborer le renseignement obtenu dans ces conditions, avec les informations que paraissent devoir livrer des déserteurs afghans, puisque l'Alliance du Nord dit en avoir recueillis, ou des exilés, désertement arrivés au Pakistan, en Ouzbékistan ou au Tadjikistan. Un tri, dit-on, est cependant nécessaire parmi cette population : les agents occidentaux estiment, en effet, que nombre de ces exilés auraient pu servir le régime communiste avant l'apparition des talibans en 1994 et ne détiendraient donc pas du renseignement véritablement opérationnel.

Jacques Isnard

Les Etats de l'OTAN s'engagent à épauler une riposte militaire de Washington

BRUXELLES

de notre bureau européen

Les dix-huit Etats alliés de Washington à l'OTAN ont répondu par l'affirmative, jeudi 4 octobre, à la liste de demandes formulées par les Etats-Unis pour épauler leur riposte. Selon Lord Robertson, secrétaire général de l'OTAN, ces huit mesures valent pour les objectifs désignés par les Américains, le réseau Ben Laden, mais « pas exclusivement » dès lors qu'il s'agit d'une « campagne contre le terrorisme international ».

Cette interprétation pourrait signifier que ces engagements restent en vigueur si les Etats-Unis voulaient détruire des foyers terroristes dans d'autres pays. En réalité, c'est une interprétation restrictive qui paraît s'imposer. Plusieurs délégations soulignent, en effet, que le document rappelle que ces dispositions sont prises à la suite des atta-

ques du 11 septembre. Ainsi, les alliés des Etats-Unis s'engagent à :

● « renforcer, tant sur le plan bilatéral qu'au sein des instances appropriées de l'OTAN, le partage des données du renseignement (...) » ;

● « fournir, à titre individuel ou collectif, en fonction des besoins et de leurs capacités, une aide aux alliés et aux autres Etats qui font ou pourraient faire l'objet de menaces terroristes accrues (...) » ;

● « prendre les mesures nécessaires pour renforcer la sécurité des installations américaines et alliées sur leur territoire » ;

● « assurer, dans la zone de responsabilité de l'OTAN, le remplacement de certains moyens alliés donnés, qui sont nécessaires pour apporter un soutien direct aux opérations contre le terrorisme ». Dans les Balkans, les alliés pourraient au départ de GI appelés ailleurs ;

● « accorder des autorisations de survol générales pour les appareils des Etats-Unis et d'autres alliés, conformément aux arrangements requis en matière de circulation aérienne et aux procédures nationales, pour les vols militaires liés à des opérations de terrorisme ». La France a insisté pour l'inscription de la mention « procédures nationales » ;

● « assurer aux Etats-Unis et à d'autres alliés l'accès aux ports et aux aérodromes, conformément aux procédures nationales » ;

● l'OTAN est « prête à déployer des éléments de ses forces navales permanentes en Méditerranée orientale », soit quatre à six frégates ;

● l'Alliance est prête à déployer « des éléments de sa force aéroportée de détection lointaine », soit dix-sept avions-radar.

Laurent Zecchini

Alain Richard attend une « action très ciblée » et estime qu'« on en saura davantage dans quelques semaines »

AVANT de participer à une réunion à Matignon, le ministre français de la défense, Alain Richard, a déclaré, jeudi 4 octobre, que la riposte militaire américaine aux attentats du 11 septembre serait une « action très ciblée », que les préparatifs étaient encore en cours et il a estimé qu'on en saurait davantage « dans quelques semaines ».

« Les actions vont se déployer, elles ne sont pas encore décidées et, donc, il faut se méfier des plans sur la comète et des attitudes d'un peu romanesques », a déclaré M. Richard avant une réunion ministérielle en partie consacrée à la situation internationale. « C'est une action qui sera très ciblée, qui sera orientée vers des objectifs qu'il s'agit effectivement de détruire ou d'éliminer sans toucher à la population », a-t-il expliqué. « Donc, chacun va préparer des moyens qui

s'adaptent bien à l'ensemble. Et, donc, nous ne sommes pas au bout. » « Les décisions d'entrer en action ne sont pas prises et le nombre d'Etats partenaires n'est pas déterminé, personne ne le connaît », a précisé le ministre de la défense, avant de répéter qu'on en saura davantage « dans quelques semaines ».

LIAISONS PERMANENTES

« Le nombre de navires qui peuvent appareiller du jour au lendemain », a conclu M. Richard à propos de la contribution de la marine nationale, est très largement au-dessus de ce qui peut être nécessaire dans une opération comme celle qui est envisageable et qui n'est pas décidée. »

Concernant l'engagement de la France, le porte-parole adjoint du ministère de la défense, le général Alain Ravel, a indiqué que les

Etats-Unis n'avaient pas, pour le moment, formulé d'autres demandes que des droits aériens, portuaires et une contribution de deux navires, la frégate Courbet et le ravitailleur Var, dans le Golfe (Le Monde du 5 octobre). « Nous avons dit oui à toutes les demandes qui nous ont été adressées et sommes prêts à répondre aux demandes qui suivraient » dans le cadre général déterminé par Lionel Jospin devant les députés, a continué le général.

L'état-major français des armées a fixé avec son homologue américain des procédures « très directes et très réactives », selon le porte-parole adjoint. Il s'agit de liaisons permanentes. « Les échanges d'informations entre les Américains et leurs alliés, dans le domaine du renseignement contre le terrorisme, fonctionnent à jet continu », a-t-il conclu.

Zoran Djindjic, premier ministre de Serbie

« Le navire a changé de cap, mais la même confusion règne toujours à bord »

Il y a un an, le régime Milosevic s'est effondré. Le chef du gouvernement, l'un des artisans du renouveau, décrit les luttes au sein du pouvoir aujourd'hui

Confrontée à une grave crise économique et à de profondes divisions politiques internes, la coalition au pouvoir à Belgrade ne tient plus qu'à un fil. Un an après avoir uni leurs forces pour chasser Slobodan Milo-

sevic du pouvoir, le premier ministre serbe, Zoran Djindjic, et le président de la Yougoslavie, Vojislav Kostunica, se déchirent maintenant sur la place publique. Les divisions entre les deux hommes sont apparues au

grand jour à l'occasion de l'arrestation et de l'extradition de Milosevic à La Haye, le 28 juin, la décision la plus difficile que Zoran Djindjic estime avoir prise depuis son entrée au gouvernement, au début de l'année. Sur-

tout, le chef du gouvernement sait que la population, éreintée par des années de guerre et de sanctions économiques, attend des miracles du nouveau pouvoir. Mettant en avant la libéralisation de la société serbe,

M. Djindjic regrette qu'il « existe en Serbie une immense insatisfaction. Les désirs et les besoins sont plus élevés que l'offre. (...) Les gens attendent tout du gouvernement et refusent de prendre leurs responsabilités ».

« Un an après la chute de Slobodan Milosevic, le 5 octobre 2000, comment jugez-vous la situation ?

– Il existe en Serbie une immense insatisfaction. Les désirs et les besoins sont plus élevés que l'offre. La situation a toutefois radicalement changé. Il n'y a plus de propagande contre les « ennemis », contre un « complot international ». Les citoyens peuvent parler, critiquer, réclamer des solutions. Et surtout, maintenant, il existe une perspective d'avenir. Avant, nous étions une société fermée, isolée, sans aucune perspective.

» Le 5 octobre, ce fut une révolution, dans le sens où le pays a voulu changer de mentalité. Ce fut, pour la première fois, une preuve que la Serbie choisissait de se tourner vers l'Occident. Cela dit, il y a peu d'énergie positive. Les gens attendent tout du gouvernement et refusent de prendre leurs responsabilités. La Serbie est un navire qui a changé de cap, mais où la même confusion règne toujours.

– La crise entre le président Kostunica et vous-même va-t-elle mener à un éclatement de la coalition anti-Milosevic et à des élections ?

– La coalition ne survivra plus longtemps, parce que certains sont à la fois dedans et dans une logique d'opposition radicale. Nous devons savoir qui soutient le gouvernement et qui est dans l'opposition. Pourtant des élections ne seraient pas bonnes pour notre image dans le monde. Les pays qui nous ont promis de l'argent ne donneront rien s'il y a une crise en Serbie.

– Qui est Vojislav Kostunica ?

– Un homme qui n'aime pas prendre de décisions, qui refuse de faire des choix. On ne peut pas se contenter, comme dans le cas de la coopération avec le Tribunal pénal international, de dire « ça arrivera un jour ». Il faut agir. Entre nous, il y a l'éternel dilemme entre la théorie et l'impératif de l'action, le fait d'essayer de résoudre les problèmes, même au prix d'éventuelles erreurs. Mais il semble que je sois tenu pour unique responsable des décisions difficiles. C'est injuste.

– Le président a accusé votre gouvernement d'éventuels liens avec la mafia.

– C'est absolument stupide. Ce sont les mêmes méthodes qu'au temps de Milosevic : la diabolisation. Sous Milosevic, j'étais le « traître » et l'« espion étranger ». Maintenant, on m'accuse d'abuser

de mon pouvoir, de vendre l'intérêt national serbe à l'étranger et d'être lié à la mafia. C'est ce qu'on peut reprocher de pire à quelqu'un aujourd'hui à Belgrade.

– Quelle fut votre décision la plus importante depuis votre arrivée au pouvoir ?

– L'extradition de Milosevic vers La Haye. C'était crucial, aussi important que le 5 octobre. Et très risqué. Les juges de la Cour constitutionnelle avaient clairement l'intention de fermer la porte à toute coopération avec le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) ; à la veille de la conférence des donateurs de Bruxelles, ils voulaient mon-

Grèves de mineurs contre les retards de salaires

Les quelque dix mille mineurs des mines de charbon de Kolubara et de Kostolac, les plus grandes de Serbie, ont déclenché, mercredi, une grève à durée illimitée, pour protester contre le retard de paiement de leurs salaires et le blocage du pouvoir d'achat des entreprises publiques. Il y a un an, ces deux mines, situées à une quarantaine de kilomètres au sud-ouest de Belgrade, avaient pris une part active au mouvement de contestation qui devait conduire à la chute de Slobodan Milosevic.

Le ministre serbe des finances, Bozidar Djelic, a refusé, jeudi 4 octobre, de céder aux revendications des mineurs, arguant que leurs salaires sont 75 % plus élevés que la moyenne nationale. Le secteur minier de Serbie est dans un état relativement meilleur que le reste de l'industrie nationale, ruinée par dix ans de guerre et de sanctions économiques. Ce mouvement de grève illustre toutefois la profonde crise économique avec laquelle les nouvelles autorités doivent se débattre. – (AP.)

trer au monde entier que la Serbie n'avait pas changé. Deux jours avant [l'arrestation du 28 juin 2001], je suis allé voir le président Kostunica. Je lui ai dit : si les juges tentent de bloquer la coopération avec le TPIY, soit je démissionne, soit j'envoie Milosevic à La Haye immédiatement. Je ne voulais plus continuer avec cette agonie, les ultimatum, le temps perdu. Kostunica m'a dit de faire ce que je vou-

lais. La police s'est préparée. Et, le 28 juin, la Cour a rendu son verdict, qui interdisait toute coopération avec le TPIY avant une modification de la Constitution, d'ici un an ou deux. J'étais très en colère. Durant deux secondes, j'ai songé à envoyer à La Haye les quinze inculpés yougoslaves d'un seul coup. Hop ! Mais c'était difficile de les trouver aussitôt. Alors j'ai envoyé Milosevic.

– La procureure du TPIY, Carla Del Ponte, affirme que le général bosno-serbe Ratko Mladic se cache en Serbie. Pouvez-vous le confirmer ?

– Non, je ne peux pas le confirmer. Je ne sais pas. Mais je veux dire que je ne doute pas un instant de la réalité des crimes et que je ne cacherai pas les coupables. Je ne veux plus qu'on dise que « les Serbes » ont assassiné des Musulmans à Srebrenica. Je veux savoir qui est coupable.

– L'extradition de Milosevic et la coopération avec le TPIY vous mettent-elles en danger ?

– J'ai reçu des menaces. Milosevic n'est pas n'importe qui. Il a un réseau criminel puissant, de riches



ZORAN DJINDJIC

alliés. Mais quelle est l'alternative ? Je ne peux pas abandonner et disparaître. J'ai survécu avec Milosevic au pouvoir ! Alors, avec Milosevic en prison...

– Vous êtes perçu comme un politicien pragmatique, sans états d'âme. Vous avez déclaré un jour : « Si tu veux de la moralité, va à l'église ! »

– C'est une fausse interprétation. Je voulais dire que la politique balkanique est victime de trop de moralisme, à cause des liens étroits entre politique, religion et littérature. Durant les siècles d'occupation étrangère, nos représen-

tants étaient les prêtres et les poètes. Aujourd'hui, nous avons trop de politiciens qui se comportent comme des prêtres. Moi, je crois que la politique, c'est de prendre des responsabilités, pas de s'asseoir dans les églises.

» Ma ligne politique est la même depuis trente ans : pour une société européenne urbaine et civilisée, et contre les dictatures, contre Tito puis contre Milosevic. Ce qui me rend différent des autres, c'est qu'en Serbie les intellectuels observent, analysent, en fumant des cigarettes et en râlant. Moi j'ai envie de changer le monde. Milosevic était notre réalité, j'ai essayé de changer cette réalité.

– Pour y parvenir, vous avez à une époque prôné la « Grande Serbie » et vous êtes allié à Radovan Karadzic, inculpé de « crimes contre l'humanité ».

– Je tentais de changer le cours des événements, de dégager une majorité dans l'opinion publique pour énerver Milosevic. J'ai cru que Karadzic conclurait la paix à l'époque du plan Carter et que c'était une occasion de mettre Milosevic hors

jeu. Devions-nous rester là à regarder la guerre ? Mais Karadzic était trop dépendant de Milosevic. En janvier 1995, j'ai réalisé que Karadzic était un mauvais investissement, et je l'ai vu pour la dernière fois.

» On me demande parfois si je regrette. Non, je ne regrette pas. Dans la lutte contre Milosevic, j'ai essayé avec Karadzic, puis avec Vuk Draskovic, et j'ai échoué. Puis j'ai essayé avec Kostunica, j'ai organisé le 5 octobre, et j'ai réussi. A chaque fois, j'ai pris des risques.

– Qui est Slobodan Milosevic ?

– C'est un homme qui aurait dû se contenter de manipuler un village, mais qui est devenu la clé des Balkans à cause des circonstances historiques. C'est un homme qui n'a pas de valeurs, pour lequel tout est égal, le Bien et le Mal. Et c'est un homme qui a perdu le sens des réalités, qui incarnait une dictature vide, sans concept, une dictature qui ne songeait qu'à survivre. »

Propos recueillis par Rémy Ourdan

► www.lemonde.fr/milosevic

Le divorce annoncé de l'ancienne opposition à Milosevic

BELGRADE

de notre envoyé spécial

C'est une Serbie encore désorientée qui devait célébrer, vendredi 5 octobre, le premier anniversaire de la chute de Slobodan Milosevic. Le pays cherche encore son identité – et les artisans du changement s'étripent désormais publiquement dans les travées du Parlement et les colonnes des journaux.

D'un côté, il y a Vojislav Kostunica, le président de la Fédération yougoslave (Serbie et Monténégro) moribonde, qui se pose en défenseur des valeurs traditionnelles serbes, ne craignant pas une certaine démagogie, en dépit d'une volonté évidente d'amener le pays vers la démocratie et l'ouverture sur le monde. De l'autre côté, il y a Zoran Djindjic, le premier ministre de Serbie, qui a entrepris de réformer le pays d'un pas cadencé, sans états d'âme, et qui tient à la population un langage cru, se moquant de sa cote de popularité. Entre les deux hommes, le fossé est béant, creusé au fil de l'été par deux crises successives et les attaques du président Kostunica contre le gouvernement.

L'épisode-clé fut l'extradition de Slobodan Milosevic vers le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), le 28 juin, le jour de Vidovdan, date fondatrice de l'histoire serbe. Puis il y eut l'assassinat, au mois d'août, d'un ex-officier des services secrets,

Momir Gavrilovic, tué alors qu'il sortait du cabinet présidentiel, où il venait témoigner d'une collusion supposée entre le gouvernement et la mafia.

UNE NOUVELLE CONSTITUTION

A chaque fois, Vojislav Kostunica est allé à la télévision tancer sévèrement Zoran Djindjic. Lequel a rétorqué que, dans l'affaire Milosevic, M. Kostunica avait approuvé l'éventualité d'une extradition et qu'il avait uniquement été tenu à l'écart des préparatifs opérationnels, et que, dans l'affaire Gavrilovic, le président était incapable d'apporter la moindre preuve à l'appui de ses accusations.

La procédure de divorce entre les deux tombeurs de Slobodan Milosevic est entamée. Le pays s'attend à une joute électorale, qui pourrait intervenir dès que sera réglée la question des liens avec le Monténégro et la rédaction d'une nouvelle Constitution, au printemps ou à l'automne 2002. « C'est un mariage où les époux cherchent encore toujours un alibi pour éviter la séparation, où ils restent ensemble à cause des enfants », sourit Dragoljub Micunovic, le président du Parlement, qui mit le pied à l'étrier politique à M. Kostunica et M. Djindjic à la fin des années 1980, avant que ceux-ci ne le quittent ou ne le trahissent.

R. O.



JUSTICE La Cour de cassation devait examiner en assemblée plénière, vendredi 5 octobre, un pourvoi formé dans la procédure d'instruction relative à la gestion de la

Sempap, une société d'économie mixte parisienne, dissoute en 1996, pour laquelle un militant associatif constitué partie civile avait demandé l'audition de Jacques Chirac en quali-

té de témoin. ● L'« ARRÊT DE PRINCIPE » que rendra la Cour est amené à faire jurisprudence sur la question controversée du statut pénal du chef de l'Etat. ● C'EST LA PREMIÈRE FOIS,

dans l'histoire de la justice française, que la plus haute instance judiciaire doit se prononcer sur la situation du président de la République à l'égard de la loi pénale. ● JEAN CODOGNÈS,

député (PS) des Pyrénées-Orientales, s'apprête à rédiger une nouvelle proposition pour porter devant l'Assemblée nationale le débat visant à saisir la Haute Cour de justice.

Le statut pénal du chef de l'Etat en suspens devant la Cour de cassation

Les enquêtes judiciaires mettant en cause Jacques Chirac resurgissent de manière inédite devant la plus haute instance de l'ordre judiciaire. La réponse de l'assemblée plénière au pourvoi formé dans le cadre de l'affaire de la Sempap, examiné vendredi 5 octobre, est amenée à faire jurisprudence

LE SORT judiciaire de Jacques Chirac est désormais suspendu à la décision de dix-neuf magistrats. Le premier président de la Cour de cassation, Guy Canivet, a ouvert, vendredi matin 5 octobre, l'audience de la haute juridiction qui devait examiner la question du statut pénal du président de la République. A la faveur d'un pourvoi formé dans la procédure relative à la gestion de la Société d'économie mixte parisienne de prestations (Sempap), les magistrats, siégeant en assemblée plénière, doivent enfin, dans un « arrêt de principe » annoncé pour le vendredi 12 octobre, le cadre dans lequel le chef de l'Etat pourrait être l'objet de poursuites pénales, compte tenu des protections constitutionnelles attachées à l'exercice de sa fonction.

Reléguées au second plan par la crise internationale née des attentats du 11 septembre aux Etats-Unis, les enquêtes judiciaires qui mettent en cause M. Chirac ont ainsi été remises en lumière sur une scène inédite : jamais, dans

l'histoire de la justice française, la plus haute instance de l'ordre judiciaire n'avait eu à se prononcer sur la situation du président de la République à l'égard de la loi pénale. Jusqu'à présent, seul le Conseil constitutionnel avait statué sur ce sujet, devenu de moins en moins théorique et de plus en plus sensible au fur et à mesure que progressaient les différentes instructions relatives au financement du RPR et aux marchés publics de la Ville de Paris. Le 22 janvier 1999, la juridiction constitutionnelle avait affirmé – à l'occasion d'une décision portant sur la compatibilité des institutions françaises avec la création de la Cour pénale internationale – l'impossibilité pour les juges et tribunaux ordinaires de poursuivre le chef de l'Etat en exercice.

Au cours de son allocution du 14 juillet, M. Chirac, qui affrontait alors la tempête provoquée par l'affaire de ses billets d'avion payés en argent liquide, s'était arcbouté sur cette unique décision : « Le Conseil constitutionnel est seul

habilité à interpréter la Constitution, déclarait-il. Et, dans le cas particulier, le Conseil constitutionnel, très sagement, a dit que la responsabilité pénale du président de la République ne [pouvait] être mise en cause que par le Parlement. » (Le Monde du 17 juillet.)

Pourtant, c'est peu dire que l'arrêt de 1999 n'a pas levé toutes les incertitudes. Dans trois instructions distinctes, mais qui ont toutes abouti à la mise en évidence d'« indices » laissant présumer l'implication personnelle de M. Chirac dans des délits liés au financement de son parti – ou de son train de vie personnel –, les juges se sont successivement déclarés « incompétents » pour mettre en examen le président de la République ou le convoquer en qualité de « témoin assisté ». Mais le juge de Nanterre (Hauts-de-Seine) Patrick Desmure, qui instruit le dossier des salariés du RPR payés par la Mairie de Paris, s'est vu contredire par la cour d'appel de Versailles : le 11 janvier 2000, celle-ci avait main-

tenu la « compétence » du juge sur les faits, tout en réaffirmant l'interdiction de « tout acte de poursuite » à l'encontre du chef de l'Etat (Le Monde du 14 janvier 2000). Depuis lors, l'enquête du juge Desmure – dans laquelle l'ancien premier ministre Alain Juppé, trois anciens trésoriers du RPR et deux anciens directeurs du cabinet de M. Chirac à la Mairie de Paris sont mis en examen – demeure en suspens.

CONFUSION

Parallèlement, les développements de l'enquête consacrée aux lycées de la région Ile-de-France et son avatar concernant les voyages de M. Chirac et de son entourage ont provoqué, en juillet, une dissonance elle aussi inédite au sein du ministère public. Sollicité par les juges Armand Riberolles, Marc Brisset-Foucault et Renaud Van Ruymbeke, le procureur de Paris, Jean-Pierre Dintilhac avait estimé « possible en droit » la convocation du président en qualité de « témoin assisté », alors que son

supérieur hiérarchique, le procureur général Jean-Louis Nadal, se prononçait, lui, contre une telle initiative. Si les juges d'instruction se sont finalement rangés à l'avis du second, le 17 juillet, en se déclarant « incompétents pour procéder à l'audition de M. Chirac », l'épisode a encore augmenté la confusion autour de la question de la responsabilité pénale du président.

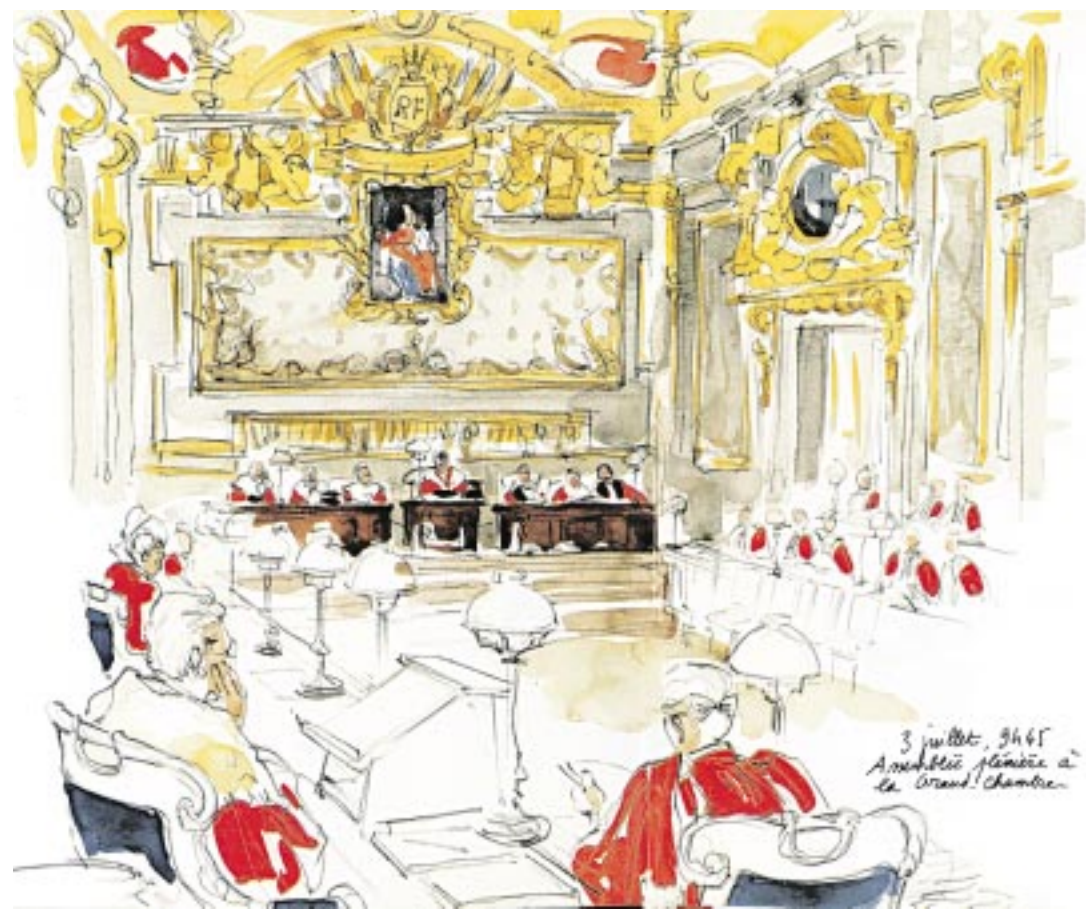
M. Dintilhac ayant interjeté appel de leur ordonnance – dont le texte intégral a été publié dans Le Monde du 25 juillet –, la Cour de cassation aura à statuer une nouvelle fois, au cours des mois à venir, sur le statut présidentiel. Entre-temps, l'arrêt relatif à l'affaire de la Sempap aura fixé la jurisprudence, c'est-à-dire, pour les juges, la voie à suivre.

Devançant la réponse de l'assemblée plénière, le président du Conseil constitutionnel, Yves Guéna, ancien ministre gaulliste et ancien député (RPR), avait indiqué à l'AFP, dans une confidence informelle publiée le 18 juillet, que « tou-

te décision de la Cour de cassation qui autoriserait l'audition du président de la République », fût-ce au titre de simple témoin, serait « anti-constitutionnelle ». Ce message inattendu traduisait, lui aussi, le caractère sensible du débat engagé.

Depuis, les conclusions du premier avocat général, Régis de Gouttes, communiquées depuis plusieurs jours aux membres de la Cour de cassation, ont en partie rassuré l'Elysée. M. de Gouttes y suggère l'approbation de la position du Conseil constitutionnel, qui réserve à la Haute Cour de justice le monopole des poursuites contre le chef de l'Etat (Le Monde du 3 octobre). Si l'assemblée plénière se prononce en ce sens, le pouvoir de mettre en accusation M. Chirac incombera aux parlementaires – qui peuvent, seuls, voter la saisine de la Haute Cour. Mais il ne leur restera plus que six mois avant l'élection présidentielle.

Hervé Gattegno et Cécile Prieur



NOËLLE HERRENSCHMIDT / « CARNETS DU PALAIS » (ALBIN MICHEL)

Le député Jean Codognès prend le relais d'Arnaud Montebourg

APRÈS la « résolution Montebourg », il y aura la « résolution Codognès ». Le député (PS) des Pyrénées-Orientales Jean Codognès a décidé de prendre le relais de son collègue de Saône-et-Loire pour porter, à l'Assemblée nationale, l'accusation contre le président de la République. Depuis quelques jours, il a, à son tour, pris la plume pour rédiger une nouvelle proposition visant à saisir la Haute Cour de justice afin d'examiner les éléments mis en évidence par plusieurs juges d'instruction contre Jacques Chirac et aujourd'hui en souffrance du fait de la protection constitutionnelle du chef de l'Etat.

Lui aussi avocat de profession, lui aussi élu de la « génération Jospin » – celle issue des élections législatives de 1997 –, M. Codognès, âgé de quarante-huit ans, comptait déjà parmi les trente premiers signataires du texte de M. Montebourg (Le Monde du 22 mai). Dirigeant de la fondation Agir de Martine Aubry à Perpignan, membre de la Convention pour la VI^e République (C6R), dont le député de Saône-et-Loire est un des fondateurs, il partage avec celui-ci une complicité née dans l'adversité, lorsqu'ils ferrailaient ensemble au sein de la commission d'enquête parlementaire sur les tribunaux de commerce, en 1998.

« UNE QUESTION DE PRINCIPE »

Le premier souligne le « courage » du second ; le second vante le « punch » du premier. Et tous deux se sont assigné le même objectif : recueillir les cinquante-six signatures de députés qui, ajoutées aux leurs, permettraient l'ouverture d'un débat à l'Assemblée nationale sur la mise en accusation du président. « C'est une question de principe, explique le nouveau rédacteur. La loi et la Constitution ne peuvent pas nous dire qu'il n'y a aucune voie possible pour que les enquêtes en cours se

poursuivent. Si la seule voie possible est la Haute Cour, alors, il faut saisir la Haute Cour. »

Amputée de sa partie consacrée à l'enquête du juge Halphen sur les HLM de Paris, puisque celle-ci a été annulée par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, le 4 septembre, la résolution établie par M. Montebourg et reprise par M. Codognès se fondera encore sur les découvertes du juge Desmure relatives aux salariés du RPR, et sera complétée d'un chapitre relatif à l'enquête sur les lycées d'Ile-de-France et les voyages de M. Chirac payés en argent liquide. Le principe en a été arrêté à Nantes, le 27 septembre, en marge des journées parlementaires du PS. Une vingtaine des « conjurés » s'étaient réunis dans un salon privé du restaurant Le Chihuahua, pour déjeuner et « préparer la suite ».

« On en est sorti gonflé à bloc, raconte M. Codognès. Aucun d'entre nous n'a envie d'abandonner. » Ils sont désormais trente-cinq – dont vingt-cinq socialistes : « Assez pour tenir très longtemps, assure le député des Pyrénées-Orientales, et pour montrer que notre cause n'est pas liée à l'idée fixe d'un député, mais à une conviction commune. » Les consignes, les remontrances de la direction du PS ? Le nouvel accusateur du président dit ne pas s'en soucier : « Vous verrez, ça finira par bouger », promet-il au contraire. En attendant, pour témoigner de leur détermination, M. Codognès et ses compagnons ont tenu à assister à l'audience de la Cour de cassation. Respectant les formes, ils se sont annoncés et se sont fait réserver huit sièges par le cabinet du premier président. Ils devaient arborer, pour l'occasion, le « baromètre » or et tricolore, emblème des députés. « Nous voulons suivre ce débat avec l'attention qu'il mérite », annonçait, jeudi soir, M. Montebourg.

H. G.

Les questions que l'arrêt de la Cour devrait permettre de clarifier

EN EXAMINANT le pourvoi formé par une partie civile dans l'affaire de la Sempap, l'assemblée plénière de la Cour de cassation est amenée à faire jurisprudence sur la question controversée du statut pénal du président de la République. Voici les termes de ce débat.

● Quels textes régissent le statut pénal du chef de l'Etat ?

Le statut pénal du chef de l'Etat est défini par la Constitution et par une décision du Conseil constitutionnel du 22 janvier 1999, qui en a précisé l'étendue. L'article 68

de la Constitution dispose que le président de la République « n'est responsable des actes accomplis dans l'exercice de ses fonctions qu'en cas de haute trahison » et qu'il « ne peut être mis en accusation que par les deux assemblées » – c'est-à-dire devant la Haute Cour de justice. La Constitution reste cependant silencieuse sur les actes commis avant l'entrée en fonction du président et qui pourraient lui être reprochés lors de son mandat. Cette lacune a conduit le Conseil constitutionnel à préciser, dans une décision du 22 janvier 1999, puis dans un communiqué daté du 10 octobre 2000, le statut pénal du chef de l'Etat : le Conseil constitutionnel estime ainsi que le président bénéficie d'un « privilège de juridiction jusqu'à la fin de son mandat » qui n'autorise les poursuites à son encontre que devant la Haute Cour. Cela signifie que toute poursuite devant les juridictions ordinaires est interdite pendant la durée de ses fonctions.

● La décision du Conseil constitutionnel s'impose-t-elle à la Cour de cassation ?
C'est un des enjeux de l'audience. Le Conseil constitutionnel a précisé le statut pénal du chef de l'Etat dans le considérant 16 de sa décision du 22 janvier 1999, soit à l'occasion de l'examen de la loi de ratification de la Cour pénale inter-

nationale. Certains juristes estiment que ce considérant est un « obiter dictum », un motif surabondant et non nécessaire à la décision, qui n'aurait donc pas de portée générale. Ce n'est pas la position du premier avocat général, Régis de Gouttes, qui estime que la décision du 22 janvier 1999 a bien une valeur juridique.

Par ailleurs, l'article 62-2 de la Constitution indique que les décisions du Conseil constitutionnel « s'imposent aux pouvoirs publics et à toutes les autorités administratives et juridictionnelles ». M. de Gouttes estime cependant que la « jurisprudence du Conseil constitutionnel n'a pas de force obligatoire », le Conseil d'Etat et la Cour de cassation interprétant eux aussi la Constitution. En l'espèce, il reconnaît cependant à la décision du 22 janvier 1999 une « autorité morale, non écrite, persuasive » et invite la Cour de cassation à s'y rallier.

● Si la position du Conseil constitutionnel est validée par la Cour de cassation, que devient le statut pénal du chef de l'Etat ?

Cela signifierait que le président de la République n'est pas un justiciable comme les autres. M. de Gouttes a demandé ainsi le rejet du pourvoi dans l'affaire de la Sempap, estimant que le statut pénal du chef de l'Etat n'est pas contraire au principe d'égalité des

citoyens devant la loi, qui suppose des dérogations « pour des raisons d'intérêt général ». La protection pénale accordée au chef de l'Etat revient donc à reconnaître qu'il n'est pas un citoyen ordinaire, passible des tribunaux ordinaires. Il ne peut donc être ni entendu comme témoin assisté, ni mis en examen, ni cité devant un tribunal

Selon le Conseil constitutionnel, le chef de l'Etat bénéficie d'un « privilège de juridiction »

correctionnel.

Cependant, le président de la République ne bénéficie pas d'une immunité. La décision du Conseil constitutionnel lui reconnaît un « privilège de juridiction » : il ne peut être poursuivi que devant la Haute Cour de justice. Il pourrait ainsi être poursuivi, pendant l'exercice de ses fonctions, en cas de haute trahison – dont il n'existe à ce jour aucune définition juridique, et dont l'unique sanction est la destitu-

tion. Il pourrait également être poursuivi devant la Haute Cour pour des actes commis avant son élection ou des actes détachés de ses fonctions. Mais la complexité de la procédure de saisine de la Haute Cour de justice et les conditions politiques auxquelles elle est soumise rendent aléatoires ces hypothèses.

● Le président peut-il être entendu comme témoin ?

Cette question avait été posée par l'initiative du juge Halphen, qui avait convoqué M. Chirac dans l'enquête sur les HLM de Paris ; elle est aussi posée par la partie civile dans le dossier de la Sempap. Dans les deux cas, l'audition de ce témoin peu ordinaire n'est pas juridiquement possible, dans la mesure où des « indices » ont d'ores et déjà été réunis contre M. Chirac dans ces dossiers. Aussi M. de Gouttes préconise-t-il le rejet de cette demande.

Pour autant, l'avocat général ne s'oppose pas au principe de l'audition du chef de l'Etat en qualité de témoin dans une affaire où il ne serait pas mis en cause. Cette audition devrait cependant se faire dans « des conditions particulières », en respectant son statut et la dignité de sa fonction. La contrainte ne pourrait pas être utilisée contre le président de la République, ce qui implique que l'audition ne pourrait se faire sans son consentement.

● Les affaires peuvent-elles être prescrites du fait de la protection pénale du chef de l'Etat ?

A priori, oui. Le député (PS) Arnaud Montebourg soulignait ce risque dans sa proposition de résolution destinée à engager la mise en accusation de M. Chirac devant la Haute Cour de justice. Il rappelait ainsi que le délai de prescription – qui est de trois ans pour les délits – court depuis le 15 avril 1999 dans l'affaire des emplois de la Ville de Paris, date à laquelle le juge d'instruction de Nanterre Patrick Desmure s'est déclaré incompétent, en vertu de la décision du Conseil constitutionnel.

Pour M. de Gouttes, cette situation pourrait être assimilée à un « obstacle de droit », condition juridique pour que la prescription soit suspendue. Afin d'éviter que les affaires soient prescrites pendant le mandat présidentiel – ce qui reviendrait à une « impunité de fait » –, le magistrat suggère à la Cour de cassation de suspendre les règles de prescription tant que le chef de l'Etat exerce ses fonctions. De sorte que, si la Haute Cour n'était pas saisie par les parlementaires, les enquêtes en cours pourraient être relancées par les juges à l'expiration du mandat présidentiel.

H. G. et C. Pr.

L'ENCAISSEUR DU FRAC®

REND VISITE À VOS DÉBITEURS

39, Rue La Fayette - 75009 PARIS
Tel 0153209353 - Fax 0153209350
www.lencaisseurdufrac.com



L'enquête sur la gestion de la Sempap qui motive le pourvoi examiné par la Cour

MOINS EN VUE que les autres affaires relatives aux marchés de la Ville de Paris ou au financement du RPR, l'enquête sur la gestion de la Société d'économie mixte parisienne de prestations (Sempap) n'a pas abouti à la mise en cause par les juges du président de la République. Paradoxalement, c'est pourtant cette procédure qui a conduit la Cour de cassation à devoir se prononcer sur le statut pénal du chef de l'Etat. Ouverte en octobre 1997 au cabinet des juges parisiens Armand Riberolles et Marc Brisset-Foucault sous la qualification de « favoritisme », l'instruction a été étendue, en 1999, à d'éventuels « détournements de fonds publics » et « prise illégale d'intérêts » et a entraîné jusqu'ici la mise en examen de quatre imprimeurs.

L'enquête semble avoir établi que cette société d'économie mixte, chargée, entre 1986 et 1996, des travaux d'imprimerie de la Mairie de Paris, aurait été le théâtre de nombreuses malversations. Les enquêteurs soupçonnent les dirigeants de la Sempap d'avoir multiplié les intermédiaires, afin, notamment, de surévaluer le coût des travaux d'imprimerie qui leur étaient confiés. Les investigations ont, par ailleurs, mis en évidence

l'absence de mise en concurrence dans l'attribution de marchés – dont certains auraient été confiés à des proches des responsables de la Sempap – passés par la société d'économie mixte. La commission d'appel d'offres de la Ville de Paris, théoriquement souveraine pour l'octroi des marchés, semble avoir laissé une grande liberté sur ce plan aux dirigeants de la société d'imprimerie.

« SCANDALE POLITICO-FINANCIER »

Au mois d'août 2000, *Le Canard enchaîné* avait indiqué que Jacques Chirac, alors maire de Paris, avait été destinataire, en avril 1989 et en mai 1992, de deux rapports de l'inspection générale de la Ville de Paris (IGVP) l'alertant de l'existence de graves dysfonctionnements au sein de cette société d'économie mixte étroitement liée à la municipalité.

Selon l'hebdomadaire, M. Chirac n'aurait donné aucune suite à ces rapports. Les rédacteurs du second document écrivaient notamment que la Sempap pouvait « à tout moment provoquer un scandale politico-financier qui ne manquerait pas d'éclabousser la Ville et le maire de Paris lui-même ». Ils ajoutaient : « Aucune, absolument aucune des recommandations contenues dans le

rapport de l'IGVP d'avril 1989 n'a été à ce jour suivie d'une mise en application, même partielle. » La Sempap n'a été dissoute qu'en 1996, à l'initiative du successeur de M. Chirac à la Mairie de Paris, Jean Tiberi.

L'absence de réaction de M. Chirac face à ces alertes a incité, en novembre 2000, Louis Breisacher, un militant associatif qui s'est constitué partie civile dans la procédure, à demander l'audition de l'ancien maire de Paris en qualité de témoin. En décembre 2000, les juges d'instruction avaient rejeté cette demande, la requête qui leur avait été adressée constituant à leurs yeux une « mise en cause » de M. Chirac, incompatible avec le statut de témoin – et avec celui du chef de l'Etat. La chambre de l'instruction a, en juin, suivi l'avis des deux magistrats, observant que la partie civile ne leur avait pas demandé de recueillir le « simple témoignage » de M. Chirac, mais de « procéder à un interrogatoire portant sur [son] éventuelle participation » aux faits dont ils sont saisis. Cette décision a suscité le pourvoi qui devait être examiné par la Cour de cassation vendredi 5 octobre.

Fabrice Lhomme

Les dix-neuf magistrats qui siégeaient en assemblée plénière

LA COUR DE CASSATION, qui devrait rendre un arrêt de principe sur le statut pénal du chef de l'Etat, se réunissait, vendredi 5 octobre, en assemblée plénière. Présidée par le premier président, Guy Canivet, la Cour est composée de 19 magistrats du siège – le premier président, les six présidents de chambre, les six conseillers-doyens et six conseillers désignés dans chaque chambre par les présidents. Voici sa composition :

ces à la chancellerie, de 1984 à 1990. Il était notamment procureur de Paris au moment de l'affaire de l'appartement du fils d'Alain Juppé, en 1995, qu'il a classée tout en affirmant que l'infraction était constituée. Il a ensuite été nommé avocat général à la Cour de cassation puis président de la chambre criminelle en 2000.

● **Jacques Lemontey, président de la 1^{re} chambre civile** : M. Lemontey, soixante-quatre ans, préside la 1^{re} chambre civile

notamment été directeur des services judiciaires à la chancellerie de 1993 à 1995, sous le garde des sceaux Pierre Méhaignerie. Il était avocat général à la Cour de cassation depuis 1995 et a été nommé président de chambre en septembre.

● **Pierre Sargos, président de la chambre sociale** : président de chambre à Versailles, puis premier président de la cour d'appel de Rouen, M. Sargos, cinquante et un ans, était conseiller à la Cour de cassation depuis 1992. Il a été nommé président de chambre en septembre.

● **Jean-Pierre Dumas, président de la chambre commerciale** : ancien directeur des services à la chancellerie, M. Dumas, soixante-quatre ans, est devenu conseiller à la Cour de cassation en 1990. Il préside la chambre commerciale depuis 1998.

● **Les conseillers-doyens** : Olivier Renard-Payen (1^{er} chambre civile), Pierre Guerdier (2^e chambre civile), Joëlle Fossereau (3^e chambre civile), Philippe Waquet (chambre sociale), Daniel Tricot (chambre commerciale) et un magistrat de la chambre criminelle, en remplacement de Pierre Roman, désigné comme rapporteur. S'y ajoutent six conseillers désignés par chaque président de chambre.

Seront également présents, à l'audience :

● **Pierre Roman, conseiller-rapporteur** : désigné rapporteur du pourvoi, M. Roman, soixante-sept ans, est le conseiller doyen de la chambre criminelle. Ancien juge d'instruction, il est conseiller à la Cour de cassation depuis 1993.

● **Régis de Gouttes, premier avocat général** : M. de Gouttes, soixante ans, a notamment été directeur du cabinet adjoint du garde des sceaux Robert Badinter puis directeur des services à la chancellerie, entre 1983 et 1985. Avocat général à la Cour de cassation depuis 1989, il a été nommé premier avocat général en 2000.

depuis 1995. Après deux passages en cabinet ministériel, de 1976 à 1978, avec les gardes des sceaux Olivier Guichard et Alain Peyrefitte, et en 1988-1989, avec Pierre Arpaillange, il est devenu conseiller à la Cour de cassation en 1989.

● **Jean Buffet, président de la 2^e chambre civile** : M. Buffet, soixante-cinq ans, a notamment été sous-directeur à la chancellerie de 1981 à 1989, puis conseiller auprès du garde des sceaux, Michel Sapin. Il préside la 2^e chambre civile depuis 1999.

● **Jean-François Weber, président de la 3^e chambre civile** : M. Weber, cinquante-neuf ans, a

M. Le Floch-Prigent évoque dans un livre un financement occulte du RPR par Elf

L'ex-PDG du groupe pétrolier formule plusieurs accusations imprécises

Dans un livre paru mercredi 3 octobre, *Affaire Elf, affaire d'Etat* (Le Cherche Midi éditeur), Loïc Le Floch-Prigent dénonce d'existence d'un « système Elf » fondé sur la distribution de « commissions ». L'ancien PDG d'Elf-Aquitaine défend Alfred Sirven et réserve ses accusations les plus sévères à Jacques Chirac et au RPR.

L'ANCIEN PDG d'Elf-Aquitaine Loïc Le Floch-Prigent dénonce, dans un livre d'entretiens paru mercredi 3 octobre, l'existence d'un « système Elf » fondé sur la distribution de « commissions » en marge des contrats pétroliers, affirmant que « toute la classe politique [avait] été financée par les grandes entreprises françaises, dont Elf ». « Maintenant, ils doivent parler », lance-t-il notamment à l'intention des responsables politiques, précisant que « le système Elf était d'abord un système RPR, dont le PS bénéficiait a minima ». Sous le coup de vingt-sept mises en examen dans l'instruction de l'affaire Elf – qui avait entraîné son placement en détention provisoire durant six mois, en 1996 –, M. Le Floch-Prigent porte ses accusations les plus sévères contre Jacques Chirac et le RPR. Il déclare ainsi que c'est « l'entourage du président de la République » qui aurait « conseillé » à Alfred Sirven, l'ancien directeur des « affaires générales » du groupe pétrolier, de fuir à l'étranger, en 1996, lorsque l'enquête des juges parisiens progressait.

Intitulé *Affaire Elf, affaire d'Etat* (lire ci-dessous), l'ouvrage relate, ainsi que M. Loïc Le Floch-Prigent l'avait déjà fait dans plusieurs interviews successives, publiées avant l'été dans *Le Figaro*, *Le Parisien* et *Europe 1* (*Le Monde* daté du 19 mai et du 19 juin), que François Mitterrand aurait donné son aval implicite au versement de commissions à l'étranger et au maintien

de pratiques mises en place sous les précédents présidents d'Elf. Nommé à la tête de ce qui était alors la première entreprise française, en 1989, par l'ancien chef de l'Etat, il met en cause à plusieurs reprises un des principaux dirigeants du groupe pétrolier de l'époque, André Tarallo – lui aussi mis en examen.

« C'EST UNE ÉVIDENCE »

Pilier des filiales africaines d'Elf, M. Tarallo est présenté par son ancien PDG comme « un intime de Jacques Chirac » et comme l'animateur d'un autre « système », derrière lequel il suggère l'influence de Charles Pasqua, qui aurait, selon lui, profité au RPR. Interrogé sur l'existence d'une filière de financement du parti gaulliste au sein du groupe Elf, M. Le Floch-Prigent répond : « C'est une évidence. » Après avoir déclaré, durant le procès de l'affaire Dumas – au terme duquel il a été condamné à trois ans et demi de prison – que M. Sirven l'avait « trahi », l'ex-PDG prend longuement sa défense, assurant notamment qu'il a été « diabolisé à l'extrême » et que les détournements qui lui sont reprochés par la justice, estimés à quelque 3 milliards de francs, ne lui étaient « pas destinés », mais auraient profité « à d'autres personnes ou personnalités ».

Il accuse par ailleurs le milliardaire irakien Nadhmi Auchy, mis en cause dans l'enquête sur les investissements d'Elf en Espagne

et visé par un mandat d'arrêt international, d'entretenir « des liens à éclaircir » avec le RPR, évoquant notamment un homme d'affaires français, Patrick Maugein, dont le nom est cité dans le dossier Elf sans qu'il soit l'objet de poursuites. « Si la justice voulait vraiment enquêter sur les fonds qu'aurait distribués Auchy, elle tomberait peut-être sur le RPR que présidait Jacques Chirac », écrit-il sans préciser davantage.

L'ancien PDG d'Elf ne livre guère plus de détails sur un autre épisode qu'il invoque pour mettre implicitement en cause M. Chirac : le renflouement, en 1992, d'une usine textile à Bort-les-Orgues (Corrèze), que son ami Maurice Bidermann – autre protagoniste de l'affaire Elf – avait reprise. Selon M. Le Floch-Prigent, M. Sirven lui aurait rapporté avoir participé à une réunion consacrée à ce sujet « dans le bureau de Jacques Chirac à la mairie de Paris », en compagnie d'un autre industriel, François Pinault. Selon le récit qu'il dit tenir de M. Sirven, il indique que M. Pinault aurait fait transiter des fonds par Elf pour contribuer à ce projet.

Dans un communiqué diffusé mercredi, M. Pinault a « formellement démenti » l'existence d'un tel épisode. M. Tarallo a lui aussi répondu à son ancien patron, par la voix de ses avocats, en estimant que « M. Le Floch-Prigent [avait] dû être mal renseigné » ou qu'il souffrait de « trous de mémoire ».

Les sous-entendus d'une figure des « affaires »

« CHAQUE FOIS que la justice s'approche de ce que je qualifierai de "système d'Etat", elle recule et trouve un bouc émissaire », écrit Loïc Le Floch-Prigent. Prononcée

dans les premières pages d'un livre d'entretiens entièrement voué à sa défense, la phrase de l'ancien PDG d'Elf, promu contre son gré parmi les figures des grandes « affaires » de la décennie écoulée, installe le malaise. Si la couverture de l'ouvrage présente le portrait flateur d'un homme apaisé au sourire tranquille, le propos puise dans l'amertume, sous une contrition très partielle. Prétendant « dénouer les fils d'une toile de mygale tissés en réseaux puissants », le livre de M. Le Floch-Prigent n'éclaire pas davantage que les nombreuses interviews qu'il a accordées à la presse depuis sa condamnation dans l'affaire mettant en cause Roland Dumas. Et si la quatrième de couverture indique qu'« avec ses révélations, [l'auteur] sait qu'il prend des risques et met sa vie en danger », de révélations authentiques il n'y a point.

Hormis la confirmation par lui d'éléments découverts par les juges, dont il a toujours affirmé, durant l'instruction, avoir été ignorant – et dont il a retranché ceux qui le mettent lui-même en cause –, M. Le Floch-Prigent répond à des questions dont l'intransigeance n'est qu'apparente en lançant des accusations tantôt

générales – contre une République ingrate avec ses meilleurs serviteurs et une « classe politique » avide et sans courage –, tantôt fortement sous-entendues contre une série de personnalités. « Je n'accuse personne, argumente-t-il, je réponds simplement à vos questions. » Les formulations les plus précises sont d'ailleurs plus souvent celles du journaliste qui l'interroge que de M. Le Floch-Prigent lui-même.

Interrogé plusieurs dizaines de fois depuis sa mise en examen, en 1996, l'ancien PDG a toujours nié avoir été informé du détail des « commissions » versées sous sa présidence (1989-1993) – durant laquelle les juges estiment que 3 milliards de francs auraient été détournés ; il le maintient, mais dénonce curieusement des opérations occultes qu'auraient ordonnées ou consenties ses prédécesseurs et successeurs. A ce paradoxe persistant, il n'oppose ni preuve ni argument. Faut-il croire qu'il dispose de plus d'informations sur les coulisses du groupe Elf au temps où il ne le présidait pas ? Son vibrant hommage à Alfred Sirven, lui, injustement « diabolisé », dit-il, contient sans doute un message. Ce lecteur-là au moins ne restera pas sur sa faim.

H. G.

★ *Affaire Elf, affaire d'Etat*, Loïc Le Floch-Prigent, entretiens avec Eric Decouty, Le Cherche Midi éditeur, 110 F, 16,76 €.

Des audiences rendant des « arrêts de principe »

Les audiences en assemblée plénière sont les plus solennelles de la Cour de cassation. Présidées par le premier président de la Cour, elles sont automatiquement réunies quand une juridiction inférieure (une cour d'appel) « s'est rebellée », c'est-à-dire qu'elle ne s'est pas conformée à la jurisprudence de la Cour de cassation. Les assemblées plénières sont également réunies, sur l'initiative du premier président, chaque fois qu'il est indispensable de fixer la jurisprudence sur une question qui divise. Les arrêts rendus en assemblée plénière, dits « arrêts de principe », s'imposent alors aux autres juridictions.

En 2000, la Cour de cassation a ainsi rendu 22 arrêts en assemblée plénière, dont 4 en matière pénale et 18 en matière civile. Parmi eux, l'arrêt dit « Perruche », qui a fixé, le 17 novembre 2000, le principe d'une indemnisation des enfants dont le handicap n'a pas été détecté pendant la grossesse de leur mère. La Cour a également, dans un arrêt de principe du 29 juin, refusé que soit accordé au fœtus le statut de personne, dans le cadre d'une affaire d'homicide involontaire.

● **Guy Canivet, premier président** : nommé à la tête de la Cour de cassation en juillet 1999, M. Canivet, âgé de cinquante-huit ans, est le premier magistrat de l'ordre judiciaire. Ancien premier président de la cour d'appel de Paris, cet éminent juriste s'emploie à redynamiser la Cour de cassation. Depuis son arrivée, il a pris l'habitude de faire « monter » des dossiers en assemblée plénière, afin de trancher des questions de jurisprudence.

● **Bruno Cotte, président de la chambre criminelle** : ancien magistrat du parquet, M. Cotte, cinquante-six ans, a été directeur des affaires criminelles et des grâ-

Les droites parisiennes à la recherche de l'union

LA DROITE parisienne a du mal à se remettre de son échec aux élections municipales de mars 2001, et ses efforts pour refaire surface sont encore mal assurés. Comment prôner l'« union » quand on siège sur des bancs séparés au Conseil de Paris ? Comment le faire avec conviction, quand, membre du RPR, on est soi-même en guerre ouverte contre le président de son groupe ? C'est à cet exercice difficile que se sont livrés, jeudi 4 octobre, les conseillers de Paris et députés (DL) Claude Goasguen et Laurent Dominati et, pour le RPR, Pierre Lellouche et Patrick Stefanini, ancien directeur de campagne de Jacques Chirac en 1995 et proche d'Alain Juppé.

Ils étaient réunis pour faire la promotion de l'Union en mouvement, ce mouvement lancé, en avril, à l'initiative de M. Juppé pour fédérer les différentes composantes de la droite autour de la candidature de M. Chirac. Tous les parlementaires et conseillers de Paris, « sans exclusive », Jean Tiberi compris, sont conviés à une réunion publique, le 22 octobre, à Paris, sur le thème de la sécurité. Nicolas Sarkozy et Jean-Pierre Raffarin pour le RPR, le maire de Toulouse, Philippe Douste-Blazy, pour l'UDF, en seront les invités de marque.

« Paris est une ville politiquement sinistrée à droite », a fait valoir M. Goasguen, tandis que M. Dominati renchérissait en assurant que « la seule chose qui marche, à Paris, c'est l'Union en mouvement ». L'ancien secrétaire général de Démocratie libérale, qui a concouru avec succès, aux dernières élections municipales, sous la bannière du maire sortant, M. Tiberi, a quitté cette écurie le 3 septembre et siège comme « non-inscrit » au Conseil de Paris. Quant à M. Lellouche, éphémère allié des tiberistes, en mars, et toujours membre du RPR, il est marginalisé au sein de son groupe du Conseil de Paris.

LE POIDS DES RANCEURS

Si la maire (RPR) du 17^e arrondissement, Françoise de Panafieu, assure qu'elle soutient « totalement l'initiative d'Alain Juppé » et qu'elle sera, « évidemment », de la fête, le 22 octobre, si Philippe Séguin a, récemment, jugé « utile » cette tentative de fédérer l'opposition, le RPR brille, pour l'instant, par son absence, dans cet embryon parisien de l'Union en mouvement. Le chantre de l'union, à droite, Edouard Balladur, a bien appelé à enterrer les vieilles querelles, mais c'était pour réclamer la réintégration de M. Tiberi au sein du RPR.

Le choix de Jean-Pierre Lecoq, maire (RPR) du 6^e arrondissement, comme nouveau secrétaire départemental de la fédération RPR de Paris, a été un nouveau coup porté à M. Séguin, qui, avant les municipales, avait obtenu sa suspension du parti gaulliste pour « dissidence ». Malgré ses efforts et ceux de M. Balladur, le député des Vosges n'a pas pu empêcher les trois cent trente membres du comité départemental du RPR de valider cette nomination, le 1^{er} octobre, par 57 % des suffrages exprimés. Même courte, cette majorité donnée à l'ancien « dissident » traduit la faible ancrage de M. Séguin dans la capitale et le poids des ranceurs néés de sa déroute.

Jeudi, les promoteurs parisiens de l'Union en mouvement ont plaidé pour le « déplacement du champ de bataille » vers les échéances électorales à venir et souligné que leur « but n'est pas de faire l'union au Conseil de Paris ».

La position paraît sage, au vu de l'état des troupes. En se mettant à chercher activement sa place au sein du futur dispositif de campagne de M. Chirac, M. Séguin a, d'ailleurs, commencé à se l'approprier à lui-même.

Christine Garin

Elisabeth Guigou formule treize propositions destinées à améliorer le système de soins

Le dossier des relations Etat-partenaires sociaux à la Sécurité sociale est renvoyé après la présidentielle

La ministre de la solidarité, Elisabeth Guigou, a rendu publiques, jeudi 4 octobre, treize propositions destinées à réformer l'assurance-maladie.

Chaque année, en juin, le Parlement débattrait de la politique sanitaire. Les professionnels s'installant dans les régions peu attractives seront aidés.

Les praticiens libéraux s'engageant dans des actions de prévention collective bénéficieraient d'une rémunération forfaitaire complémentaire.

TREIZE. C'est le nombre de propositions arrêté par le gouvernement pour réformer l'assurance-maladie après plusieurs mois de réflexion et deux « Grenelle de la santé ». L'aboutissement de ces rencontres, qui se sont tenues le 25 janvier et le 12 juillet avec l'ensemble des professionnels de santé, a été rendu public, jeudi 4 octobre, et discuté à la réunion bimensuelle des ministres en partie consacrée à la Sécurité sociale.

Alors que le Medef a pris prétexte de l'actualité internationale pour différer la publication de son « testament » sur la « Sécu », ces propositions laissent de côté les « relations avec l'Etat » tout comme les missions des conseils d'administration des caisses, désertées depuis le 1^{er} octobre par une bonne partie des administrateurs patronaux. Ces sujets délicats sont explicitement renvoyés à l'après-présidentielle. Pour l'heure, il s'agit d'aménager en douceur le système de santé.

Plusieurs mesures contenues dans le « document de travail » présenté par Elisabeth Guigou, la ministre de l'emploi et de la solidarité, feront l'objet d'amendements dans deux projets de loi. Le premier, en cours d'examen au Parlement, concerne le droit des malades (lire ci-dessous). Le second a trait au budget 2002 de la Sécurité sociale qui sera présenté au Con-

seil des ministres le 10 octobre puis discuté à l'Assemblée nationale à partir du 23. Tous les ans, l'exercice se répète : un débat sur la politique de santé, inauguré cette année avec les droits des malades, devra précéder, en juin, la discussion sur le financement de la « Sécu » à l'automne. Un Haut Conseil de la santé sera créé pour « assurer une expertise » des politiques publiques établies à moyen terme. L'objectif national des dépenses d'assurance-maladie pourrait ainsi évoluer vers une programmation pluriannuelle. Il est vrai que la fixation des enveloppes financières pour la médecine de ville, les hôpitaux ou le secteur médico-social donne lieu, chaque année, à des tensions au moment de leur adoption par le Parlement.

Pêle-mêle, le gouvernement propose aux professionnels deux types de « contrats ». Un « contrat de santé public », accompagné d'une rémunération complémentaire forfaitaire, pour ceux qui s'engageraient dans des actions de prévention collective ; un « contrat individuel » bâti sur le même modèle pour les praticiens qui prendraient des engagements en matière de coordination des soins, de santé publique ou de prise en charge des urgences.

A certaines tranches horaires, notamment dans les zones rurales, des gardes libérales de soins, quali-

fiées d'intérêt public, pourraient être mises sur pied et faire l'objet d'« expérimentations tarifaires ». Pour mieux appréhender la situation, un observatoire de la démographie médicale sera créé. Compte tenu de la pénurie de médecins et d'infirmières dans certaines régions, une aide à l'installation verra le jour dans dix départements.

Compte tenu de la pénurie de médecins et d'infirmières dans certaines régions, une aide à l'installation verra le jour dans dix départements

L'évaluation des pratiques professionnelles, jusqu'ici réservée aux médecins libéraux par leurs pairs, sera étendue aux autres corps de santé par le biais de la création d'un « office » des professions paramédicales (infirmières, masseurs-kinés, orthophonistes, etc.). Enfin, dans l'idée de réduire l'insécurité des zones dites sensibles, des propositions spécifiques

seront faites sur la base d'un rapport remis le 30 octobre.

Au chapitre des recommandations de bonne pratique, le gouvernement a souhaité associer les « sociétés savantes », tout comme il a invité mutuelles, assurances complémentaires, collectivités locales et ministères à participer à la création d'un Institut national de prévention et de promotion de la santé. Le rôle des associations d'usagers et de malades, embryonnaires il y a encore peu de temps, évolue également : ces dernières seront désormais « associées à l'élaboration de la politique de santé, au plan national et localement ».

Il n'en fallait pas plus pour déclencher la mauvaise humeur de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM). Son directeur, Gilles Johanet, a ainsi répertorié, dans le seul projet de loi sur les droits des malades, vingt-six dispositions de nature à « réduire » les pouvoirs de la caisse. Repris à son compte par le Medef, cet argument sert aujourd'hui l'organisation patronale, pour qui le gouvernement chercherait de plus en plus à opposer, sans le dire, « démocratie sanitaire » et « démocratie sociale ». Le patronat réfute ce partage de responsabilités avec des associations, dont il conteste la représentativité.

Isabelle Mandraud

Jean-Pierre Chevènement dénonce la loi Guigou sur la présomption d'innocence

Il veut plus de sévérité pour les mineurs délinquants

STRASBOURG

de notre envoyée spéciale

Jean-Pierre Chevènement pense que la sécurité, c'est lui qui en parle le mieux. Le candidat à l'élection présidentielle a choisi la banlieue de Strasbourg, jeudi 4 octobre, pour s'en expliquer, fort de ses anciennes fonctions de ministre de l'intérieur. La gauche ? Elle s'est « réfugiée dans l'angélisme », a-t-il tranché, en critiquant la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), favorable au « tout-éducatif sans sanction ». La droite ? Elle est « démagogique » quand elle pense que « les polices municipales vont tout régler ».

Le gouvernement, surtout, n'a pas été épargné. Fier de sa réforme de la police de proximité, M. Chevènement a expliqué aux responsables associatifs du centre pour la jeunesse de Schiltigheim, ainsi qu'aux parents, pour beaucoup d'origine maghrébine, qu'il y avait « d'autres mesures à prendre », mais que « le courage avait manqué ». « La politique gouvernementale manque de clarté », a affirmé l'ancien ministre. « Vous avez entendu, au sein du gouvernement, des positions en faveur de la dépenalisation des drogues, eh bien moi, je suis contre », a-t-il souligné, sans nommer Bernard Kouchner. Le ministre de l'éducation nationale, Jack Lang, n'a pas été cité non plus, mais sévèrement épinglé : « Les directives données manquent de bon sens, c'est la fuite dans l'innovation permanente, la réforme pour la réforme », s'est exclamé M. Chevènement.

Devant la presse, à Strasbourg, ce fut le tour de Marylise Lebranchou, garde des sceaux, et de Daniel Vaillant, ministre de l'intérieur. « J'ai des propositions précises à faire », a lancé le « Che », déplorant le « manque de cohérence entre justice et police ». Le candidat a demandé la suspension de certaines dispositions de la loi Guigou du 15 juin 2000 sur la présomption d'innocence. Le nombre de gardes à vue a diminué de 10 %, a fait valoir M. Chevènement : « On dit que ce n'est pas dû à la loi Guigou, c'est une plaisanterie ! »

Une nouvelle fois, il a réclamé la réforme de l'ordonnance de 1945 sur la délinquance des mineurs. « Il faut que les récidivistes comparaisent immédiatement, sans attendre un ou plusieurs mois. Il est désespé-

rant de les voir se pavaner sur le lieu de leurs actes délictueux, cela fait le lit de l'extrémisme », a-t-il dénoncé. Georges Sarre (MDC, Paris) doit déposer une proposition de loi dans ce sens.

M. Chevènement souhaite aussi une remise en cause du principe d'atténuation de la peine pour les récidivistes : « Dès l'âge de 13 ans, il faut qu'ils puissent être sanctionnés, mis en détention provisoire ou dans des centres de placement fermés. » Le député du Territoire de Belfort a jugé qu'« une politique de sécurité ferme est inséparable d'une politique républicaine ». Il faudra, selon lui, que « l'impulsion vienne du sommet de l'Etat pour mettre un terme au laxisme dont nous souffrons ».

Pourquoi n'a-t-il pas mieux fait quand il était ministre ? « Sur ces questions, j'avais fait, sans attendre, croyez-moi, une note à Lionel Jospin, en décembre 1998. Elle est restée un « non-papier », a-t-il répondu. C'est le directeur de cabinet du premier ministre, Olivier Schrameck, a alors raconté M. Chevènement, « qui m'a dit que c'était un « non-papier ». J'ai dit « un quoi ! ? », a-t-il poursuivi, une lueur d'ironie dans l'œil. S'il regrette de ne pas avoir été entendu, il ne renie en rien le terme de « sauvageon » qu'il avait employé en mars 1998. « Un sauvageon, c'est un arbuste non greffé. C'est bien la crise de l'éducation que je désignais », a-t-il expliqué. « Je ne regrette rien. » En revanche, il a écouté avec gravité, sans cesser de prendre des notes, les habitants de Schiltigheim lui expliquer que « les gamins touchaient 500 balles par bagnole pour y mettre le feu, afin de chasser les habitants des quartiers, pour contrôler le territoire ».

Plus que jamais dans la peau du « troisième homme », M. Chevènement a répété que l'élection de 2002 se jouerait « entre Chirac, Jospin et [lui] ». « Je lui ai dit d'ores et déjà que les voix du PS lui étaient acquises au second tour », ironisait François Hollande, mercredi soir, à la réception donnée par le ministre communiste des transports, Jean-Claude Gayssot. Le premier secrétaire du PS ajoutait avec un brin de cruauté : « C'est le pari pascalien : rien à perdre et tout à gagner. »

Beatrice Gurrey

www.lemonde.fr/presidentielle2002

Les députés adoptent le projet de loi renforçant les droits des malades

La gynécologie médicale est reconnue. Il y aura réparation pour les accidents médicaux sans faute

AU TERME d'un examen de trois jours, marqué par de nombreuses convergences entre majorité et opposition, l'Assemblée nationale a adopté en première lecture, dans la nuit du jeudi 4 au vendredi 5 octobre, le projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé. Le texte présenté par Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé, a été voté par les socialistes, les communistes et le groupe Radical, Citoyen et Vert. Partagés entre les « avancées contenues dans le projet de loi » et « un certain nombre de lacunes », le RPR, l'UDF et Démocratie libérale (DL) ont choisi de s'abstenir.

La mesure phare du texte gouvernemental - l'indemnisation des victimes de l'aléa thérapeutique, considérée par M. Kouchner comme un dispositif « unique au monde dans l'étendue de sa couverture » - a été saluée sur tous les bancs de l'hémicycle. La réparation des conséquences des risques sanitaires concernera les accidents médicaux sans faute, les affections iatrogènes

et les infections nosocomiales. En revanche, seuls les hémophiles contaminés six mois avant la promulgation de la loi seront dédommagés. « Il aurait fallu aller un peu plus loin en appelant à la solidarité nationale », a déclaré Jean-Michel Dubernard (RPR, Rhône). La prise en compte de tous les malades atteints de l'hépatite C a été évaluée, par M. Kouchner, à 25 milliards de francs. « Nous avons fait ce que nous avons pu », a-t-il plaidé tout en laissant la porte ouverte à une renégociation du champ d'application au cours de la discussion du projet de loi au Sénat.

La possibilité offerte aux patients d'accéder au dossier médical sans passer obligatoirement par un médecin a suscité davantage de réserves parmi les parlementaires de l'opposition. Marc Laffineur (DL, Maine-et-Loire) a mis en garde contre « les risques thérapeutiques » que subiraient les malades subitement confrontés à une « vérité implacable ». M. Kouchner a justifié la mesure en insistant sur « le

changement de culture dans la relation entre le malade et le médecin » qui va rétablir « la confiance ».

L'examen des amendements a été marqué par la reconnaissance de la gynécologie médicale à l'initiative de Jacqueline Fraysse (PCF, Hauts-de-Seine). La création d'un diplôme d'études spécialisées, qui avait été supprimé en 1986, permettra à chaque femme de consulter le gynécologue de son choix et d'être remboursée par le biais de l'assurance-maladie. « Les ordonnances Juppé subordonnaient l'accès à un gynécologue, ou du moins le remboursement de cette consultation, à une visite préalable chez un généraliste », a rappelé M^{me} Fraysse.

Repoussée en commission, la disposition a été approuvée à l'unanimité des vingt-six votants, après que M. Kouchner eut demandé une interruption de séance pour dégager un consensus. « C'est un des problèmes les plus difficiles que j'ai eu à résoudre », a-t-il souligné en évoquant les antagonismes entre gynécologues médicaux et gynécologues-obstétriciens.

« Je ne comprendrai pas que sur un tel sujet on continue à se disputer, ça suffit ! », a-t-il martelé.

Les députés ont encadré l'exercice de la chirurgie esthétique en instaurant, notamment, des amendes pour les praticiens exerçant sans autorisation et un contrôle des installations. Dans la matinée, l'Assemblée avait approuvé l'usage professionnel des titres d'ostéopathe et de chiropracteur, jusqu'alors réservés aux seuls médecins, sous condition de l'obtention d'« un diplôme sanctionnant une formation technique ». « Il était temps de se mettre à l'unisson de nos partenaires européens », a observé M. Kouchner. Enfin, les élus de la majorité ont adopté une mesure symbolique en transformant l'ordre des médecins en conseil national des médecins. « Dans les faits, ça ne changera pas grand-chose mais la gauche a toujours été contre l'ordre des médecins », a souligné Jean Bardet (RPR, Val-d'Oise).

Elie Barth



NEUBAUER

Peugeot 307. Actuellement chez Neubauer.

Version 3 portes disponible immédiatement*.

* Hors 2,0i 16V et 2,0i HDi 110 ch.

AGIT DIRECTEMENT SUR LA CONFIANCE.

NEUBAUER

NEUBAUER à Paris Porte de Champerret

9, bd Gouvion-St-Cyr - 75017 Paris • 01 46 22 88 88

René Garrec (DL), président de la commission du Sénat sur la Corse

CONSÉQUENCE inattendue des élections sénatoriales : la commission spéciale du Sénat chargée d'examiner le projet de loi relatif à la Corse ne sera plus présidée par Jacques Larché (DL, Seine-et-Marne), mais par René Garrec (DL, Calvados). Ce dernier le remplace également à la tête de la commission des lois.

Gérard Larcher (RPR, Yvelines) a par ailleurs été élu président de la commission des affaires économiques, présidée jusqu'à présent par l'ancien ministre Jean François-Poncet (RDSE, Lot-et-Garonne). La commission des affaires culturelles passe de la présidence d'Adrien Gouteyron (RPR, Haute-Loire) à celle de Jacques Valade (RPR, Gironde). Nicolas About (RI, Yvelines) remplace Jean Delaneau (RI, Indre-et-Loire), battu aux élections sénatoriales, à la tête de la commission des affaires sociales. En revanche, Xavier de Villepin (UC) et Alain Lambert (UC, Orne) ont été réélus respectivement présidents de la commission des affaires étrangères et de la commission des finances.

Les fonctionnaires CGT, FO et FSU s'associent à la journée du 16 octobre

RÉUNIES à l'initiative de la CGT, mercredi 3 octobre, les fédérations de fonctionnaires CGT, FO et FSU se sont félicitées de l'appel des confédérations CGT, FO, CGC et CFTC à la journée du 16 octobre. Toutes trois ont appelé leurs organisations « à impulser les initiatives nécessaires à une participation massive » à cette journée, pour défendre les thèmes au cœur des préoccupations des fonctionnaires : l'emploi, les salaires, la défense et le développement du service public et la consolidation des régimes de retraite. Bien que la CFDT et l'UNSA ne se soient pas jointes à leur appel, elles souhaitent que soient pris, au plan local comme au plan national, « tous les contacts unitaires sans exclusive ».

DÉPÊCHE

■ **SONDAGE** : la cote de confiance de Jacques Chirac a progressé de dix points par rapport au mois d'août, atteignant 57 % en septembre, tandis que celle de Lionel Jospin passe de 55 % à 59 %, selon un sondage Sofres publié samedi 6 octobre par *Le Figaro Magazine*. Cette enquête a été réalisée du 26 au 27 septembre auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes interrogées en face à face, selon la méthode des quotas.

CORSE Jean-Guy Talamoni a été convoqué, jeudi 4 octobre, par le juge d'instruction antiterroriste Gilbert Thiel. Le porte-parole de Corsica Nazione et négociateur du pro-

cessus de Matignon a refusé de répondre aux questions du magistrat chargé de l'enquête sur l'assassinat, le 7 août 2000, de Jean-Michel Rossi, tout comme les trois autres

responsables nationalistes entendus jeudi. ● M. TALAMONI a estimé que le juge Thiel cherchait « exclusivement » à « salir » son mouvement. ● FRANÇOIS SANTONI, assassiné le

17 août, soutenait qu'il avait rencontré les quatre personnes convoquées le jour des obsèques de Jean-Michel Rossi et qu'il leur avait désigné le nom du commanditaire de l'assassi-

nat de son ami. ● NICOLAS SALVINI, un pêcheur d'Ajaccio et militant nationaliste, a été incarcéré et remis en liberté à trois reprises au cours des derniers mois.

Jean-Guy Talamoni a refusé de répondre aux questions d'un juge antiterroriste

Gilbert Thiel, le magistrat chargé de l'enquête sur l'assassinat, en août 2000, de Jean-Michel Rossi, avait convoqué le porte-parole de Corsica Nazione et trois autres nationalistes jeudi 4 octobre. « Le but réel de cette audition n'est pas de faire éclater vraiment la vérité », a estimé le leader corse

LE CHEF DE FILE des nationalistes corses joue sur du velours, et sa réaction était sans surprise. Jean-Guy Talamoni, convoqué jeudi 4 octobre pour la deuxième fois par le juge d'instruction Gilbert Thiel dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat, en août 2000, de Jean-Michel Rossi, a de nouveau refusé de répondre aux questions, tout comme les trois autres responsables nationalistes, eux aussi entendus jeudi. « Cette audition n'a pas eu tellement d'intérêt, sinon de laisser penser que notre

« Cette audition n'a pas eu tellement d'intérêt, sinon de laisser penser que notre mouvement est pour quelque chose dans cette affaire alors qu'il y est totalement étranger »

Jean-Guy Talamoni

mouvement est pour quelque chose dans cette affaire, alors qu'il y est totalement étranger, a noté M^r Talamoni. Le but réel de cette audition n'est pas de faire éclater vraiment la vérité. » Le processus de Matignon avait été « suspendu » le 26 septembre par Corsica Nazione après l'interpellation de neuf nationalistes dans ce même dossier, et Jean-Guy Talamoni considère que le magistrat instructeur cherche « exclusivement » à « salir » le mouvement.

Les nationalistes, qui ont appris leur convocation par la presse, ont

chargé M^r Antoine Sollacaro, président de la Ligue des droits de l'homme à Ajaccio, de porter plainte pour violation du secret de l'instruction. La plainte est dirigée contre le juge Thiel, accusé de se servir des accusations de François Santoni pour saboter les accords de paix, et qui semble, vu de Bastia, assez isolé : le magistrat est en froid avec la quatorzième section du parquet, deux de ses collègues antiterroristes avaient témoigné contre lui dans une précédente plainte pour violation du secret, et l'enquête sur l'assassinat de Jean-Michel Rossi tourne au bras de fer.

Jean-Michel Rossi, le chef de file des nationalistes en Balagne, a été assassiné le 7 août 2000 à la terrasse du Bar de la Piscine, à l'Île-Rousse, avec son garde du corps et ami Jean-Claude Fratacci. Ce double assassinat, pas plus que ceux qui l'ont précédé, n'a été résolu mais, pour la première fois, l'un des responsables nationalistes, François Santoni, a enquêté de son côté avant de rendre publiques ses conclusions et d'être lui-même assassiné, le 17 août. Rien ne prouve que François Santoni, expert en manipulations, ait su et dit la vérité, mais les enquêteurs n'ont pas tant d'autres pistes à vérifier. La thèse de Fra, çois Santoni est nette : Jean-Michel Rossi a été assassiné par des nationalistes bastiais avec l'appui de voyous toulonnais.

Elle est développée dans un petit livre, *Contre-enquête sur trois assassinats* (éd. Denoël), paru en juin, où François Santoni explique en détail qu'un « commerçant » de l'Île-Rousse a donné « le top départ » au commando de six tueurs, « un commerçant dont l'épouse est la cousine de l'un des membres du commando ». Il ne donne pas de noms, mais assez d'indices pour que le petit monde nationaliste les devine. Quant au juge Thiel, il a pu utilement se met-

tre au courant en faisant saisir, le 11 avril, chez un journaliste, sept cassettes où François Santoni racontait l'affaire, pour son livre, avec les identités des tueurs. Ainsi, François Santoni assure que l'un des membres du commando, employé par une société « chargée d'approvisionner les distributeurs de billets », aurait été déposé hors de la ville après le crime et récupéré par un fourgon de transport de fonds. Il visait Jacques Mosconi, un militant bastiais proche de Jean-Guy Talamoni, qui a aussitôt fourni les preuves qu'il n'était pas à l'Île-Rousse ce jour-là.

Les enquêteurs n'ont pas été entièrement convaincus. Ils ont notamment observé que l'un des distributeurs de billets, qui restent en moyenne vingt minutes pour approvisionnement, l'avait été pendant quarante-cinq minutes ce jour-là. Les policiers se demandent si l'un des camarades de travail de Jacques Mosconi n'a pas rempli à sa place un

bordereau bancaire, pour lui laisser le temps de filer rejoindre le commando. Le juge Thiel a ainsi décidé de placer Jacques Mosconi et huit autres membres des sociétés de transport de fonds en garde à vue les 22 et 23 septembre. En garde à vue pour les empêcher de communiquer entre eux, et si longtemps après les faits parce que les vérifications ont pris du temps : il a fallu éplucher les listings bancaires des distributeurs de billets et attendre les retours d'expertises.

Jacques Mosconi a été remis en liberté sans être poursuivi, mais a au moins confirmé un élément livré par François Santoni. Le jour des obsèques de Jean-Michel Rossi, le 10 août 2000, François Santoni aurait demandé aux dirigeants de la Cuncolta « de se démarquer des deux responsables qui ont organisé le double assassinat », et ses visiteurs, livides, auraient implicitement admis « que le crime venait bien de leurs propres

rangs ». Jacques Mosconi n'était pas à cette réunion, mais a indiqué que l'avocat Dumè Ferrari, lui, y était. C'est ainsi que le juge d'instruction a convoqué jeudi tous les participants cités par François Santoni : Jean-Guy Talamoni, César Filippi, lui aussi conseiller territorial de Corsica Nazione, Dumè Ferrari, membre à l'époque de l'exécutif de la Cuncolta, et Patrice Murati, membre de l'exécutif du parti Indipendenza. Il en manquait un, le garde du corps de François Santoni. « Aucune réunion n'était prévue avec qui que ce soit, comme toujours en de telles circonstances, des rencontres informelles entre diverses personnes, et notamment une qui s'est tenue au domicile de Jean-Michel Rossi à la demande de François Santoni. Il ne s'agissait nullement d'une réunion secrète. » Les signataires assurent cependant que « la relation qui est fai-

te dans le livre relève de l'affabulation pure et simple » : pour le moment, en effet, aucun élément tangible n'est venu confirmer les accusations de François Santoni, si ce n'est que cette réunion a bien eu lieu.

Une nouvelle pièce du puzzle vient opportunément de faire surface. Le « commerçant » de l'Île-Rousse qui aurait donné le feu vert au commando était, selon François Santoni, Dominique Giuntini, le cogérant du bar, assassiné à son tour le 7 septembre 2000. Et son épouse serait la cousine de Cédric Courbey, accusé donc d'être l'un des membres du commando. Or ce militant de vingt-sept ans, en fuite depuis août 1999, a été interpellé puis mis en examen, mercredi 3 octobre, pour le mitraillage de la gendarmerie de Borgo (Haute-Corse). Le juge Thiel a demandé à l'entendre le 11 octobre.

Franck Johannès

Les allers-retours d'un pêcheur d'Ajaccio en prison au gré de l'indécision des juges

NICOLAS SALVINI aimerait bien qu'on se décide : les juges le mettent en prison, l'en ressortent, l'y remettent, le libèrent, et le patron-pêcheur d'Ajaccio (Corse-du-Sud), constamment convoqué à Paris, s'en va mais ne pêche plus.

La chambre de l'instruction a enfin confirmé, mardi 2 octobre, sa remise en liberté, après dix-huit mois de prison interrompue à deux reprises par des remises en liberté. « Dix-huit mois, c'est long, confirme le pêcheur, surtout quand on y est pour rien, et qu'on a prouvé qu'on y était pour rien. » La justice n'est pas allée tout à fait jusque-là et il reste mis en examen pour deux attentats en plein centre d'Ajaccio.

Le 25 novembre 1999, les deux bombes qui font sauter les locaux de l'Urssaf et de la direction départementale de l'équipement sont revendiquées par un nouveau groupe, Clandestinu. Tout l'état-major de l'un des partis nationalistes, Corsica viva, est arrêté trois mois plus tard, y compris Nicolas Salvini. Ecroué le 29 février 2000, il proteste de son innocence. Le juge Gilbert Thiel le croit tellement qu'il le met en examen pour deux conférences de presse clandestines, et refuse tout net sa mise en liberté. Au motif que Nicolas Salvini est mis en cause « de façon circonstanciée » par l'un de ses codétenus, que ses explications sont, « c'est un euphémisme de le dire, d'une très faible crédibilité » et, de surcroît, contradictoires avec celles de sa compagne.

Le patron-pêcheur a effectivement été mis en cause par l'un de ses camarades qui a avoué être membre de Clandestinu. Mais cet excellent ami a abondamment varié dans ses déclarations, et ne mouille Nicolas Salvini que dans sa septième audition, en indiquant simplement qu'il « se doutait » que le pêcheur était sur place le jour de l'attentat. Ces accusations ne sont pas confirmées par les autres prévenus. Nicolas Salvi-

ni affirme d'ailleurs avoir un alibi : les attentats ont eu lieu le 25 novembre 1999, or il était à Marseille du 12 au 24 novembre, et il a ensuite dû déménager pour loger sa compagne enceinte. Il a juré que le matin des attentats, il faisait des courses au supermarché. Les bombes ont sauté à 11 h 15 et 11 h 17. A 10 h 53, il était en effet en train d'acheter un radiateur chez Carrefour, les policiers ont retrouvé le ticket de caisse. Et en fin de matinée, il était avec un ami qui le reconnaît. Quant à sa compagne, elle confirme que Nicolas Salvini est bien allé acheter un radiateur ce matin-là, mais croit se souvenir qu'il était auprès d'elle quand les bombes ont sauté.

AU COURANT DE RIEN

M^r Pascal Garbarini, l'avocat du nationaliste, a fait valoir que les charges étaient exagérément minces. Un juge des libertés et de la détention en est tombé d'accord le 12 juillet et a remis en liberté Nicolas Salvini. Mais le parquet a fait appel, et la chambre de l'instruction décide de le renvoyer en prison le 27 juillet. Un second juge des libertés et de la détention l'a fait sortir le 13 septembre et le parquet, tête, a aussitôt fait appel. Une fois encore, Nicolas Salvini a dû aller se constituer prisonnier, à Ajaccio. Comme convenu, il est allé sonner chez les gendarmes le 8 août, à 11 h 30. Qui lui ont répondu qu'ils n'étaient au courant de rien, et lui ont demandé de repasser plus tard. A 14 heures, on l'a envoyé au commissariat. Les policiers l'ont regardé d'un air suspicieux et l'ont écroué à la maison d'arrêt d'Ajaccio, en quartier d'isolement pour refroidir son zèle. Et le lendemain, à l'aube, les gendarmes ont sonné chez lui avec un mandat d'arrêt... La chambre de l'instruction a finalement décidé, mardi 2 octobre, de laisser le patron-pêcheur rentrer chez lui.

F. J.



La CNAM dénonce les conditions de prescription d'un médicament contre l'acné

L'ISOTRÉTINOÏNE (ou Roaccutane), médicament largement prescrit pour traiter les formes sévères ou résistantes de l'acné, est une nouvelle fois mise en cause. La Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) a dénoncé, jeudi 4 octobre, une « grave insuffisance dans l'application des règles de prescription » de ce produit. Si son efficacité pour soigner l'acné qui résiste à un traitement classique (antibiotique ou local) est reconnue, son usage est totalement interdit chez les femmes enceintes car il peut être à l'origine de graves malformations fœtales. Ce danger avait entraîné, en 1997, le classement du Roaccutane dans la liste des médicaments soumis à une prescription restreinte, c'est-à-dire nécessitant une surveillance particulière, notamment pour les femmes en âge de procréer. Ainsi, les médecins doivent prescrire sur l'ordonnance un test de grossesse dans les trois jours précédant la prise du traitement et le renouvellement de ce test tous les deux mois.

Les études menées par la CNAM montrent que ces règles de précaution ne sont pas correctement suivies par les professionnels de santé. Ainsi, « une femme sur deux seulement bénéficie d'un test de grossesse tous les deux mois » et « les mentions des précautions à prendre que le médecin doit indiquer sur l'ordonnance en cas de renouvellement ne sont présentes que quatre fois sur cinq ». Si les jeunes femmes qui utilisent ce médicament sont souvent incitées par leur médecin à prendre la pilule, la CNAM estime que cette recommandation n'est pas « suffisante » car la pilule peut être « mal prise ».

« Une trop grande proportion de médecins et de pharmaciens n'ont pas pris la mesure des risques qu'ils font courir à leurs patientes en ne respectant pas les règles de prescription de ce produit », souligne la CNAM. « Au-delà de ce danger pour les femmes, ces professionnels se mettent eux-mêmes dans une situation difficile en matière médico-légale », prévient-elle. En revanche, les motifs de prescription sont « conformes neuf fois sur dix aux indications thérapeutiques » et la posologie prescrite « est dans la fourchette optimale recommandée dans plus de deux tiers des cas », précise la CNAM.

TESTS DE GROSSESSE MENSUELS

Ce n'est pas la première fois que les conditions de délivrance du Roaccutane sont montrées du doigt. De 1987 à 1995, 318 cas de grossesses chez des femmes utilisant ce produit avaient été signalés et avaient entraîné le classement en prescription restreinte. Mais une deuxième enquête soulignait qu'entre mars 1997 et décembre 1998, 37 grossesses étaient encore directement exposées au risque tératogène de ce médicament.

La majorité d'entre elles sont survenues à la suite d'une contraception mal prise ou arrêtée, 33 % sont liées à une automédication (certaines jeunes femmes prenant les boîtes de leurs copines) et 15 % concernent des patientes qui étaient enceintes avant de débuter le traitement. Les laboratoires Roche, qui commercialisent ce produit depuis 1984, ne fournissent pas de chiffres plus récents. Ils indiquent que « les règles de prescription ont été renforcées depuis août ». Toute ordonnance pour une femme en âge de procréer est désormais d'un mois non renouvelable et les tests de grossesse doivent être réalisés tous les mois.

Des dizaines de milliers de boîtes de Roaccutane sont vendues chaque année en France. Ce médicament, particulièrement utilisé chez les femmes de 15 à 19 ans et de 25 à 29 ans, fait partie des cent premiers produits prescrits et remboursés. Son montant présenté en remboursement en 2000 à la CNAM s'élève à 234 millions de francs, soit une augmentation de 21 % par rapport à 1999.

Sandrine Blanchard

Le troisième membre du « gang de Roubaix » se revendique proche du FIS

Omar Zemmiri a défendu avec virulence ses convictions politiques et religieuses

La cour d'assises du Nord a examiné, jeudi 4 octobre, la personnalité du troisième rescapé du « gang de Roubaix », poursuivi pour des braquages meurtriers et une

tentative d'attentat en 1996. Omar Zemmiri s'est présenté comme un « sympathisant » du Front islamique du salut (FIS) et a défendu avec virulence ses convictions.

DOUAI

de notre envoyé spécial

« Je connais ma religion mieux que vous. » Lancée par Omar Zemmiri d'une voix sèche et assurée, la réplique a fait mouche. L'avocat général, Luc Frémot, qui contestait sa conception de la tradition musulmane, est resté pan-

tois et la salle s'est tout à coup mise à regarder l'accusé d'un autre œil.

Depuis le début du procès des rescapés du « gang de Roubaix » devant la cour d'assises du Nord, à Douai, cet homme de trente-cinq ans aux cheveux ras et au collier de barbe ne s'était pas encore vraiment exprimé. Celui chez qui la bande des « gangs-

veille, comme des jeunes gens fragiles et sous influence. Sous ses airs de père de famille corpulent et impassible, ce Franco-Algérien a dévoilé un caractère bien trempé, ainsi que des convictions politiques et religieuses affirmées avec virulence. Alors que ses comparses s'étaient contentés d'évoquer leur attachement à la « cause » musulmane, Omar Zemmiri s'est présenté comme un « sympathisant » du Front islamique du salut (FIS), le parti islamique interdit en Algérie. C'est d'ailleurs dans ce pays qu'il a fait son service militaire, apprenant le maniement des armes, qu'il s'est marié et qu'un de ses frères a disparu, « sans doute tué par la sécurité militaire ».

Pour autant, l'accusé ne se déclare pas en faveur du terrorisme : « Je suis contre les attentats qu'il y a eu en

devoir préciser l'accusé à propos de son mariage en Algérie.

Pour expliquer l'écart entre ses faibles revenus et les voyages en Algérie ou à La Mecque, Omar Zemmiri a une réponse toute faite : « J'ai vendu le magnétoscope et la télé, ma mère m'a aidé et on m'a prêté de l'argent ». « Si vous pensez qu'il y avait de l'argent caché, il fallait faire une enquête », commente l'accusé. Entretien par les trous dans son parcours professionnel – treize mois d'activité en sept ans –, les soupçons d'une éventuelle vie parallèle sont renforcés par les déclarations de l'épouse d'Omar Zemmiri à la police. Cette dernière a affirmé que son mari faisait en sorte qu'elle ne voie pas les amis lui rendant visite et qu'il rentrait souvent tard la nuit. Quand on l'interroge sur le fait d'avoir envoyé sa femme en Algérie quelques semaines avant la tentative d'attentat à Lille, l'accusé se montre d'abord évasif. « Nous, les musulmans, on n'aime pas beaucoup s'étendre sur les problèmes familiaux mais il suffit de poser la bonne question et je réponds », finit-il par lâcher, en donnant avec réticence une explication.

C'est aussi en faisant référence à ses croyances qu'il explique avoir prêté sa maison à Christophe Caze, Français converti à l'islam et chef présumé du « gang de Roubaix ». A son retour de Bosnie, celui-ci se trouve sans logement. « C'était quelqu'un pour qui j'avais beaucoup de respect et en tant que musulman, j'avais le devoir de l'héberger pendant trois jours, affirme l'accusé. Mais il est resté plus longtemps. » C'est dans cette maison, rue Henri-Carrette, à Roubaix, que quatre membres de la bande trouveront la mort plutôt que de se rendre aux policiers du RAID venus les interpeller. Le même jour, Omar Zemmiri sera arrêté en Belgique, après une course poursuite au cours de laquelle Christophe Caze sera tué. Les gendarmes belges trouveront un véritable arsenal dans la voiture d'Omar Zemmiri, condamné à dix ans de prison pour ces faits.

Frédéric Chambon

Les souvenirs de Bosnie de Mouloud Bouguelane

Comme presque tous les membres du « gang de Roubaix », Mouloud Bouguelane s'est rendu en Bosnie, au moment de la guerre dans l'ex-Yougoslavie, pour défendre la « cause » musulmane contre les Serbes. Au cours de la journée d'audience du jeudi 4 octobre, il a de nouveau été interrogé sur son engagement dans les forces bosniaques, en 1994. Par l'intermédiaire de Christophe Caze, le chef présumé du gang, faisant alors office de médecin à l'hôpital de Zenica, le jeune homme dit avoir été enrôlé dans un camp de miliciens situé dans les montagnes. « Je n'ai rien compris, rien vu venir. Une fois entré, on ne pouvait plus en sortir », a expliqué Mouloud Bouguelane, dont le passeport était confisqué par les responsables du camp. Selon lui, les moudjahidins étaient encadrés par des Egyptiens et « des Arabes qui ont fait l'Afghanistan ». Mouloud Bouguelane affirme avoir été envoyé au front et blessé par un éclat d'obus lors des combats. Il dit avoir servi de « chair à canon » parmi des « groupes suicide » envoyés en première ligne.

ters islamiques » avait été décimée, le 29 mars 1996, lors d'un affrontement sanglant avec la police, avait juste pris la parole pour nier sa participation aux braquages et à la tentative d'attentat perpétrés par le gang, dans la région de Lille.

Jeudi 4 octobre, l'examen de la personnalité d'Omar Zemmiri a révélé un personnage d'une tout autre dimension que celle des deux autres accusés, Hocine Bendaoui et Mouloud Bouguelane, apparus, la

France [en 1995] et je ne suis pas pour le GIA [Groupe islamique armé], qui est une bande de criminels se disant musulmans. » Ce père de trois enfants se présente comme un « musulman pratiquant », fier d'avoir fait le pèlerinage de La Mecque, « le grand, pas le petit ». Interrogé sur sa vie privée et ses pratiques religieuses, Omar Zemmiri devient vite agressif. « Je n'ai pas pris ma femme avec des menottes et je ne l'ai pas enfermée dans la cave », croit

Mohammed Kerrouche, chef présumé des vingt-quatre islamistes jugés à Paris, se présente en victime de la justice antiterroriste

ERREUR judiciaire ou art de la dissimulation ? Deux vérités se sont à nouveau opposées, jeudi 4 octobre, devant la seizième chambre du tribunal de grande instance de Paris, au cours de l'examen des faits reprochés à Mohammed Kerrouche, un Algérien de quarante et un ans accusé d'être le principal organisateur d'un réseau islamiste de soutien au maquis algérien opérant entre la France, l'Italie, la Suisse et l'Angleterre. Vingt-trois autres prévenus, tous Algériens ou d'origine algérienne, sont poursuivis dans cette affaire pour avoir participé à une association de malfaiteurs spécialisée dans le trafic d'armes, de voitures et de faux papiers « en relation avec une entreprise terroriste ».

Mohammed Kerrouche a déjà été condamné, en 1998, à huit ans de prison pour son rôle dirigeant dans un autre réseau islamiste, celui de Mohammed Chalabi, démantelé en 1994 et 1995. Devant le tribunal, il doit à nouveau s'expliquer sur une lettre trouvée en sa possession lors de son interpellation à Londres, le 2 avril 1996. Datée d'octobre 1995 et adressée au bras droit de Djamel Zitouni, alors à la tête du GIA algérien, le document détaille les difficultés matérielles rencontrées par son auteur pour constituer des filières « d'approvisionnement en matériel » sur le continent. Il évoque également les vagues d'interpellations en France en novembre 1994 et en juin 1995 dans les milieux islamistes du réseau Chalabi et proclame vouloir « piquer au vif l'Occident et la France, mère de toutes les hypocrisies, qui tremble à l'évocation du GIA ».

Cette lettre, Mohammed Kerrouche ne l'a jamais vue. « Elle ne figure nulle part dans la liste des documents saisis sur moi ou à mon domicile », s'exclame-t-il. Ce n'est qu'un « faux » supplémentaire, accuse-t-il, en citant l'exemple de Mous-

sa Kraouche, un Algérien incarcéré quelques mois en 1993 et qui a bénéficié d'un non-lieu. Condamné en Algérie pour ses activités militantes en faveur du FIS, Mohammed Kerrouche en aurait acquis le statut d'opposant, bientôt celui de conspirateur. Ce n'est pas autrement qu'« on fabrique un terroriste », résume-t-il « scandalisé ».

Mohammed Kerrouche, victime des excès de la justice antiterroriste ? Michel Debacq, premier substitut du procureur, n'y croit pas une seconde : « Qu'on cesse de considérer que la DST est une marionnette ! Qu'on cesse ce petit jeu qui voudrait qu'à Alger on tire toutes les ficelles

des services de contre-espionnage du monde entier ! » M. Kerrouche n'est-il pas soupçonné d'appartenir, comme les autres prévenus, au Takfir, ce mouvement extrémiste lié au GIA et dont « le principe de base est la dissimulation » ? « Vous devez toujours cacher aux mécréants la réalité de votre combat, le djihad », martèle M. Debacq, qui somme le prévenu de « prouver que la lettre est fautive ou écrite par la main d'un autre ».

« L'HORREUR DES BOMBES »

Un autre document, dont l'origine n'est cette fois pas contestée, renforce bientôt la thèse de l'accusation. Il s'agit d'un fax, envoyé en février 1996 par le représentant du Front islamique mondial au Canada et retrouvé lors d'une perquisition au domicile de Boualem Chibani, l'un des vingt-quatre prévenus alors chargé de diffuser la revue de la Fraternité des Algériens en France. Le document indique que les « populations civiles américaines et françaises doivent s'attendre à des actions importantes pour que leur pays connaisse l'horreur des bombes et la douleur de perdre un être cher », avant de préciser que « la France doit payer pour les atrocités qu'elle a soutenues en Algérie ».

Ce fax a été envoyé par « une organisation toujours très active dans la mouvance d'une personne dont il ne faut pas citer le nom dans cette audience », s'enflamme le procureur, faisant explicitement référence à Oussama Ben Laden. Il a été reçu « quelques mois avant qu'une dernière bombe n'explose en France au métro Port-Royal ». Bref, ces documents, « c'est pas du perlimpinpin ! », explose le magistrat. A la barre, M. Chibani proteste de sa bonne foi. « Je ne les ai gardés qu'à titre d'information. »

Alexandre Garcia

Toulouse : un rapport d'experts conclut à la thèse de l'accident

Le document vient d'être remis aux juges

UN RAPPORT d'étape des deux experts désignés par les juges d'instruction Didier Suc et Joachim Fernandez, chargés de l'enquête sur l'explosion à l'usine AZF de Toulouse (Haute-Garonne), qui a provoqué la mort de vingt-neuf personnes le 21 septembre, conclut à la thèse de l'accident, a indiqué, vendredi 5 octobre au Monde, une source proche de l'enquête. Ce document a été remis, jeudi 4 octobre, aux juges ; il confirme les conclusions du premier rapport, qui avait été adressé par la police judiciaire au procureur de la République Michel Bréard, le 28 septembre, et avait provoqué l'ouverture de l'information judiciaire pour « homicides et blessures involontaires ».

Selon les experts, l'explosion a eu lieu au centre de la masse des 300 tonnes de nitrate d'ammonium entreposées depuis plusieurs années dans l'usine chimique, rendant ainsi peu plausible l'hypothèse de l'attentat. Selon une source judiciaire, d'autres éléments d'enquête confortent la thèse de l'accident. Ainsi, un témoin

aurait été présent sur les lieux de l'explosion, trois minutes avant la déflagration, et n'aurait rien remarqué de suspect. Les enquêteurs observent par ailleurs que le nitrate d'ammonium en décomposition peut devenir une substance explosive puissante.

Dans *Le Figaro* et *Le Parisien* du 5 octobre, des articles évoquent la thèse d'une piste islamiste. Elle vise l'une des victimes, un jeune homme découvert mort vêtu de plusieurs sous-vêtements, ce qui pourrait rappeler les habitudes de certains kamikazes islamistes. Selon les mêmes journaux, un rapport des renseignements généraux, remis aux enquêteurs en début de semaine, ferait état de relations suspectes entretenues par le jeune homme. Ces allégations ont été démenties par sa famille. Selon nos informations, ni la police judiciaire ni les juges d'instruction n'ont – après vérifications – accordé de crédit à cette hypothèse.

Pascal Ceaux et Fabrice Lhomme

Amiante : la responsabilité de l'Etat pourrait être engagée sur 50 ans

SOULIGNANT une « carence fautive », le commissaire du gouvernement de la cour administrative d'appel de Marseille a demandé, jeudi 4 octobre, que le tribunal reconnaisse pour le demi-siècle écoulé la responsabilité de l'Etat dans la contamination des travailleurs de l'amiante. Lilian Benoit a demandé la confirmation du jugement du tribunal administratif, qui, le 30 mai 2000, avait déclaré l'Etat responsable du décès de quatre salariés du privé contaminés par l'amiante. Pour deux d'entre eux, le commissaire du gouvernement a estimé que « l'Etat n'avait pris aucune mesure spécifique pour réduire les effets de l'exposition à l'amiante ». Pour les deux autres, exposés postérieurement à la publication du décret du 17 août 1977 apportant une protection aux travailleurs, M. Benoit a souligné « le retard fautif pris par l'Etat pour édicter une réglementation plus rigoureuse ». L'arrêt de la cour sera rendu dans quinze jours.

Une pétition pour dénoncer l'acquittement du policier Hiblot

QUELQUES JOURS après l'acquittement, par la cour d'assises des Yvelines, du policier Pascal Hiblot, qui avait tué, en juin 1991 à Mantes-la-Jolie, le jeune Youssef Khaïf (*Le Monde* daté 30 septembre-1^{er} octobre), des écrivains, des cinéastes et des universitaires ont lancé une pétition pour dénoncer « une parodie de justice et une véritable provocation à la haine ». « A l'heure où l'on célèbre le 20^e anniversaire de l'abolition de la peine de mort, le permis de tuer délivré aux policiers (...) la rétablit en pratique pour les jeunes des banlieues », s'indignent-ils. « Si la justice est nulle part, poursuivent-ils, la police est partout et elle saura faire respecter l'ordre dans les ghettos de l'apartheid social. » Jeudi 4 octobre, quelque 130 personnes avaient signé ce texte, parmi lesquelles des écrivains (Gérard Delteil, Gilles Perrault, Serge Quadruppani, Maurice Rajfus...), des cinéastes (Pierre Carles, Jean-Louis Comolli, Jean-Henri Roger, Claire Simon...), des sociologues (Catherine Lévy, Gérard Mauger, Loïc Wacquant...), des économistes (François Chesnais, Hoang Ngoc Liem...).

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : 125 nouvelles plaintes avec constitution de partie civile devaient être déposées par des malades de la thyroïde, vendredi 5 octobre, à Paris, pour empoisonnement. Les plaignants imputent leur maladie au passage, en 1986, du nuage radioactif de Tchernobyl sur la France, et reprochent à l'Etat de ne pas avoir suffisamment informé la population. Le 1^{er} mars, 53 premières plaintes avaient été déposées, qui avaient donné lieu à l'ouverture d'une information judiciaire contre X.

■ **L'homme d'affaires Pierre-Joseph Falcone a été mis en examen pour « fraude fiscale »**, mercredi 3 octobre, par les juges Philippe Courroye et Isabelle Prévost-Desprez, dans le cadre d'une information judiciaire ouverte par le parquet de Paris au printemps (*Le Monde* du 23 avril). M. Falcone, incarcéré depuis le 1^{er} décembre 2000, est au cœur de l'enquête sur les ventes d'armes vers l'Angola.

■ **FAIT DIVERS** : les parents d'Ovely, la fillette de vingt-trois mois retrouvée morte, le 29 août, dans une rivière à l'Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse), sont ressortis libres de la gendarmerie d'Avignon, jeudi 4 octobre, après trente-six heures de garde à vue. Leur avocat, M^{re} Michel Roubaud, a affirmé que leur mise hors de cause était maintenant absolue, avant de déplorer la forme juridique – la garde à vue – employée pour entendre ses clients. – (Corresp.)

■ **ISLAM** : les participants à la consultation sur l'islam de France ont été reçus, jeudi 4 octobre, par Daniel Vaillant, ministre de l'intérieur, et Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères. Cette rencontre avait pour but « de manifester la volonté des autorités françaises d'éviter tout amalgame entre terrorisme et islam », selon le ministère des affaires étrangères.

■ **UNIVERSITÉ** : le syndicat étudiant UNEF réclame des garanties réglementaires pour engager « la révolution pédagogique » de l'université, après les annonces faites par Jack Lang, jeudi 4 octobre, à l'occasion de la rentrée universitaire (*Le Monde* du 5 octobre). Les enseignants du Snesup-FSU dénoncent l'insuffisance des moyens accordés à l'enseignement supérieur.

■ **VIOLENCES** : une femme sur cinq a subi des violences au travail ou dans un lieu public en douze mois, selon les résultats définitifs de l'enquête nationale sur les violences envers les femmes en France (Enveff) publiés jeudi 4 octobre et qui confirment les résultats provisoires publiés en 2000 (*Le Monde* du 8 décembre 2000).

Les éleveurs de bovins lancent un ultimatum à la grande distribution

Confrontés à une baisse de la consommation de viande et à une chute des cours, les exploitants, réunis au sommet de l'élevage, près de Clermont-Ferrand, en appellent au « civisme » des consommateurs. Ils refusent les importations, y compris européennes

COURNON (Puy-de-Dôme)
de notre envoyée spéciale

Les éleveurs de bovins ne sont pas sortis de la crise de la vache folle. Chaque réunion est l'occasion pour eux de le rappeler, même si, depuis les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis, les difficultés de la filière bovine avaient été mises en sourdine. Plusieurs actions syndicales prévues dans les jours et les semaines qui suivent avaient, en effet, été annulées.

Le sommet de l'élevage, qui se déroule du 4 au 6 octobre à quelques kilomètres de Clermont-Ferrand, est l'occasion de relancer la mobilisation. Cette manifestation est habituellement une fête pour le berceau des races à viande - Massif central et Bourgo-

gne - où sont produites les charolaises, limousines et salers. Or ces éleveurs spécialisés sont les plus touchés par la baisse des cours qui affecte toujours le secteur, quasiment un an après le début de la crise.

« AU BORD DE LA FAILLITE »

En France, la consommation de viande de bœuf reste inférieure de 10 % à celle de 2000. Dans les pays européens importateurs de viande française, la baisse est encore plus importante : moins 40 % en Grèce et 25 % en Espagne. En Italie, premier importateur de bétail maigre produit dans les régions de races à viande (les brouillards), la consommation reviendrait à la normale, après avoir subi une baisse de 36 %

sur les sept premiers mois de l'année. Le marché de la viande est engorgé. Les cours stagnent ou baissent. Les prix payés aux producteurs ont chuté de 14,6 % en moyenne en France depuis le début de l'année, avec de fortes variations selon les catégories de viande.

Alors que la campagne de commercialisation a commencé, les éleveurs font leurs comptes. Les producteurs de brouillards, les plus spécialisés, perdent 4 ou 5 francs par kilo de viande. Selon Pierre Chevalier, président de la Fédération nationale bovine (FNB), un tiers des 150 000 éleveurs spécialisés dans le naisseage seraient « au bord de la faillite ».

Au sommet, dans les halls réservés à l'exposition du bétail, les éle-

veurs occupés à pomponner leurs bêtes à concours n'ont pas le moral. « Cette année, on a fait une croix dessus. C'est malheureux, mais nous sommes habitués », affirme Charles, éleveur à Salers. Ses brouillards valent un peu plus de 9 francs le kilo, la perte devrait se monter à 50 000 francs à la fin de l'année. « On subit des crises à répétition. Pourra-t-on continuer à les supporter, financièrement et moralement ? », s'interroge l'éleveur. Pierre Chebanec, jeune éleveur du Puy-de-Dôme, enrage : « Au printemps, on pensait que ça allait s'arranger, mais maintenant on est dans le rouge. Nous avons perdu 5 francs par kilo de viande et, en boucherie, elle a augmenté de 10 francs. »

Les dirigeants syndicaux, présents au sommet jeudi 4 octobre, ont lancé un appel au « civisme » des consommateurs ; mais, surtout, ils lancent « un ultimatum » aux intermédiaires et à la grande distribution, accusés d'accroître leurs marges aux dépens des producteurs. « Des volumes conséquents de viande étrangère entrent en France. Nous avons une liste rouge des entreprises qui importent. Si la situation n'a pas changé d'ici à mercredi, nous passerons à l'action », prévient Pascal Coste, président de la Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles (FRSEA) du Massif central. Les cantines et les restaurants sont aussi visés par la FNSEA, ainsi que l'Etat (à travers les armées et les hôpitaux, notamment) et les collectivités locales.

Jean-Michel Lemétayer, président du syndicat, se défend de prôner un certain protectionnisme. La « chasse aux importations » peut apparaître paradoxale, alors que les éleveurs français cherchent à retrouver leurs marchés à l'étranger, en particulier en Italie. « Nous

sommes profondément européens, mais nous regrettons que tous les Etats membres n'aient pas joué le jeu du retrait pour faire remonter les cours », explique-t-il. C'est en particulier l'Allemagne, où les cours sont extrêmement bas, qui est désignée. La profession parle de « distorsion de concurrence ». « Nous avons suffisamment de bonne viande en France pour ne pas aller la chercher à l'étranger », conclut M. Lemétayer.

« évolution préoccupante » s'explique notamment par des hausses du prix moyen d'achat des ménages : les viandes de porc et de charcuterie ont augmenté de 12,1 % sur un an et les viandes de volaille de 11,9 %. Cette évolution peut également faire craindre un changement dans les habitudes alimentaires des Français.

Le « retour à la normale » se faisant attendre, un nouveau plan de soutien aux éleveurs de bovins sera

Une plante sauvage pour échapper à la crise

Tout le succès des éleveurs du massif du Mézenc, aux confins de la Haute-Loire et de l'Ardèche, tient à la cistre, une petite plante sauvage qui ne pousse qu'au-dessus de 1 100 mètres d'altitude. Son goût de fenouil parfume le foin dont les bovins élevés dans la région sont nourris. Leur viande, le « fin gras du Mézenc », en conserve une saveur particulière. Les bêtes naissent, grandissent, sont abattues et vendues dans la région. La croissance des animaux est lente, afin que la viande ne soit ni trop grasse ni trop maigre.

En pleine crise de la vache folle, les prix des 350 animaux produits chaque année n'ont pas baissé. L'Association du fin gras du Mézenc, créée en 1996, regroupe aujourd'hui une centaine d'éleveurs, trente bouchers et trente restaurateurs qui distribuent la viande. L'association a déposé une demande d'appellation d'origine contrôlée (AOC). Elle espère une réponse en novembre.

La désaffection des consommateurs durera-t-elle ? La question hante l'esprit des éleveurs et de leurs représentants. Les derniers chiffres publiés par l'Office interprofessionnel des viandes et de l'élevage (Ofival) ne devraient pas les rassurer. Selon l'Ofival, toutes les viandes subissent la crise : les achats de viande étaient globalement en retrait de 10 % en juillet 2001 par rapport à 2000. La baisse des achats était de 22 % pour le veau, 34 % pour la viande ovine, de 7 % pour le porc frais, de 8 % pour les volailles. Seul le jambon progresse de 2 %. Selon l'Ofival, cet-

nécessaire, selon M. Lemétayer. Une étude est actuellement en cours afin d'évaluer, département par département, les répercussions de cette crise à tiroirs. Selon M. Lemétayer, les comptes seront vite faits. Le ministre de l'Agriculture, Jean Glavany, n'a pas fermé la porte à un plan d'accompagnement des éleveurs. « Plus la crise durera, plus la question redeviendra légitime », a récemment déclaré - M. Glavany. Mais il souhaite attendre la fin de l'année afin de « tirer le bilan » de la campagne 2001.

Gaëlle Dupont

TROIS QUESTIONS À...

JÉRÔME BÉDIER

1 En tant que président de la Fédération du commerce et de la distribution, quel bilan tirez-vous de la crise de la vache folle ?

Le marché reste très déséquilibré. Depuis douze mois, la consommation a chuté de 15 %. Pour le steak haché, la baisse atteint 30 %. A cela s'ajoute une chute de 60 % des exportations. Cette tendance risque de s'accroître en octobre avec l'arrivée massive dans les abattoirs de stocks sur pied. La consommation de bœuf par an et par habitant est passée de 23 kilos dans les années 1970 à 19 aujourd'hui, alors que la consommation totale de viande a progressé, dans le même temps, de 69 à 87,6 kilos.

2 Dans ce contexte, n'est-il pas étonnant de constater que les

prix de détail continuent d'augmenter ?

En effet, sur les sept premiers mois de l'année, les prix de détail de la viande ont augmenté de 7,76 % de façon globale et de 4,29 % pour le bœuf. Cette hausse s'explique par deux facteurs. D'abord, il y a eu un report de la consommation vers des produits de meilleure qualité, donc plus chers, comme les races à viande, qui représentent aujourd'hui les deux tiers des ventes contre 50 % avant la crise de la vache folle. Une évolution qui s'est faite au détriment des races laitières. Ensuite, la crise a entraîné un certain nombre de mesures qui pèsent aujourd'hui sur les prix de détail. La taxe d'équarrissage s'élève à 3,9 % et les tests désormais obligatoires coûtent environ un franc par kilo.

3 Quel type de mesures faudrait-il prendre pour relancer la filière ?

Nous sommes en train de travailler sur un cahier des charges, pour le courant du mois d'octobre, qui s'appliquerait à tous les acteurs de la filière. L'objectif est de renforcer les critères de qualité de la viande afin de ramener la confiance et de regagner les parts de marché que nous avons perdues. Nous sommes prêts à jouer notre rôle pour stimuler la consommation. Nous le faisons déjà au travers d'opérations promotionnelles. Mais la question est de savoir jusqu'où sont prêts à aller les pouvoirs publics pour soutenir le marché, notamment au niveau d'une suppression de la taxe d'équarrissage. Cela représente une enveloppe de 3 milliards de francs. Si l'on considère que la vache folle est une priorité pour la collectivité, ce n'est pas un montant insurmontable.

Propos recueillis par Stéphane Lauer

Naufage de l'« Erika » : un nouveau rapport met en cause Total

UN RAPPORT d'expertise sur le naufrage de l'Erika, rédigé par un expert maritime près la Cour de cassation, à la demande de la juge d'instruction parisienne Dominique de Talancé, a été transmis, mercredi 3 octobre, aux parties civiles. Selon les associations impliquées dans ce dossier, le rapport confirme leurs accusations contre le groupe TotalFinaElf, affrèteur du navire, dont le naufrage avait provoqué, le 12 décembre 1999, une marée noire, sur 400 kilomètres le long des côtes atlantiques.

« Total n'a pas intégré le contrôle de la sécurité et la prévention de la pollution », accuse Philippe Clouet, l'auteur du rapport, qui relève « sept irrégularités majeures ». Il souligne notamment que l'autorisation de naviguer de l'Erika, qualifiée de « navire limite », était « caduque » au moment du naufrage et que celui-ci était « d'ailleurs peu affrété par les grandes compagnies pétrolières ». En outre, l'« audit d'agrément » fait par Total est qualifié d'« insuffisant » ; le rapport estime que « le changement d'opérateur commercial » au cours de l'année 1999 était « un élément de nature à suspendre l'agrément dès le 18 septembre 1999 ». L'expert met aussi en cause l'Etat : « Pour avoir cru trop longtemps à une fausse alerte, il n'a pas mis en œuvre ses propres procédures d'urgence, de contrôle et d'intervention. »

« Ce rapport confirme ce que nous disons depuis le début, notamment au sujet de l'état déplorable du navi-

re », commente Pascal Braud, responsable du collectif anti-marée noire de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique). « Le rapport, qui représente un an et demi de travail, montre clairement que personne n'a fait son travail à tous les niveaux de responsabilité », a déclaré à l'AFP M^e Alexandre Varaut, avocat des conseils généraux du Morbihan et de la Vendée, qui se sont portées parties civiles. Il confirme le bien-fondé des mises en examen intervenues jusqu'à aujourd'hui et en justifie de nouvelles. Le groupe TotalFinaElf, auquel les trois régions concernées - Bretagne, Pays de la Loire et Poitou-Charente - réclament une indemnisation complète du préjudice, estimé à 6 milliards de francs, a refusé de commenter cette expertise.

Plusieurs procédures, pénale, civile, administrative et commerciale, ont été lancées dans les semaines qui ont suivi la catastrophe. Un autre rapport, demandé par le tribunal de grande instance de Dunkerque, est toujours en cours d'élaboration. Par ailleurs, les victimes reprochent au Fonds international d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures (Fipol) les lenteurs dans les procédures d'indemnisation. Cet organisme avait reçu, cet été, 5 133 demandes correspondant à plus de 813 millions de francs. Il n'avait réglé que 103 millions de francs.

F. Ch.

Un collectif d'associations se mobilise contre le projet routier destiné à acheminer les pièces du futur A 380

BORDEAUX

de notre correspondant régional

Alors que les préfectures annoncent les enquêtes publiques, prévues du 15 octobre au 19 novembre, pour la construction de la voie routière à grand gabarit destinée à acheminer les pièces du futur Airbus gros porteur A 380 entre Bordeaux et Toulouse, un collectif de dix-sept associations se mobilise contre le tracé.

Les plus mobilisés sont les riverains de la voie de 250 kilomètres pour l'acheminement des ailes et de la carlingue de l'avion, qui doit être assemblé près de l'aéroport de Toulouse-Blagnac. Ces opposants bénéficient de l'appui officiel de deux acteurs importants de la protection de la nature, l'Union Midi-Pyrénées Nature Environnement (Unimate) et la Société pour la protection et l'aménagement de la nature dans le Sud-Ouest (Sepanso), impliquées, depuis trente ans, dans le combat environnemental dans le grand Sud-Ouest. Quatre

départements sont concernés par le projet : la Gironde, les Landes, le Gers et la Haute-Garonne. Atteintes au cadre de vie, nuisances dues au bruit et aux vibrations, villages coupés en deux, mise en place d'un itinéraire qui sera emprunté par les transports dangereux et tous les poids lourds qui veulent éviter l'A62 : les griefs ne manquent pas. Cette fédération d'opposants entend ouvrir un vrai débat avant les enquêtes publiques.

Le collectif conteste l'absence de concertation et la viabilité technique et économique du projet. « L'itinéraire est imposé grâce à une loi d'exception qui permet d'accélérer la procédure de déclaration d'utilité publique », explique Béranère Chambon, présidente de l'Unimate. Elle espère que le recours engagé devant le Conseil d'Etat contre la loi d'« extrême urgence », destinée à accélérer les procédures d'expropriation, permettra à la Commission nationale sur le débat public d'intervenir.

Parmi les pièces qui pourraient être portées au dossier figurent, selon Philippe Barbedienne, porte parole de la Sepanso, des propositions alternatives au projet routier qui n'ont jamais été examinées. Par exemple, un passage par la voie autoroutière, en contournant les ponts. Ou des solutions aériennes avec l'avion géant Beluga, ainsi que plusieurs projets de dirigeables gros porteurs. Selon lui, ces solutions n'ont jamais été sérieusement examinées, alors que les études sont très avancées et que la phase opérationnelle pourrait intervenir avant la mise en route du processus industriel de montage de l'A 380.

La dernière inconnue est le résultat de l'étude de passage sous le pont de Bordeaux, pour lequel il est question de rechercher une solution routière afin de contourner la ville en cas de crues ou de sécheresses prolongées.

Pierre Cherruau

VIENT DE PARAITRE

et si le social détenait les clefs de l'économie de demain...

N°1
25 F - 3,81 €
MENSUEL

Le Monde
initiatives
Le constat est économique, la réalité est sociale.

DOSSIER
Un nouveau mensuel naît...

Le Monde Initiatives
100 ans de l'Union française
100 ans de la République
100 ans de la France

Octobre 2001
L'ÉVÉNEMENT
Les gilets de la grande distribution
Les gilets de la grande distribution
Les gilets de la grande distribution
Les gilets de la grande distribution

Le trouble des étudiants de Columbia

SUR le campus de l'université Columbia, au nord de Manhattan, deux Chinois américains demeurent immobiles, les yeux fermés et les mains jointes. Une musique douce les accompagne. Avec eux, Lisa, une femme de Harlem, distribue un prospectus invitant les étudiants à apprendre et explorer le Falun Dafa, une méditation asiatique héritée du Chi Qong. « La réponse est en nous. La corruption est la raison de la guerre », dit-elle. Hélène, vingt et un ans, étudiante en psychologie, s'arrête au stand des travailleurs socialistes pour les engueuler : « Vous ne vous rendez pas compte : vous étiez là dès le lendemain de l'attaque pour critiquer la politique des Etats-Unis, c'était absolument indécent. » Puis elle s'assoit, penche son visage vers le soleil. Un papillon orange virevolte autour d'elle, elle sourit : « Maintenant, on a retrouvé le plaisir des choses simples. »

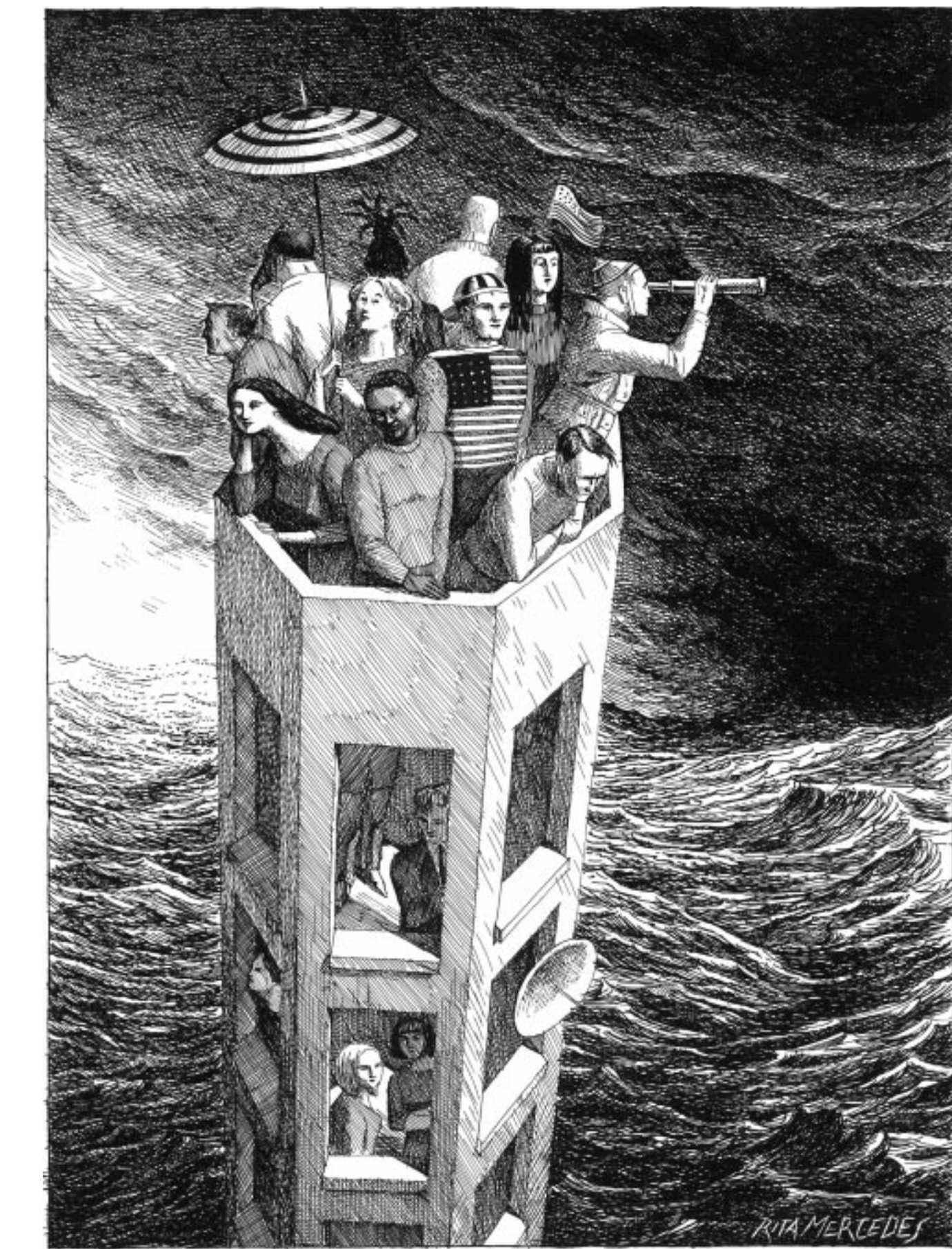
Le réveil est brutal. « On avait dix ans quand on a regardé la guerre du Golfe à la télé. Pour nous, c'était une plaisanterie, on comprenait juste qu'il fallait défendre des intérêts pétroliers », dit l'un. « On a grandi dans l'optimisme et une incroyable prospérité, il y avait même peut-être un peu trop de luxe. On était devenus individuellement centrés sur nous-mêmes, un peu mous, apathiques. On a cru que la globalisation n'allait avoir aucun effet sur les Etats-Unis, qu'ils pouvaient agir dans le monde entier sans en subir les conséquences. Maintenant on se réveille », dit l'autre.

Adam, étudiant en arts visuels, comprend mieux maintenant « les douleurs des précédentes guerres mondiales ». Jusqu'à présent, il se sentait protégé par deux océans, « On finançait des guerres ailleurs et rien ne pouvait nous arriver. On réalise qu'on n'est plus immunisé, c'est horrible. » Oren, un étudiant en droit, constate : « On ne peut pas acheter notre sécurité. On se croyait puissants, invulnérables. Il ne suffit plus d'avoir de l'argent pour s'équiper en bombes ou en bouclier anti-missile. Les fondamentalistes n'ont pas beaucoup de moyens mais ils ont la volonté. »

Jacob, vingt-quatre ans, un autre étudiant en droit, vient de San Diego, Californie. Là-bas, la vie est douce, il aime faire du surf. Aujourd'hui, il a peur. « Comment attraper des terroristes dans un pays comme l'Amérique où tout le monde peut faire ce qu'il veut ? » Pour lui, les pays qui haïssent les Etats-Unis constituent une minorité. Il est persuadé que le sien est le plus généreux de la planète. « A chaque fois qu'il y a une tragédie, ce sont nous qui fournissons le plus d'aide humanitaire. » Il se souvient de la guerre froide quand il était enfant. « Le monde est maintenant plus dangereux, il n'y a aucune raison que ça s'arrête. » L'actuelle récession économique ? « Ce n'est pas ça le plus grave, je crains avant tout pour ma vie. » Il réfléchit : « Ces gens-là tuent au nom de Dieu. Comment peut-on être aussi intolérant ? Ils haïssent le fait que les femmes soient éduquées, notre esprit d'ouverture, notre liberté. » Il aimerait comprendre davantage. « J'en ai besoin, mais c'est difficile. »

CHARLIE, vingt-sept ans, étudiant en économie, lâche : « On est trop choqués. On n'en peut plus. Je serais prêt à payer pour me débarrasser de tout ce qui me trouble aujourd'hui. » Il étudie la globalisation et il ne sait plus trop quoi en penser. « Peut-être que le monde musulman est réfractaire. Pourtant ça améliore la vie de beaucoup de gens dans le monde. Regardez l'Inde, ils ont tous la télévision. Ils perdent un peu de leur culture, mais ils ont l'eau, l'électricité, c'est un progrès. Pour nous, en Amérique, la globalisation rend la vie de plus en plus complexe. J'ai peur que le reste du monde se rapproche de ce modèle. On va trop vite. On voudrait tout faire et on ne peut pas. On oublie ses amis, on oublie tout. Ce modèle de business, cette compétition, faire toujours plus, ça nous bouffe du temps, de l'intelligence et on évolue de plus en plus dans un monde sans boussole, c'est effrayant. »

Pour Oren, l'étudiant en droit, « on croyait qu'avec les nouvelles technologies, on allait travailler 30 heures, en réalité on fait le double, parce qu'on peut travailler de n'importe



A l'université Columbia, les étudiants se demandent pourquoi l'Amérique est devenue la cible des terroristes. Leurs propos témoignent d'une certaine prise de conscience sur les limites de la politique d'isolement et la volonté des Etats-Unis d'imposer sa vision du monde

quel endroit. On devient esclave de ce qu'on a créé. »

Dans les couloirs du département des affaires internationales, on refait l'histoire. « Les Etats-Unis ont entraîné Ben Laden et l'ont utilisé pendant la guerre froide. Après, nous avons abandonné l'Afghanistan en ruine. Le communisme avait chuté. Il aurait fallu un plan Marshall pour reconstruire le pays et instaurer une démocratie », dit une étudiante. Pour Jesse : « Les terroristes sont diaboliques, mais ne sont pas complètement irrationnels. Ben Laden recrute beaucoup parmi les Egyptiens, qui vivent dans la pauvreté et deviennent fondamentalistes parce qu'ils voient où va l'argent alloué par les Etats Unis : à la corruption au sein du pouvoir, à la police et à l'armée pour maintenir l'ordre. On peut constater le même phénomène dans les pays voisins. » Chad, vingt-quatre ans, a voyagé dans le monde arabe. « Les gens me disaient : les Américains ne nous aiment pas. Je leur répondais : ils ne savent même pas que vous existez. » Lors d'un séjour au Pakistan, il a été effrayé de voir que les enfants pauvres n'avaient pas d'autre choix que d'aller dans les écoles radicales islamistes.

Jisoo, vingt-quatre ans, d'origine coréenne, pense que la politique des

pays avancés est très discutable en Orient : « On a vendu des armes à toutes les parties de la région. Beaucoup de gens de ces pays ont le sentiment que les Etats-Unis les contrôlent. Ils voient que leurs gouvernements ne sont que des marionnettes. »

Hélène, l'étudiante en psychologie, se demande si « l'Occident n'a pas voulu imposer ses valeurs trop

had contre l'Amérique et l'Occident judéo-chrétien. Notre mode de vie est une offense pour eux. Ils sont furieux contre notre matérialisme. » Il est confiant : « La critique, c'est pour nous la meilleure façon de nous développer. » Il regrette que les pays occidentaux ne soient pas plus intéressés par le sort des pays pauvres : « Quand nous leur donnons de l'ar-

« Je sens que la consommation est un substitut à tout ce qui nous manque dans la vie, une sorte de déshumanisation. Les Américains ont perdu le plaisir de la relation humaine »

Laura

vite, trop brutalement ». Adam reproche aux Etats-Unis de ne pas comprendre pourquoi « d'autres Etats ne fonctionnent pas comme eux. On voudrait qu'ils se développent selon nos critères ». Margaret, étudiante en histoire de l'art, originaire de Dallas, a peur de voir se répandre « une culture globale, uniforme ». Nate, vingt-deux ans, spécialisé dans le tiers-monde, voit plutôt un choc de civilisations : « Ils ont déclaré un dji-

gent, ils nous achètent des armes. En réalité, ça sert à soutenir notre économie. » Pour lui, si les peuples du monde entier étaient vraiment hostiles à l'hégémonie américaine, ils résisteraient chez eux. « Notre empire, ce ne sont pas des territoires, c'est ce qui se passe dans la tête des gens du monde entier. Ils nous regardent à la télé. Ils sont fascinés par ce que nous avons. »

Josh, vingt et un ans, élève ingé-

de Bush et de Giuliani à consommer, elle se dit : « C'est vrai, ça peut relancer l'économie. » Mais elle s'interroge : « Je sens que la consommation est un substitut à tout ce qui nous manque dans la vie, une sorte de déshumanisation. Les Américains ont perdu le plaisir de la relation humaine, ils ont perdu la famille. On veut nous faire croire que la vie est un divertissement. Mais la vie, c'est pas toujours le fun. Il y a une illusion de vouloir à tout prix être heureux. » Pour Ashley, vingt-six ans, étudiante en anthropologie, « l'économie a remplacé la religion. Un Américain veut toujours se protéger de l'autre. Acheter, c'était rassurant, c'était le sentiment de se sentir plus en sécurité. Maintenant, les gens ont besoin d'être conscients plutôt que d'acheter ».

BEAUCOUP sont agréablement surpris par la réaction de Bush, sa prudence, sa patience et apparemment un certain pragmatisme. « Bush et les Américains réalisent à quel point nous avons besoin du monde entier », se réjouit l'un. « Les Etats-Unis ne peuvent plus être les maîtres du monde, mais un partenaire. Désormais nous ne sommes rien sans les autres », dit un deuxième. Certains redoutent l'envoi de troupes terrestres pour déloger Ben Laden s'il se trouvait caché dans les montagnes : « Ce serait le bourbier. » D'autres se demandent jusqu'à quel point l'opinion publique américaine sera patiente. « C'est une guerre secrète, invisible et sans doute très longue. Il n'y a rien à montrer à la télévision. C'est un vrai défi pour Bush d'expliquer cela. Ma grande peur, c'est que, s'il y a une nouvelle attaque contre les Etats-Unis, Bush devra répondre de la manière la plus violente, même si ça va à l'encontre des intérêts américains », explique Oren, l'étudiant en droit.

L'envoi de troupes américaines en Arabie saoudite risque une nouvelle fois de choquer le monde musulman, d'accroître le malentendu, entend-on sur le campus. « Tuer Ben Laden n'est pas la solution, il y aura trois cents monstres prêts à le remplacer », dit Hélène. « Quelle est la réponse acceptable ? C'est ça le problème », s'interroge Charlie. « Si ça se passe mal, j'ai peur que les Etats-Unis se replient sur eux-mêmes et redeviennent unilatéraux. J'ai peur d'une guerre entre l'Inde et le Pakistan. La Russie et la Chine sont aussi effrayés par les islamistes. Tout peut très vite dégénérer. » Ryan, vingt-huit ans, fils d'un homme d'affaires texan, est pour la solution radicale : « Le Pakistan prétend être notre allié, mais il a financé les talibans. Du jour au lendemain, il peut changer de camp. Moi, je dis que parfois il faut frapper vite et fort. Regardez Berlin, Hiroshima, d'accord, on a fait des victimes civiles mais on a arrêté la guerre. Ces islamistes subissent des lavages de cerveau. Si vous ne les combattez pas maintenant, le réseau grandira, c'est comme une maladie. En Angleterre, on a bien abattu des troupeaux de vaches qui n'étaient pas malades. Là, c'est la même chose. Ils veulent détruire nos règles, l'idée de liberté et de démocratie. »

Hélène, l'étudiante en psychologie, pense que c'est dans l'intérêt des Etats-Unis que les gens des pays les plus pauvres « s'épanouissent et fassent des études. On a une responsabilité. Moi, en ce moment, je réalise à quel point l'université est importante, j'aimerais pour eux. » Elle sait que les Américains eux-mêmes vivent dans l'ignorance mais « ils sont en train de découvrir la complexité ». David cherche comment il faudrait « humaniser notre système, on a l'impression d'avoir fait un bon diagnostic sans avoir la solution ». D'autres s'interrogent sur une redistribution des richesses par le biais des institutions internationales. Jesse dit qu'il ne faut pas rêver : « Les parents d'un copain vivent au Montana. Ils ont reçu des menaces de mort simplement parce que mon copain travaille à l'ONU. » Leïla espère qu'on va éviter « le massacre déjà commis en Irak ». « Si notre administration a l'esprit ouvert, elle peut donner le meilleur visage de l'Amérique. » De nombreux étudiants relèvent que le pays a perdu une forme d'innocence. « On sait qu'on a maintenant besoin du monde », répètent-ils, à la fois angoissés et soulagés.

Dominique Le Guilledoux
Dessin : Rita Mercedes

En Italie, la fin du consensus pour Silvio Berlusconi

TROIS SEMAINES après les attentats anti-américains, Silvio Berlusconi s'est fait davantage remarquer par ses propos contestés sur la supériorité de la civilisation occidentale que par ses succès à la tête du gouvernement italien pendant ses cent premiers jours. Sa volonté affichée, début juin, lors de son accession à la présidence du conseil, était « d'agir plus que de parler » pour avancer de façon significative sur des réformes qui lui étaient chères. Il s'était engagé, en particulier, à résoudre la question épineuse du « conflit d'intérêts » entre son empire audiovisuel et ses fonctions politiques. Le voilà au terme de ce premier contrat signé devant ses électeurs.

Certes, à la réunion du G 8 à Gênes, fin juillet, les violences policières ont terni son aura. Pourtant, même l'examen à la loupe des responsabilités par la justice, remontant jusqu'à son vice-président du conseil, Gianfranco Fini, dirigeant d'Alliance nationale (post-fasciste, membre de sa coalition), n'a pas réussi à le discréditer aux yeux de ceux qui l'ont élu. Ensuite, l'unanimité s'est faite, au lendemain des attentats du 11 septembre, autour du soutien à l'ami américain contre le terrorisme, de la droite à la gauche, exception faite des pacifistes de Refondation communiste et des réseaux antimondialisation. Les critiques se sont faites plus feutrées sur l'intense activité de ces cent premiers jours.

Grâce à la nouvelle loi sur l'immigration, à l'initiative de l'autre allié, la Ligue du Nord (ex-séparatiste), aucun permis de séjour n'est accordé sans un contrat de travail pré-

lable, et le clandestin récidiviste se trouve pénalement condamnable. Les successions sont devenues moins coûteuses. L'économie se porte plutôt mieux : l'inflation est tenue, le chômage à son plus bas niveau depuis 1993, en dépit du ralentissement de la croissance. Une loi garantit désormais l'impunité aux capitaux qui rentrent après avoir fui à l'étranger. Le projet de loi de finances 2002 est presque bouclé, respectant les consignes européennes du pacte de stabilité, les syndicats ayant été mis devant le fait accompli ou presque. Des promesses faites par le candidat Berlusconi sur la revalorisation des pensions et une aide accrue aux familles, seule une petite partie a été satisfaite, puisque le projet de budget a dû intégrer au finish l'effort de guerre.

« BATAILLE POUR LES LIBERTÉS »

Ce consensus apparent a été de courte durée. Il a explosé il y a une semaine quand la Chambre des députés a examiné un projet de loi portant sur la coopération judiciaire internationale. Au nom d'une meilleure garantie des mis en examen et des citoyens, ce texte renforce, en particulier, les freins administratifs mis à l'échange de commissions rogatoires entre pays, et s'applique immédiatement, y compris rétroactivement, à des procédures en cours, ce qui revient, en cas de non-conformité, à annuler les éléments de preuve déjà accumulés au prix d'un long effort.

Pour la première fois depuis son accession au pouvoir, le gouvernement n'a pas obtenu la majorité à la Chambre - où il dispose pourtant de 367 sièges contre 248 à la coa-

lition de centre-gauche - et a dû amender son texte pour le faire voter. Au Sénat, les 2 et 3 octobre, sa victoire a été aussi difficile (*Le Monde* du 5 octobre).

Pour le leader de la coalition (centre-gauche) de l'Olivier, Francesco Rutelli, « il s'agit d'une vraie bataille pour les libertés » et seul, désormais, un éventuel référendum pourra abroger cette nouvelle loi. Le Conseil supérieur de la magistrature, organe indépendant du ministère qui désigne les magistrats, entend en appeler à l'autorité morale du président de la République, Carlo Azeglio Ciampi. De Paris, le juge Renaud Van Ruymbeke avait dénoncé « ce projet qui va à l'encontre de tous les progrès réalisés dans la lutte contre la délinquance internationale ». De Genève, le procureur Bernard Bertossa avait déclaré ne pas croire que « Silvio Berlusconi soit l'ennemi de l'argent sale ». De Madrid, le juge Baltazar Garzon - qui enquête sur l'affaire de Telecinco, filiale espagnole du groupe Berlusconi - s'est dit, dans un entretien à *La Stampa* du 28 septembre, sûr que, « de cette façon, on fait du tort à la lutte contre le terrorisme », ajoutant : « L'unique voie pour battre les criminels est celle de la coopération judiciaire internationale. »

« Il a voulu faire vite, pour faire passer des lois destinées à son intérêt personnel et à celui de ses proches », écrivait mardi 2 octobre dans *L'Unità* le journaliste Elio Veltri, proche de l'ancien juge Antonio Di Pietro. D'autres projets ont été adoptés au pas de charge ce dernier mois. La délégalisation de la falsification de bilan ? « Encore un cadeau », selon les parlementaires de l'opposi-

tion, qui rappellent les accusations portées contre Silvio Berlusconi et certains de ses collaborateurs. Enfin, le gouvernement va proposer au Parlement la création d'une autorité chargée de veiller à l'absence de conflit d'intérêts. Pas de *blind trust* à l'américaine qui aurait géré les sociétés de l'homme d'affaires Berlusconi, mais une autorité dont le rôle sera de veiller sur les agissements du président du conseil.

Cette nouvelle structure, formée de trois membres nommés par les présidents des deux Chambres, appartenant tous deux au parti de Silvio Berlusconi, n'aura aucun pouvoir de sanction. Pour adoucir la pilule, son champ est élargi à tous les membres du gouvernement, aux présidents de région, aux maires des grandes villes et aux syndicats.

Ces derniers ont un motif plus grave encore de se rebeller. Le ministre du travail, Roberto Maroni (Ligue du Nord), leur a présenté, mercredi 3 octobre, son « Livre blanc ». Il y lance un cri d'alarme sur l'avenir du système de retraites, et, surtout, il remet en cause la pratique de négociation collective des contrats de travail, qui seront désormais individuels. « La concertation est un rite dépassé, place au dialogue social », a-t-il dit, ce qui signifie en clair que le gouvernement tranchera quand bon lui semble. Autour de la puissante CGIL, toutes les confédérations se révoltent. Seule la Confindustria (le Medef italien), qui ne peut que reconnaître dans le plan Maroni ses propres desiderata, se tait. La lune de miel des cent premiers jours est bien finie.

Danielle Rouard

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Attentisme européen

COMPARAISON n'est pas raison, mais une question à double détente vient immanquablement à l'esprit, en ces temps troublés où la récession menace. Comment font donc les Etats-Unis, pays libéral si attaché aux prérogatives du marché et si circonspect à l'égard de toute initiative publique, pour trouver une telle énergie pour lutter contre le ralentissement économique ? Et pourquoi donc l'Europe, autrefois si attachée aux prérogatives de l'Etat-providence, se montre-t-elle si indolente ?

Aux Etats-Unis, la mobilisation générale a été décrétée. La Réserve fédérale américaine est montée au front, abaissant par neuf fois ses taux d'intérêt depuis le début de l'année, les portant à leur niveau le plus bas depuis près de quarante ans. Puis M. Bush a annoncé immédiatement une rallonge budgétaire pour l'armée et une série de mesures de sauvegarde à destination des compagnies aériennes et des assurances. Cette semaine, M. Bush a indiqué préparer un plan d'aides et de baisses d'impôts qui portera l'effort fédéral total à 130 milliards de dollars, soit 1 % du PIB. Les autorités ont compris qu'il fallait un plan massif ou rien.

Que fait l'Europe ? Presque rien. Après un sursaut qu'il faut saluer au lendemain des attentats, la Banque centrale européenne (BCE) est retombée dans sa torpeur et surveille un danger d'inflation, plus que jamais imaginaire, négligeant le ralentissement. Quant aux gouvernements des Quinze, ils n'ont cherché à

élaborer aucune riposte coopérative. Chaque pays se débat dans ses propres difficultés, élaborant en solo de modestes réponses - à l'image de la France avec ses mesures récentes de création d'emplois publics.

Ce spectaculaire contraste s'explique en partie. D'abord, les Etats-Unis sont entrés en franche récession, leur croissance tombant de plus de 5 % l'an à un chiffre négatif en fin 2001. L'Europe n'a, pour l'instant, connu qu'un fort ralentissement de 3 % à 1 % environ. Ensuite, M. Bush hérite de son prédécesseur un énorme excédent budgétaire (1 % du PIB), alors que l'Europe affiche un déficit d'un montant équivalent (-1 % du PIB) en moyenne. Les marges de manœuvre de la politique économique sont assurément plus larges d'un côté de l'Atlantique que de l'autre.

Mais il reste qu'un volontarisme américain répond une forme d'inhibition européenne. Ne serait-il pas temps de rouvrir le débat sur les statuts de la BCE qui l'obligent à trop se focaliser sur l'inflation ? Sur la mauvaise entente de la politique monétaire (à tendance rigoriste) et des politiques budgétaires (à tendance laxiste) ? Et, surtout, sur l'absence totale de coordination des Quinze sur les ajustements nécessaires et coordonnés qu'il faut opérer au « pacte de stabilité » de Maastricht ? Comme les avis divergent, le débat est tabou, et l'Europe des politiques économiques n'avance pas. Une lacune déjà pénalisante en temps de croissance, dramatique en cas de récession.

La ville-la file d'attente par Killoffer



Oublier Wall Street ?

Suite de la première page

Le Moyen-Orient est menacé par la crise financière turque, les pétromonarchies devant quant à elles faire face à la baisse inévitable de la demande du pétrole. Seule l'Europe pourrait paradoxalement « tenir » sous l'effet conjugué de la baisse des taux d'intérêt et du cours des matières premières, la récession mondiale rendant possible un contre-choc pétrolier de première grandeur. Un ralentissement significatif de la croissance européenne au cours des six prochains mois est cependant « chose faite » également. Rien dans ces conditions ne permet d'écarter le risque d'une déflation qui dépasserait le seul ralentissement américain.

La mise en phase des cycles économiques des principaux pays de la planète s'est déjà observée auparavant. Elle représentait cependant la réponse jointe des différentes économies à un choc commun, le renchérissement du prix du pétrole le plus souvent. On touche ici une nouvelle dimension, la mise en phase des principaux pays par la conjoncture propre de l'un d'entre eux. Plus que jamais, les autorités du

monde entier devront penser collectivement leurs actions. Les terroristes ont déjà rendu possible ce que les ministres des finances européens n'avaient pu obtenir : une baisse conjointe des taux européens et américains. La Banque centrale européenne a pris beaucoup de soin à expliquer qu'il ne s'agissait pas d'une opération coordonnée (qui nuirait à son indépendance). Quel qu'en soit le nom, mieux vaut pourtant se tenir prêt à d'autres opérations de ce type.

RETOUR À LA RAISON

Il existe une incertitude majeure qui commande les précédentes et déterminera si la crise est passagère ou durable : la crise de Wall Street elle-même. Rien ne lie désormais en effet autant les économies mondiales que l'indice de confiance qui passe par l'évolution des différentes places boursières. L'indice Standard & Poor's 500, le plus représentatif de l'économie américaine, a perdu le tiers de sa valeur par rapport à ses plus hauts niveaux. Or, malgré cette baisse, les cours restent élevés quand on les rapporte aux profits, la chute des bénéfices ayant été en effet plus rapide encore que celle des titres. A l'aune de ce critère, une poursuite de la baisse des cours reste parfaitement possible, voire inéluctable. D'aucuns arguent que les profits sont bas du fait de la récession. Il semblerait plutôt que

l'on observe un retour à la normale. Après avoir considérablement augmenté entre 1992 et 1998, la part des profits dans le PIB revient en effet vers ses moyennes historiques. Seule la naïveté de Wall Street pouvait faire croire durable une croissance à deux chiffres des profits.

L'heure du retour à la raison a sonné, et la question est désormais posée du rôle pris par Wall Street dans la gestion des affaires du monde. Lorsque les cours des valeurs peuvent passer en l'espace de quelques mois du double au simple, un « choc à la culture des valeurs (boursières) » est inéluctable, comme le titrait *Business Week* soi-même. Après deux décennies triomphantes, une perte d'influence de Wall Street et, partant, un affaiblissement de son effet d'entraînement sur la croissance mondiale seraient-ils possibles ? Ce n'est pas exclu : par ses excès, Wall Street a peut-être préparé les conditions de son propre dépassement.

UNE ÉCONOMIE DE DETTE

Wall Street a, en effet, créé un paradoxe étonnant. La hausse des cours dans les années 1990 aurait pu donner à penser que les firmes se financent en émettant des actions. C'est l'inverse qui s'est produit : l'endettement des entreprises américaines a progressé au taux record de 10 % l'an et porté le taux d'endettement des firmes à ses plus

hauts niveaux. L'explication tient à ce que les économistes appellent « l'effet de levier ». Une firme qui ne peut pas générer directement le niveau de retour sur fonds propres requis par Wall Street peut toujours les obtenir en s'endettant pour financer des projets moins rentables mais plus nombreux (sans prendre toujours conscience du fait qu'elle augmente aussi ses risques, voir le rapport du Conseil d'analyse économique intitulé « Architecture financière internationale »).

Ainsi, par un jeu paradoxal de montée aux extrêmes, on est passé d'une économie de Bourse à une économie de dette. La chute rapide des taux d'intérêt permet aujourd'hui aux entreprises de faire face sans trop de difficultés à leurs charges d'intérêts. La baisse des taux à long terme s'est pourtant interrompue. Malgré la baisse des taux courts, le taux des obligations émises par les entreprises a augmenté, dépassant 7 %, en partie par peur du risque. Il est probable que la gestion prudente de leurs dettes devienne désormais un point crucial de la stratégie des firmes. Oublier Wall Street ? Sans doute pas, mais sans revenir au « capitalisme rhénan » cher à Michel Albert où le rôle des banques dominait celui des Bourses, il est inéluctable qu'un retour de balancier s'opère à présent.

Daniel Cohen pour *Le Monde*

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Explosion atomique soviétique

LE COMMUNIQUÉ sur l'explosion de la seconde bombe atomique soviétique continue de provoquer les commentaires les plus contradictoires à Washington. Au Congrès, certains représentants faisant état des renseignements donnés par les services spéciaux évaluent à cent le nombre de bombes atomiques dont disposerait actuellement l'URSS.

Mais les milieux scientifiques, dont le *New York Times* se fait l'écho, font remarquer qu'un tel stock signifierait que l'URSS a fabriqué une bombe par semaine depuis la première explosion de 1949 alors que les usines américaines, dans la mesure où l'on est informé, produisent les bombes atomiques à la cadence d'une tous les deux mois. En définitive, l'Amérique a une avance quantitative et qualitative considérable grâce à son extraordinaire puissance indus-

trielle et au fait qu'elle a le contrôle presque exclusif des principales sources mondiales d'uranium.

On spéculait beaucoup également dans la capitale sur les effets politiques et diplomatiques de l'explosion soviétique. Du point de vue de la propagande, le camp occidental pourra marquer un point en dénonçant le slogan soviétique « En URSS, l'énergie soviétique est au service de la paix ». Mais, ajouté-t-on, la manifestation spectaculaire des progrès réalisés par les Russes en ce domaine ne risquerait-elle pas d'encourager indirectement le neutralisme des Européens en ébranlant leur confiance dans la supériorité matérielle des Etats-Unis ? On dit aussi que, ayant ainsi rappelé la puissance de l'URSS, Staline se trouverait en meilleure position pour discuter avec l'Ouest.

(6 octobre 1951.)

Le Monde sur TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Bioterrorisme high-tech et révolution génétique

par Jeremy Rifkin

Le détournement d'avions de ligne utilisés ensuite comme missiles a d'abord nourri toutes nos inquiétudes. Aujourd'hui, les Américains se préoccupent d'une nouvelle menace, encore plus meurtrière : une pluie de bactéries et de virus sur des zones habitées, contaminant et tuant des millions de personnes. Le FBI déclare que plusieurs des pirates de l'air impliqués dans l'attaque contre les tours du World Trade Center avaient, au cours des semaines précédant le 11 septembre, effectué des visites répétées dans un hangar abritant des avions d'épandage. Si l'on en croit les propriétaires, les terroristes se seraient renseignés sur la capacité, l'autonomie et la facilité d'utilisation de ces appareils spécialisés. Le FBI a aussitôt interdit de vol les 3 500 avions d'épandage détenus par des propriétaires privés, en attendant un complément d'information. Dans le même temps, des universités, dont celle du Michigan, de Penn State, de Clemson et d'Alabama, interdisaient le survol de leurs stades pendant les matches de football, par crainte d'une attaque à l'arme bactériologique.

A Washington, les politiques font feu de tout bois pour répondre à une angoisse croissante des gens : on débloque des fonds pour la constitution de stocks d'antibiotiques et de vaccins, on renforce les dispositifs d'urgence dans les hôpitaux et les cliniques du pays.

Malheureusement, à ce jour, politiques, experts militaires et médias esquivent encore une réalité beaucoup plus préoccupante, située au cœur des nouvelles craintes que suscite le bioterrorisme. Les nouvelles découvertes sur le génome et leur utilisation commerciale pour des manipulations génétiques dans le domaine de l'agriculture, de l'élevage et de la médecine sont potentiellement transposables pour développer un vaste assortiment de nouveaux agents pathogènes, capables d'attaquer les populations végétale, animale et humaine.

De plus, à la différence de l'arme nucléaire, les composants et outils nécessaires à la fabrication d'armes biologiques sont faciles à

trouver et peu onéreux, raison pour laquelle on qualifie souvent ce type d'arme de « bombe atomique du pauvre ». Il est possible de monter un laboratoire biologique de pointe et de le rendre opérationnel avec 10 000 dollars d'équipements achetés dans le commerce, le tout abrité dans une pièce de 4 mètres sur 5. Il suffit de disposer d'une cuve de fermentation, d'une culture à base de protéine, d'une combinaison en plas-

A la différence de l'arme nucléaire, les composants et outils nécessaires à la fabrication d'armes biologiques sont faciles à trouver et peu onéreux

tique et d'un masque à gaz. Tout aussi effrayant, partout dans le monde, dans des laboratoires universitaires, des milliers d'étudiants de troisième cycle en savent assez long sur les utilisations possibles de l'ADN recombiné et les techniques de clonage pour réussir la mise au point et la production à grande échelle de telles armes.

Ironie de l'histoire, tandis que l'administration Bush exprime aujourd'hui une grande inquiétude face au danger de bioterrorisme, cet été encore, la Maison Blanche stupéfait la communauté mondiale en rejetant de nouvelles propositions visant à renforcer la convention sur les armes biologiques et les toxines. Les négociations ont achoppé sur les protocoles de vérification qui auraient autorisé les gouvernements à inspecter des laboratoires américains de biotechnologie. 40 % des laboratoires pharmaceutiques et de biotechnologie du monde entier se trouvent aux Etats-Unis, et ils ont fait clairement savoir aux négociateurs américains qu'ils ne toléreraient aucun contrôle de leurs installations, à cause des risques d'espionnage industriel.

La rupture des négociations dénote le malaise d'une situation nouvelle qu'aucun de nous ne semble prêt à affronter. Dans le futur, les applications destructrices de la récente révolution biotechnologi-

que ne manqueront pas d'être aussi spectaculaires que ses utilisations positives. L'arme biologique requiert l'utilisation d'organismes vivants à des fins militaires. Il peut s'agir de virus, de bactéries, de champignons, de rickettsies, de protozoaires. Ces agents biologiques peuvent muter, se reproduire, se multiplier et se propager sur une vaste zone géographique, portés par le vent, l'eau, des insectes, des animaux, ou par trans-

mission humaine. Une fois lâchés, de nombreux agents biologiques pathogènes sont capables de se constituer des niches et de se maintenir indéfiniment dans l'environnement. Les agents biologiques classiques comprennent le *Yersinia pestis* (la peste), la tularémie, la fièvre de la vallée du Rift, la *Coxiella burnetii* (fièvre Q), l'encéphalite équine orientale (peste équine) et la variole.

L'usage d'armes biologiques n'a jamais été très étendu à cause du danger et du coût liés au traitement et au stockage de grandes quantités d'agents toxiques. Néanmoins, les progrès accomplis en matière de technologies d'ingénierie génétique au cours de la dernière décennie font que, pour la première fois, la guerre biologique constitue une option viable.

Il existe de nombreuses façons de fabriquer les armes dites *designer weapons* à partir d'ADN recombiné. La biotechnologie permet de programmer des gènes dans des micro-organismes pour accroître leur résistance aux antibiotiques, leur virulence et leur stabilité dans l'environnement. Il est possible d'insérer dans des organismes des gènes qui affectent les fonctions régulatrices contrôlant l'humeur, le comportement et la température corporelle. Des scientifiques envisagent la possibilité de cloner des toxines sélectives

afin d'éliminer des groupes ethniques ou raciaux précis, que leur génotype prédispose à certaines maladies.

L'ingénierie génétique peut aussi servir à détruire de façon très ciblée des espèces végétales cultivées ou des animaux d'élevage, si le but recherché est de ruiner l'économie d'un pays. Les nouvelles techniques d'ingénierie génétique fournissent une panoplie très variée d'armes pouvant être utilisées à des fins militaires très diverses, allant du terrorisme et des opérations anti-insurrectionnelles à la guerre à grande échelle contre des populations entières.

La plupart des gouvernements, dont celui des Etats-Unis, affirment que leur effort dans le domaine des armes biologiques est de nature exclusivement défensive, et ils font observer que la recherche défensive est autorisée par l'actuel traité sur les armes biologiques. Mais il est largement reconnu que la distinction entre recherche défensive et recherche offensive est virtuellement impossible dans ce domaine. Ecrivant il y a des années dans le *Bulletin of Atomic Scientists*, Robert L. Sinsheimer, biophysicien de renom et président de l'université de Californie à Santa Cruz, observait que, à cause de la nature de ce type parti-

ainsi des possibilités de détournement facile ».

L'actuelle convention sur les armes biologiques et les toxines est donc sérieusement compromise, en dehors même du problème des protocoles de vérification et de mise en conformité. Les observateurs militaires professionnels ne sont guère optimistes sur la possibilité d'établir une cloison étanche entre la révolution génétique et les visées guerrières. Comme outil de destruction de masse, l'arme génétique soutient la comparaison avec la bombe atomique, et son coût de production est infiniment moindre. Ces deux facteurs suffisent à faire de la technologie génétique l'arme idéale de demain.

Une étude conduite par le gouvernement américain en 1993 démontrait que 100 petits kilos de spores d'anthrax, lâchés depuis un avion au-dessus de Washington, pouvaient faire 3 millions de morts. Dans une étude de 1995, la CIA rapportait que 17 pays étaient soupçonnés de chercher à se constituer des arsenaux bactériologiques : l'Irak, l'Iran, la Libye, la Syrie, la Corée du Nord, Taïwan, Israël, l'Egypte, le Vietnam, le Laos, Cuba, la Bulgarie, l'Inde, la Corée du Sud, l'Afrique du Sud, la Chine et la Russie.

Dans le futur, les applications destructrices de la récente révolution biotechnologique ne manqueront pas d'être aussi spectaculaires que ses utilisations positives

culier d'expérimentation, il n'existe aucun moyen satisfaisant de faire la différence entre des utilisations pacifiques et des utilisations militaires de toxines mortelles.

L'étude systématique sur les armes chimiques et biologiques, menée par l'Institut international de recherche sur la paix, à Stockholm, rejoint l'opinion de Sinsheimer en concluant que « certains modes courants de production de vaccins sont techniquement très proches des méthodes de production d'armes biologiques et offrent

La maîtrise des manipulations génétiques devenant plus sophistiquée et plus accessible, il est vraisemblable que la prochaine génération sera entraînée dans une nouvelle et fatale course à l'arme biologique. Le développement croissant d'expériences en laboratoire sur les armes géniques, partout dans le monde – que leur perspective soit défensive ou offensive –, augmente la probabilité de dissémination accidentelle. Aucun laboratoire, même si les conditions de sécurité y sont draconiennes, n'est

à l'abri d'une défaillance. Les catastrophes naturelles, inondations et incendies, comme les entorses à la règle sont inéluctablement possibles. Il est aussi vraisemblable que des terroristes et des délinquants auront un jour recours aux nouvelles armes génétiques pour semer terreur et chaos, dans le but de forcer la société à céder à leurs exigences.

Dans quelques semaines, 143 nations vont se réunir à Genève pour réviser la convention de 1972 sur les armes biologiques et les toxines. Au cours des six années passées, les gouvernements se sont rencontrés dans un effort pour resserrer les termes du traité. La vérification de l'absence d'armes biologiques et l'imposition des protocoles prévus par le traité figurera à l'ordre du jour.

Les négociateurs qui seront à Genève en novembre, dont les délégués américains, doivent appréhender la gravité potentielle de la situation et agir en conséquence. Ils devront en premier lieu combler la sérieuse lacune dans les dispositions existantes qui autorisent les gouvernements à engager des recherches défensives lorsque, dans les faits, une bonne part de cette recherche est potentiellement adaptable à des visées offensives. En second lieu, le souci économique que partagent les Etats-Unis et les autres entreprises de biotechnologie, ailleurs dans le monde, de protéger des secrets industriels et autres informations commerciales ne devrait plus permettre de déroger aux protocoles de vérification visant à imposer le respect des dispositions de la convention sur les armes biologiques et les toxines.

Il est temps d'être fermes et de faire ce qu'il faut. On est en droit d'imaginer que le salut de la civilisation des hommes compte plus que les intérêts mesquins d'une poignée d'entreprises en sciences de la vie.

Jeremy Rifkin est président de la *Foundation on Economic Trends* (Washington, DC).

Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Françoise Cartano. ©Jeremy Rifkin.

Microbes du bien, microbes du mal

par Denis Labayle

RENNES en quarantaine... » « Vingt-cinq foyers de variole déclarés à ce jour... » « Les premiers cas d'anthrax ont été diagnostiqués chez 350 passagers d'un Boeing 747 en provenance de Karachi... » « L'aéroport de Roissy, zone interdite, zone contaminée... ». On peut facilement imaginer les gros titres de la presse si le bioterrorisme se manifestait. Pure science-fiction ? Fantôme médiatique pour donner des frissons aux nantis ? Pourtant, après les attentats d'une poignée de kamikazes sur les Twin Towers, tout semble possible.

La très sérieuse Organisation mondiale de la santé (OMS) a conseillé aux gouvernements occidentaux de se préparer à des épidémies massives. Des cellules de crise ont réuni les plus hautes instances gouvernementales en France comme dans les autres pays européens. La menace est prise au sérieux. D'autant que rien n'a été envisagé pour faire barrage à une telle éventualité. Si, un peu partout, les militaires ont des stocks de microbes destructeurs, les civils n'ont rien prévu pour s'en défendre. On dispose ainsi de concen-

trés de varioles, mais on ne fabrique plus de vaccin antivariolique.

Grâce à la vaccination massive, on s'est félicité un peu vite d'avoir éradiqué du globe ce terrible fléau contre lequel on ne possède pas de thérapeutique. Pour une fois, la médecine préventive avait damé le pion à la médecine curative. Aussi, une fois le mal vaincu, les responsables de la santé mirent un terme aux campagnes de vaccination obligatoire, et même à la fabrication du vaccin. Les civils étaient heureux de leur résultat, oubliant quelque peu les militaires et d'autres groupes. La variole tue vite et bien. Les Indiens d'Amazonie en ont fait la triste expérience, il n'y a pas si longtemps, lorsque le monde du progrès économique désirant s'emparer de leur territoire, fit parachuter des vêtements imprégnés du virus. Un génocide bactériologique, parfaitement silencieux, qui ne remua pas, à l'époque, les bonnes consciences.

Si, demain, des terroristes disséminent dans une bouche d'aération d'un avion ou d'un immeuble, un concentré de virus de la variole, ou d'un autre virus plus ou moins connu, plus ou moins manipulé ou

encore d'une bactérie résistante à nos antibiotiques, la science-fiction deviendra brutalement réalité. Et chacun de penser immédiatement à ses enfants et à ses petits-enfants qui n'ont pas été vaccinés contre les virus assassins.

Une civilisation fauchée dans sa jeunesse, ne laissant en vie que les vieux depuis longtemps protégés ?

Une minute de silence pour les infectés qui meurent par manque d'antibiotiques, pour les victimes du sida parce qu'ils sont nés dans un pays où il ne fallait pas naître ! Une minute de silence pour les opérés décédés par manque d'asepsie !

La fin d'une civilisation ? Accuser, condamner, punir les coupables ne servira plus à rien. Que faire contre des « démons », capables de tuer, sans remords et à distance, des centaines de milliers d'individus ? La bactérie du mal absolu aura frappé, il sera trop tard.

Alors, peut-être découvrirons-nous à grande échelle la misère, l'horreur de perdre un enfant ou un petit-enfant, la tristesse et le désespoir de voir les nôtres mourir sans aide, sans soins, sans médicaments, dans des structures remplies de malades malgré les efforts de médecins désarmés devant l'ampleur du mal.

Mais cette science-fiction-là n'est-elle pas déjà une réalité quotidienne pour une grande partie de l'humanité ? Les hôpitaux vétustes qui débordent de patients, les blocs opératoires inexistantes, les pharmacies vides, les gamins qui meurent de déshydratation par

manque de sérum, les tuberculeux qui ne trouvent pas d'antibiotiques, les dizaines de millions de malades du sida qui attendent la mort dans des souffrances extrêmes... Les bactéries sont déjà là, détruisant certaines nations, sapant leur jeunesse, touchant leurs forces vives.

Une minute de silence pour les infectés qui meurent par manque d'antibiotiques, pour les victimes du sida parce qu'ils sont nés dans un pays où il ne fallait pas naître ! Une minute de silence pour les opérés décédés par manque d'asepsie ! Une minute de silence pour les milliers d'hommes, de femmes et d'enfants disparus, hier, lors d'un accès de palustre, parce que leur maladie est due à un parasite trop rare sous les climats tempérés pour mobiliser les centres de recherche des pays qui ne sont pas concernés ! Une minute de silence pour les victimes de la négligence, de l'oubli, de la bonne conscience !

Car nous connaissons les traitements, nous possédions les médicaments, nous avions les moyens d'agir mais c'était trop cher pour eux. Désolés, c'est la dure loi du marché !

Nous ne sommes pas responsables de la virulence de bactéries que personne n'a répandues. C'est vrai, vos gosses meurent, mais ce n'est pas une raison pour toucher aux nôtres. Ne confondez pas la civilisation du bien et celle du mal. Faudra-t-il attendre de connaître la souffrance monstrueuse, brutale, généralisée, injuste pour découvrir la souffrance permanente des autres ? Et si la peur d'être à notre tour décimés nous amenait à prendre conscience qu'il serait temps de remplacer nos actions dites humanitaires par une défense globale de la santé publique au niveau planétaire ?

Il n'existe pas des bactéries du mal et des bactéries du bien. Il n'y a pas chez les uns une extrême sensibilité devant la mort et la souffrance, et chez les autres, une résistance innée au mal, un fatalisme génétique devant le décès d'un gamain. Pour vivre en paix, les autres doivent avoir les moyens de vivre.

Le docteur Denis Labayle est chef du service d'hépatogastro-entérologie au centre hospitalier Louise-Michel d'Evry (Essonne).

CONJONCTURE Les patrons français, trois semaines après les attentats aux Etats-Unis, cherchent à mesurer l'impact de ces événements sur l'activité économique en général

et celle de leur entreprise en particulier. ● L'OPTIMISME dont certains faisaient preuve dans les premiers jours a cédé la place à une plus grande prudence, au vu des résultats financiers du troisième trimestre. ● UN NET décrochage semble palpable dans les commandes, tandis que les stocks s'accroissent tout au long de la chaîne de produc-

tion. ● L'INSEE a dû réviser sa prévision de croissance pour 2001 en France, pénalisée par le ralentissement des exportations et la crise chez son premier partenaire, l'Allemagne.

● OUTRE-RHIN, les chefs d'entreprise, plutôt pessimistes, ont commencé à prendre des mesures conservatoires et espèrent un plan de relance gouvernemental.

Les patrons français se préparent à une récession qu'ils espèrent courte

Trois semaines après les attentats du 11 septembre, les grands groupes ne croient plus à un scénario optimiste. Les comptes du troisième trimestre confirment un ralentissement de l'activité en France. Sans céder à la panique, leurs dirigeants prennent des mesures de sauvegarde

FAUT-IL maintenir le cap ou freiner ? La question est dans l'esprit de tous les patrons depuis les attentats du 11 septembre. Au-delà des exhortations au « patriotisme économique » lancé par le gouvernement ou d'un hypothétique plan de relance, chacun essaie d'estimer l'impact possible sur l'économie mondiale, sur son secteur, sur son entreprise. Le constat est le même chez tous : la récession est là, déjà à l'œuvre aux Etats-Unis, avant même les attaques terroristes, et peut-être aux portes de l'Europe. Même ceux qui se voulaient confiants au lendemain du 11 septembre commencent à nuancer leur discours. Car, entre-temps, les premiers comptes du troisième trimestre sont tombés.

Les exportations, véritable poumon financier des entreprises ces dernières années, sont en train de se tarir aux Etats-Unis mais aussi en Europe. La France supporte de plus en plus mal l'atonie de l'Allemagne, son premier partenaire commercial. Même sur le marché intérieur, pourtant jusqu'alors très résistants, l'activité baisse. « Il y a eu un premier décrochage en avril. A partir de fin août, début septembre, on a enregistré une très forte chute des commandes » dit Guillaume Sarkozy, PDG des Tissages de Picardie et patron de l'Union des industries textiles. Les stocks commencent à s'accumuler tout au long de la chaîne de production, témoignant d'un ralentissement réel de l'activité. Les

bilans font état des premières tensions de trésorerie, tandis que les crédits bancaires à court terme diminuent depuis mai.

Intuitivement, de nombreux chefs d'entreprise avaient pressenti ce retournement. La dernière enquête de confiance de l'Insee, réalisée pour l'essentiel avant les attaques terroristes, indique une baisse continue du moral des patrons, au plus bas depuis 1996. L'institut a ramené, jeudi 4 octobre, de 2,3 % à 2,1 % sa prévision de croissance pour 2001 et pense que le chômage ne baissera plus d'ici à la fin de l'année.

SANS ILLUSIONS

Face à ces perspectives, l'analyse des patrons diverge. Il y a les très pessimistes. Le gros bataillon se trouve surtout dans le secteur des biens intermédiaires, le plus exposé au ralentissement parce que le plus mondial. Dans des groupes comme Saint-Gobain, Usinor, Pechiney, on regarde avec consternation la dégradation de l'environnement. Dès le début de l'année, ces groupes ont accusé le contre-coup de la chute d'activité américaine et des difficultés allemandes. Les attentats, d'après eux, vont encore aggraver la situation. Ayant encore en mémoire l'enchaînement fatal du début des années 1990 - chute de la croissance, conflit armé avec la guerre du Golfe puis première véritable récession en Europe depuis 1945 -, certains se préparent au



pire. Le verrier Saint-Gobain a décidé de diminuer de 20 % ses investissements dès le premier semestre. Le sidérurgiste Usinor ne réalise plus que les dépenses absolument nécessaires pour l'entretien et l'amélioration de ses équipements. Beaucoup sont sans illusions : selon eux, 2002 est une année sacrifiée. Au mieux, les premières lueurs se lèveront en 2003.

« Si tout se passe bien, le rebond pourrait être beaucoup plus rapide, au milieu de l'année 2002 », rétor-

que Eduardo Malone, patron du groupe lainier Chargeurs. Avant les attentats, il pensait que l'activité américaine repartirait avant la fin de l'année. « Avec les attentats, on ne peut plus éviter une récession aux Etats-Unis », dit-il. Tout, selon lui, dépendra de la durée et de l'ampleur de la chute. D'après son pronostic, si la crise ne se prolonge pas et ne gagne pas l'Asie au second semestre, l'Europe pourra éviter la récession. De nombreux patrons, notamment dans les biens de con-

sommation et les services, partagent cette analyse. Ils s'attendent à une récession limitée aux Etats-Unis et une croissance médiocre en Europe, avant une reprise au deuxième semestre.

Ce scénario paraît encore trop sombre pour les volontaristes. Sans nier un ralentissement immédiat, ils prédisent un rebond très rapide. « Il faut voir le patriotisme qui existe en ce moment aux Etats-Unis. Les Américains ne veulent pas de récession car ce serait une façon de donner raison aux terroristes », expliquent plusieurs d'entre eux, impressionnés par les moyens mis en œuvre par le gouvernement américain pour relancer l'activité. Le 3 octobre, George W. Bush a annoncé un plan de soutien de 60 à 75 milliards de dollars s'ajoutant aux 55 milliards déjà votés par le Congrès, tandis que la Fed continue à baisser ses taux pour les ramener à 2,5 %.

DIMINUER LES FRAIS

En dépit de ces propos rassurants, pas un de ces dirigeants optimistes ne se sent autorisé à poursuivre comme au temps d'une croissance assurée. Comme les autres, ils coupent, « par précaution » disent-ils, dans les dépenses les plus faciles. Frais de publicité, déplacements, voyages pour les clients ou séminaires internes : ces frais qui avaient déjà beaucoup diminué au premier semestre sont

les premiers visés dans les plans d'économie. Côté emploi, le paysage est plus nuancé. Les salariés intérimaires ou en contrats à durée déterminée sont menacés. En revanche, les groupes, qui ont besoin structurellement d'embaucher continuent. « Dans la banque de réseaux et l'assurance, les recrutements vont continuer alors qu'ils vont diminuer dans le conseil et la banque d'affaires », dit Marc Puyoulet, vice-président du cabinet de recrutement Michael Page.

Un trait a été tiré, dès le mois de mai, sur les investissements de capacités. Mais les groupes continuent à investir pour améliorer la productivité. Tous, en effet, s'inquiètent de la forte dégradation de leur compétitivité ces deux années et entendent redresser la situation rapidement. Une piste leur semble à explorer : celle de la réduction du temps de travail. Jusqu'alors, les 35 heures ont souvent été appliquées mécaniquement, sans conduire à de réelles réorganisations internes. Les groupes ont désormais l'intention de mettre à profit les souplesses que leur donnent les 35 heures. La fermeture de certaines usines par Renault et par Fiat à la Toussaint est annonciatrice de ce changement. Après le temps libre choisi, les salariés risquent de découvrir les aménagements d'horaires imposés.

Martine Orange

« Alimenter la déprime serait une seconde victoire pour les terroristes »

● **Daniel Bernard (Carrefour)** : « Il n'y a pas eu d'impact sur notre activité, si ce n'est durant les trois jours qui ont suivi les attentats, depuis la situation est redevenue normale. Nous n'avons même pas enregistré le phénomène de stockages des denrées de base auquel on assiste dans les situations de crise. D'ailleurs le chiffre d'affaires de notre foire aux vins [qui a débuté une semaine après les attentats] a enregistré une croissance à deux chiffres par rapport à 2000. Sur le plan macroéconomique, je pense que la tendance de fond ne va pas changer, même si le ralentissement risque d'être temporairement accentué.

» Chez Carrefour, nous avons maintenant achevé le chantier de la fusion et le groupe est de nouveau en état de manœuvrer. Nous nous concentrons sur notre dynamique commerciale, la baisse de notre endettement et une meilleure gestion des stocks. Cette année, nous allons créer 15 000 emplois dans le monde et investir environ 3 milliards d'euros. Nous devrions maintenir ce rythme en 2002. La grande distribution est moins soumise à des chutes brutales d'activité que le tourisme ou le transport aérien. Carrefour réalise 80 % de son chiffre d'affaires en Europe et 75 % dans l'alimentaire. »

● **Michel Bon (France Télécom)** : « De là où je suis, je ne vois aucun ralentissement d'activité. Nous continuons à vendre des minutes de communication. La croissance économique nous a aidés à équiper les Européens en téléphones mobiles. Maintenant que le taux d'équipement atteint près de 70 %, un ralentissement économique fera que l'on mettra plus de temps à passer à 73 % ou 75 %. Mais les clients que nous avons déjà continuent à téléphoner. Nous avons besoin d'investissements de capacité, nous avons l'argent pour les payer, nous allons y consacrer 8 à 9 milliards d'euros en 2002. En

France, nous continuons à recruter malgré nos gains de productivité et je ne vois pas d'infléchissement de rythme. Le flux annuel est de 2 000 à 2 500 personnes. »

● **Jean-Marc Espalioux (Accor)** : « Très peu d'investissements ont été annulés, nombre d'entre eux sont seulement différés. Nous pensions repousser jusqu'à 35 % de nos investissements, mais aujourd'hui je crois que l'hypothèse la plus plausible se situe dans une fourchette comprise entre 20 % et 25 %. L'enveloppe prévue pour nos investissements de rénovation du parc hôtelier est de 500 millions d'euros et de l'ordre de 1 milliard

d'euros pour le développement. Concernant l'emploi, le groupe Accor continue à embaucher. Nous maintenons plus que jamais notre « grand forum des métiers », le samedi 6 octobre à Paris, où nous proposerons 500 postes dans les métiers du groupe. Le premier forum avait attiré 3 000 personnes et 100 contrats à durée indéterminée avaient été signés. Tous les ans, le groupe embauche 7 000 personnes en France et 15 000 en Europe. »

● **Edouard Michelin (Michelin)** : « Alimenter la déprime serait une seconde victoire pour les terroristes. Je serais enclin à penser

qu'après un ou deux mois un peu difficiles on reviendra à peu près à ce qu'était la tendance générale de l'économie avant les attentats, à savoir un ralentissement. Si l'on devait connaître une récession forte, les dispositions seraient prises pour que la santé du groupe soit préservée, le bateau Michelin devant être à même d'essuyer une tempête sans dégâts majeurs. Nos stocks sont légèrement élevés et nous nous attacherons à éviter qu'ils montent à la suite des décisions de General Motors, Ford, Volkswagen et maintenant Renault de ralentir leur production. L'anticipation est un élément clef. Par le passé, nous avons connu des situations difficiles du fait que nous avions trop attendu pour ralentir notre production. Cela dit, le secteur du pneu est beaucoup moins cyclique que l'industrie automobile. 70 % de notre activité se porte sur le marché du remplacement, qui, en toute logique, n'est pas lié à un éventuel ralentissement du marché automobile. »

● **Franck Riboud (Danone)** : « Aujourd'hui, l'ensemble des acteurs économiques manque de visibilité sur le moyen terme. A court terme, il faut reconnaître que nous nous trouvons dans une période de récession, dont on ne mesure pas la réelle ampleur, mais que les événements du 11 septembre n'ont fait qu'amplifier. Ce contexte général, sans changer ni la stratégie ni les objectifs du groupe Danone, nous amènera sûrement, dans les mois qui viennent, à gérer nos activités de façon serrée et réactive, dans le but de profiter pleinement de la sortie de cette situation. »

Inquiets, les chefs d'entreprise allemands prennent des mesures conservatoires

FRANCFORT

de notre correspondant

« Les attentats freinent fortement la consommation dans le monde entier » : le président du directoire et principal actionnaire du fabricant de vêtements Escada, Wolfgang Ley, n'a pas tardé à sentir l'onde de choc du 11 septembre. Ses ventes aux Etats-Unis ont chuté de moitié dans les jours qui ont suivi. Du coup, les investissements de l'exercice 2000-2001 vont être réduits. Les embauches ont été suspendues.

Comme Escada, de nombreuses entreprises allemandes sont préoccupées. Lundi 24 septembre, Volkswagen a annoncé la suspension pendant une semaine en octobre de la production de deux de ses usines, dont celle de Wolfsburg, le siège de la marque. Si le groupe a encore du mal à évaluer les conséquences des attentats, il prend les devants et réduit ses stocks. Le fabricant de puces Infineon, filiale de Siemens, a, lui, réduit ses investissements de moitié pour

l'exercice qui a commencé le 1^{er} octobre. La suppression de 5 000 emplois, dévoilée cet été, va être accélérée ; des unités vont procéder à une réduction du temps de travail. Une filiale de Lufthansa spécialisée dans la restauration embarquée a annoncé 4 800 suppressions d'emplois, suite au recul des activités engendré par les attaques terroristes.

UNE PRIME À LA CASSE

La catastrophe a relancé le débat sur la politique économique menée par le gouvernement. Plusieurs grands patrons allemands ont profité d'une rencontre avec le chancelier Gerhard Schröder (SPD), la semaine dernière, pour discuter d'un éventuel plan de relance. A l'instar de Rolf Breuer, le numéro un de la Deutsche Bank, certains ont suggéré de mettre en place une action concertée pour soutenir la croissance. Le président du directoire de Volkswagen, Ferdinand Piëch, a lancé l'idée d'une prime à la casse pour soutenir le marché de l'automobile. Si ces

propositions ne font pas l'unanimité chez les patrons, elles illustrent leurs inquiétudes.

M. Schröder refuse pour le moment de modifier sa politique. Son entourage a fait savoir qu'il reste « contre des mesures à court terme ». A un an des élections législatives, il continue de défendre la politique dite de la « main tranquille » : les réformes en cours, comme les baisses d'impôts, seront poursuivies mais il n'est pas question de les accélérer, ou de les amplifier. Le gouvernement - qui table toujours sur une croissance comprise entre 1,5 % et 2 % - répète que le pays n'est pas au bord de la récession et continue de croire, officiellement, à une reprise dès 2002. Le Fonds monétaire international a néanmoins confirmé, lors de la présentation de son dernier rapport semestriel, que l'Allemagne serait en queue des pays de la zone euro cette année, avec une croissance de 0,8 %. « Les attaques terroristes aux Etats-Unis vont laisser des traces mais ne vont pas gêner l'activité durablement », estime Harald

Jörg, économiste à la Dresdner Bank.

En fait, beaucoup jugent qu'il est trop tôt pour trancher. Selon Thomas Middelhoff, président du directoire de Bertelsmann, dont un tiers du chiffre d'affaires dépend des Etats-Unis, « il est prématuré de juger de l'impact des événements. Dans l'édition, par exemple, les librairies américaines ont réalisé un des meilleurs week-ends de l'année, juste après les attentats : les conséquences doivent encore être analysées, mais le retour à la normal se fait petit à petit », a-t-il expliqué le 27 septembre. Dans le même ordre d'idée, Dieter Schulte, président de la confédération syndicale DGB, rejette tout pessimisme : « Il est imprudent de parler déjà de récession (...). Quand on parle de récession, la dépression n'est pas loin. » Le dirigeant syndical soupçonne certaines entreprises de profiter du climat actuel pour noircir leur situation et réaliser les suppressions d'emplois qu'elles envisageaient de toute façon.

Philippe Ricard

La perspective d'une nouvelle crise bancaire hante l'économie nipponne

La loi oblige désormais le secteur financier à prendre en compte les moins-values de leurs clients

Depuis le 1^{er} octobre, la loi oblige les banques japonaises à prendre en compte les moins-values enregistrées sur leurs portefeuilles d'ac-

tions quand celles-ci dépassent 50 % de la valeur d'acquisition. Elles doivent déduire de leur capital une partie des pertes nettes subies. La dégra-

date des comptes du secteur financier pourrait amener l'Etat à intervenir de nouveau pour faciliter le rachat des créances douteuses.

TOKYO

correspondance

A la fois cause et symptôme de la crise économique japonaise, les créances douteuses des banques nipponnes sont revenues sur le devant de l'actualité. Tenues d'adopter de nouveaux principes comptables depuis le 1^{er} octobre, les banques ont subi de plein fouet la chute de la Bourse, qui a terminé au plus bas depuis dix-huit ans, en baisse de 25 % par rapport à mars et au-dessous de la barre symbolique de 10 000 points.

Dorénavant, des critères plus stricts d'évaluation de leurs avoirs obligent les banques à prendre en compte les moins-values enregistrées sur leurs portefeuilles d'actions quand celles-ci dépassent 50 % de la valeur d'acquisition. Elles doivent déduire de leur capital une partie des pertes nettes subies. Les groupes bancaires ont dû revoir leurs résultats à la baisse : Mizuho Holdings, première banque japonaise, estime à 260 milliards de yens (2,35 milliards d'euros) son déficit net, et Tokyo Mitsubishi Financial Group juge le sien à 632,3 millions d'euros. Selon l'institut de recherche Daiwa, les pertes latentes dépasseraient 45,2 milliards d'euros pour l'ensemble des grandes banques.

Certes, les pertes du premier semestre fiscal seront « effacées »

en cas de reprise de la Bourse d'ici à la fin de l'exercice 2001 en mars 2002. Et les banques disposent d'une certaine souplesse dans l'application des nouvelles règles comptables : elles peuvent bénéficier d'un sursis pour les valeurs les plus susceptibles de remonter, ce qui explique que les résultats de la plupart des groupes restent raisonnables. Mais, dans le contexte économique actuel, la perspective de voir les banques de nouveau reculer face aux mauvaises créances n'est pas des plus encourageantes.

Fin septembre, la faillite de la quatrième chaîne de supermarchés nipponne a révélé que certaines défaillances déjà montrées du doigt étaient loin d'avoir disparu : jusqu'au dernier moment, les dettes de Mycal étaient classées « à surveiller » par ses créanciers, mais ne faisaient pas partie des prêts considérés comme douteux. Elles n'étaient ainsi provisionnées qu'à un taux compris entre 3 % et 5 %, ridiculement bas au regard des risques de banqueroute que présentait le distributeur. Or l'ensemble des prêts à surveiller – qui se concentrent notamment dans la construction et dans la distribution – représenterait environ 15 % des crédits des quinze premières banques.

L'Agence des services financiers (FSA) a donc pris de nouvelles

mesures pour inciter les banques à reclassifier les prêts à surveiller. L'opération devrait amener les quinze banques à provisionner 9 milliards d'euros supplémentaires.

Alors que les fusions récentes ont permis la création de cinq « méga-banques », l'optimisme n'est plus de mise : « Les banques réalisent que la taille n'apporte pas forcément la meilleure solution pour l'apurement

Le débat sur la nécessité d'une nouvelle injection d'argent frais a refait surface

des mauvaises créances. Certains groupes se sont retrouvés tout à coup plus exposés à tel ou tel débiteur et pourraient être amenés à faire des choix plus radicaux », note un observateur. La nouvelle crise bancaire qui se profile ne se traduirait pas forcément en termes de solvabilité ; c'est plutôt la perspective d'un enlèvement de l'effort d'apurement des bilans et son corollaire, une anémie du crédit néfaste pour l'économie, qui inquiètent. Du coup, le débat

sur la nécessité d'une nouvelle injection d'argent frais a refait surface, même si le gouvernement exclut toute intervention hors cas extrême, du moins directement.

« Seule une impulsion vraiment forte peut permettre de ramener l'argent vers la Bourse. L'actuelle réforme de la fiscalité des transactions boursières n'est pas suffisante. Donc la baisse risque de se poursuivre jusqu'à ce que le gouvernement entreprenne une action radicale, une sorte de subvention massive comme le rachat des mauvaises créances », estime Atsushi Ohsugi, gestionnaire de fonds de Daiwa Securities. L'opération pourrait se faire via l'organisme de rachat des mauvaises créances, la Resolution and Collection Corp. (RCC). De 1999 à mars 2001, ses achats n'ont pas dépassé 8,8 milliards d'euros. La RCC pourrait finir par racheter aux banques leurs créances au-dessus du prix du marché. Encore faut-il une décision politique. Le premier ministre, Junichiro Koizumi, qui a pour la première fois donné le 3 octobre à la Diète un objectif chiffré de réduction des mauvaises créances (celles-ci ne devront pas dépasser 4 % de l'encours des quinze grandes banques d'ici à 2004, contre 5,72 % en mars), pourrait se préparer à la prendre.

Brice Pedroletti

Un dirigeant de la Caisse d'épargne accusé de « pantouflage » par des syndicats

L'ETAT se retrouve, une nouvelle fois, au banc des accusés pour violation de la loi sur le « pantouflage ». L'affaire concerne Bruno Mettling, membre du directoire de la Caisse nationale des caisses d'épargne en charge des ressources humaines.

Le code pénal interdit à tout fonctionnaire de travailler dans une entreprise privée ou publique du secteur concurrentiel, qu'il a surveillée ou contrôlée, dans les cinq ans suivant la cessation de ses fonctions (article 432-13). La mise en disponibilité du corps de l'inspection générale des finances, le 1^{er} février 2000, de M. Mettling, ancien conseiller puis chargé de mission auprès de l'ancien ministre des finances (de 1997 à 1999) Dominique Strauss-Kahn, fait l'objet d'un recours en annulation pour excès

de pouvoir devant le Conseil d'Etat.

Cette mise en disponibilité par voie d'arrêt ministériel, avec effet rétroactif au 1^{er} octobre 1999, a permis à Bruno Mettling d'accepter à cette date des responsabilités au sein des Caisses d'épargne et de leur filiale, le Crédit Foncier (au conseil de surveillance). Deux établissements que M. Mettling aurait eu sous son contrôle au ministère, selon les requérants : des personnes physiques et morales emmenées par des syndicats de ces mêmes établissements – CFCE, SNP-FO et Sud, côté Caisses d'épargne, le Syndicat chrétien des cadres et employés et FO côté Foncier. Cet ancien membre de cabinets de Michel Delebarre était, de 1997 à 1998, membre du pôle « Entreprises et développement économique,

secteur public » de Bercy, chargé de La Poste, de la Caisse des dépôts (actionnaire de référence des Caisses d'épargne) et des entreprises en difficulté. Les plaignants ont aussi déposé une plainte au pénal, enregistrée jeudi 4 octobre par la brigade de répression de la délinquance économique.

UN CONTEXTE SOCIAL TENDU

A ce jour, ces deux procédures en sont au stade préliminaire de l'écrit. Au Conseil d'Etat, dont la section du contentieux a été saisie en mai et n'a encore convoqué personne, l'heure est au processus contradictoire entre l'accusation et la défense, avec production de mémoires. Puis les sages du Palais-Royal décideront de la suite à donner au dossier, sans doute à la fin de l'année.

Dans l'attente, l'avocate des requérants, M^{me} Martine Constant-Chahid Nourai, a achevé son mémoire. Elle estime que « le recrutement de M. Mettling (par l'Ecurie) ne pouvait s'expliquer que par sa connaissance préalable du dossier », avançant que ce dernier « a participé à la négociation de la cession du Foncier aux Caisses d'épargne ». L'avocate écrit que ce cas présente « peut-être plus contestable encore que le précédent Beaufret ». En 1994, Jean-Pascal Beaufret,

ancien haut fonctionnaire du Trésor, était nommé sous-gouverneur du Crédit Foncier en 1994, par décret du président de la République avant d'être démis de ses fonctions en 1996 par le Conseil d'Etat, pour excès de pouvoir.

A l'inverse, la défense devrait démontrer le caractère légal de l'arrivée de M. Mettling aux Caisses d'épargne, et souligner au passage l'opportunité de plaintes intervenant « dans un contexte social tendu ». Selon des proches, deux mémoires en défense seront adressés au Conseil d'Etat ce mois-ci, par l'Etat et Bruno Mettling. D'anciens conseillers de M. Strauss-Kahn seraient prêts à attester du fait que M. Mettling ne s'est jamais occupé directement des Caisses d'épargne. De plus, selon ces sources, celui-ci aurait certes supervisé la première tentative avortée de cession du Foncier au tandem GMAC-Bass, associé aux Caisses d'épargne, fin 1998, mais pas la seconde procédure, début 1999, qui a abouti au rachat de l'établissement par l'Ecurie. Le dossier était confié entre-temps à un autre conseiller, M. Mettling s'étant vu adjoindre le titre de chargé de mission auprès du secrétaire d'Etat à l'industrie.

Anne Michel

Aéroports de Paris retient trois avions d'Air Lib

AUCUNE DIFFICULTÉ ne semble devoir être épargnée à Air Lib, (ex-AOM-Air Liberté), depuis sa reprise au mois d'août par Holco. La dernière en date, révélée par Les Echos du 5 octobre, est le fait d'Aéroports de Paris (ADP) qui a usé de son droit de rétention à l'encontre de trois appareils d'Air Lib en les immobilisant sur l'aéroport d'Orly.

ADP, établissement public dont la direction est nommée en conseil des ministres, rejette catégoriquement l'idée de vouloir nuire à Air Lib : « Il y a effectivement trois avions, deux DC10 et un MD 83 qui sont retenus à Orly. Ces avions qui ne sont pas la propriété d'Air Lib sont retenus pour des redevances aéroportuaires non payées d'un montant de 8 millions de francs qui sont antérieures au dépôt de bilan de la compagnie, explique Jacques Reder, directeur de la communication d'ADP. Sur la totalité de la flotte exploitée par Air Lib, nous n'avons étudié la situation que de 52 appareils et de leur quarantaine de propriétaires qui doivent une centaine de millions de francs. Et nous avons volontaire-

ment effacé les dettes inférieures à 100 000 francs ! » Enfin, affirme-t-il, les trois appareils retenus devaient partir en « grande visite » et n'étaient pas en exploitation. Vendredi matin, la direction d'Air Lib refusait de s'exprimer.

Ce nouvel avatar rend un peu plus délicate la relance d'Air Lib. Les attentats du 11 septembre ont non seulement entraîné un ralentissement considérable du transport aérien mondial mais aussi réactivé une défiance sur les destinations d'Afrique du Nord. Or le plan de relance d'Air Lib passe en partie par la desserte de l'Algérie, qui devrait contribuer à hauteur de 300 millions de francs par an à son chiffre d'affaires.

En outre, la quasi-faillite de Swissair devrait durablement différer le versement des 250 millions de francs encore dus par la compagnie suisse à Air Lib. Enfin, il manque toujours 500 millions de francs pour assurer durablement la relance de la compagnie.

François Bostnavaron

Crédit agricole Indosuez et BNP-Paribas éclaboussées par le « scandale Abacha »

Les fonds du dictateur étaient blanchis à la City

LONDRES

de notre correspondant à la City

Deux banques françaises, BNP-Paribas et Crédit agricole Indosuez, sont éclaboussées par le scandale du blanchiment, par des institutions de la City, des fonds de l'ancien dictateur nigérian Sani Abacha, décédé en juin 1998. Selon le quotidien The Guardian daté du 4 octobre, sur les quelque 3 milliards de dollars (3,33 milliards d'euros) de fonds publics détournés par le clan Abacha vers des comptes secrets, principalement en Suisse et aux Etats-Unis, plus de 1 milliard de dollars ont transité par des banques londoniennes.

BNP-Paribas et Crédit agricole Indosuez figurent en bonne place parmi la douzaine d'établissements, britanniques et étrangers, cloués au pilori dans un rapport confidentiel de la Financial Services Authority (FSA), chargée de la supervision du secteur bancaire. A ce jour, la FSA a retrouvé la trace de 600 millions de dollars déposés par le régime Abacha dans des banques ayant pignon sur rue dans la capitale britannique. Entre février 1997 et janvier 1998, 36 millions de dollars auraient ainsi transité par l'ancienne banque Paribas sous la forme de dix paiements effectués sur un compte en Suisse. Il s'agirait d'« enveloppes » versées par des entrepreneurs français de groupes de BTP (bâtiments et travaux publics) à l'entourage de l'ancien homme fort. L'ex-Banque nationale de Paris, pour sa part, aurait transféré 7 millions de dollars de Londres à un compte à Genève d'une compagnie-écran de négoce fondée par des hauts dignitaires du régime militaire. Enfin, Crédit agricole Indosuez aurait servi d'intermédiaire dans le versement de 92 millions de dollars liés à un trafic de certificats de la dette nigérienne.

Outre les deux banques françaises, ce scandale éclabousse le gratin de la finance mondiale, à l'instar des Barclays Bank, Citibank,

ANZ, Commerzbank ou Merrill Lynch. Comme leurs concurrentes sur la sellette, BNP-Paribas et Crédit agricole Indosuez avaient été réprimandées au printemps par la FSA pour les faiblesses significatives dans les procédures de contrôle de la gestion des comptes bancaires liés à l'ex-dictateur.

RÉVÉLATIONS EMBARRASSANTES

Les banques françaises incriminées se refusent à tout commentaire. En participant indirectement au blanchiment de cet argent sale, les deux établissements hexagonaux, très actifs dans le prestigieux Square Mille, le cœur de la City, n'ont toutefois pas enfreint le texte du Criminal Justice Act, la législation antiblanchiment de 1993. Mais, comme l'indique un expert requérant l'anonymat, « les gestionnaires de fortune sont d'abord des vendeurs qui sont engagés pour faire du chiffre dans un secteur très rémunérateur mais soumis à une vive concurrence. S'ils ne sont pas étroitement surveillés, ils accepteraient les fonds des riches les yeux fermés ». De l'avis général, la multiplication des affaires de blanchiment survenues au cours des dernières années a amené les établissements en question à resserrer leurs procédures internes de surveillance des clients à risque.

Ces révélations sur le rôle joué par des institutions de renom de la City sont d'autant plus embarrassantes pour la Grande-Bretagne que, dans la foulée des attentats du 11 septembre, le gouvernement Blair s'est fait le champion du combat antiblanchiment de l'argent du terrorisme. Pour BNP-Paribas et pour Crédit agricole Indosuez, le scandale ne devrait pas en rester là : le Nigeria, en effet, a fait savoir qu'il entendait demander des dommages et intérêts à tout intermédiaire financier ayant aidé à cacher les fonds Abacha.

Marc Roche

Siemens dément avoir fait du lobbying contre la fusion Schneider-Legrand

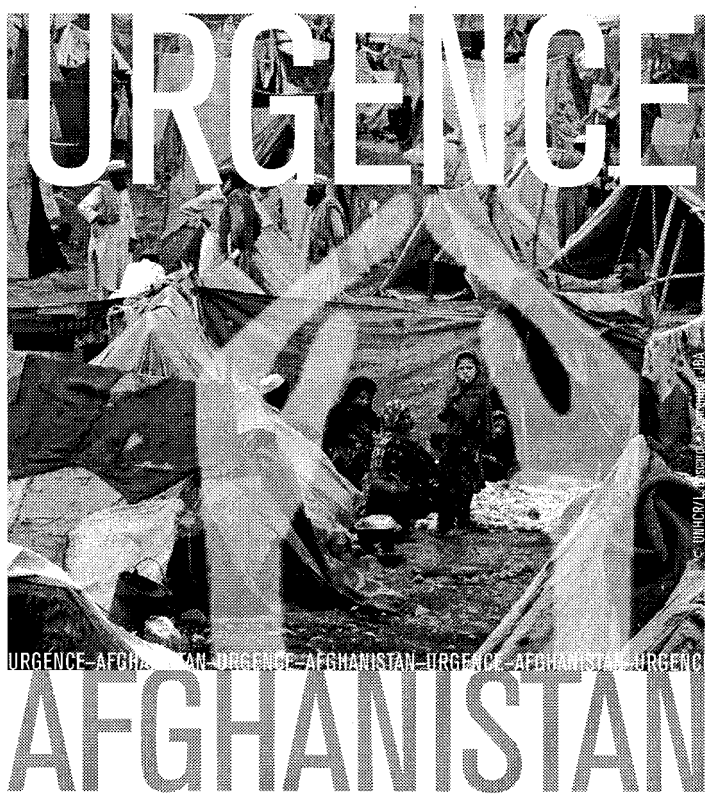
LE PRÉSIDENT de Siemens, Heinrich von Pierer, a appelé, jeudi 4 octobre, son homologue de Schneider, Henri Lachmann, à la suite des rumeurs faisant état d'un lobbying intense du groupe allemand contre la fusion des entreprises d'équipements électriques françaises Schneider et Legrand. Interrogé par Le Monde, le président de Siemens France, Michel Robin, a indiqué qu'« en aucun cas Siemens n'avait fait de lobbying pour s'opposer à cette fusion ». M. Robin a assuré que son entreprise avait répondu de « manière factuelle » aux questionnaires de la Commission européenne et précisé qu'il pensait que l'opération serait acceptée (Le Monde du 5 octobre). « Il n'échappait à personne qu'il y aurait un problème d'antitrust (...), a-t-il ajouté. Nous pensions que ce serait peut-être une opportunité pour Siemens de reprendre une petite partie des activités qui seraient désinvesties. » (Corresp.)

Bayer est menacé par des patients allemands d'une plainte collective

DES PATIENTS allemands victimes de l'anticholestérol Lipobay, aujourd'hui retiré du marché, ont annoncé, jeudi 4 octobre, leur intention de déposer, avant la fin de l'année, une plainte collective aux Etats-Unis contre son fabricant, le groupe allemand Bayer. Joachim Rosseburg, porte-parole d'une association de défense de patients, a indiqué que cette démarche conduirait près de 800 personnes à demander « jusqu'à 510 000 euros par individu en guise de dommages et intérêts ». Pour sa part, Bayer a dit attendre « de voir s'il est possible d'entamer des actions en justice aux Etats-Unis à partir de l'Allemagne ». En France, l'Association d'aide aux victimes d'accidents corporels et d'erreurs médicales (Aavac) a annoncé qu'elle se constituera partie civile dans les procédures à venir, tout en laissant chaque patient libre de choisir sa procédure judiciaire.

AT & T doit émettre près de 6 milliards de dollars d'obligations

LE GROUPE DE TÉLÉCOMMUNICATIONS américain AT & T, qui connaît de graves problèmes de trésorerie, étudie la possibilité d'émettre des obligations pour un montant de 5 à 6 milliards de dollars. Cette émission servirait à renflouer les réserves, qui atteignent 9,7 milliards de dollars à la fin du deuxième trimestre. Selon le magazine Business Week du jeudi 4 octobre, AT & T pourrait par ailleurs réduire en 2002 de 1 milliard de dollars les investissements de sa division câblée. Le PDG d'AT & T, Michael Armstrong, avait indiqué, mercredi 3 octobre, que son groupe devait diminuer de 20 % (pour 1 milliard de dollars déjà) ses investissements dans les télécommunications en 2002. AT & T est en pourparlers avec l'opérateur téléphonique américain Bell-South, dans l'optique d'une fusion à parité égale.



AVEC L'UNHCR* Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

PROTÉGEZ LES RÉFUGIÉS ENVOYEZ VOS DONS

À ACTION RÉFUGIÉS,

9 RUE KEPLER, 75116 PARIS.

CCP 77 77 J



En Afghanistan, les médias entrent dans un conflit long et coûteux

Bloqués dans l'attente des actions spectaculaires, les envoyés spéciaux des chaînes de télévision du monde entier sont privés d'images fortes au bénéfice des journalistes de radio et de presse écrite

C'EST LA SEULE « armée » visible de part et d'autre des frontières de l'Afghanistan. Venus du monde entier, les journalistes sont quelques centaines disséminés là où le conflit peut éclater dans les prochains jours ou dans les prochaines semaines. Cela ressemble à du Buzzati version *Désert des Tartares* ou à du Beckett : « *Nous attendons Godot*, lance Jean-Luc Hees, directeur de France Inter. *C'est la loi du genre, on ne peut pas faire grand-chose.* » Arrivés sur place parfois dès les attentats du 11 septembre, les envoyés spéciaux ont raconté les écoles coraniques d'Islamabad ou le désastre humanitaire des réfugiés afghans fuyant leur pays. Ils attendent maintenant un conflit qui sera long et coûteux pour les rédactions.

Les médias français, qui avaient

déjà fort à faire avec des audiences en hausse et une forte attente des lecteurs/télespectateurs pour des éditions spéciales qui ne sont pas financées par des recettes publicitaires en hausse, se mobilisent aujourd'hui en Afghanistan pour une durée inconnue. Sur place, pas moyen de corseter les dépenses à moins de ne pas être présent. Tout s'achète à des prix exorbitants, comme la minute de téléphone par satellite facturée environ 100 francs. Les journalistes sont partis avec des dollars en poche, ils sont ravitaillés par ceux qui les rejoignent ou les relèvent. A France Inter comme à France Info, les dépenses sont passées au crible : « *Je les regarde tous les jours, je m'arrache les cheveux*, dit Jean-Luc Hees. *En trois semaines, nous avons accumulé un dépassement de*

1,5 million de francs. Nous sommes un service public, il faut faire attention mais nous devons être là. » Radio France joue la synergie entre ses stations et partage ses envoyés spéciaux de France Info à France Culture. Radio France Internationale (RFI) a pu très vite utiliser un vaste réseau de correspondants et de techniciens « aguerris à ce genre de situation extrême », explique Henri Perilhou, directeur de la rédaction de RFI.

VÉRITABLES STUDIOS PORTABLES

Contrairement aux journalistes de presse écrite équipés « léger », les envoyés spéciaux des télévisions sont partis avec de véritables studios portables dotés de paraboles. La synergie entre TF1 et LCI permet des équipes plus nombreuses, bien réparties géographiquement. Il y a quinze jours, le groupe TF1 a acheté à CNN le droit de diffuser ses images ; le concurrent de cette dernière, Fox News, lui a proposé gratuitement les siennes : « *C'est une façon d'être un peu plus présent pour pas trop cher*, dit Jean-Claude Dassier, directeur de LCI, qui parle de dépense supplémentaire « raisonnable ». France

Télévision annonce déjà un surcoût de 8 millions de francs pour les journaux et les éditions spéciales (hors addition technique). Les économies viendront après : « *Il est évident que nous n'allons pas dire "nous couvrirons moins l'élection présidentielle en 2002"*, explique Michèle Cotta, directrice générale de France 2. *A l'avenir, nous allons faire beaucoup plus attention avant de nous lancer sur les sujets secondaires* ». TF1 se veut plus rassuré : « *Les moyens techniques dont nous disposons aujourd'hui nous permettent d'éviter les frais de transmission*

par faisceau, de toute façon, un faisceau d'Islamabad vers Paris coûte sensiblement le même prix qu'un faisceau envoyé de Bourges », explique Robert Namias, directeur de l'information de la chaîne.

Couvrir la guerre annoncée en Afghanistan, c'est pour les télévisions dépenser beaucoup pour attendre sans avoir d'images : « *Nous avons le sentiment d'entrer dans un conflit virtuel que personne n'a expérimenté* », résume Noël Couedel, directeur de l'information de RTL. Contrairement à la guerre du golfe de 1991 et à celle

du Kosovo de 1999 venues avec leur myriade d'images – bridées ou non – de bombardements et de déploiement de troupes, le conflit afghan sera probablement moins « spectaculaire ». Impossible de mettre un journaliste derrière chaque commando.

Peut-être ce conflit se prête-t-il davantage à une couverture écrite et radiophonique, avec, en toile de fond pour l'ensemble des rédactions, une analyse obligée et des efforts plus poussés de décryptage. « *La télévision a pu faire croire qu'elle était complète parce qu'elle montrait tout, aujourd'hui, nous n'avons jamais été aussi complémentaires* », note Pascal Delannoy, directeur de France Info. « *Ce conflit va demander de la maturité à nos reporters*, note Jean-Luc Hees. *A nous de faire attention qu'ils puissent prendre un peu de recul ou qu'ils ne jouent pas aux petits soldats. J'espère qu'il n'y aura pas d'accident, je crois que j'ai confiance* ». Certains journalistes de télévision pensent, toutefois, qu'ils ont des chances de filmer « la guerre » en suivant des commandos.

Bénédicte Mathieu

Les bonnes affaires autour de la caravane médiatique

DJABAL UL SARAJ (Nord de l'Afghanistan) de notre envoyée spéciale

Certains évoquent *Scoop*, le fameux livre de l'écrivain britannique Evelyn Waugh, qui, dans les années 1930, avait dressé une satire de la rocambolesque course à l'information « exclusive » d'un groupe de journalistes envoyés par leur rédaction dans une lointaine contrée d'Afrique. L'afflux d'environ 150 journalistes étrangers, équipés des moyens de transmission les plus modernes, dans le nord appauvri et enclavé de l'Afghanistan, dans l'attente d'une action militaire américaine et d'une éventuelle « prise » de Kaboul par l'opposition afghane, rejoint par moments la fiction.

Les rares logements disponibles (appelés « *guesthouses* ») ont été pris d'assaut, dans une région dépourvue d'eau courante et d'électricité, a fortiori d'hôtels et de bars. Le prix des groupes électrogènes a flambé sur les marchés face aux demandes pressantes des reporters cherchant à recharger ordinateurs et téléphones par satellite. Les rares habitants maîtrisant l'anglais (parfois de façon assez approximative, ce qui donne lieu à des échanges du style : « *What is your name ? - I am jobless* ») se sont reconvertis en traducteurs-guides, certains obtenant plus de cent dollars par jour, une fortune dans un pays où les fonctionnaires, lorsqu'ils sont payés, touchent un salaire mensuel d'environ quinze dollars. La location d'une voiture avec chauffeur atteint aussi les cent dollars par jour. L'arrivée d'importantes quantités de billets verts sur ces terres agricoles où les échanges se font par troc a eu pour effet de bouleverser l'économie locale. Le cours de la monnaie, l'afghani, a brusquement grimpé. En dix jours, il est passé de 70 000

afghanis pour un dollar à 35 000 pour un dollar.

Les autorités de l'Alliance du Nord, l'opposition afghane, ont d'abord été prises au dépourvu par la brusque irruption – dans une région qui n'avait jusque-là jamais suscité de curiosité – d'une telle « caravane » médiatique. Arrivés à Douchanbé, la capitale du Tadjikistan voisin, qui sert de plaque tournante, des dizaines de journalistes attendent pendant des jours qu'un des huit hélicoptères militaires soviétiques de l'Alliance du Nord puisse les transporter vers la vallée du Panjir. Les routes, difficilement praticables pour des jeeps tout-terrain, partent de Faïzabad où se trouve le seul aéroport utilisable dans le nord de l'Afghanistan. Ensuite, trois à quatre jours de voyage harassant, le long de pistes escarpées, pour gagner le Panjir et la vallée de la Shomali située face à Kaboul où veulent se poster les journalistes.

UNE AUBAINE

Là, tandis que se poursuivent les préparatifs militaires pour un assaut attendu contre les talibans, des tarifs, âprement discutés, ont été instaurés pour les accréditations, le carburant pour les générateurs, et les sauf-conduits pour circuler. « *Cela fait des années que nous formons des employés locaux, s'inquiète un représentant d'ONG présent depuis longtemps en Afghanistan, mais maintenant nous risquons de les perdre car travailler avec des journalistes leur rapporte beaucoup plus.* » Un jeune Afghani explique que l'afflux de journalistes est une aubaine : « *Je vais gagner suffisamment d'argent pour pouvoir émigrer vers l'Europe. Je pourrai payer les passeurs.* »

Natalie Nougayrède

Tous les coups sont permis entre Fox News et CNN

NEW YORK

de notre correspondant

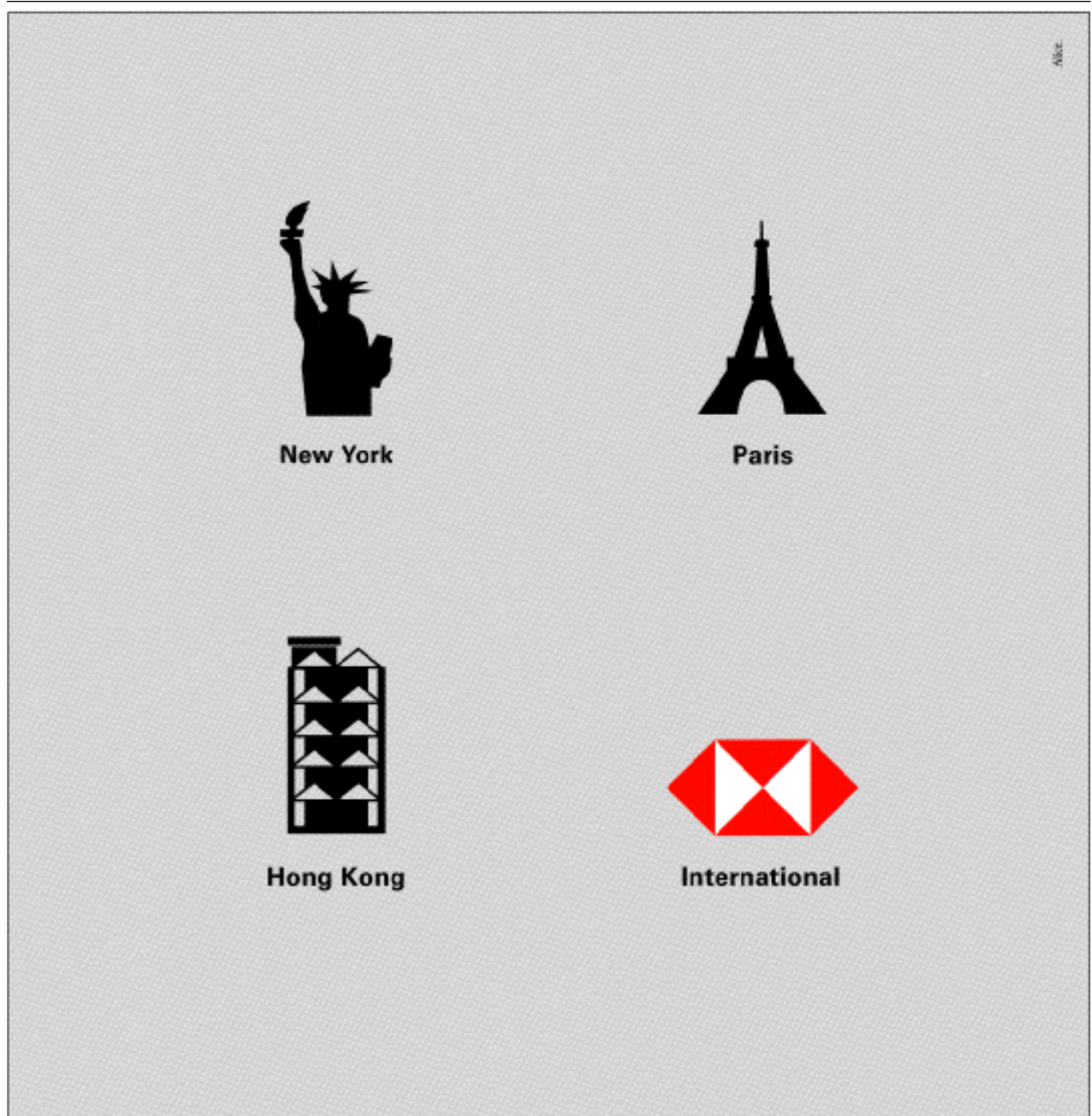
Les deux premières chaînes d'information en continu, CNN, du groupe AOL Time Warner, et Fox News, de News Corp. (Rupert Murdoch), cherchent par tous les moyens à tirer parti du regain d'intérêt des Américains pour l'information. Elles se disputent les interviews de personnalités, jouent de leurs avantages propres : son réseau mondial pour CNN, sa proximité avec la Maison Blanche pour Fox. Elles se livrent aussi à quelques coups tordus : le dernier en date s'est produit en Afghanistan.

Le 30 septembre, Steve Harrigan, correspondant depuis dix ans de CNN à Moscou et présent en Afghanistan aux côtés de l'Alliance du Nord, est passé soudainement à « l'ennemi ». Il a averti, le 29 septembre, la chaîne fondée par Ted Turner qu'il démissionnait, a envoyé son dernier reportage et a repris le lendemain le même travail, mais pour Fox News. « *Nous vivons dans un monde où la compétition est*

sévère et il est vraiment important pour nous d'avoir quelqu'un en Afghanistan », explique Roger Ailes, le directeur général de Fox News. La chaîne de Rupert Murdoch se venge ainsi après l'embauche quelques semaines auparavant de sa présentatrice vedette, Paula Zahn, par CNN.

A CNN, on relativise l'importance du départ de M. Harrigan : « *Nous avons 75 personnes dans la région pour couvrir l'actualité, il s'agit seulement d'un seul journaliste.* » CNN a fait l'erreur de faire travailler Steve Harrigan sans contrat. Son précédent contrat de travail avait expiré en mai et n'avait pas été renouvelé. Fox News n'avait aucun reporter en Afghanistan et était prêt à payer très cher pour en avoir un. La chaîne du groupe de Rupert Murdoch n'a cessé depuis des mois de voir son audience augmenter au détriment de CNN. Même si, depuis le 11 septembre, CNN a retrouvé une certaine suprématie.

Eric Leser



ElysPC : le site des entreprises sur www.ccf.fr

Aujourd'hui, grâce à ElysPC, nos clients ont la possibilité d'effectuer des virements à l'étranger en temps réel ou en les programmant jusqu'à 90 jours, simplement à partir de leur ordinateur connecté à

Internet. Où que vous soyez dans le monde, à n'importe quelle étape de votre vie : vous avez accès à une banque internationale.

CCF

VOTRE UNIVERS DE SERVICES FINANCIERS

Membre du Groupe HSBC

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **VODAFONE : le groupe britannique a annoncé, jeudi 4 octobre, une hausse de 2,5 millions de ses abonnés** au troisième trimestre 2001, pour un total de 95,6 millions. Vodafone a gagné 2,6 millions d'abonnés sur la période, mais il en a perdu 100 000 une fois prises en compte les acquisitions (montée dans le capital de Japan Telecom) et les ventes (participation de 11,68 % dans le sud-coréen Shinsegi Telecom).

● **MICROSOFT : le groupe informatique américain** a présenté, jeudi, la dernière génération d'assistants personnels (PDA) fonctionnant avec le nouveau système d'exploitation Pocket PC 2002. Les PDA Pocket PC, qui font concurrence aux produits de Palm, sont vendus notamment par Hewlett-Packard, Compaq, Toshiba, NEC, Samsung et Casio.

● **GATEWAY : le constructeur et distributeur informatique américain** a affirmé, jeudi, qu'il affichera une perte plus forte que prévu au troisième trimestre (clos le 30 septembre) mais qu'il sortira du rouge au quatrième trimestre.

SERVICES

● **IBERIA : la première compagnie aérienne espagnole pourrait supprimer environ 2 000** de ses 29 000 emplois pour affronter la crise du secteur provoquée par les attentats aux Etats-Unis, a indiqué, jeudi, un membre de la société.

● **ALITALIA : le conseil d'administration a décidé, jeudi, de reporter sa décision** concernant une éventuelle recapitalisation de la compagnie et a demandé une révision du plan de redressement soumis par la direction.

● **BIC : le groupe de papeterie, briques et roisirs va procéder à un rachat de ses propres actions**, le nombre maximum d'actions pouvant être rachetées étant fixé à 8,79 % du capital.

● **E. ON : le premier groupe énergétique allemand va céder au cours des prochaines semaines sa filiale aluminium VAW** à un investisseur financier international pour 3 milliards d'euros, dettes incluses, indique le quotidien *Financial Times*

Deutschland (FTD) de vendredi 5 octobre.

● **SOTHEBY'S : l'hôtel des ventes compte licencier quelque 200 personnes**, soit 10 % environ de ses effectifs, sur les six semaines à venir, écrit le *Financial Times* de vendredi.

● **PRISA : le groupe espagnol et Groupe Canal+ ont démenti, jeudi**, l'information publiée par *La Tribune* selon laquelle Prisa, l'éditeur d'*El País*, sortirait du capital de la Sogecable, opérateur de Canal+ Espagne et du bouquet numérique Canal Satellite Digital.

● **ENRON : le groupe énergétique américain** envisage de se séparer de au plus 10 % de ses effectifs en Europe, soit environ 500 emplois, rapporte le *Wall Street Journal* vendredi.

● **TELEFONICA : le groupe espagnol de télécoms prépare un vaste plan de ventes d'actifs**, pour réduire son endettement de 3 milliards d'euros afin d'affronter la crise du secteur, a annoncé son directeur général, dans *El País*.

FINANCES

● **ZEBANK : Philippe Jaffré, le président du conseil de surveillance de la banque en ligne**, a appelé personnellement ces derniers jours des grands barons de la place bancaire pour leur proposer d'étudier le dossier d'adossesment de sa banque en ligne, a indiqué vendredi 5 octobre le quotidien *Les Echos*.

● **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE : la banque française a annoncé jeudi le rachat du groupe belge De Maertelaere** pour 78,3 millions d'euros. Elle a simultanément cédé 5,6 % du capital à l'équipe dirigeante actuelle de De Maertelaere et à des cadres exerçant des fonctions-clés. Cette acquisition permet à la banque française « d'élargir son dispositif de banque privée en Europe ».

● **MORNAY : les salariés du groupe de retraite et de prévoyance** ont reconduit jeudi leur grève, entamée vendredi 28 septembre pour protester contre la dénonciation par la direction de l'accord d'entreprise sur les salaires.

● **BLANCHIMENT : une commission du Sénat américain a approuvé, jeudi, un projet de loi** qui durcit la législation en vigueur pour s'attaquer au blanchiment d'argent et à l'argent du terrorisme après les attentats.

VALEUR DU JOUR

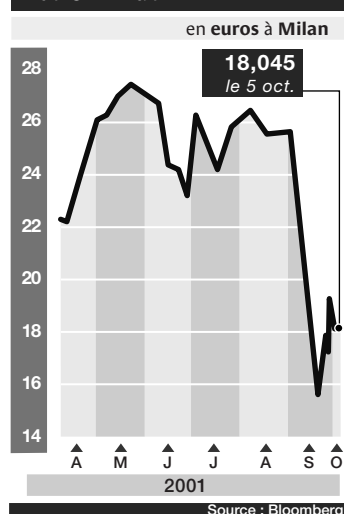
Fiat réduit à son tour sa production

FIAT NE TIENDRA pas ses objectifs. Le constructeur automobile italien a lancé, jeudi 4 octobre, un avertissement sur ses résultats en raison de « l'impact sur l'économie mondiale et sur la consommation des attentats-suicides », précise le groupe, dans un communiqué. « Ces trois ou quatre dernières semaines, nous avons enregistré une nette baisse des commandes », a avoué Giovanni Agnelli, président d'honneur de Fiat. En conséquence, M. Agnelli a annoncé que le groupe allait réduire sa production de 100 000 voitures d'ici à la fin de l'année. Ces suspensions temporaires de production en Italie entraîneront du chômage technique en octobre et en novembre. Des mesures similaires ont été prises au Brésil et 700 employés vont être licenciés en Pologne.

Fiat comptait vendre cette année 2,4 à 2,5 millions de voitures. Mais la dégradation du marché, déjà sensible avant les attentats, s'est accélérée en septembre : les immatriculations du groupe ont chuté de 16,3 % en Italie et de 31,9 % en France.

Au-delà de la branche automobile, c'est tout le groupe qui est touché par le ralentissement. CNH, la filiale des machines agricoles et engins de construction de Fiat, va devoir réduire sa production pour les engins de terrassement et prendre des mesures de réduction des coûts. Iveco, la filiale poids lourds, devra également faire preuve de « flexibilité » face à la nouvelle

Action Fiat

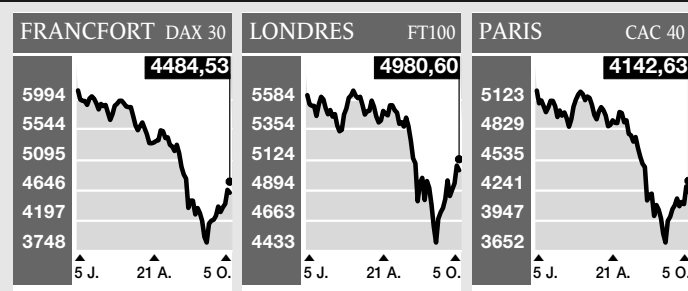


situation. En outre, le ralentissement de la conjoncture compromet sérieusement la politique de désendettement du groupe. Fiat comptait notamment vendre une partie de son équipementier, Magneti Marelli, d'ici à la fin de l'année. En attendant, le constructeur automobile veut accélérer sa restructuration, en réduisant notamment jusqu'à 10 % ses coûts d'ici à la fin 2002. « Fiat reste confiant sur les perspectives de développement et de rentabilité de ses activités » compte tenu d'une « reprise prévisible » de l'activité économique en 2002, assure le groupe dans son communiqué.

L'action Fiat était quasi stable, vendredi à la Bourse de Milan, après avoir perdu plus de 30 % en un mois.

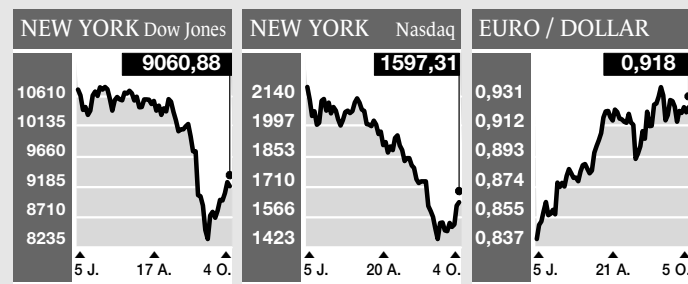
Stéphane Lauer

EUROPE



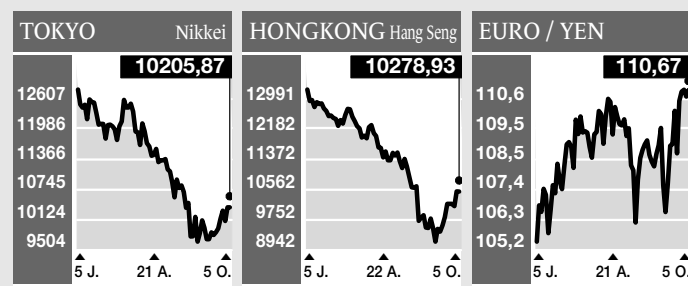
Europe 9h57	Indices sélection	cours 05/10	Var. % 04/10	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3351,72	- 1,27	- 29,77
EUROPE	STOXX 50	3364,48	- 1,21	- 26,17
EUROPE	EURO STOXX 324	276,41	- 1,20	- 29,45
EUROPE	STOXX 653	268,61	- 1,13	- 25,34
PARIS	CAC 40	4142,63	- 1,27	- 30,10
PARIS	MIDCAC
PARIS	SBF 120	2810,09	- 1,13	- 30,14
PARIS	SBF 250
PARIS	SECOND MARCHÉ
AMSTERDAM	AEX	452,62	- 1,35	- 29,01
BRUXELLES	BEL 20	2675,67	- 0,75
FRANCFORT	DAX 30	4484,53	- 1,40
LONDRES	FTSE 100	4980,60	- 0,71	- 19,96
MADRID	STOCK EXCHANGE	7354,70	- 1,49	- 19,27
MILAN	MIBTEL 30	29925	- 0,96	- 31,55
ZURICH	SPI	5929,50	- 1,38

AMÉRIQUES



Amérique 9h57	Indices sélection	cours 04/10	Var. % 03/10	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	9060,88	- 0,69
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1069,63	- 0,32	- 18,98
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	1597,31	1,04	- 35,35
TORONTO	TSE INDEX	6899,41	- 0,06	- 22,77
SAO PAULO	BOVESPA	10061,92	- 34,06
MEXICO	BOLSA	308,99	1,46	- 2,41
BUENOS AIRES	MERVAL	206,75	- 3,63	- 50,39
SANTIAGO	IPSA GENERAL	96,27	- 1,25	0,28
CARACAS	CAPITAL GENERAL	6757,59	- 3,83	- 0,99

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9h57	Indices sélection	cours 05/10	Var. % 04/10	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	10205,87	- 25,97
HONGKONG	HANG SENG	10278,93	- 0,07	- 31,91
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1381,30	0,26	- 28,31
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	61,82	0,34	- 2,42
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3114,20	1,52	- 1,28
BANGKOK	SET	18,46	- 0,27	- 0,91
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	2784,18	- 0,17	- 29,91
WELLINGTON	NZSE-40	1896,48	- 0,18	- 0,27

SUR LES MARCHÉS

PARIS

LE CAC 40 perdait 1,68 %, vendredi 5 octobre, dans les premiers échanges, à 4 125,44 points. L'indice de référence de la place de Paris avait bondi de 4,26 %, jeudi, à 4 195,80 points.

FRANCFORT

L'INDICE DAX des trente premières valeurs de la Bourse allemande reculait de 1,78 %, vendredi, dans les premières transactions, à 4 467,22 points. L'indice DAX avait gagné 2,51 %, jeudi, à 4 548,13 points.

LONDRES

L'INDICE FOOTsie des cent premières valeurs cotées sur le marché britannique cédait 0,74 %, vendredi 5 octobre, peu après l'ouverture, à 4 979,00 points. L'indice Footsie avait progressé de 2,75 %, jeudi, à 5 016,20 points.

TOKYO

LES VALEURS JAPONAISES ont terminé la séance de vendredi 5 octobre au même niveau que la veille. L'indice Nikkei, qui recense les 225 premières valeurs cotées à Tokyo, a clôturé à 10 205,87 points, vendredi, contre 10 205,48 points jeudi. Les inquiétudes sur l'intervention militaire préparée par les Etats-Unis ont compensé les gains enregistrés par les valeurs technologiques japonaises. Le titre du fabricant de PC et de puces NEC a bondi de 5,57 %. L'indice élargi Topix a cédé 0,07 %, à 1 070,45 points.

NEW YORK

LES MARCHÉS AMÉRICAINS ont terminé la journée du jeudi 4 octobre sur une note mitigée. L'indice Dow Jones, principal indicateur de Wall Street, s'est réajusté de 0,69 %, à 9 060,88 points. L'indice Standard & Poor's 500, utilisé par de nombreux gérants de fonds, a cédé 0,25 %, à 1 069,62 points. L'indice du marché électronique, riche en valeurs de technologie, s'est apprécié, au contraire, de 1,04 %, cotant 1 597,31 points. « Toutes les conditions nécessaires à la fin du marché baissier et le début de la tendance haussière sont en place », a toutefois déclaré Hugh Johnson, responsable de la banque First Albany, à l'Agence France-Presse. L'activité a été très soutenue avec 2,52 milliards d'actions échangées sur le Nasdaq et 1,56 milliard à Wall Street.

TAUX

LE RENDEMENT des emprunts d'Etat se détendait, vendredi 5 octobre dans les premiers échanges, sur les marchés obligataires européens. Le taux de l'Obligation assimilable du Trésor (OAT) français à dix ans s'établissait à 4,75 %. Celui du Bund, son homologue allemand, s'inscrivait à 4,65 %.

MONNAIES

L'EURO regagnait du terrain face au billet vert, vendredi 5 octobre dans les premières transactions, cotant 0,9197 dollar. Le yen restait au-dessus du seuil psychologique des 120 yens pour un dollar, à 120,49 yens pour un dollar.

ÉCONOMIE

L'emploi se détériore très rapidement aux Etats-Unis

LES ANNONCES de suppressions d'emplois par les entreprises aux Etats-Unis ont atteint 248 332 en septembre et 1 371 688 pour les neuf premiers mois de l'année, des chiffres sans précédent, selon les statistiques du cabinet conseil Challenger, Gray and Christmas, publiées jeudi 4 octobre. L'augmentation est de 77 % par rapport à août et de 421 % par rapport à septembre 2000. Quelque 81 % des licenciements ont été annoncés entre le 11 septembre, jour des attaques terroristes, et la fin du mois. Principaux touchés, les secteurs des transports et le tourisme. Les compagnies aériennes ont annoncé 85 000 licenciements. Le secteur des télécommunications a aussi perdu 225 231 postes de travail. Le département du travail a indiqué qu'il y avait plus d'un demi-million de nouveaux demandeurs d'allocations-chômage pendant la dernière semaine de septembre, une hausse de 71 000 sur la période correspondante précédente et un niveau inégalé depuis juillet 1992. Le président George W. Bush a annoncé un programme d'aide de 3 milliards de dollars pour les salariés affectés par les attentats, avec un prolongement des allocations-chômage (lire pages 2 et 3).

■ **Les Etats-Unis ont invité l'Europe et le Japon** à prendre aussi des mesures de relance. « C'est une occasion importante de procéder à des changements face à des problèmes économiques qui requièrent des actions décisives pour restaurer la confiance et faire croître de nouveau l'économie », a déclaré, jeudi, John Taylor, le sous-secrétaire du Trésor chargé des affaires internationales.

■ **OMC : les ministres du commerce de nombre de pays de l'OMC** se réuniront de façon informelle les 13 et 14 octobre à Singapour pour des échanges de vue avant la prochaine conférence de l'OMC en novembre au Qatar. Ces discussions viseront à surmonter les risques actuels d'impasse.

■ **ZONE EURO : l'Union européenne ne doit « pas dévier » des objectifs du pacte de stabilité** en optant pour des mesures de soutien à l'économie par des dépenses publiques, a estimé le chancelier allemand Gerhard Schröder jeudi. « Il n'est pas question de remettre en question les objectifs du pacte de stabilité » qui limite l'endettement public des

pays de la zone euro à 3 % du produit intérieur brut (PIB), a déclaré le chancelier allemand. Le chef du gouvernement espagnol, José Maria Aznar, partage « entièrement » ce point de vue.

■ **Le Parlement européen a appelé jeudi l'Union européenne** à réaffirmer son engagement à maintenir le pacte de stabilité et de croissance « sous sa forme actuelle » et à continuer d'en « appliquer pleinement les principes ».

■ **FRANCE : l'Insee a revu en légère baisse sa prévision de croissance pour 2001** à 2,1 %, au lieu des 2,3 % espérés en juin. Cette baisse était attendue depuis début septembre, avec une croissance de 0,4 % au premier trimestre au lieu de 0,5 % espéré, et 0,3 % au deuxième au lieu de 0,4 %. Cette prévision mise sur une consommation soutenue des ménages (2,7 %) en 2001 et ne tient pas compte des attentats du 11 septembre.

■ **L'Insee, qui avait espéré que le taux de chômage tomberait en 2001** à 8,5 %, mise finalement sur une « quasi-stabilité » cette année, grâce aux « dizaines de milliers » contrats emploi-solidarité (CES) débloqués depuis cet été. Pour 2001, « le taux de chômage serait proche de 9 % », estime l'Institut, soit le taux de 2000.

■ **GRANDE-BRETAGNE : la Banque d'Angleterre a baissé jeudi son taux directeur** de 25 points de base, à 4,5 %, à l'issue de son comité de politique monétaire. Il s'agit de la sixième ouverture des vannes monétaires par la Banque centrale en 2001. Le loyer de l'argent est désormais à son niveau le plus bas depuis le 24 février 1964.

■ **AFRIQUE : les conséquences des attentats aux Etats-Unis n'auront pas d'impact majeur sur l'économie** de l'Afrique, explique-t-on à l'ONU, qui n'envisage de réviser ses projections de croissance sur le continent africain de d'un demi-point en 2002. La croissance moyenne du continent sera tirée par l'or et le pétrole.

■ **JAPON : les dépenses des ménages japonais ont reculé** de 1,1 % en août par rapport à la même période de 2000, après avoir déjà reculé de 1,6 % en juillet, a annoncé vendredi 5 octobre, le gouvernement. Il s'agit de la cinquième baisse en glissement annuel, a précisé le Bureau du gouvernement. Les dépenses d'éducation avaient enregistré la baisse la plus importante, avec une chute de 15,5 % par rapport à août 2000.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245
DEUTSCHEMARK.....	1,95583	DEUTSCHEMARK.....	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITAL. (1000).....	3,38774
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190
SCHILLING AUTR. (10).....	1,37693	SCHILLING AUTR. (10).....	4,37693
PUNT IRLANDAISE.....	0,78756	PUNT IRLANDAISE.....	3,82894
FLORIN NÉERLANDAIS.....	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS.....	2,97660
FRANC BELGE (10).....	4,03399	FRANC BELGE (10).....	1,62607
MARKKA FINLAND.....	5,94573	MARKKA FINLAND.....	1,10324
DRACHME GREC. (100).....	3,40750	DRACHME GREC. (100).....	1,92503
		ZLOTY POLONAIS.....	3,8200

Hors zone Euro

Euro contre	04/10	Cours	04/10
COURONNE DANOISE.....	7,4347	COUR. NORVÉGIENNE.....	8,0605
COUR. SUÉDOISE.....	9,6897	COURONNE TCHÈQUE.....	33,6780
DOLLAR AUSTRALIEN.....	1,8306	DOLLAR CANADIEN.....	1,4283
DOLLAR HONGKONG.....	7,1107	DOLLAR NÉO-ZÉLAND.....	2,2294
FORINT HONGROIS.....	257,3200	LEU ROUMAIN.....	27970

Cours de change croisés

05/10 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR.....	120,51000	0,82981	0,91850	1,40002	1,47820	0,61725
YEN.....	120,51000	110,67000	16,87500	178,14000	74,39500
EURO.....	1,08873	0,90359	0,15245	1,60910	0,67205
FRANC.....	7,14165	5,92620	6,55957	10,55590	4,40840
LIVRE.....	0,67650	0,56135	0,62150	0,09475	0,41760
FRANC SUISSE.....	1,62010	1,34440	1,48755	0,22685	2,39420

Taux d'intérêt (%)

Taux 04/10	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE.....	3,75	3,42	4,78	5,51
ALLEMAGNE.....	3,71	3,53	4,68	5,43
GDE-BRETAG.....	5,38	4,35	4,76	5,77
ITALIE.....	3,71	3,47	5,01	4,76
JAPON.....	0,03	0,01	1,38	2,44
ÉTATS-UNIS.....	2,47	2,21	4,46
SUISSE.....	2	2,05	3,11	3,84
PAYS-BAS.....	3,68	3,47	4,82	5,49

Matif

Cours 9h57	Volume 05/10	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2001	185	90,26	90,30
Euribor 3 mois			
JANVIER 2001	NC	NC	NC

Pétrole

En dollars	Cours 04/10	Var. % 03/10
BRENT (LONDRES).....	22,15
WTI (NEW YORK).....	23,12	+ 0,65
LIGHT SWEET CRUDE.....	22,70	+ 2,39

Or

En euros	Cours 04/10	Var. % 03/10
OR FIN KILO BARRE.....	10200	+ 0,49
OR FIN LINGOT.....	10180	- 1,07
ONCE D'OR (LO) \$.....	266,40
PIÈCE FRANCE 20 F.....	58	- 3,17
PIÈCE SUISSE 20 F.....	58
PIÈCE UNION LAT. 20 F.....	58
PIÈCE 10 DOLLARS US.....	185,50
PIÈCE 20 DOLLARS US.....	370	+ 1,0

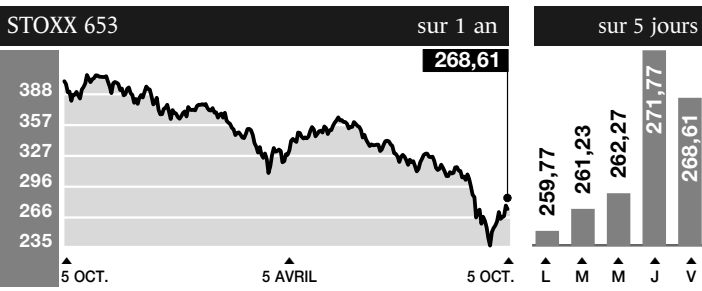
VALEURS EUROPÉENNES

De retour à la Bourse de Zurich après deux jours de suspension, le titre **Crossair** a terminé la séance, jeudi 4 octobre, en forte hausse de 53,13 %, à 147 francs suisses. Un bond qui profite aux banques UBS et Crédit suisse, qui ont acheté lundi 70 % du capital de la compagnie détenue par Swissair.

Les propos rassurants des géants américains Dell et Cisco, confirmant leurs prévisions de bénéfice pour le dernier trimestre malgré les conséquences des attentats du 11 septembre, ont profité aux valeurs technologiques européennes. Jeudi, l'équipementier de télécommunications finlandais **Nokia** a gagné 10 %, à 18,70 euros.

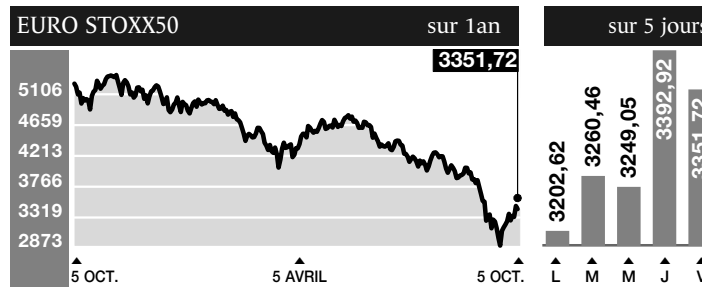
Le groupe britannique **Vodafone**, lui aussi, a bénéficié de l'annonce des deux groupes américains. Le numéro un des opérateurs de téléphonie mobile a annoncé qu'il avait gagné 2,5 millions d'abonnés dans le monde au troisième trimestre. Jeudi, le titre Vodafone a pris 4,52 %, à 156,25 pence.

Des rumeurs - par la suite démenties - d'une réunion extraordinaire de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), dimanche, pour tenter d'enrayer les fluctuations du prix du baril, ont profité aux compagnies pétrolières. Ainsi, l'action **Royal Dutch/Shell**, a gagné, jeudi, 5,2 %, à 57,20 euros.



NH HOTELES	ES	9,50
NXT	GB	1,29
P & O PRINCESS	GB	3,38
PERSIMMON PLC	GB	4,94	-0,33
PREUSSAG AG	DE	24,70
RANK GROUP	GB	3,52
RICHEMONT UNITS	CH	2161,42
RYANAIR HLDGS	IR	9,66
SAIRGROUP N	CH	4,11
SAS DANMARK A/S	DK	9,82
SEB	FR	46,61
SIX CONTINENTS	GB	10,13
SODEXHO ALLIANC	FR	44,80
THE SWATCH GRP	CH	83,47
THE SWATCH GRP	CH	17,57
TELE PIZZA	ES	1,46
THOMSON MULTIME	PA	24,08
WILSON BOWDEN	GB	11,95
WON-DATA -B	SE	1,80
WOLFGANG AG	AT	13,26
WWWUK UNITS	IR	0,59
DJ E STOXX CYC GO P		96,64

TECAN GRP N	CH	73,03
UNIBAIL	FR	54,60
VALLEHERMOSO	ES	6,40
WCM BETEILIGUNG	DE	11,80
DJ E STOXX FINS P		236,53



SAURER N	CH	16,86
SCHNEIDER ELECT	FR	42,85
SEAT PAGINE GIA	IT	0,84
SEAT PAGINE GIA	IT	0,84
SECURICOR	GB	2,10
SECURITAS -B-	SE	19,30
SERCO GROUP	GB	5,17	+0,63
SGL CARBON	DE	21,30
SHANKS GROUP	GB	2,60
SIDEL	FR	50
SINGULUS TECHNO	DE	21,45	+1,66
SKF -B-	SE	17,03
SMITHS GROUP	GB	10,09
SOPHUS BEREND -	DK	23,27
SPIRENT	GB	1,41
STOLT NIELSEN	LU	125
TELE2 -B-	SE	28,38
THALES	FR	41,72
TOMRA SYSTEMS	NO	11,41
TPI	ES	3,59
TRAFFICMASTER	GB	0,45
UNAXIS HLDG N	CH	74,04
VA TECHNOLOGIE	AT	21,35
VEDIOR NV	NL	8,55
VESTAS WIND SYS	DK	32,28
VINCI	FR	63
VIVENDI ENVIRON	FR	43,06
VOLVO -A-	SE	13,93
VOLVO -B-	SE	14,50
WARTSILA CORP A	FI	19,01
XANSA	GB	3,97
ZARDOYA OTIS	ES	9,99
DJ E STOXX IND GO P		292,07

TPG	NL	21,69
WANADOO	FR	4,40
WELLA AG VZ	DE	52,50
DJ E STOXX N CY G P		378,74

05/10 9h50

Code pays	Cours en euros	% Var. 04/10
AUTOMOBILE		
AUTOLIV SDR	SE	17,34
BASF AG	DE	37,35
BMW	DE	31,30
CONTINENTAL AG	DE	11,40
DAIMLERCHRYSLER	DE	37,75
FIAT	IT	17,87
FIAT PRIV.	IT	12,47
MICHELIN	FR	29,70
PEUGEOT	FR	43,20
PIRELLI SPA	IT	1,70
DR ING PORSCHE	DE	270,10
RENAULT	FR	33,69
VALEO	FR	36,45
VOLKSWAGEN	DE	40,30
DJ E STOXX AUTO P		172,20

BANQUES

BANK OF IRELAND	GB	13,81
ABBAY NATIONAL	GB	16,97
ABN AMRO HOLDIN	NL	17,98
ALL & LEICS	GB	12,08
ALLIED IRISH BA	GB	16,80
ALMANIJ	BE	37
ALPHA BANK	GR	18,90
B.P.EMILIA ROMA	IT	30
B.P.LODI	IT	8,15
B.P.NOVARA	IT	5,58
B.P.SONDRIO	IT	9,45
B.P.VERONA E.S.	IT	9,23
BANCA ROMA	IT	2,34
BANK OF PIRAEUS	GR	7,90
BANKINTER R	ES	31,40
BARCLAYS PLC	GB	31,56
BAYR.HYPO-UVER	DE	33,10
BBVA R	ES	12
BCA AG.MANTOVAN	IT	8,33
BCA FIDEURAM	IT	7,07
BCA LOMBARDA	IT	8,83
BCA P.BERG.-CV	IT	17,40
BCA P.MILANO	IT	4,16
B.P.INDUSTRIA	IT	8,65
BCO POPULAR ESP	ES	38,78
BCP R	PT	4,14
BIPOP CARRIE	IT	2,31
BK OF SCOTLAND	GB	13,36
BNL	IT	2,25
BNP PARIBAS	FR	93,15
BSCH R	ES	8,56
COMM.BANK OF GR	GR	28,64
COMMERZBANK	DE	17,75
CREDIT LYONNAIS	FR	35,85
CS GROUP N	CH	36,52
DANSKE BANK	DK	17,08
DEUTSCHE BANK N	DE	62
DEXIA	BE	17,20
DNB HOLDING	NO	4,03
DRESDNER BANK N	DE	39,30
EFG EUROBK ERGA	GR	12,52
ERSTE BANK	AT	53,92
ESPIRITO SANTO	PT	13
FOERENINGSB A	SE	11,77
HALIFAX GROUP	GB	13,44
IKB	DE	12,30
INTESABCI	IT	2,45
JULIUS BAER HLD	CH	330,84
KBC BANCASSURAN	BE	33,84
LLOYDS TSB	GB	11,34
MONTI PASCHI SI	IT	2,68
NAT BANK GREECE	GR	24,80
NATEXIS BQ POP.	FR	91,50
NORDEA	SE	5,47
ROYAL BANCA 1473	IT	15,65
ROYAL BK SCOTL	GB	25,03
S-E-BANKEN -A-	SE	7,38
SAN PAOLO IMI	IT	11,39
STANDARD CHARTE	GB	10,68
STE GENERAL-A-	FR	56,85
SVENSKA HANDELS	SE	14,35
SWEDISH MATCH	SE	5,62
UBS N	CH	48,80
UNICREDITO ITAL	IT	4,18
BANCO SABADELL	ES	15,51
DJ E STOXX BANK P		246,20

PRODUITS DE BASE

ACERIALIA	ES	9,90
ACERINOX R	ES	29
ALUMINIUM GREEK	GR	29,10
ANGLO AMERICAN	GB	13,89
ASSIDOMAN AB	SE	27,97
BEKAERT	BE	35,33
BHP BILLITON	GB	4,76
BOEHLER-UDDEHOL	AT	47,60
BUNZL PLC	GB	6,85
CORUS GROUP	GB	0,69
ELVAL	GR	3,12
HOLMEN -B-	SE	21,16
ISPAT INTERNATI	NL	1,64
JOHNSON MATTHEY	GB	12,95
M-REAL -B-	FI	5,49
MAYR-MELNHOF KA	AT	55,39
OUTOKUMPU	FI	9,30
PECHINEY-A-	FR	45
RAUTARUUKKI K	FI	3,90
RIO TINTO	GB	17,73
SIDENOR	GR	3,42
SILVER & BARYTE	GR	5,56
SMURFIT JEFFERS	FR	1,95
STORA ENSO -A-	FI	12,15
STORA ENSO -R-	FI	12,40
SVENSKA CELLULO	SE	24,97
THYSSENKRUPP	DE	11,90
UMICORE	BE	40,98
UPM-KYMMENE COR	FI	32,90
USINOR	FR	9,24
VIOHALCO	GR	9,08
VOEST-ALPINE AG	AT	30,25
WORMS N	FR	15,97
DJ E STOXX BASI P		160,12

CHIMIE

AIR LIQUIDE	FR	159
AKZO NOBEL NV	NL	44,17
BASF AG	DE	37,35
BAYER AG	DE	31,78
BOC GROUP PLC	GB	10,26
CELANESE N	DE	15,23
CIBA SPEC CHIMI	CH	62,90
CLARIANT N	CH	14,94
COLOPLAST -B-	DK	72,63
DEGUSSA (NEU)	DE	26,80
DSM	NL	30,92
EMS-CHEM HOLD A	CH	4072,43
ICI	GB	4,73
KEMIRA	FI	8,40

KON. VOPAK NV	NL	17,40
LONZA GRP N	CH	617,93
NORSK HYDRO	NO	40,20
RHODIA	FR	6,45
SOLVAY	BE	60,65
SYNGENTA N	CH	51,43
TESSENDERLO CHE	BE	26,85
DJ E STOXX CHEM P		304

CONGLOMERATS

D'IETERN SA	BE	142,80
AZEO	FR	71,95
GBL	BE	300,10
GEVAERT	BE	27
INCHCAPE	GB	7,67
KVAERNER -A-	NO	1,67
MYTILINEOS	GR	4,36
UNAXIS HLDG N	CH	74,04
ORKLA	NO	17,62
SONAE SGPS	PT	0,54
DJ E STOXX CONG P		329,98

TÉLÉCOMMUNICATIONS

EQUANT NV	NL	8,79
ATLANTIC TELECO	GB	0,08
BRITISH TELECOM	GB	5,86
CABLE & WIRELES	GB	4,65
COLT TELECOM NE	GB	1,45
DEUTSCHE TELEKO	DE	17,43
E.BISCOM	IT	31,47
EIRCOM	IR	1,36
E.LISA COMMUNICA	FI	11,20
ENERGIS	GB	0,81
EUROPOLITAN HLD	SE	6,71
FRANCE TELECOM	FR	35,23
HELLENIC TELE (GR	17,76
KINGSTON COM	GB	1,13
KONINKLIJKE KPN	NL	3,11
KPNQWEST NV -C-	NL	4,77
LIBERTEL NV	NL	8,80
VODAFONE N	DE	205,05
MOBILCOM	DE	16,57
OLD MUTUAL	GB	1,82
OLIVETTI	IT	1,24
PANAFON HELLENI	GR	4,42
PT TELECOM SCPS	PT	7,75
SONERA	FI	3,50
SONIC NETWORKS	SE	0,53
SWISSCOM N	CH	309,30
T.I.M.	IT	5,74
TDC	DK	36,59
TELE2 -B-	SE	28,38
TELECEL	PT	6,60
TELECOM ITALIA	IT	9,01
TELECOM ITALIA	IT	5,15
TELEFONICA	ES	12,15
TELEF.MOVILES	ES	6,69
TELENOV	NO	4,32
TELIA	SE	5,06
TISCALI	IT	5,88
VERSATEL TELECO	NL	0,68
VODAFONE GROUP	GB	2,52
DJ E STOXX TCOM P		403,37

CONSTRUCTION

ACCIONA	ES	38,98
ACESA R	ES	10,25
ACS	ES	24,90
AGGREGATE IND	GB	1,42
AKTOR SA	GR	6,48
AMEY	GB	5,23
AUREA R	ES	21,94
BOUYGUES	FR	29
BPB	GB	4,04
BRISA AUTO-ESTR	PT	10,65
BUZZI UNICEM	IT	7,20
CIMPOR R	PT	18,50
COLAS	FR	60,15
CRH PLC	GB	27,75
FCC	ES	22,10
GRUPO DRAGADOS	ES	14,55
GRUPO FERROVIAL	ES	19,94
HANSON PLC	GB	7,90
HEIDELBERGER ZE	DE	44,25
HELLTECHNODO.R	GR	5,96
HERACLIS GENL R	GR	12,20
HOCHTIEF ESSEN	DE	12,20
HOLCIM	CH	205,30
IMERYS	FR	101,90
ITALCEMENTI	IT	7,14
LAFARGE	FR	93,40
MICHANIKI REG.	GR	1,73
NOVAR	GB	2,12
PILKINGTON PLC	GB	1,63
RMC GROUP PLC	GB	9,33
SAINT GOBAIN	FR	154,30
SKANSKA -B-	SE	7,64
TAYLOR WOODROW	GB	2,60
TECHNIP	FR	130,10
TITAN CEMENT RE	GR	33,20
UPONOR -A-	FI	16
CIMENTS VICAT /	FR	58,45
VINCI	FR	63
WIENERBERGER AG	AT	16,49
DJ E STOXX CNST P		207,48

CONSOMMATION CYCLIQUE

ACCOR	FR	31,12
ADIDAS-SALOMON	DE	59,50
AGFA-GEVAERT	BE	13,63
AIR FRANCE	FR	12,10
AINVENSYS	FR	12,10
AIRTOURS PLC	GB	2,49
ALITALIA	IT	0,79
AUSTRIAN AIRLIN	AT	7,78
AUTOCRILL	IT	7,77
BANC & OLUFSEN	DK	15,27
BENETTON	IT	10,74
BERKELEY GROUP	GB	9,25
BRITISH AIRWAYS	GB	2,68
BULGAR	IT	8,84
CHRISTIAN DIOR	FR	27,68
CLUB MED	FR	32,99
COMPASS GROUP	GB	7,46
DT.LUFTHANS N	DE	10,60
ELECTROLUX -B-	SE	12,18
EM.TV & MERCHAN	DE	1,53
EMI GROUP	GB	3,92
EURO DISNEY	FR	0,83
HDP	IT	3,94
HERMES INTL	FR	130
HILTON GROUP	GB	3,17
HUGO BOSS AG VZ	DE	19,95
HUNTER DOUGLAS	NL	24,50
INDITEX R	ES	18
J D WETHERSPOON	GB	5,65
KLM	NL	8,80
LVMH	FR	37,45
MEDION	DE	35,02
MOULINEX	FR	0,67

ALIMENTATION ET BOISSON

ALLIED DOMECO	GB	5,52
ASSOCIAT BRIT F	GB	7,56
BBAG OE BRAU-BE	AT	41,90
BRAU-UNION	AT	40,91
CADBURY SCHWEPP	GB	7,09
CARLSBERG -B-	DK	51,11

VALEURS FRANCE

● Saint-Gobain en hausse de 1,11 %, à 154,3 euros, vendredi 5 octobre à l'ouverture, a annoncé le rachat pour un montant non précisé de BayWa République tchèque, une société spécialisée dans le négoce des matériaux de construction, avec un chiffre d'affaires de 23 millions d'euros en 2000.

● Vivendi Environnement est coté vendredi à Wall Street pour la première fois, sous la forme d'un american depositary receipt - une action sans création de titres supplémentaires. Le titre perdait 1,69 %, à 43,06 euros, vendredi à l'ouverture.

● La Société générale, qui gagnait 5,67 %, à 56,85 euros vendredi matin, a acquis 100 % des actions de la banque privée belge De Maetelaere pour 78,3 millions d'euros.

● Rhodia, en baisse pendant l'essentiel de la séance jeudi, a ouvert en hausse de 3,86 % à 6,45 euros vendredi. Le groupe chimique avait annoncé que sa perte par action en 2001 serait plus importante que prévu.

● Wanadoo restait stable à l'ouverture vendredi, à 10,83 euros, après avoir annoncé, la veille, un accord stratégique avec la banque espagnole Bankinter. L'accord prévoit une commercialisation des services Wanadoo, déjà numéro trois des fournisseurs d'accès Internet en Espagne, par le réseau Bankinter.

PREMIER MARCHÉ

VENDREDI 5 OCTOBRE Cours à 9 h 57
Demier jour de négociation des OSRD : 25 octobre

Table with 4 columns: France, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Valeur nominal (1). Includes ACCOR, AGF, AFFINE, AIR FRANCE C.

Main table of stock prices for France, listing companies like AIR LIQUIDE, ALCATEL, ALSTOM, ALTRON TECHN, ATOS ORIGIN, etc.

Main table of stock prices for International, listing companies like PERNOD-RICAR, PEUGEOT, PINAULT-PRIN, PLASTIC OMN, etc.

Table titled 'International' showing stock prices in euros and francs, including ADECCO, AMERICAN EXP, AMVESCAP EXP, etc.

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLS
1 ou 2 = catégories de cotation sans indication catégorie 3;
■ ouvert détaché; ● droit détaché; ● contrat d'animation;
o = ouvert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite;
♦ cours précédent; † Valeur pouvant bénéficier du service de cours accéléré.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1) :
Lundi até mardi : % variation 31/12; Mardi até mercredi : montant du marché en euros; Mercredi até jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi até vendredi : compensation; Vendredi até samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

JEUDI 4 OCTOBRE Cours à 9 h 57
Une sélection. Cours relevés à 18 h 16

Table of new market stock prices, including DATATRONIC, ABEL GUILLEM, AB SOFT, ACCESS COMME, etc.

Main table of new market stock prices, including CHEMUNEX, CMT MEDICAL, COALA, COHERIS ATIX, etc.

SECOND MARCHÉ

VENDREDI 5 OCTOBRE Cours à 9 h 57
Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table of second market stock prices, including AB GROUPE, ACTIELEC TEC, ALGECO, ALTEA, etc.

Main table of second market stock prices, including GFI INDUSTRI, GRAND MARINE, GROUPE BOURB, etc.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 4 octobre

Table of SICAV and FCP prices, including AGIPI, BNP PARIBAS, BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT, etc.

Main table of SICAV and FCP prices, including ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. D., ÉCUR. TECHNOLOGIES C., etc.

Main table of LCF ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT funds, including AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, etc.

Main table of SG ASSET MANAGEMENT funds, including CADENCE 1 D., CADENCE 2 D., CADENCE 3 D., etc.

LÉGENDE : ★ Hors frais. ★★ A titre indicatif.

DISPARITION

Paul Ottino

La passion de l'ethnologie

PAUL OTTINO, ethnologue, est mort le 25 septembre 2001. Il était né à Nice en 1930. Il fut très tôt passionné par les voyages et la pratique des langues. Il interrompit un début de carrière dans l'administration coloniale (nord-ouest de Madagascar de 1953 à 1956, Sahara) pour s'engager dans un autre rapport avec les sociétés et les personnes qu'il découvrait : l'ethnologie. Entré à l'Orstom, il travailla dans le sud-ouest de Madagascar (*Les Economies paysannes malgaches du Bas-Mangoky*, Berger-Levrault, 1963), puis il dirigea l'Institut de recherches scientifiques de Polynésie française (*Rangiroa : parenté étendue, résidence et terres dans un atoll polynésien*, Cujas, 1972). Par la suite il occupa successivement les postes de professeur d'ethnologie à l'université de Paris-X-Nanterre et de directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, avant de créer l'École doctorale en ethnologie à l'université de la Réunion.

Ses très nombreux articles, ses cours magistraux, ses ouvrages (citons encore *L'Etrangère intime : essai de civilisation de l'ancien Madagascar*, Editions des archives contemporaines, 1986, et *Les Champs de l'ancestralité à Madagascar*, Karthala, 1998) reflètent sa démarche critique et réflexive, son approche, qualifiée d'« anthropo-

logie généralisée », et ses connaissances en histoire culturelle des régions du Pacifique et de l'océan Indien (voir « L'Empreinte culturelle musulmane dans l'océan Indien », dans *L'Encyclopédie philologique universelle* des Presses universitaires de France, 1998).

Tous ceux qui l'ont approché ont été fascinés par son extraordinaire don des langues : il parlait la plupart des langues européennes mais aussi l'arabe classique et dialectal, le swahili, le tahitien et le puamotu, le malgache standard et divers dialectes. Apprendre les langues et les parler correctement a été pour lui une passion parallèle à sa passion ethnographique. Quand il n'était pas sur le terrain, il consacrait ses loisirs à se perfectionner dans l'étude d'une langue et à se plonger dans les grands ouvrages théoriques. Une telle puissance intellectuelle, alliée à une grande générosité dans ses amitiés, a fait de lui un remarquable pédagogue, par ailleurs peu soucieux de sa renommée, d'où l'ignorance des manuels à son égard. Il aura fallu sa disparition pour que la communauté scientifique s'aperçoive que Paul Ottino occupe une place majeure dans la recherche ethnographique et anthropologique.

Georges Condominas
et Sophie Blanchy

NOMINATION

DIPLOMATIE

Dominique Boché a été nommé ambassadeur en République centrafricaine, en remplacement de Jean-Marc Simon, par décret publié au *Journal officiel* du 4 octobre.

[Né le 5 décembre 1949 à Caen (Calvados), agrégé d'histoire, diplômé de l'Institut d'étu-

des politiques de Paris et ancien élève de l'ENA (1980-1982), Dominique Boché a été notamment en poste à Tel-Aviv (1993-1996), à Québec (1996-2001) et à l'administration centrale du Quai d'Orsay. Il a été aussi conseiller technique au cabinet de Jean-Bernard Raimond, ministre des affaires étrangères (1986-1988). Depuis juin 2001, Dominique Boché était en mission à l'administration centrale du ministère des affaires étrangères.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Sophie et Raphaël RIO
ont la joie d'annoncer la naissance de

Louis,

le 27 septembre 2001, à Neuilly-sur-Seine.

27, rue d'Anjou,
75008 Paris.

– Batna. Dakar. Paris.

Zahra et Jean-Pierre DESNOT,
Khadijatou et Madani SY,
ont l'immense joie d'annoncer la naissance de leur petit-fils,

Malik,

le 30 septembre 2001,
chez Nassima et Ismaël.

Yelena, Yulan, Soline,
ainsi que leurs parents,
Clotilde et Hubert FEZE,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Yanis.

17, rue du Mont-Kemmel,
95870 Bezons.

Mariages

Antoine et Dominique GIARD,
Daniel et Marie-Françoise DARDEL,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Elodie et Christophe.

La cérémonie religieuse, qui s'est déroulée le vendredi 21 septembre 2001, au temple de Saint-Martin-de-Ré, a été célébrée par le pasteur Martine Millet.

Mme Jean-Michel DÉTROYAT,
Mme Gaspard BODMER,
sont heureuses de faire part du mariage de

Pierre-Eric et Sabrina,

qui sera célébré dans l'intimité ce samedi 6 octobre 2001, au temple de Jussy (canton de Genève).

Nos abonnés et nos actionnaires,
bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde »,
sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Noces d'or

– 6 octobre 1951 - 6 octobre 2001.

De Lausanne à Québec, le monde en est témoin. Cinquante ans, voire plus, de fidélité, ça se fête !

Superbe anniversaire à

Carmen et Boris
HIRSZOWSKI.

De la part des petites-filles, Karine et Anaïs, et de leurs parents.

Décès

– Marie, sa femme,
Ses filles, sa famille,
Ses proches et ses amis,
ont l'immense douleur de faire part de la mort de

Jean-Pierre CELCE,
dit Chico.

L'incinération aura lieu mardi 9 octobre 2001, à 15 heures, au crématorium du Père-Lachaise.

– Jacqueline Charrier,
son épouse,
Florence Charrier,
sa fille,
Flora Szpirglas,
sa petite-fille,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu à l'âge de soixante-trois ans, de

Jean-Bernard CHARRIER,
ancien élève de l'École normale supérieure de Saint-Cloud,
agrégé de géographie,
professeur honoraire
de l'université de Bourgogne,
président de l'A.P.H.G. Bourgogne,
officier des Palmes académiques.

Un hommage civil lui sera rendu le lundi 8 octobre 2001, à 10 heures, dans la salle omniculite du crématorium de Dijon-Mirande (Côte-d'Or).

L'inhumation se fera vers 15 heures, au cimetière de Châteauneuf - Val-de-Bargis (Nièvre).

Ni fleurs, ni couronnes, ni plaques.

« Le ciel étoilé au-dessus de ma tête
et la loi morale au fond de mon cœur. »
Emmanuel Kant.

– Denise Detragiache,
sa fille,
Le docteur Rudolph Detragiache,
son fils,
Cédric Dorlencourt,
son petit-fils,
Avec toute sa famille,
Tous ses parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 29 septembre 2001, à l'âge de quatre-vingt-douze ans, de

Victoria DETRAGIACHE,
née GHIARDI.

Les obsèques ont eu lieu à Nice, dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

DEBARRAS
integral, tous locaux,
récupérations.
BIGUES BENNES
01 49 95 95 42
Service rapide
tous les jours

– Mireille Fortuné,
son épouse,
Ses enfants,
Et ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Bernard FORTUNÉ,
administrateur délégué du CNRS
en Languedoc-Roussillon
et Midi-Pyrénées,

survenu le 26 juillet 2001, dans sa quatre-vingtième année.

– Saint-Etienne.

Mme Joseph Hauptmann,
son épouse,
Mme Henri Hauptmann,
Mme Pierre Queneau,
ses belles-sœurs,
Sœur Anne-Louise,
bénédictine,
M. et Mme Gabriel Hauptmann,
M. et Mme André Vignet,
M. et Mme Paul Vignet,
M. et Mme Jean Balouzet,
Mlle Colette Balouzet,
Le professeur et Mme Patrice Queneau,
M. et Mme René Ducottet,
Mlle Agnès Queneau,
M. et Mme Gilles Monnot,
M. et Mme Xavier Degroote,
M. et Mme Yves Queneau,
ses neveux, nièces, et leurs enfants,
Les familles Martin, Courau,
Gonthier, Rony, Gluck, Edon, du Crehu,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Joseph HAUBTMANN,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national
du Mérite,

survenu le 3 octobre 2001, dans sa quatre-vingt-treizième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 6 octobre, à 9 heures, en l'église du Sacré-Cœur (La Terrasse), à Saint-Etienne.

Condoléances sur registres.

– Paul Nothomb,
son mari,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Margot NOTHOMB,

le 28 septembre 2001.

« Bienheureux les cœurs purs,
car ils verront Dieu. »

Boulogne (Hauts-de-Seine).

– Mme Madeleine Tartier,
sa sœur,
Les familles Tissot et Tartier,
Tous ses amis de France et de Suisse,
du Vietnam, de Madagascar et du Bénin,
ont le chagrin d'annoncer le décès, après une longue vie au service des Eglises protestantes de différents pays, de

Pierre TISSOT,
pasteur.

Il s'est éteint le 2 octobre 2001, à Montbéliard, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Le service d'actions de grâce aura lieu le lundi 8 octobre, à 15 heures, à Montbéliard, au temple Saint-Martin, où l'on se réunira.

« La moisson est grande,
priez donc le maître d'envoyer
des ouvriers dans sa moisson. »
Evangile selon Luc,
chap. 10, versets 2 et 3.

Résidence P.-F. Surleau,
42, avenue Wilson,
25200 Montbéliard.

SOUTENANCES DE THÈSE
85 F TTC - 12,96 € la ligne
Tarif étudiants année 2001

– Le président,
Le personnel enseignant,
Et le personnel administratif de l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco),
ont le profond regret d'annoncer le décès, survenu le 2 octobre 2001, du professeur

Marc REINHORN.

M. Marc Reinhorn a enseigné le laotien de 1948 à 1985. Il a introduit cet enseignement aux Langues O, en 1948, et il a été nommé professeur titulaire de la chaire de laotien en 1959.

– Annie Valloire-Chapuis,
son épouse,
François-René et Isabelle Robbe-Valloire,
son fils et sa belle-fille,
Delphine Valloire,
sa fille,
Thibault et Céline,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Luc VALLOIRE,

survenu le 28 septembre 2001, à Montbéliard, à l'âge de soixante-sept ans.

Les obsèques civiles, suivies de la crémation, ont eu lieu à Besançon, le 2 octobre.

« C'est l'amour qui fait se mouvoir
le soleil et les étoiles. »
Dante.

Anniversaires de décès

– Pour

Ahmad Kadjar FAROUGHY,

mort le 12 octobre 1998.

Ceux qui l'aiment se souviennent.

– Il y a cinq ans, le 26 août 1996,

Anne HUMBERT,
née JAMMET.

« Tu fermas les yeux et pourtant
Tes pas bruissent de nos pas,
Où le présent coule sous les ponts
Mais le temps passé reste toujours
présent
A ceux qui s'immergent dans
l'incandescent
Du feu où scintille le buisson,
Tu es, tu étais et tu seras,
Vie avec la vie, hors du temps. »

– Il y a vingt-cinq ans, le 6 octobre 1976,

Blaise SENGHOR

nous quittait.

Que la terre lui soit légère.

Sa femme, ses enfants, son petit-fils.

Conférences

Les conférences du
Forum de la copropriété
jeudi 11 octobre 2001.

- Loi SRU - Traitement, comptage et gestion d'eau.
- Loi SRU - Les nouvelles règles et le règlement de copropriété.
- Bâtiment et santé : les nouvelles obligations.
- Immeubles en fête : la solidarité de proximité, avec la participation de Mme Lienemann, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, des transports et du logement, chargée du logement.
- Tri sélectif et évolution réglementaire de la gestion des déchets.
- Entretien d'immeuble : diagnostic, prévention et maintenance.

Pour obtenir une invitation gratuite aux conférences du Salon de la copropriété (du 11 au 13 octobre), porte de Versailles, hall 6, adressez votre demande à :

Squad International, Sophie Laverne,
17, rue de Choiseul,
75002 Paris.
Tél. : 01-47-42-79-09.

CARNET DU MONDE
-TARIFS année 2001 -
TARIF à la ligne

**DÉCÈS, REMERCIEMENTS,
AVIS DE MESSE,
ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS**
141 F TTC - 21,50 €
TARIF ABONNÉS
119 F TTC - 18,14 €

**NAISSANCES, ANNIVERSAIRES,
MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS**
600 F TTC - 91,47 €
FORFAIT 10 LIGNES
TARIF ABONNÉS 491 F TTC - 74,85 €
FORFAIT 10 LIGNES

La ligne suppl. : 60 F TTC - 9,15 €

THÈSES - ÉTUDIANTS :
85 F TTC - 12,96 €
**COLLOQUES -
CONFÉRENCES :**
Nous consulter

☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42

Fax : 01.42.17.21.36

e-mail: carnet@mondepub.fr

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.



MAGAZINE MENSUEL

20F

LE MONDE
diplomatique

La « guerre totale »
des Etats-Unis

Par Ignacio Ramonet, Steven C. Clemons,
Selig S. Harrison, Hicham Ben Abdallah
El Alaoui, Eric Klinenberg, Tariq Ali,
Marwan Bishara, Christian de Brie
et Serge Halimi

Egalement au sommaire :

Les ouvrières sacrifiées de Lévi's ; En Tunisie, course de vitesse pour les libertés ; Menaces de nouvelle partition dans les Balkans ; A Durban, l'avenir du passé ; Gènes, la tentation autoritaire ; Barenboim, Israël et le tabou Wagner

NUMÉRO D'OCTOBRE 2001

En vente chez votre marchand de journaux 25 F - 3,81€

SPORTS L'équipe de France de football et la sélection algérienne doivent se rencontrer, samedi 6 octobre, au Stade de France, à la faveur d'un match amical, le premier de

l'histoire opposant ces deux formations. ● L'ALGÉRIE a fourni bien des talents au football français, mais les conséquences de la guerre d'indépendance ont longtemps affecté les

échanges. ● EN 1958, le Front de libération nationale (FLN) avait demandé aux footballeurs algériens évoluant en France de rejoindre clandestinement une équipe qui défendrait les couleurs de l'Algérie indépendante. ● LES ATTENTATS perpétrés aux Etats-Unis et une note des renseignements généraux ont conduit les autorités à renforcer les

mesures de sécurité. ● L'ÉQUIPE DE FRANCE, Zinedine Zidane en tête, cherche à dédramatiser la situation et veut privilégier la fête, tout comme les Algériens de France.

France-Algérie, une rencontre aux multiples enjeux

Les Bleus jouent contre la sélection algérienne pour la première fois de leur histoire. Ce match amical, lourd de symboles, a pris une nouvelle dimension après les attentats du 11 septembre. Mais tous les acteurs veulent faire de ce match de football une fête de l'amitié retrouvée

« LA MEILLEURE des choses serait que ce soit un match normal. Ne lui donnons pas un sens excessif. » La ministre française de la jeunesse et des sports, Marie-



FOOTBALL

George Buffet, a beau dire, la rencontre de football qui opposera la France à l'Algérie, samedi 6 octobre, au Stade de France, à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), n'est pas tout à fait une rencontre « normale ». D'ailleurs personne ne s'y trompe. Aux enjeux purement sportifs s'ajoute une dimension politique particulière. Jamais, depuis l'accession de l'Algérie à l'indépendance, en 1962, les deux sélections professionnelles seniors n'ont eu l'occasion de s'affronter sur un terrain de football.

Même Zinedine Zidane, pourtant peu enclin à s'étendre sur le sujet, en convient : « C'est un match quelque part historique. » Visiblement agacé par les questions relatives au pays dont ses parents sont originaires, le nouveau meneur de jeu du Real

Madrid s'est refusé au moindre commentaire. « On est là pour parler d'un match, pas de mon pays, a-t-il dit. Cette histoire entre moi et l'Algérie m'appartient. Je n'ai pas envie de l'aborder maintenant. » Il a préféré évoquer la légère douleur en haut de la jambe droite qu'il avait ressentie le 3 octobre : « C'est une petite elongation que je traîne depuis quelque temps. »

Il a tout de même fini par avouer qu'il aurait « un petit pincement au cœur en entrant dans ce match ». « Si j'entre... », a-t-il glissé, avant de déclarer : « Pour la première fois de ma vie, je ne serai pas déçu si l'équipe de France ne gagne pas. Mon rêve serait un match nul. » Entre les deux, le cœur de l'enfant de Marseille, né d'une famille kabyle, héros bleu, blanc, rouge d'une soirée de juillet 1998, balance. Symbole d'une double culture et de cette rencontre si particulière.

LES RG INQUIETS

Il aura fallu près de quarante ans pour que les autorités des deux pays parviennent à organiser un tel match. Classé comme manifestation à « hauts risques » par les autorités depuis sa programmation,

il y a plus d'un an, cet événement, vécu par beaucoup comme une fête, provoque quelques inquiétudes. A tel point qu'une note des renseignements généraux, révélée par *Le Parisien* dans ses éditions du 30 septembre, fait état de « menaces réelles sur le match ».

Interrogé par *Le Monde*, le ministre de la jeunesse et des sports a confirmé l'existence de ce rapport.

« C'est un document interne du ministère de l'intérieur, comme il doit en exister des centaines d'autres sur tous les sujets », a confié un proche de la ministre qui préfère s'en tenir « à l'enthousiasme et à l'esprit de fête qui a présidé le premier match, organisé vendredi 28 septembre à Créteil ». « Il n'est pas utile de créer une psychose autour de ce France-Algérie », affirme-t-il.

Même réaction de la part du maire de Saint-Denis, où se déroulera la rencontre. « Je n'ai pas été informé de risques particuliers liés à ce match, a déclaré Patrick Braouze au Monde. Je trouve qu'on en fait beaucoup trop sur ce thème. On est un peu dans l'irrationnel. C'est un match amical. Ça doit être la fête. Je ne comprends pas bien tout ce battage. »

LE CONSORTIUM DU SDF CONFIAIT

Reste que ce document des renseignements généraux daté du 24 septembre énonce bien « la crainte de voir des milliers de jeunes sans billet se retrouver bloqués devant les entrées du Stade de France ». Il est également question de « groupes » qui prépareraient des slogans et des banderoles hostiles à Zinedine Zidane et quelques initiatives spectaculaires de « soutien à la cause palestinienne ». De nombreux drapeaux palestiniens auraient été achetés ces dernières semaines à Paris.

Enfin, les renseignements généraux font part « des doutes » qui pèsent sur la société chargée par le Consortium du Stade de France de la sécurité autour de l'enceinte. Pourtant celle-ci, S3G, propriété

d'un Français d'origine algérienne, Ahmed Geunad, conseiller général du Val-d'Oise sous l'étiquette Démocratie libérale, travaille avec le Consortium depuis l'ouverture du stade à Saint-Denis. « Nous leur accordons une confiance totale. Si nous avons le moindre doute quant à la qualité de ses prestations, nous aurions fait appel à une autre société, a déclaré au Monde le directeur général du Consortium, Pascal Simonin. Je démets formellement ces allégations. Les matches de football font toujours l'objet d'attentions importantes. C'est vrai que là on a une très forte demande et on craint que des gens restent dehors. »

LA SÉCURITÉ RENFORCÉE

Le plan Vigipirate, renforcé depuis les attentats du 11 septembre, impose des mesures de sécurité un peu plus draconiennes. Les effectifs de police ont été renforcés, le Consortium a fait appel à une deuxième entreprise de sécurité afin de multiplier les contrôles et chaque spectateur sera fouillé avant son entrée dans le stade. Toutes les oriflammes frappées de couleurs autres que celles des deux équipes seront interdites. D'autres dispositions ont été adoptées mais elles restent confidentielles. « Nous ne voulons pas entrer dans le détail de toutes les mesures, indique la Fédération française de football (FFF). Pour nous, il s'agit d'un match comme un autre et nous souhaitons qu'il soit placé sous le signe de la fête. Il ne faut pas exagérer la dramatisation. »

Ce souhait est partagé par les joueurs. Ainsi pour Christian Karambeu, il faut s'attendre « à une belle rencontre ». « Il ne faut pas se laisser envahir par la psychose. C'est une fête et les Algériens auront envie de démontrer leur potentiel », a-t-il assuré, jeudi 4 octobre. Contrairement à Zinedine Zidane, le milieu de terrain d'Olympiakos, en Grèce, n'a aucun état d'âme : « On est là pour gagner. » Robert Pirès, l'attaquant d'Arsenal, partage ce point de vue. « Il ne faudra pas jouer avec la peur, a-t-il expliqué. Il faudra jouer ce match comme n'importe quel autre. »

Etienne Labrunie

Yves Bordenave

A Paris, le quartier de la Goutte-d'Or s'appête à vivre une fête

« CETTE RENCONTRE est un événement considérable, un symbole énorme pour 2,5 millions de Franco-Algériens et le peuple algérien dans son ensemble. » Le président de l'Union de la communauté algérienne de Paris (UCAP), Mohand Abdelkader Madi, résume l'opinion générale de son millier d'adhérents avant le match France-Algérie. L'homme, un retraité des plus accueillants, ajoute : « Pour moi, le fellag, la hache de guerre était enterrée depuis 1962. »

Mohand Abdelkader Madi, ancien syndicaliste, a fondé il y a trois ans cette association dans un quartier réputé difficile, celui de la Goutte-d'Or, à Barbès, dans le 18^e arrondissement de Paris. L'UCAP multiplie ses activités depuis 1998 et propose, outre la pratique du sport (football et volley-ball), un soutien scolaire, des cours d'informatique, d'arabe et de tamazight (la langue berbère) et une cellule d'aide juridique.

« Aujourd'hui, nous attendons avec impatience la grande fête de samedi », explique Lakhdar Baata, un quadragénaire en charge

des équipes de football. Depuis plusieurs semaines, les discussions tournent autour de la venue en France de l'équipe d'Algérie et des festivités qui l'accompagneront, samedi 6 octobre. Une incertitude a plané sur le match compte tenu des événements actuels. « L'annuler, c'était donner raison aux idées sombres », explique Lakhdar Baata.

Le débat tourne très vite autour des attentats américains et du contexte délicat entourant cette rencontre. « L'amalgame actuel nous fait très peur : tous les musulmans ne sont pas des terroristes », souligne-t-il. Le peuple algérien est lui aussi une victime de l'argent de Ben Laden depuis des années. « L'Islam n'a jamais dit d'égorger les enfants et d'éventrer les femmes. Nous venons de passer un tunnel de dix ans en Algérie, qui a vu près de 200 000 personnes assassinées par ces "fachos" et la catastrophe du 11 septembre a fait découvrir l'ampleur de ce désastre en Algérie », ajoute Mohand Abdelkader Madi.

Le petit bureau se remplit peu à peu. Mohand Abdelkader Madi se réjouit de voir

toutes les générations représentées. « C'est ouvert à tout le monde, à toutes les communautés, même si 80 % de nos membres sont français », insiste le président de l'association. « Je rejette totalement le terme d'intégration, lance Lakhdar Baata. Mes enfants sont français, scolarisés, quant à moi, j'ai gardé la nationalité algérienne, mais je paye mes impôts, j'achète ma baguette en francs et bien-tôt en euros. » En écho, une voix se fait entendre : « Ce mot d'intégration n'est qu'une façon de justifier l'exclusion. »

« UNE MI-TEMPS DANS CHAQUE CAMP »

Alain Issouhane, la vingtaine, entraîne une des deux équipes seniors de l'UCAP. Comme bon nombre de ses copains, il avoue soutenir l'équipe de France. « Mais là, c'est différent. Je n'ai jamais eu l'occasion de voir l'équipe nationale d'Algérie et je suis fier que ce soit contre l'équipe de France. » Il ira au Stade de France, comme une centaine de membres de l'association. Mohand Abdelkader Madi regrette de ne pas pouvoir conten-

ter tout le monde : il a reçu près de 5 000 demandes. « Malheureusement, le Stade de France ne contient que 80 000 places », plaisante Lakhdar Baata.

La rencontre de samedi est attendue avec enthousiasme par la communauté franco-algérienne qui refuse d'entendre parler de débordement possible. « On va prouver que les Algériens ne sont ni des terroristes ni des casseurs de banlieue », lance Lakhdar Baata.

Sur la pelouse de Saint-Denis, il y aura Zinedine Zidane, Kabyle d'origine, « un autre symbole » pour ces Franco-Algériens. « Il pourrait jouer une mi-temps dans chaque camp », plaisante-t-on. Et puis vient l'heure des pronostics : « La France est tout de même championne du monde. » « Le résultat est déjà gagnant pour nous puisque ce match existe », lance Lakhdar Baata. Et Mohand Abdelkader Madi de conclure : « Quelle joie de voir le drapeau algérien au Stade de France ! Comme on dit : maintenant, je peux mourir. »

Dès 1958, quatre ans avant l'indépendance, une équipe nationale défendait les couleurs algériennes

L'ALGÉRIE a offert au football français quelques-uns de ses plus brillants talents, qu'ils soient pieds-noirs ou issus de familles nord-africaines : « Pepito » Alcazar, Joseph Gonzales, Kader Firoud, Saïd Brahimi, Rachid Mekhloufi, Abdelaziz Bentifour, Omar Shanoun, Mustapha Dalheb, Rabah Madjer, Zinedine Zidane, etc. La guerre d'indépendance a mis à mal la circulation des joueurs avant qu'elle ne l'interrompe pour longtemps à la fin des années 1950, le football étant devenu un des instruments privilégiés de la propagande du Front de libération nationale (FLN).

Tout bascule un jour de mai 1956. Deux clubs de la ville de Sidi Bel Abbes, située à 80 kilomètres d'Oran, le Sporting et l'Union musulmane, doivent disputer la prestigieuse finale de la Coupe d'Afrique du Nord qui regroupe les formations du Maroc, de Tunisie et d'Algérie. Le capitaine du Sporting, Henry Calatayut, sous le coup d'une suspension de deux matches avec sursis, est expulsé d'une rencontre de championnat. Il ne devrait pas pouvoir jouer la finale et, pourtant, la Ligue de football de l'Ouest, compétente, décide néanmoins de le qualifier. L'équipe musulmane crie alors à l'injustice et déclare forfait.

Le FLN exploite l'affaire. Il ordonne à tous les clubs musulmans de se retirer des compétitions. On ne verra plus d'équipes portant les couleurs de l'islam (rouge et vert) sur les terrains jusqu'à l'indépendance

du pays. Les représentants algériens tirent argument de cette décision dans les couloirs des Nations unies, à New York. Un des chefs de la Fédération de France du FLN, Mohamed Boumezrag, qui agit dans la clandestinité, comprend alors l'extraordinaire outil de propagande que peut être le football.

LE « PUTSCH » DU 13 AVRIL

Au retour du Festival de la jeunesse de Moscou (1957), où il a conduit la délégation algérienne, il décide de créer une équipe composée de joueurs professionnels évoluant dans l'Hexagone. Sans pour autant en référer au Gouvernement provisoire de la République algérienne, installé à Tunis. Le 13 avril 1958, c'est le coup de tonnerre : neuf des meilleurs joueurs algériens du championnat de France quittent leurs clubs et rejoignent Tunis. Parmi eux, deux internationaux en puissance, l'attaquant Rachid Mekhloufi et le défenseur Mustapha Zitouni, qui évoluent à Saint-Etienne et qu'Albert Batteux, alors sélectionneur des Bleus, surveillait en vue de la Coupe du monde, qui devait se jouer deux mois plus tard en Suède, et l'aillier monégasque Abdelaziz Bentifour, qui, ayant joué le Mondial 1954 en Suisse, faisait déjà partie du groupe.

La première équipe nationale algérienne est née. Mohamed Boumezrag en est le directeur technique. Il est secondé par Mokhtar Arribi, entraîneur d'Avignon. A



LEGRON/LEQUIPE

Le 16 avril 1958, à Tunis, Bekhloufi, Abdelaziz Bentifour, Rouai, Boubekeur et Mustapha Zitouni (de gauche à droite) écoutent à la radio le compte rendu du match France-Suisse que certains d'entre eux auraient dû disputer sous le maillot bleu s'ils n'avaient préféré quitter l'Hexagone pour fonder l'ossature de l'équipe du FLN.

Tunis, l'arrivée des professionnels est mal perçue par les militaires du FLN, qui auraient préféré des armes et des soldats. Mais, devant l'impact international de l'événement, ils retiennent leurs critiques. La Fédération française saisit la FIFA, qui interdit à toutes les équipes nationales de rencontrer l'équipe algérienne. Pour échapper aux sanctions, les équipes nationales des pays socialistes (URSS, Yougoslavie, etc.) et des pays frères (Egypte, Jordanie, etc.) prennent des noms de clubs.

Les tournées se succèdent. D'autres joueurs professionnels rejoindront ou tenteront de rejoindre l'Algérie. Mohammed Maouche, qui jouait à Reims et figurait également sur la liste du sélectionneur Albert Batteux en vue de la Coupe du monde 1958, est arrêté à la frontière suisse puis jugé comme déserteur puisqu'il appartenait alors au bataillon de Joinville. N'empêche, l'équipe algérienne disputera, en quatre ans, quelque 91 matches. Elle en gagnera 65 et ne connaîtra que 13 défaites. Une fois l'indépendance acquise, plusieurs joueurs tenteront une nouvelle carrière professionnelle en France tout en continuant de défendre les couleurs nationales. Ce fut le cas de Rachid Mekhloufi. En 1968, c'est lui qui devait marquer les deux buts qui permirent à Saint-Etienne d'emporter (2-1) la Coupe de France aux dépens de Bordeaux.

A. B. Lahouari

L'analyse des ondes vibratoires n'éclaire pas le drame de Toulouse

Les relevés sismiques effectués par l'Observatoire Midi-Pyrénées ne permettent pas d'accréditer l'hypothèse de deux explosions successives entendues par de nombreux témoins

De nombreux témoins ont entendu deux déflagrations distinctes, vendredi 21 septembre, après l'explosion de l'usine Grande Paroisse de TotalFinaElf à Toulouse. Les relevés sismiques effectués dans une station située à

4 km du lieu de la catastrophe par l'Observatoire Midi-Pyrénées montrent que trois ondes ont été émises par l'explosion du nitrate d'ammonium. Deux d'entre elles, les ondes voyageant dans le sol et l'onde acoustique se pro-

pageant dans l'air, ont généré deux déflagrations audibles. Ce scénario explique les déclarations des témoins si le délai entre les deux explosions diminue lorsqu'on se rapproche de la source des ondes. S'il s'avère que les

témoins proches de l'usine ont également entendu deux déflagrations distinctes, il faudra écarter l'hypothèse d'une explosion unique ayant engendré deux ondes sonores. La suite de l'enquête devrait éclairer ce point.

PARMI les témoins de la catastrophe de Toulouse, un grand nombre de personnes font état d'une double explosion. L'audition de deux déflagrations a tendance à appuyer les thèses de l'attentat ou de l'accident préalable, deux événements capables d'avoir amorcé la réaction en chaîne de décomposition du nitrate d'ammonium et conduit au drame du 21 septembre. Dans ce cas, la thèse avancée dès le début de l'enquête d'un auto-amorçage de cette réaction ne tiendrait pas. Une amorce aurait bien servi de détonateur.

Un tel scénario n'est pas confirmé par l'Observatoire de Midi-Pyrénées, qui a remis à la direction régionale de l'industrie et de la recherche un rapport sur ses relevés pendant l'explosion. Le réseau national de surveillance sismique (ReNaSS) a permis d'enregistrer la secousse jusqu'à une distance de 500 km et de mesurer une magnitude de 3,4 sur l'échelle de Richter. Le sismographe le plus proche de l'usine Grande Paroisse, installé dans l'Observatoire de Midi-Pyrénées, se trouve à une distance de 4 km. Selon Alexis Rigo, sismologue chargé de recherche au CNRS, les appareils ont enregistré trois ondes.

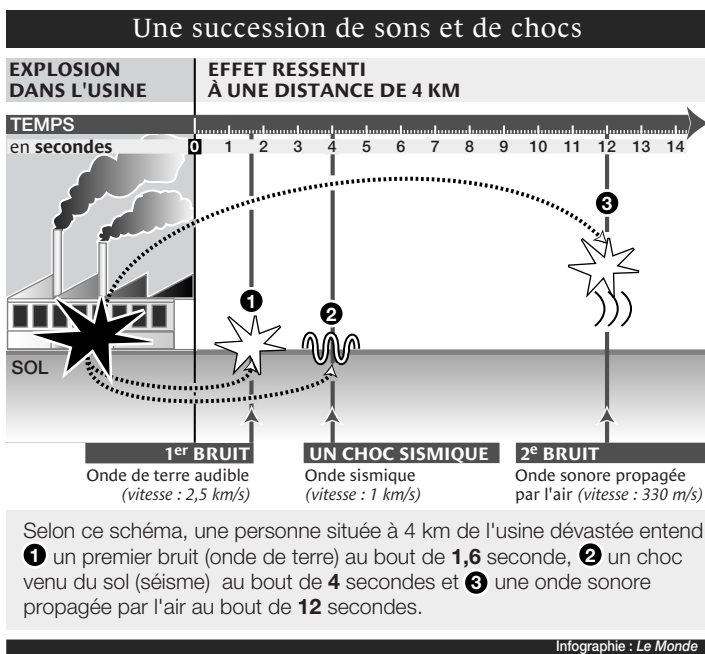
La première, dite de terre, se déplace à une vitesse moyenne de 2,5 km/s et possède la caractéristique d'être audible par les témoins. « Dans le passé, certains rapportent avoir eu l'impression

qu'un avion s'écrasait », indique Alexis Rigo pour illustrer le degré d'intensité sonore que peut atteindre l'onde de terre. Il s'agit ainsi d'une onde sonore voyageant dans la terre, d'où sa vitesse très supérieure au même phénomène se propageant dans l'air.

La seconde onde, dite de surface, se déplace à 1 km/s. Constituée de basses fréquences, c'est elle qui engendre le tremblement de terre. Enfin, la troisième onde, acoustique, se déplace dans l'air à environ 330 m/s. Il s'agit de la classique propagation du son qui a été ressentie avec une extraordinaire violence par les habitants de Toulouse. Ces trois phénomènes vibratoires peuvent donc expliquer que les témoignages recueillis à une distance de 4 km du lieu de l'explosion sont cohérents avec les relevés de l'Observatoire qui établissent que l'onde de surface est arrivée environ 2,5 secondes après l'onde de terre et que 10 secondes se sont écoulées entre cette dernière et l'onde acoustique.

ÉLÉMENT DÉCISIF MANQUANT.

« Le seul moyen d'être sûr qu'il ne s'est produit qu'une seule explosion, explique Alexis Rigo, c'est de vérifier que le délai de 10 secondes entre les deux bruits varie avec la distance des témoins par rapport à l'usine. » En effet, plus on se rapproche du lieu de l'explosion, plus les deux sons doivent se rap-



procher jusqu'à se confondre. L'évolution, pratiquement linéaire, devrait conduire à un délai de 15 secondes à 6 km de distance, de 5 secondes à 2 km, 2,5 secondes à 1 km... Pour l'instant, les enquêteurs n'ont pas fait état officiellement de témoignages convergents de la part de personnes situées dans l'usine ou dans sa périphérie immédiate. Si ces dernières attestent n'avoir entendu d'une seule déflagration, le scénario de l'explosion unique serait largement confirmé. Dans le cas contraire, il serait immédiatement invalidé. Dans l'état actuel de l'enquête, cet élément décisif manquant, il reste possible de vérifier si l'existence d'une seconde explosion est compatible avec les dires des témoins plus éloignés.

L'un des éléments les plus précis fourni par l'Observatoire de Midi-Pyrénées concerne le délai enregistré entre les deux déflagrations : environ 10 secondes les auraient séparées. L'hypothèse d'une première explosion servant de détonateur à la seconde se révèle compa-

tible avec les témoignages dans deux cas de figure.

Si une première explosion s'est produite 10 secondes avant la deuxième, elle ne peut avoir engendré d'onde de surface significative car les sismographes ne l'ont pas enregistrée. Il s'agirait donc d'une explosion de trop faible énergie ou de « faible coupure avec le sol », comme l'indiquent des sismologues. En revanche, elle pourrait avoir émis une onde acoustique dans l'air. Cette dernière aurait atteint les témoins situés à 4 km après un trajet de 12 secondes.

Ceci place le son de cette déflagration à moins d'une demi-seconde de celui de l'onde de terre de

l'explosion principale. Un constat qui peut permettre de comprendre pourquoi les témoins du centre-ville ont entendu deux déflagrations et non trois.

Si l'explosion d'amorçage s'est produite en même temps, à quelques centièmes de secondes près, que celle du nitrate d'ammonium, le scénario reste inchangé. Les ondes acoustiques des deux déflagrations s'ajoutent mais restent simultanées tout au long de leur trajet. A 4 km de distance, on obtient deux signaux acoustiques espacés d'une dizaine de secondes (onde de terre de l'explosion principale et somme des ondes acoustiques des deux déflagrations, 10 secondes plus tard). Sur place, près de l'usine, les témoins n'entendent, dans ce cas, qu'une seule explosion.

PUISSANCE EXCEPTIONNELLE

Ce dernier scénario achève de compliquer le travail des enquêteurs. La seule analyse de la propagation des ondes vibratoires produites lors du drame n'apporte pas d'éléments décisifs pour étayer l'une ou l'autre thèse. Les témoignages des personnes situées tout près de l'usine joueront un rôle décisif.

Néanmoins, les relevés des sismologues plaident plutôt en faveur d'une explosion unique ayant engendré deux ondes sonores. En effet, pour que le premier bruit perçu par les témoins situés à 4 km provienne d'une explosion d'amorçage, il faudrait que celle-ci ait été d'une puissance tout à fait exceptionnelle.

Michel Alberganti

DÉPÊCHES

■ **CATASTROPHE** : le ministre de la recherche, Roger-Gérard Schwartzberg, a annoncé lundi 1^{er} octobre un plan d'aide de 30 millions de francs (4,57 millions d'euros) pour remplacer les équipements de recherche et matériels scientifiques détruits par l'explosion de l'usine AZF. « Cette aide s'ajoute au plan d'aide à la reconstruction annoncé par le premier ministre, dont 600 millions de francs (91,5 millions d'euros) seront affectés à l'enseignement supérieur », a précisé M. Schwartzberg. De son côté, le CNRS va affecter 3,5 millions de francs (530 000 €) pour réparer les dégâts causés à ses bâtiments. - (AFP.)

■ **IMAGERIE SPATIALE** : la perte, vendredi 21 septembre, du satellite américain d'observation de la Terre Orbview-4, capable de prendre des clichés avec une résolution de 1 mètre, est un rude coup pour Spot Image, leader mondial de la photo satellite. La société toulousaine, qui attendait cette mise en orbite, ne peut donc plus compter que sur sa flotte de satellites Spot, à la résolution moins fine mais aux clichés beaucoup plus grands. Le prochain satellite Orbview ne devrait partir que dans un an.

■ **DINOSAURES** : six œufs fossilisés contenant des fœtus de titanosaure ont été mis au jour à Auca Mahuevo (sud de l'Argentine), fournissant des renseignements inédits sur le développement de ces dinosaures herbivores. Selon l'équipe américaine de Luis Chiappe (Natural History Museum, Los Angeles), qui décrit cette trouvaille dans la revue *Science* (datée du 28 septembre), les crânes de ces fœtus, presque complets, vont contribuer à mieux comprendre la généalogie de ces sauro-podes tardifs, apparus il y a 80 millions d'années et disparus, comme tous les dinosaures, 15 millions d'années plus tard. Cette découverte suit de près celle d'un squelette très complet d'adulte, effectuée à Madagascar, qui a permis de se faire une idée plus précise de l'anatomie générale de ces immenses sauriens. De nombreux ossements épars, trouvés dans diverses régions du monde, ont montré qu'ils étaient tous dotés de plaques osseuses s'incrétant dans la peau, dont le rôle était sans doute de les protéger contre les prédateurs.

« Un bang d'avion passant le mur du son »

Le délai entre les deux explosions entendues par de nombreux témoins constitue l'un des éléments essentiels du scénario du drame de Toulouse. Un témoin raconte : « J'étais assis dans un bureau calme, fenêtre ouverte. Une première explosion m'a fait lever la tête. J'ai eu l'impression d'un bang d'avion passant le mur du son. Immédiatement après, l'immeuble s'est mis à trembler. Je me suis levé pour aller à la fenêtre. J'ai fait quelques pas et la seconde déflagration m'a couché par terre. » D'autres témoins relatent que, dans une école, un élève aurait eu le temps de dire : « On dirait un tremblement de terre » entre les deux détonations, alors qu'un autre aurait demandé : « Qu'est-ce que c'est que ça, Madame ? » La maîtresse, pour sa part, aurait eu le temps de répondre : « Je ne sais pas... »

Une équipe britannique découvre un gène impliqué dans les désordres le langage

« L'HOMME a une tendance instinctive à parler », écrivait Charles Darwin en 1871. De nombreuses études ont depuis cette époque indiqué que le langage et la grammaire étaient inscrits dans les capacités naturelles du cerveau humain. Mais la revue *Nature* du 4 octobre révèle qu'une équipe anglaise avait découvert que la mutation d'un gène peut être à l'origine d'un désordre sévère du discours et du langage.

Cette affection a été décrite en 1990 dans une grande famille comportant plusieurs générations. La moitié de ses membres souffrent d'un grave trouble du langage leur interdisant d'effectuer les petits mouvements de la bouche et de la face qui sont nécessaires pour articuler convenablement. Ils présentent, en outre, des déficits portant notamment sur la capacité de couper les mots dans leurs syllabes constitutives et la compréhension des structures grammaticales.

Leur quotient intellectuel est en moyenne inférieur à celui des membres non atteints de la famille, mais certains ont cependant des capacités non verbales proches de la normale, ce qui laisse penser que l'affection n'est pas caractérisée par une débilité mentale. Les mauvais résultats aux tests psychométriques découlent peut-être de ce que le codage verbal facilite nombre de tâches.

Le caractère héréditaire très net de l'affection dans cette famille a incité à rechercher une cause génétique. Dès 1998, les chercheurs ont lié ce déficit à un fragment situé sur le chromosome 7. Petit à petit, le génome, ce morceau restait cependant trop grand pour qu'on puisse y trouver le (ou les) gène(s) incriminé(s). Jusqu'au jour où a été

reconnu chez une personne non apparentée un trouble du langage très similaire. L'étude de son chromosome 7 a alors montré une anomalie qui a permis de cibler beaucoup plus précisément la position du gène, puis de l'isoler. Ce gène, nommé FOXP2, est porteur, chez les sujets atteints du déficit verbal, d'une mutation qui se traduit par une protéine modifiée. En revanche, cette mutation est absente chez tous les membres sains de la famille et chez 364 sujets témoins.

La protéine mise en cause dans ce trouble du langage appartient à une famille de facteurs de transcription, dont le rôle est d'activer certains gènes, notamment au cours du développement de l'embryon. Pour réaliser cette tâche, ces protéines entrent en contact avec l'ADN par l'intermédiaire d'une région très spécifique, appelée domaine forkhead.

PARTICULIÈRE ABONDANCE

La mutation de ce gène chez les sujets atteints de troubles du langage est justement localisée à l'intérieur de ce domaine. Les chercheurs font donc l'hypothèse que ce facteur de transcription serait nécessaire pour déclencher l'activité d'un ou de plusieurs gènes jouant un rôle dans le développement du circuit cérébral à l'origine du langage, et que l'inhibition de sa fonction empêcherait au moins partiellement la constitution de ce circuit. On n'en sait pas encore plus sur les voies nerveuses qui pourraient être affectées par cette anomalie.

Les chercheurs ont montré aussi que le gène FOXP2 s'exprime dans de nombreux tissus et avec une particulière abondance dans le cerveau foetal, non seulement chez

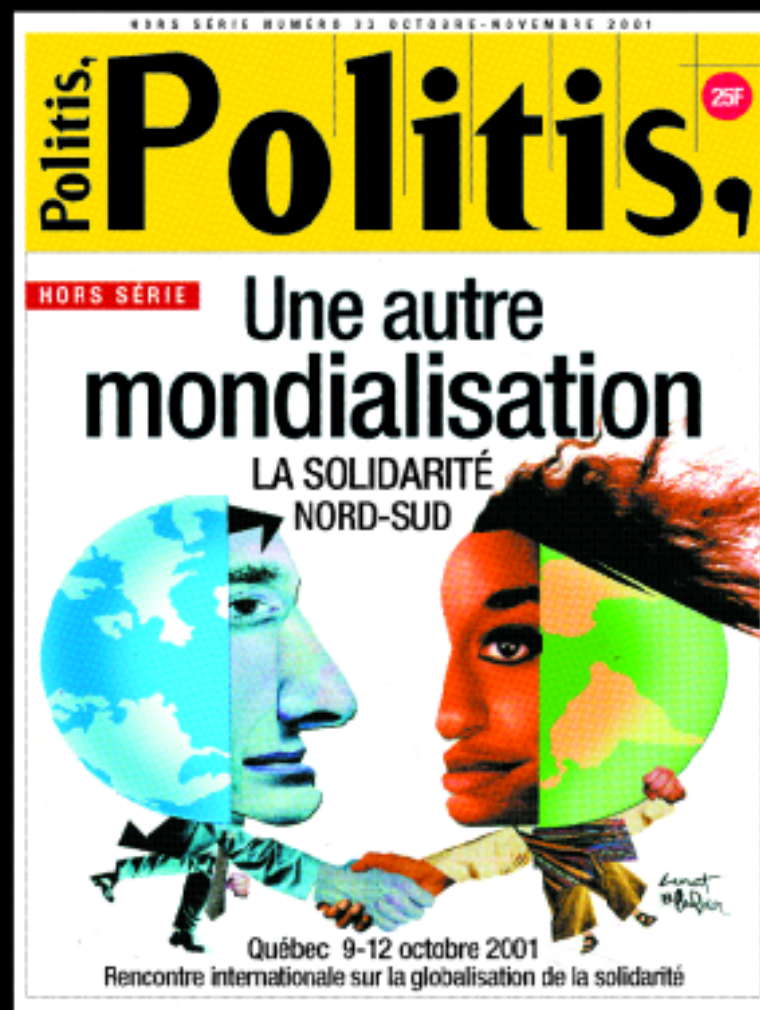
l'homme mais aussi chez la souris. Plusieurs autres protéines comportant le même domaine forkhead sont des régulateurs bien connus du développement embryonnaire. Des mutations de ces protéines ont été décrites dans plusieurs anomalies du développement, tels que certains glaucomes congénitaux ou l'absence de formation de la thyroïde - pour ne citer que les plus fréquents.

La découverte qu'un désordre du langage pourrait être lié à l'anomalie d'un seul gène va motiver encore plus la recherche de causes génétiques des anomalies cognitives et des apprentissages, « soulageant la présomption de culpabilité des mères, encore souvent blâmées pour tout ce qui survient chez leurs enfants », note Steven Pinker (département du cerveau et des sciences cognitives, Massachusetts Institute of Technology, Boston) dans un éditorial qui accompagne l'article. Il souligne en outre que, même si un désordre cognitif a une cause génétique reconnue, il n'en est pas pour autant intraitable. En effet, les adultes de la famille étudiée atteints de troubles du langage ont appris à compenser leur difficulté grâce à une rééducation et sont aujourd'hui capables de converser.

Si l'hypothèse du rôle de ce gène FOXP2 dans le développement de la faculté chez l'homme de parler est vérifiée, son étude chez les primates pourrait aider à comprendre comment le langage s'est développé chez l'homme au cours de l'évolution. Cette découverte ouvre clairement la recherche des déterminants génétiques des capacités cognitives.

Elisabeth Bursaux

Parce qu'un autre monde est possible



25F

Un hors-série Politis chez votre marchand de journaux

PRÊT-À-PORTER FÉMININ PRINTEMPS-ÉTÉ 2002

La mode italienne défile sur la pointe des pieds

Sur fond de crise politique et de récession annoncée, les collections de prêt-à-porter de l'été 2002 ont défilé sans tapage à Milan, entre références folkloriques et cotonnades romantiques

MILAN

de notre envoyée spéciale

La récession anticipée dans le secteur du luxe – au lendemain de la catastrophe du World Trade Center, l'action LVMH chutait brutalement et Prada décidait de reporter son entrée en Bourse – a fait planer un climat singulier sur les collections italiennes. Si les Milanais se pressent encore dans les boutiques cossues des via Manzoni et Montenapoleone, l'heure est à la sobriété pour ces défilés de l'été 2002, désertés par la plupart des acheteurs américains et asiatiques.

Pas de piétinements hystériques aux portes des salles, pas de clones des héroïnes déjantées d'*Absolutely Fabulous*, pas de rangées de stars ni de paparazzis,

La fête continue chez Donatella Versace

Si la plupart des maisons italiennes ont annulé cocktails et soirées en raison du drame new-yorkais, chez Versace, la fête continue. Mardi 2 octobre, à l'issue de son défilé, Donatella Versace a célébré le mariage de Jennifer Lopez avec son chorégraphe Cris Judd, au cours d'un dîner dans la villa familiale, sur les rives du lac de Côme.

La chanteuse et actrice hispano-américaine, qui a conclu son union le 29 septembre à Los Angeles dans une robe Valentino, arborait cette fois un *jumpsuit* de soie émeraude griffé Versace pendant que la maîtresse de maison, plus blonde et bronzée que jamais, évoluait dans un fourreau brodé. Dans le faste de cette villa viscontienne, les invités étaient reçus par des serveurs masqués de loups noirs, et des danseurs latinos distraient les jeunes mariés...

Ouvert sur les eaux du lac, le jardin dévoilait ses charmes aux invités qui déambulaient autour d'un bassin tapissé de roses coupées, de vasques remplies d'orchidées ou d'une grotte abritant un Poséidon de marbre.

Cette fête remarquée dans cette semaine sombre rappelle que Gianni Versace fut l'un des premiers couturiers, au début des années 1980, à convier des stars dans ses défilés, développant ainsi un fabuleux outil de communication pour sa marque.

mais un public qui a concentré son attention sur le vêtement.

Chacun y est allé de son message de soutien aux Etats-Unis, l'un des principaux marchés d'exportation de la mode italienne : discours de Mariuccia Mandelli chez Krizia, tee-shirt « I love NY » de D & G ou « Peace » de Cheap and Chic, message de Donatella Versace sur *Heroes* de David Bowie...

Les griffes qui ont imposé au fil des années un uniforme mondial, à coup de budgets publicitaires et de défilés-spectacles, sont amenées à réviser leurs messages. « *Luxury is relative* », « *Moschino*

n'est pas un style, c'est un pastiche », a inscrit Moschino sur ses tee-shirts, comme pour parodier la suprématie des marques, subitement descendues de leur piédestal.

UNE GRANDE SOBRIÉTÉ

Pris dans la tourmente des événements, Calvin Klein s'est déplacé à Milan pour présenter lui-même sa collection à la presse, au cours de rendez-vous personnalisés. Inédite, la démarche du couturier new-yorkais cristallise ce changement d'état d'esprit. « *Après ce cauchemar, il n'était pas question d'organiser un défilé. J'ai pensé que la meilleure façon de présenter la collection était de travailler avec les gens en privé, de recueillir leurs impressions d'une façon professionnelle et constructive* », explique le créateur et homme d'affaires de 59 ans, vêtu d'un jean et d'un blazer marine.

Celui qui a réalisé 5 milliards de dollars de chiffre d'affaires en 2000 avec les produits sous son nom (vêtements, parfums, lingerie, décoration, etc.) a décrit un à un les modèles, montrés sans musique dans son show-room immaculé de la via Umbria.

Une attention particulière est portée à la construction du vêtement, dans ses silhouettes d'une grande sobriété, « *pures et simples* ». Le père du minimalisme adapte les coupes masculines à des proportions féminines, avec des vestes aux épaules étoffées ou des chemises *oversized* en coton léger. A côté d'ensembles sportswear, il multiplie les références à

les audaces créatives pour suivre des chemins déjà balisés, au risque d'affaiblir leur propos. Etrange coïncidence quand on sait que les collections sont dessinées entre mars et juillet. Ainsi Miuccia Prada s'est employée à décliner sous toutes les formes des brocards aux accents vintage, ponctués par des détails de mousseline et des pulls en voile de cachemire immaculé. Mais cette collection aux tonalités subtiles de chair et de vieux or est moins énergique que celle présentée sous sa seconde ligne, Miu Miu. Longues jupes à taille haute inspirées par *La Leçon de piano*, chemisiers fleuris et jupettes provençales donnent le ton d'une saison dominée par une naïveté juvénile.

LE NOIR S'ADOUCE

Délaissant les martèlements techno pour la chanson de Bill Withers *Ain't no sunshine*, Tom Ford a présenté chez Gucci des vêtements aux proportions contrastées (veste étroite en coton froissé et sarouels surdimensionnés, large manteau de coton matorassé, etc.). A côté de teintes claires (blanc et sable), le noir s'adoucit dans des pantalons ajourés de coeurs ou des robes en crêpe de soie retenues par des agrafes de lingerie. Si les logos ont complètement disparu, le bambou – autre emblème de la marque – est transformé en talon ou en pochette du soir.

Les dernières collections de Nicolas Ghesquière (Balenciaga) et de Tom Ford pour Yves Saint Laurent Rive Gauche sont les

en transformant des lunettes mouche en bustier. Mais que dire des Esmeralda maquillées comme des voitures volées, de Trend Les Copains, des superpositions indigestes et des imprimés criards de Gianfranco Ferré, sous prétexte d'un hommage à l'Inde...

EXPLORER LES RACINES

Prudents, d'autres préfèrent se tourner vers des valeurs sûres et explorer leurs racines. « *Cette collection n'est pas du tout minimaliste, mais nous avons délaissé les brillances et les paillettes pour un temps. Les vêtements parlent plus de sensualité que de sexy* », expliquent les créateurs de Dolce & Gabbana, qui jouent sur le contraste des toiles brutes et de mousselines diaphanes. A côté de patchworks arc-en-ciel toniques mais répétitifs, le noir des veuves siciliennes prend toute son ampleur.

Très applaudie, la collection Fendi, dessinée par Karl Lagerfeld et Silvia Fendi, marie pantalons lacés en veau et tuniques en mousseline traversées d'arabesques, comme des scarifications sur la peau. « *Nous nous sommes inspirés des femmes étrusques et des couleurs de la terre italienne* », explique la petite fille des fondateurs, directrice de la création de Fendi, qui s'est concentrée sur des rouges terre de Sienne, des rouilles et des bruns profonds.

Les bottes plates en cuir de Cordoue et les pétales de métal bronze témoignent d'une envie d'artisanat et de fait main. Chez Marni, Consuelo Castiglioni pro-



Le final du défilé Alberta Ferretti, ci-dessus. Robes de tulle brodé Giorgio Armani, pantalon de cuir et blouse de mousseline Fendi, silhouette Gucci par Tom Ford, ci-contre de gauche à droite. Le nouvel espace Armani conçu par l'architecte japonais Tadao Ando, ci-dessous.



peau avec sensualité dans des robes de Tanagré aux nuances délicates (bleu-gris de ciel d'orange, rose poudré, vert mousse etc.), tandis que Marc Audibert a surpris chez Salvatore Ferragamo avec des robes légères à taille Empire en batiste ou en voile de coton brodé. « *La dernière élégance est de se promener le jour avec des chemises de nuit* », explique le créateur pour qui le plus important est « *de ne jamais oublier le corps, tant négligé ces dernières années* ».

Anne-Laure Quilleriet

l'architecture Art déco dans des robes de jersey mat et brillant. Menacées par les conséquences de la crise économique, les maisons adoptent un profil bas et délaissent les effets de podium et

grands réservoirs à idées du moment. Des centaines de blouses roumaines, de hauts à volants de mousseline et de robes en voile de coton se sont succédés sur les podiums. Ainsi la collection Sportmax se veut « *une aventure romantique (...)* à travers différents mondes et inspirations », au fil de débardeurs en macramé, de tuniques aux motifs ethniques ou de blouses à smocks. Chez Krizia, Mariuccia Mandelli a rendu « *un hommage à l'art, aux contes de fées et à l'aventure, pour s'échapper quelques instants de la réalité* », en déclinant jusqu'à saturation l'image d'un tigre inspiré d'Okusai et

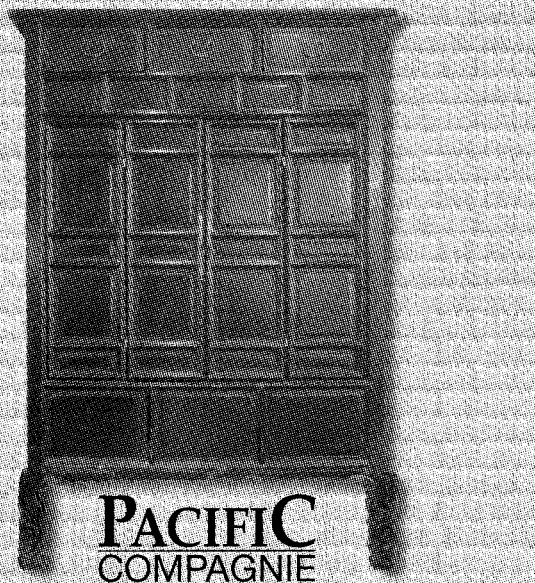
pose une interprétation plus littéraire du vestiaire hippie, entre besace en bandoulière, gilet en chèvre et cotonnades fleuries.

Dans cette saison qui rejette les fulgurances high-tech, le cuir est avec le coton la matière la plus utilisée. Les peaux sont brutes ou souples et fragiles, comme chez Ruffo Research qui a confié sa collection 100 % cuir au duo parisien Alexandre & Matthieu. Alors que l'art et le design célèbrent les matières molles, le vêtement laisse le corps se mouvoir dans une envie de légèreté, après des saisons de carcans et d'attaches féti-chistes. Alberta Ferretti effleure la



Venez chiner au cœur de l'Asie

Superbes meubles chinois du XIX^e siècle



PACIFIC
COMPAGNIE

20 bis, av. Mac-Mahon - 75017 PARIS - Tél : 01 44 09 85 55 - Fax : 01 44 09 03 37
www.pacific-compagnie.com Livraison France et étranger info@pacific-compagnie.com
Ouvert tous les jours de 10h à 20h

Giorgio Armani sur son nuage

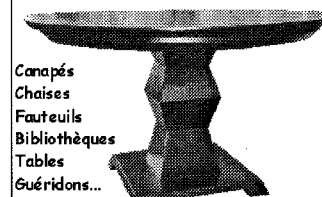
Un an après l'ouverture de son mégastore de 6 000 m² sur la via Manzoni, Giorgio Armani continue d'étendre son empire à Milan. A l'occasion de la semaine du prêt-à-porter, il a inauguré son nouveau siège social signé par l'architecte japonais Tadao Ando, qui compte parmi ses réalisations les plus célèbres le Musée d'art moderne de Naoshima et l'Eglise de lumière d'Osaka.

Installé dans les anciennes usines Nestlé, le bâtiment de 3 400 m² regroupe une partie de ses bureaux, un théâtre de 700 places pour les défilés et une vaste salle d'expositions temporaires, avec actuellement les photos du calendrier Pirelli 2002 par Peter Lindbergh. « *J'ai toujours aimé et admiré l'esprit japonais dans la construction des bâtiments* », a déclaré Giorgio Armani, qui a ouvert 33 boutiques dans le monde en 2001.

Infiltrée de lumière naturelle, la structure pure en béton armé s'ouvre sur un bassin protégé par un rempart de verre. Les 148 modèles de son défilé fleuve, retransmis simultanément sur un écran géant, s'accordaient parfaitement à la démesure du lieu.

Nouvel Art de l'Objet

Ameublement et décoration



Canapés
Chaises
Fauteuils
Bibliothèques
Tables
Guéridons...

5, rue des Guillemites
75004 Paris-Le Marais
Tel: 01 42 74 13 53 www.naodecoration.com

PERRONO - BIJOUX

Anciens - Occasions - Argenterie
Pierre précieuses - Brillants
Création et transformation
Achats, Ventes,
Echanges, Réparations
Sélectionné par le guide
"PARIS PAS CHER"

OPERA angle bd. des Italiens
4, chaussée d'Antin
ETOILE 37, avenue Victor Hugo
ouverts du mardi au samedi

Un temps nuageux et doux

SAMEDI. Une vaste zone dépressionnaire se trouve au sud de l'Islande et dirige sur toute l'Europe de l'Ouest un flux de sud-ouest doux et perturbé. Sur la France, la perturbation perd complètement de son activité.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Nuages et éclaircies alternent avec quelques averses. Le vent de secteur sud-ouest souffle jusqu'à 70 km/h. Le thermomètre indiquera de 18 à 22 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Le ciel reste assez nuageux toute la journée avec un risque d'averses. Le vent de sud à sud-ouest atteint 60 km/h dans l'intérieur des terres et 70 km/h près des côtes. Les températures seront douces, entre 20 et 22 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Le ciel est assez nuageux avec de timides apparitions du soleil. Températures de 20 à 23 degrés.

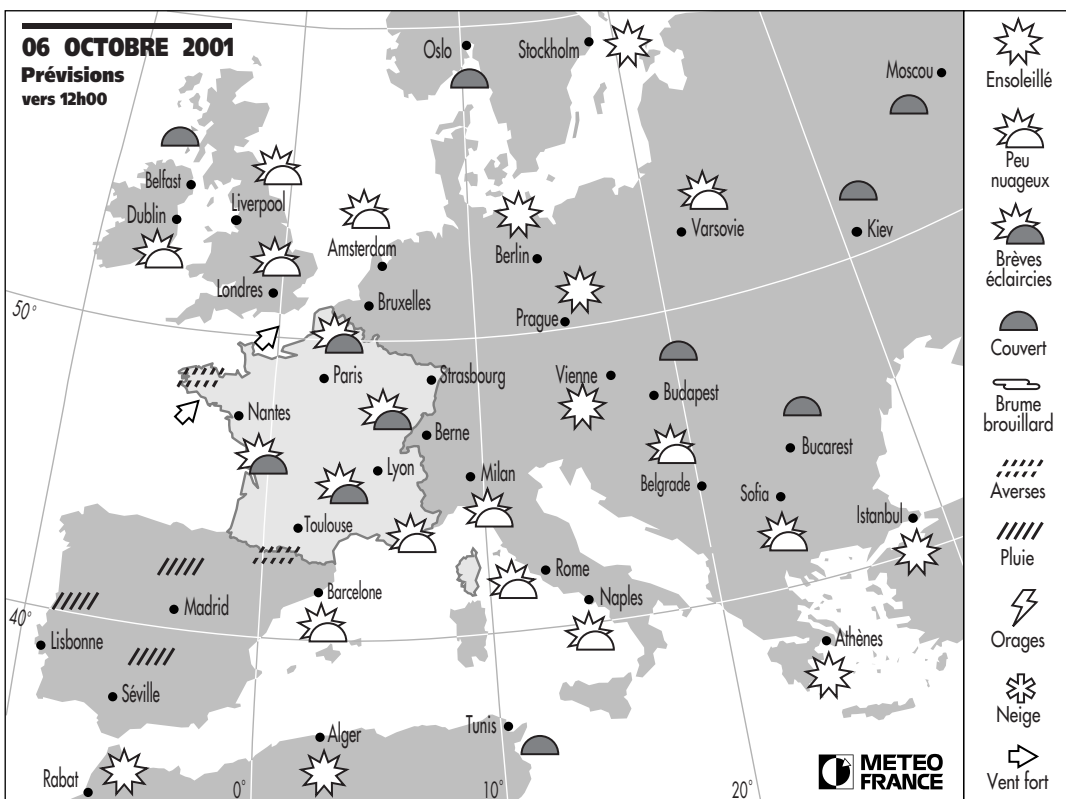
Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Le ciel est assez

nuageux avec quelques brumes ou brouillards matinaux. En fin d'après-midi, les nuages deviendront plus nombreux sur Aquitaine et Midi-Pyrénées. Les températures seront très douces, entre 22 et 27 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Le ciel est assez nuageux avec quelques brouillards matinaux. Sur le Massif Central, les nuages se feront plus nombreux et donneront quelques ondées en soirée. Les températures seront douces (de 20 à 25 degrés).

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Après quelques brumes ou brouillards matinaux, le ciel est plutôt nuageux. Sur le Languedoc-Roussillon, des ondées sont possibles en soirée. Les températures seront comprises entre 22 et 27 degrés.

La grève de certains syndicats de Météo-France nous empêche de publier toutes les prévisions météorologiques habituelles.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **THAÏLANDE.** A partir du 2 janvier 2002, la Thai assurera, chaque semaine, trois vols supplémentaires sans escale entre Paris et Bangkok, ce qui portera à dix le nombre des liaisons hebdomadaires entre les deux capitales. Le tarif aller-retour est fixé à 4 736 F (722 €) pour la classe économique, à 16 616 F (2 533 €) en classe affaires et à 20 116 F (3 066 €) en Royal First Class. Réservation au 01-44-20-70-80, et sur Internet : www.thaiairways.fr

■ **EUROPE.** Grâce à son partenariat avec CSA Czech Airlines, Air France offrira cet hiver quatre nouvelles destinations en République tchèque et en Slovaquie : Brno, Ostrava, Bratislava et Kosice. Statu quo pour Saint-Petersbourg, Kiev et Sofia, avec un vol quotidien, tandis que Budapest et Varsovie bénéficieront d'une fréquence quotidienne supplémentaire. Quant à la desserte de Belgrade, elle est suspendue.

TENDANCES

Vague rétro sur le yacht de luxe

LES ÉNORMES yachts à moteur, palais flottants qui éblouissent leur carénage blanc immaculé et leurs étraves aérodynamiques dans les ports de Cannes, Nice ou Monaco sont un peu vieux jeu. Pour le navigateur milliardaire en phase avec son temps, ils sont même carrément *out*. Le côté tape-à-l'œil, voire flambeur nouveau riche, n'est plus de mise, car, si la croisière entend bien continuer de s'amuser, c'est désormais avec originalité et authenticité. Qu'on se le dise, pour sortir du rang, le *ne plus ultra* du chic nautique est de restaurer de fond en comble un navire à vocation utilitaire, parfois très ancien, pour en faire un palace qui ait une âme. Plutôt que de passer commande comme tout un chacun d'un cigare de 100 mètres de longueur - du style aventures de James Bond aux Caraïbes -, il est beaucoup plus singulier de redonner vie, en l'aménageant en profondeur, à un ex-remorqueur est-allemand, à un ancien navire poseur de câbles, voire à une frégate russe désarmée.



ARCHIBALD DESIGN

La mode rétro n'est pas une nouveauté dans le monde de la voile, où on la désigne parfois sous le délicat vocable de « belle plaisan-

ce ». Depuis plusieurs années, les esthètes marins font la part belle aux voiliers « vintage » d'avant-guerre, et les concentrations de vieux gréements attirent des centaines de milliers d'amateurs autour des pontons. Cette fois, l'élan de redécouverte du passé s'est étendu aux bateaux à moteur, comme en témoigne la multiplication des opérations dites de conversion, consistant à reconstruire un bâtiment ancien mais en le détournant de son ancienne fonction.

Réalisées par des chantiers spécialisés, en particulier en Allemagne et aux Pays-Bas, les conversions ne concernent pas des coquilles de noix mais des vaisseaux majestueux, pouvant dépasser les 100 mètres, qui représentent des investissements compris entre

100 et 150 millions de francs (de 15 à 23 millions d'euros). Naviguer à bord d'un de ces bâtiments, c'est afficher sa culture marine autant que son train de vie, surtout lorsque l'on sait que le budget annuel d'entretien représente couramment 10 % du prix d'achat.

« RECRÉER L'AMBIANCE »

« Les clients sont généralement des trentenaires et quadragénaires qui ont réussi dans l'informatique ou les nouvelles technologies et ne veulent pas ressembler aux autres », observe Christophe Baubil, l'un des quatre associés du bureau de design Archibald, installé à Paris et à Nice, qui compte plusieurs réalisations à son actif. « Il s'agit de recréer l'ambiance non pas d'une maison ou d'un hôtel de

luxe, avec dorures et ferronneries clinquantes, mais d'un authentique bateau. Le propriétaire veut se sentir plus proche du capitaine ; la salle de commandement est vaste, confortable et plus accessible. » Ces caprices de milliardaires sont aussi des instruments de travail à bord desquels on négocie quelques affaires avec les invités-VIP et qu'on loue le reste de l'année à des sociétés-charter pour limiter les coûts.

Conçus comme des bateaux d'explorateurs, ces navires croisent sur les mers européennes, atlantiques et australes. Régulièrement, ils appareillent pour des croisières qui les mènent jusqu'au Groenland, où leurs passagers, emmitouffés dans d'épais manteaux de fourrure, s'extasieront devant les aurores boréales. Pour une telle expédition, un ancien navire utilitaire fait merveille.

Alors que la coque d'un yacht neuf ne supporte pas la glace, un ex-remorqueur ne craint pas grand-chose et dispose d'un rayon d'action très large grâce à son autonomie en carburant. Certains peuvent même se transformer en brise-glace. De même, le vaste espace disponible sur le pont arrière peut être aménagé de la plus charmante

façon qui soit, tout en offrant la possibilité d'embarquer une multitude de joujoux. La transformation du *Robust*, un ancien remorqueur hollandais long de 57 mètres, en un navire de croisière pouvant accueillir douze passagers et treize membres d'équipage a permis d'installer sur le pont quelques jacuzzis, un emplacement spécial pour barbecue, mais aussi une aire d'atterrissage pour hélicoptère et suffisamment de surface pour entreposer deux vedettes rapides de 10 et 13 mètres, deux Zodiac, quatre jetskis et quelques autres babioles.

Certains navires peuvent aussi emporter un mini-sous-marin, un sas de décompression pour plonger en eaux profondes, un petit voilier ou un ULM. Pas question non plus d'oublier la salle de fitness. Ces yachts new-look se révèlent d'une pratique...

Plus rapide, mais sensiblement plus onéreuse que la construction *ex-nihilo* d'un navire tout neuf, une opération de conversion est un parcours semé d'embûches. « *Beaucoup de projets nous sont soumis, et, dans la plupart des cas, nous conseillons de renoncer*, insiste Eric Jean, chez Archibald. *Toute la difficulté consiste à trouver un bateau*

ancien mais dont les machines sont encore en bon état, deux exigences souvent antinomiques. » Pour dénicher l'oiseau rare, souvent en piteux état, il faut passer au peigne fin les vasières écossaises ou anglaises, les rades grecques et les cimetières maritimes américains. « *Sur nos côtes, on ne trouve plus rien*, soupire Pierre Grandclément, gérant de Teck et Acajou, une société installée à Saint-Malo. *En France, se procurer les plans d'origine d'un bateau ancien est impossible alors que les Anglais, qui ont une vraie culture navale, ont tout gardé dans leurs bibliothèques.* » Pour l'heure, Pierre Grandclément se console en participant au réaménagement intérieur d'un yacht à vapeur de 80 mètres, construit en 1921 pour les besoins du constructeur automobile américain Horace Dodge...

Enfin, ces propriétaires de palaces flottants sont parfaitement insensibles à la vieille superstition qui veut que l'on ne change surtout pas le nom d'un bateau. Une fois reconvertis à grands frais en bâtiments de luxe, ces navires sont rebaptisés systématiquement et sans états d'âme.

Jean-Michel Normand

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 235

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

HORIZONTALEMENT

I. Un petit signe à l'adresse de son correspondant. Pour joindre rapidement son correspondant. - II. Un coup pour se faire connaître. Ne fait plus le poids chez nous. - III. Raccourci en communication. Voulait la paix après la bombe. - IV. Absurde. Pris en sortant. - V. Morceaux choisis, rissolés, mais un peu gras. Sans personne. - VI. Vu de près. Rapportée. - VII. Sera dans le coup. Station belge. - VIII. Vient d'avoir. Article. Bon fourrage.

Mesure sur la Muraille. - IX. Client du public. Grande étendue. - X. Pour être sûr d'avoir de bonnes places.

VERTICALEMENT

1. Fait du propre au passage. - 2. Rapproché. Une voie pour les plus malins. - 3. S'épanouit en rayons. Quatre sur trente-deux. - 4. En bordure. Donne belle allure aux volatiles de toutes espèces. - 5. Domine les Pyrénées. Provoquer les sens. - 6. Fondamentale quand elle manque d'applica-

tions. Deux lettres pour un rencontre. - 7. Préposition. Pour s'adresser aux grands. - 8. Possessif. Pour jouer et tirer. - 9. A de bonnes raisons pour agir. Sigle en affaires. - 10. Stupidités. Deux points. - 11. Sur place. Dressé avant de se lancer. - 12. Finiront bien par chanter un jour.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 234

Horizontalement

I. Damier. Cafés. - II. Inertage. Exc. - III. Policières. - IV. Lues. Futal. - V. Oréades. Rôle. - VI. Dé. Me. Avenir. - VII. Osselets. Néa. - VIII. Usina. Dent. - IX. Une. René. Née. - X. Située. Hôtes.

Verticalement

1. Diplodocus. - 2. Anoures. Ni. - 3. Mêle. Suet. - 4. Irisèmes. - 5. Etc. Délire. - 6. Raide. Enée. - 7. Gé. Satan. - 8. Cerf. Vs. Eh. - 9. Eure. - 10. Festonnet. - 11. Ex. Aliénée. - 12. Scélérates.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.

ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PRINTED IN FRANCE

PHILATÉLIE

Les Terres australes au « Monde »

LE TERRITOIRE des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) mettra en vente générale, le 1^{er} janvier 2002, les 21 valeurs suivantes, pour un montant total de 27,89 euros : *Néphéline* (minéral), 0,15 € ; *Albatros timide*, 0,41 € ; *Crabe de fond*, 3,66 € ; *Chou de Kerguelen*, 1,22 € ; *Jacques Dubois*, 0,61 € ; *Le « Marion-Dufresne-II »*, 0,46 € ; *Société de géographie*, 4,45 € ; *Le Téléphérique de Crozet*, 0,46 € ; *Carte géologique de Kerguelen*, 3,66 € + 0,46 € ; *Centenaire de l'expédition du « Gauss »*, 2,44 € ; faune (grand albatros, otarie, éléphant de mer et manchot empereur), bloc 0,79 € x 4 ; *Les diatomées du pack côtier*, 4,12 € ; *Pierre gravée de l'île Saint-Paul*, 0,79 € ; collection jeunesse, par Jean-Claude Mézières (les sports extrêmes aux TAAF : marathon, plongeon acrobatique, bobsleigh et... ballet nautique synchronisé des orques de Crozet), 0,46 € x 4.

En outre, les TAAF procéderont

à la réimpression, aux nouvelles valeurs en euros, des timbres d'usage courant représentant les armoiries du territoire, à 0,01, 0,02, 0,05, 0,10 et 0,20 euro. Enfin, les TAAF ont programmé l'émission d'un timbre dessiné par Marc Taraskoff le 17 février 2002 à l'occasion du passage à l'euro.

Le Monde accueillera la vente anticipée du second carnet de voyage émis par les TAAF, consacré plus spécialement à l'Antarctique, le samedi 6 octobre, de 14 heures à 18 heures. Réalisé par Serge Marko, peintre officiel de la marine, qui s'est inspiré de son voyage en terre Adélie lors d'une rotation de *L'Astrolabe* durant l'été austral 2000, ce carnet est composé de 14 reproductions d'aquarelles signées par l'artiste, incorporées dans les pages comme pour le premier carnet, paru en 1999, consacré à Crozet, Saint-Paul et Amsterdam et Kerguelen. Un feuillet central regroupe une seconde série des 14 timbres (pour éviter d'avoir à découper les pages du carnet). Les timbres, à validité permanente, sans valeur faciale, sont au tarif international de la lettre de 20 grammes (5,20 francs)... au départ du territoire ! Prix de vente du carnet : 30 euros (196,78 francs). Tirage : 30 000 exemplaires. Soit



20 000 de moins que le carnet précédent.

La vente anticipée au Monde se déroulera en présence de Serge Marko, de l'administrateur supérieur des TAAF François Garde (auteur de la préface du carnet), du patron de la philatélie du territoire Jean-Marie Jaguenaud, et de la première gérante postale féminine (« gépette ») des TAAF. Quelques panneaux d'exposition installés par Latitude-Sud retraceront les grandes heures de la philatélie polaire.

Pierre Jullien

★ **Le Monde, 21 bis, rue Claude-Bernard, 75005 Paris (entrée par le 26, rue Broca). Métro : Gobelins ou Censier-Daubenton. Territoire des TAAF, BP 400, 97458 Saint-Pierre Cedex.**



Le Monde de l'éducation

Le magazine des enseignants qui avancent

Au sommaire du numéro d'octobre

■ Actualité :

L'€uro à l'école :

- les difficultés pédagogiques
- la monnaie unique au programme des lycées
- le franc résiste dans les manuels

• Université : ce qui doit vraiment changer.

• Géographie : une discipline qui s'affirme.

• Attentats : comment aider vos élèves à décrypter les images.

Chez votre marchand de journaux
30F-4,57 €

URBANISME Les débats sur la construction des immeubles de grande hauteur, sur la ville verticale, sur sa densité sont ravivés depuis l'effondrement des Twin Towers, le

11 septembre. ● **APRÈS** Mies van der Rohe et Ieoh Ming Pei, l'architecte italien Renzo Piano montre, dans plusieurs de ses réalisations récentes, que les tours peuvent parti-

ciper d'une architecture intelligente. ● **RENZO PIANO** dissimule la musculature métallique et l'incroyable mécanique de ses ouvrages derrière des murs-rideaux en verre dans la

Maison Hermès, à Tokyo, et à Aurora Place, à Sydney. ● « **JE SOUHAITE** que l'on reconstruise intelligemment une nouvelle génération d'immeubles de grande hauteur, confie

l'architecte Ieoh Ming Pei dans un entretien au Monde. On ne pourra pas se passer des tours. C'est une question foncière, la réponse au besoin d'un usage intensif du sol. »

La preuve par Renzo Piano que les tours peuvent être intelligentes

Alors que les attentats du 11 septembre à New York ont précipité partout la réflexion des architectes sur les raisons qui les ont conduits à concevoir des immeubles de grande hauteur, le talentueux Italien convainc, comme Mies van der Rohe ou Ieoh Ming Pei avant lui, des vertus des constructions verticales

INÉVITABLEMENT, la question des tours, simplifiée à l'extrême à la suite de la tragédie du World Trade Center le 11 septembre, va prendre un tour nouveau. L'opposition entre la ville « debout », telle qu'on a pu appeler New York, ou plus justement Manhattan, et la ville supposée « couchée », parce qu'elle pourrait se passer d'ascenseurs, devrait céder le pas à une réflexion plus fine sur la densité, les transports, la mixité des usages. La tour en elle-même est un sujet ravivé par l'actualité. Actualité savante au Centre canadien d'architecture de Montréal, institution pertinente qui consacre une exposition à la carrière américaine de Ludwig Mies van der Rohe (1886-1969), parti d'Allemagne pour Chicago en 1938.

Mies van der Rohe est l'inspirateur direct de Minoru Yamasaki, l'architecte des Twin Towers. C'est lui, Mies, qui invente et donne ses lettres de noblesse au style international, purisme glacé dans lequel il fera basculer durablement, après la guerre, la saga Art déco et gothique des gratte-ciel. C'est lui qui donne leur liberté spatiale et lumineuse aux immeubles

de grande hauteur et en dessine divinement le détail. Sur Lake Shore Drive, au bord du lac Michigan, il construisit une tour d'habitation – prototype paradoxal des tours de bureaux – qui devait peu après être doublée par le promoteur d'une jumelle – déjà ! – abâtardie.

Mies a élevé, au sein de son agence, l'architecte Philip Johnson, de vingt ans son cadet, bon élève et mauvais génie qui, à la tête du MoMa, s'est fait le propagandiste du style international. Avec Mies encore, il achèvera, en 1958, le Seagram Building de New York, avant de retrouver la liberté des tours new-yorkaises, structures fidèles à l'acier derrière leurs manteaux de pierre : le siège d'ATT (1979) et son fronton Chippendale feront passer l'architecture américaine de sa mission puriste dans l'âge du post-modernisme où elle patauge encore, et sans doute pour longtemps, avec l'appui bon enfant de Disney and Co.

LE LYRISME DU VERRE

Est-ce encore d'Europe que viendra le salut ? Beaucoup l'ont pensé quand le Français Christian de Portzamparc a achevé en 1999, sur la 57^e Rue, le siège de LVMH, une bricole pourtant avec ses 24 étages (112 mètres, 580 m² au sol), mais qui réinventait le lyrisme du verre et inventait le drapé de la tour.

Le 27 juin, c'est à Tokyo que, à l'initiative d'un autre magnat du luxe, Renzo Piano a présenté un nouveau modèle d'immeuble de grande hauteur : le siège et le magasin d'Hermès, inauguré au son de cors de chasse. Surface du terrain : 580 m², 12 mètres de large et 45 de long, quatorze étages seulement, dont deux en sous-sols, reliés au métro, à un angle stratégique du quartier chic de Ginza. Choissant comme architecte le célèbre Génois devenu à demiparisien, Jean-Louis Dumas-Hermès, patron de la maison, savait qu'il préservait ainsi les conditions du dialogue avec Rena Dumas, son architecte d'intérieur, garante de la stabilité du prototype, cette rue Saint-Honoré que tout client se doit de retrouver, Japonais ou Parisien, New-Yorkais ou Milanais : avec 230 magasins dans le monde, le sellier ne laisse pas se disperser son image. Sa vitrine japonaise lui aura coûté quelque 17 milliards de yens (soit 1 milliard de francs, 152 millions



Le mur de verre de la Maison Hermès, à Tokyo, livrée par Renzo Piano en juin 2001.

d'euros) – dont la moitié pour le seul terrain ! –, soit le coût de deux Bibliothèques de France, hors livres et hors terrain...

Renzo Piano, prix Pritzker 1998, ce qui vaut prix Nobel pour l'architecture, travaille à la manière de Mies, imaginant chaque élément de chaque bâtiment comme un prototype qu'il faut remettre et polir, cent fois, sur le métier. Comment, sur la rue, concilier la visibilité nécessaire et tout en hauteur

du nouveau bâtiment avec la distinction discrète de la maison, fondée en 1837, sise à l'angle de la rue Boissy-d'Anglas, à Paris ? Comment associer la modernité avec la frugalité des portefeuilles serrés dans leurs Loden pour le culte, ou drapés de Barbour pour la chasse ? Au pays du Soleil-Levant, il peut pleuvoir. Ce que voyant, Piano eut l'idée d'ajuster un long kimono de verre, léger, tendu pres-

que en suspens autour de son bâtiment, long mur-rideau en forme d'armure japonaise dont chaque écaïlle serait faite d'un carré de verre.

Pour tenir le coup dans l'effervescence urbaine de Ginza, sans pour autant révéler la puissante musculature d'acier qu'exigent les tremblements de terre, l'architecte, aidé par les ingénieurs d'Ove-

Arup et par la ténacité du verrier italien Vetroarredo, de Florence, fit réaliser des carreaux de verre de

43 centimètres de côté pour 12 d'épaisseur, soit 16 kilos chacun, qui durent faire la preuve de leur résistance au feu et à toutes les catastrophes jusqu'alors prévisibles au Japon.

Incroyable légèreté ici, comme celle exprimée par les meilleurs édifices de l'architecte génois : la rue de Meaux (Paris), le siège de DaimlerBenz (Berlin), le Centre culturel Jean-Marie-Tjibaou (Nouvelle-Calédonie). C'est la grâce de Piano de savoir ne pas montrer ses muscles. C'est ainsi que l'immeuble de Tokyo, mécanique ultra-sophistiquée, lanterne d'or la nuit, vase argenté le jour, dissimule cinq étages de boutiques surmontés par cinq étages de bureaux, de salles de réunion et, enfin, d'un micro-jardin suspendu. Il accueille aussi un atelier du cuir, métier d'origine du sellier, un musée et un petit auditorium.

ENSEMBLE ÉCOLOGIQUE

Un chef-d'œuvre en appelle un autre : Piano s'est envolé vers Sydney pour inaugurer Aurora Place, double tour de bureaux (40 étages) et d'appartements (16 étages), première structure de grande hauteur dans laquelle l'architecte marie son penchant pour les formes aérodynamiques avec son talent pour faire vibrer les matières. Deux fois protégé par une double peau de verre, l'ensemble, écologique, se climatise à l'air naturel et se chauffe au soleil. Il domine Macquarie Street, la rue la plus huppée de la ville, mais il n'aura, lui, coûté que 9 millions de dollars (64 millions de francs).

C'est encore vers Renzo Piano que s'est tourné le *New York Times* pour la construction du nouveau siège du quotidien, sur Times Square, nouvelle tentative pour substituer l'intelligence et la sensibilité à cette fierté qualifiée parfois d'arrogance qui fermait l'inoubliable Skyline. Car c'est bien le chemin emprunté déjà avec prudence par Ieoh Ming Pei, tentant de casser la « boîte » à Houston ou à Boston, avec brio par Norman Foster à Hongkong, avec malchance par Jean Nouvel pour cette « tour sans fin » qui n'aura jamais vu le jour. Mais avec plus de bonheur par le même Nouvel, face à la baie de Tokyo, encore, où il affiche cette constante volonté de s'effacer peu à peu dans le ciel.

F. E.

A consulter

● **Quelques ouvrages sur les gratte-ciel et les Twin Towers.** *A Historical Survey*, par Heinle E., Leonhardt F., éd. Rizzoli.

Skyscrapers, ouvrage collectif, éd. Hearst Books International. *Skyscrapers*, par Caroline Mierop, éd. Norma, 1995.

Gratte-ciel du monde, par Judith Dupré, éd. Könemann, 1997. *Le Grand Livre des gratte-ciel*, par David Bennett, éd. Solar, 1997.

Twin Towers, par Gillespie Angus Kress, éd. Rutgers University Press.

Les Gratte-Ciel, de Tim Ostler, éd. Gamma-Jeunesse. *La Métropole du futur*, par Hugh Ferriss, éd. du CCI.

● **Sites internet.** Archicool : <http://www.archicool.com/sites/sites.shtml>

Building big : <http://www.pbs.org/wgbh/buildingbig/>

Structurae. : <http://www.structurae.de/Construction.com> : <http://www.enr.com/>

Ieoh Ming Pei, architecte

« Il faut construire une nouvelle génération de gratte-ciel »

IEOH MING PEI, architecte américain d'origine chinoise, né en 1917 à Canton, est l'auteur, notamment, de l'aile est de la National Gallery, à Washington (1978), de la rénovation du Louvre, à Paris (1987), et de la Bank of China, à Hong Kong (1989). Il publie aujourd'hui, avec Jean Lacouture et Emile Biasini, *L'Invention du Grand Louvre*, chez Odile Jacob.

« Quelle est la part de l'architecture dans l'aventure du Louvre, singulièrement horizontale pour quelqu'un qui vient du pays des tours ?

– Le Louvre était le plus grand défi qu'un architecte puisse rencontrer, défi amplifié par ses dimensions politiques, culturelles, historiques. On ne transforme pas véritablement un palais tel que celui-ci : c'était en soi une raison suffisante pour en respecter l'horizontalité. Pour les musées, l'horizontalité est préférable, car il faut aider des milliers de gens à se déplacer. Quand j'ai proposé des escalators – préférables aux ascenseurs, bien qu'ils évoquent les grands magasins –, pour faciliter l'accès aux peintures françaises et des écoles du Nord, on m'a vivement critiqué. Je les ai donc cachés entre deux murs, pour qu'ils ne « contaminent » pas l'aile Richelieu.

« Le Louvre, c'était aussi le premier des grands projets de François Mitterrand, et le maillon le plus important d'une politique qui a permis à toute une nouvelle génération d'émerger, qu'il s'agisse de Jean Nouvel ou de Christian de Portzamparc.

– **Votre visite à Paris intervient peu après la tragédie du World Trade Center, lourde de conséquence pour l'architecture des gratte-ciel. Vous-même, vous avez dessiné plusieurs des nombreux édifices de l'agence Pei Cobb Freed & Partners, qui a son siège à Wall Street.**

– Je ne suis pas vraiment un architecte de tours. Mais je pense que la ville de New York devra être reconstruite. Elle ne peut pas se transformer en un parc à la mémoire de l'attentat, car le terrain constructible est limité. Il faudra combiner la reconstruction avec l'édification d'un mémorial. Wall Street doit rester le cœur de la finance. Elle ne doit pas perdre les millions de mètres carrés qu'elle avait à sa disposition avant le 11 septembre : 4 % des bureaux de tout Manhattan !

« Cet événement transformera la ville, sans doute, pas au point pourtant d'empêcher une reconstruction. Je souhaite que l'on re-

construise intelligemment une nouvelle génération d'immeubles de grande hauteur. La question de la sécurité va être prise de plus en plus au sérieux, et les règlements sur la construction d'immeubles de grande hauteur vont être notablement renforcés. Mais ceux qui ont commis l'attentat avaient une connaissance technique remarquable : ils ont vu viser les tours aux deux tiers de leur hauteur, soit à l'endroit où l'impact du choc serait le plus important.

– **Comment peuvent évoluer les tours pour échapper au formalisme simple des tours de Yamasaki, architecte des Twin Towers ?**

– Aux Etats-Unis, 99 % des gratte-ciel construits depuis l'école de Chicago, au XIX^e siècle, se contentent de changer de vêtements autour de structures toujours identiques et d'y ajouter parfois un chapeau. Il y a peu de progrès dans le dessin ou dans la signification de ces immeubles. Ils ne font que devenir de plus en plus élevés. Seule la tour Sears, encore à Chicago, a marqué un tournant structurel, ce qui n'a pas été le cas de l'Empire State Building, ni du Rockefeller Center, chef-d'œuvre d'urbanisme plus qu'architectural. J'ai tenté, notamment à Hongkong, d'exprimer ma propre

vision des immeubles de grande hauteur, de leur donner une nouvelle raison d'être, à partir d'une structure nouvelle.

« On ne pourra en tout cas pas se passer des tours. C'est une question foncière, la réponse au besoin d'un usage intensif du sol. Si l'on planifiait à nouveau la ville, il n'y aurait pas forcément de gratte-ciel. Mais Manhattan est une île, et, dans ces villes où l'espace manque, comme à Hongkong, le choix du vertical s'impose de lui-même. Paris est viable économiquement, sans gratte-ciel, sauf ceux de la Défense : la ville n'en a pas besoin.

– **Comment expliquez-vous la floraison incroyable des tours dans les grands villes de Chine, comme Shanghai ou Pékin ?**

– Ce sont des erreurs architecturales et urbaines, sans vraie raison d'être. Les Chinois veulent prouver qu'ils peuvent faire comme l'Occident. Le centre de Pékin aurait dû être préservé. Si son enceinte n'avait pas été démolie par Mao, elle aurait clairement délimité une zone de protection nécessaire, quitte à construire des quartiers du type de la Défense tout autour. »

Propos recueillis par Catherine Bédarida et Frédéric Edelmann

Juste pour les présents

ALÉVÊQUE

PROLONGATIONS

THÉÂTRE TRÉVISE
LOCATION : 0 820 800 400

MAGASINS FNAC - 3615 FNAC (2,21f/min) - www.fnac.com - www.theatreonline.com
avec la participation de FRANGK MERMILLOD - mise en scène : PHILIPPE SOLIER

EDUENT nova ZURBAN

Fonds : soutien
subventionné par le Maire de Paris

La musique contemporaine telle quelle dans une nouvelle collection de Teldec

Ligeti, Nono, Pintscher voisinent avec des curiosités plus kitsch

COMME Deutsche Grammophon (DG) l'a fait il y a quatre ans avec « 20/21 », Teldec lance aujourd'hui une collection entièrement vouée à la musique contemporaine. A l'instar des premières parutions de DG, les cinq premiers volumes de cette « New Line » brassent très large. On y remarque d'abord un disque estampillé *Ligeti Project I*. En première page intérieure, une dédicace du compositeur à Vincent Meyer, « sans le secours duquel ce projet n'aurait pas été possible ».

Le même hommage au président de l'Orchestre philharmonique de Londres, formulé plus brièvement, figurait en tête de chaque volume de l'édition Sony (*Le Monde* daté 5-6 octobre 1997) appelée à constituer une intégrale de référence en 1998, pour les soixante-quinze ans de Ligeti. Mais ce cadeau royal offert au compositeur vivant le plus joué au monde est resté tronqué. Par la faute de rapports conflictuels entre le maître hongrois et le chef finlandais Esa-Pekka Salonen, auquel incombaient la responsabilité des gravures ? Toujours est-il que l'édition Sony s'est arrêtée au volume 7 (sur treize prévus) et semble être reléguée aujourd'hui par le *Ligeti Project* de Teldec.

Rien toutefois ne laisse penser que telle est l'intention de l'éditeur. Les notices sont rédigées par Ligeti sans la hauteur de vue et l'humour qui prévalaient dans l'édition Sony. Pas un mot sur une quelconque entreprise d'ensemble, mais la sacro-sainte mention « premier enregistrement mondial »

pour *Mysteries of the Macabre*, disponible au sein du volume 4 de Sony. La nouveauté vient du remplacement de la soprano solo par une partie de trompette qui affadit considérablement ce morceau à dimension phonétique. Des concertos qui constituent l'essentiel du programme, seul celui pour piano connaît une interprétation d'anthologie avec un soliste (le très ligetien Pierre-Laurent Aimard) mieux entouré (avec le bondissant Asko Ensemble) que lors de sa première gravure (avec l'Ensemble InterContemporain, chez DG).

AUCUN A PRIORI ESTHÉTIQUE

La somptueuse monographie consacrée à Matthias Pintscher (né en 1971) invite, en revanche, à louer la qualité générale des interprètes. En particulier pour la *Music from Thomas Chatterton*, partition d'envergure que Christoph Eschenbach dote d'une perspective absente de la version dirigée (chez Kairos) par le compositeur. Egales en plénitude artistique à cette suite d'opéra, les deux autres œuvres choisies pour présenter ce jeune prodige produisent un effet saisissant dans le déploiement monumental (*Herodiade-Fragmente*) ou dans la suspension intemporelle (*Sur « Départ »*). Dépassant les critères de tradition et d'innovation, Pintscher se sert de la consonance tonale comme de la distorsion bruitée pour atteindre une gamme d'expressions riches en nuances personnelles.

Les compositeurs réunis sous la bannière new-yorkaise de *Bang on*

a Can restent, eux, scotchés au matériau qu'ils prétendent recycler sans vraiment l'assimiler. Emphatique et puérile, l'œuvre collective *Lost Objects* ressasse des litanies entendues chez Phil Glass (*Einstein on the Beach*) ou John Adams (*Nixon in China*). L'éclectisme de cette entreprise (qui associe formation pop, ensemble baroque et DJ) a bien sûr valeur de symbole pour une collection qui désire visiblement servir au maximum le pluralisme contemporain.

Tel quel, serait-on tenté de dire au vu d'une politique éditoriale aussi dépourvue d'engagement affectif (dommage pour le *Ligeti Project*) que d'a priori esthétique (tant mieux pour les sorties à venir). Comme en témoignent le savoureux voisinage, dans la première livraison, du Nono le plus complexe (*Al gran sole carico d'amore*, dans la production de Stuttgart de 1998) et du divertissement le plus kitsch (concertos pour guitare de Tan Dun et surtout de Christopher Rouse par Sharon Isbin).

Pierre Gervasoni

★ *The Ligeti Project I*. 1 CD 8573-83953-2. *Melodien. Concerto de chambre. Concerto pour piano. Mysteries of the Macabre. Peter Masseurs (trompette), Pierre-Laurent Aimard (piano), Schoenberg Ensemble, Asko Ensemble, Reinbert de Leeuw (direction).*
★ Matthias Pintscher. 1 CD 8573-843350-2. *Sur « Départ ». Herodiade-Fragmente. Music from*



TELEMACH WIESINGER / BILDKULTUR

Le compositeur Matthias Pintscher, âgé de trente ans, fait l'objet d'une somptueuse monographie en trois œuvres.

« Thomas Chatterton ». Claudia Barainsky (soprano), Dietrich Henschel (baryton), chœurs et orchestre de la NDR de Hambourg, Christoph Eschenbach (direction).
★ Sharon Isbin (guitare). 1 CD 8573-81830-2. *Concertos de Christopher Rouse et de Tan Dun. Gulbenkian Orchestra, Muhai Tang (direction).*
★ *Lost Objects*. 1 CD 8573-84107-2.

Musique de Michael Gordon, David Lang et Julia Wolfe. *Concerto Köln, RIAS-Kammerchor, Bang on a Can Lost Objects Ensemble, DJ Spooky, Roger Epple (direction).*
★ Luigi Nono. 2 CD 8573-81059-2. *Al gran sole carico d'amore. Solistes, chœurs et orchestre de Stuttgart, Lothar Zagrosek (direction).* Distribués par Warner Classics.

SÉLECTION DISQUES

GIOVANNI GIROLAMO KAPSBERGER

La Villanella
L'Arpeggiata, Christina Pluhar (direction)

On aura mauvaise grâce à réduire l'art de Kapsberger (c. 1580-1651) à ses seules compositions pour luth. On savait, depuis le duo de Guillemette Laurens et Lucas Pianca (Teldec), que l'œuvre vocale réservait des pages d'un lyrisme et d'une sensualité peu communs. Aujourd'hui, l'équipe réunie autour de Christina Pluhar renouvelle le miracle, optant pour une couleur plus solaire. Moins de sobriété, mais une science de l'éclat, de la diction, du coloris instrumental qui fait de cette anthologie un moment de grâce.

Philippe-Jean Catinchi

★ 1 CD Alpha 012.

4 WALLS

And The World Ain't Square

Ils sont quatre, quatre « murs », musiciens dont les parcours, les obsessions artistiques diffèrent. Quatre pour un : Phil Minton, britannique, au chant, cris, borborygmes, dans la recherche de la voix primitive autant que dans le respect du chant baroque ou le souvenir du cabaret ;

Luc Ex, néerlandais, bassiste, directeur à l'occasion de quelques orchestres fracassants tendance rock-punk et free ; Vervan Weston, britannique, compagnon régulier de Minton – leur duo sur les airs du théâtre élisabéthain est une merveille –, pianiste postmoderne, concertiste de talent ; Michael Vatcher, américain d'Amsterdam, qui sait l'art du geste économe comme celui des éclats. A l'apparence du chaos répond un souci de la forme, une poésie sonore d'une vitalité indescriptible. 4 Walls est l'un des ensembles de musique improvisée les plus contrôlés. C'est pour cela qu'ils peuvent se permettre tout, de la tendresse exacerbée à la colère salutaire. Sylvain Siclier

★ 1 CD Orkhéstra ORK 001.

DON BYRON

A Fine Line

Le folklore yiddish, le triangle Cuba-Afrique-jazz, des bandes-son de dessins animés, le hip-hop new-yorkais et maintenant les arias et lieder. Le clarinettiste new-yorkais Don Byron explore les genres. Non pour ramener sa science musicale, mais pour transmettre des émotions et des inspirations renouvelées. Ici une mélodie d'Ornette Cole-

man est traitée en classique du jazz, le grand air de *Candide*, de Leonard Bernstein, passe par une moulinette latino. « Nessun dorma », du *Turandot* de Puccini, bénéficie d'une approche minimaliste avec l'accompagnement du piano d'Uri Caine, comme l'est *Reach Out (I'll Be There)*, tube du trio Holland-Dozier-Holland. Avec une formation acoustique (dont l'excellent bassiste Jerome Harris) et quelques voix (Cassandra Wilson, Mark Ledford, Patricia O'Callaghan, un peu dans la surinterprétation...), Byron rappelle qu'une mélodie lisible transporte l'âme et le cœur. S. Si.

★ 1 CD Blue Note Records

7243 5 2801 2-2. Distribué par EMI.

MACY GRAY

The Id

Ceux qui désespèrent de la décadence de la soul, engluée dans le sirop ou dévorée par le rap lorsqu'elle tente de l'amadouer, devraient trouver réconfort dans le deuxième album de Macy Gray. Avec des consœurs comme Missy Elliott ou Mary J. Blige, cette chanteuse caractérielle à la voix rauque réinsuffle âme et pétulance à un genre qui cède trop souvent à l'appel du corps et à la lascivité. *The Id* renoue avec la fraîcheur de la soul des origines (Aethra Franklin, Tina Turner, Ann Peebles), pervertie par une crudité héritée du hip-hop. Macy Gray chante l'amour, la possession, la jalousie et le sexe, revendique le droit au plaisir, celui d'avoir un homme pour s'amuser (*Harry*). *The Id* regorge aussi d'idées musicales, mises en valeur par la production nerveuse de Darryl Swann et Rick Rubin : le beat et les scratches dynamisent plus qu'ils n'écrasent le piano, les cordes, les claquemets et les caresses des cuivres, les guitares funky ou psychédélics et l'orgue, joué par le vétéran Billy Preston. En dépit d'une plaisanterie bavaroise (*Oblivion*) qui rappelle les mauvais moments d'Abba, ce disque frôle la perfection. Bruno Lesprit

★ 1 CD Epic EPC 504089 9.

Distribué par Sony Music.

GARBAGE

Beautiful Garbage

Pour astucieuse qu'elle fut, la formule de Garbage, créée par trois musiciens-producteurs américains autour de la chanteuse écossaise Shirley Manson avait atteint ses limites au bout de deux albums. Avec *Beautiful Garbage*, le groupe ne se contente plus des vocalises menaçantes d'une égérie post-grunge sur fond de guitares percussives et d'efficacité cybernétique. Sur le mode du recyclage, Garbage (« pouibelle ») joue la palette élargie de la pop. Excepté *Shut Your*

Mouth, les mélodies sont plus sucrées et chatoyantes. Célèbre pour avoir produit, il y a dix ans, le *Nevermind* de Nirvana, le batteur-concepteur Butch Vig promène cette fois sa science de la dynamique du côté des slow baroques de Phil Spector – *Can't Cry These Tears* –, du rock bubble-gum façon Blondie – *Cherry Lips (Go Baby Go !)*, *Breaking Up The Girl* –, du r'n'b électro cher à Madonna (*Androgyny, Untouchable*). Ne pas chercher là de tripes ni d'émotion, mais le travail séducteur de brillants artisans. Stéphane Davet

★ 1 CD Mushroom 720 0095 020.

Distribué par P.I.A.S.

RYAN ADAMS

Gold

En épilogue de son livre *Les Coins coupés* (Grasset), le journaliste Philippe Garnier affirme, pastichant une célèbre formule appliquée à Bruce Springsteen, avoir vu « l'avenir du rock'n'roll » en Ryan Adams – à ne pas confondre avec Bryan Adams, le brailleur Canadien. Pour son deuxième album solo, l'ancien leader du groupe country-rock Whiskeytown s'évertue plutôt à incarner le glorieux passé de cette musique. Rien ne manque ici pour redonner espoir aux derniers réfractaires à la révolution électronique : grosses guitares, piano, harmonica, orgue Hammond. Ryan Adams, désormais sous contrat avec une major, réalise un album fédérateur, aux chansons immédiatement familières – presque toutes auraient pu être enregistrées entre 1966 (*Blonde on Blonde*, de Dylan) et 1972 (*Exile on Main Street*, des Rolling Stones). Parolier caustique, bon mélodiste, Ryan Adams est cependant suffisamment malin pour éviter la grossièreté du plagiat. B. Lt

★ 1 CD Lost Highway 170 252 2.

Distribué par Universal.

STEPHAN EICHER

Hotel's

Le chanteur suisse Stephan Eicher a toujours aimé les attitudes, brun ténébreux, connaisseur de rock, gitan solitaire, amoureux des hôtels de caractère. Ces humeurs balladeuses avait généré en 1994 *Guarda & Passa*, un album enregistré sur le terrain – y compris des après-concerts dans des bars d'hôtel – avec photos, méditations, histoires. L'amateur de livrets costumés trouvera ici son compte. Le fan de Stephan adorera retrouver les « favoris » de ce garçon élégant qui vint au devant de la scène en appliquant les ardiesses de sa voix sur des textes de Philippe Djian (*Déjeuner en paix*). D'autres trouveront un peu usés les standards eichériens, de *2 People in 1 Room* (1985), encore beaucoup

d'influence disco) à *Venez danser* (1999, tube imitatif de ceux de l'époque *Engelberg*, apogée de 1991). Second CD du lot de luxe, les *Lost & Found*, des inédits, des exercices pré-concerts avec un orchestre de chambre (*My Funny Valentine*, en 1997, à Istres), un remix de *Combien de temps*. Des chutes, donc.

V. Mo.

★ 1 coffret de 2 CD Virgin

724381056721.

THOMAS FERSEN

Triplex

Thomas Fersen, pour présenter son bestiaire (papillons, chauve-souris, mouches, chevaux), préfère la scène, vue comme un chez soi, aux hôtels de la caravane Eicher. Trois albums donc dans *Triplex*, enregistrés en public, à La Cigale à Paris en juin 2001, à Montréal, au Cabaret, un mois auparavant, et un Européen parisien datant de 1998, bref et efficace. Le public est proche, rieur, charmé, et ses applaudissements, youyou, battements de main, rires, sifflements arrangent plutôt qu'ils ne dérangent les six minutes de *Monsieur*. En 1998, Thomas Fersen n'avait pas encore tout à fait appris à tirer en langues des érailleurs de sa voix, mais il avait le sens du boogie-woogie, une qualité soulignée par l'accompagnement exclusif du piano de Cyrille Wambergue. Les univers de ce chanteur et auteur singulier génèrent un évident plaisir, une légèreté nécessaire. V. Mo.

★ 1 CD Tôt ou Tard

0927 40871-2. Distribué par Warner Music.

MARIE-PAULE BELLE

Chante Barbara

Une voix, un piano, des chansons : Marie-Paule Belle ne trahit pas Barbara, elle la chante avec cœur, sans s'effrayer des pièges tendus d'emblée par l'auteur de *Drouot* – montées vocales, culte de l'émotion. La voix est peut-être moins bien assurée qu'au temps des Parisiennes, mais Marie-Paule Belle n'est pas brisée : c'est avec justesse et élégance qu'elle affronte

DÉPÊCHES

■ **MEILLEURES VENTES** : au classement de la semaine du 23 au 29 septembre (Top IFOP/Tite Live diffusé par le SNEP), Noir Désir entre en tête du classement avec *Des visages, des figures*, talonné par Garou, dont *Seul* est porté par une série de concerts parisiens. Manu Chao lui cède sa deuxième place avec *Proxima estacion esperanza* (3^e), et Yannick Noah se maintient au quatrième rang. La chanteuse et pianiste de jazz Diana Krall est en septième place.

■ **JAZZ** : la compagnie phonographique Label bleu vient d'annoncer la signature du saxophoniste de Chicago, Steve Coleman, et du guitariste new-yorkais Gary Lucas. Un double album en public de Coleman devrait sortir à la mi-novembre, et le disque de Gary Lucas vient de paraître. Le label de jazz publiera dans les mois à venir des enregistrements du saxophoniste Julien Lourau, du pianiste italien Stefano Bollani et du violoncelliste Vincent Segal, membre du trio du chanteur M.

■ **CHANSON** : Alain Chamfort, accompagné par Bertrand Burgalat et l'A.S. Dragon, vient d'enregistrer en public au Cirque royal de Bruxelles une rétrospective de ses succès. Le chanteur a signé un contrat avec Tricatel, le label fondé par Burgalat – Valérie Lemerrier, Michel Houellebecq... –, qui publiera l'album tiré de cette soirée.

■ **MUSIQUES DU MONDE** : plusieurs chanteurs et musiciens africains ont enregistré *Spirit of Africa*, un album dont les recettes serviront à financer la lutte contre le sida en Afrique. Maryam Mursal (Somalie), Papa Wemba (République démocratique du Congo), le Super Diamono de Dakar ou Youssou N'Dour (Sénégal) participent à cette initiative du Mercury Phoenix Trust, fondé par les anciens musiciens du groupe Queen. La parution est prévue le 23 octobre chez Real World/Virgin.

vingt et une chansons de Barbara, certaines fétiches (*Nantes*, la moins réussie du lot, *Göttingen*), d'autres moins connues (*Toi*) et même *Elle vendait des p'tits gâteaux* de Vincent Scotto, que Barbara chantait à ses débuts. Marie-Paule Belle a de la rigueur, de la raideur dans la voix, beaucoup d'humour et une capacité certaine aux torrents pianistiques. Elle porte ainsi *Gare de Lyon* ou *Dis quand reviendras-tu ?* vers le chant de cabaret – « les gens dînent, il faut y aller fort ».

Véronique Mortaigne

★ 1 CD Benny Music/Philips 014 790-2. Distribué par Universal Music.

KADDA CHERIF HADRIA

Djezaïr

Quant le raï emprunte des idées à d'autres styles musicaux, cela peut déboucher sur des fusions sans chair comme *Le raï c'est chic* (tiré de *Dellali*, le récent album de Cheb Mami). Ou, au contraire, sur de fertiles échanges et d'astucieux mélanges. Enregistré avec la complicité du compositeur et trompettiste Arthur Simon, *Diri Kitabri* (1995), premier album de Kadda Cherif Hadria, apparaissait comme l'un des disques de fusion-raï les plus aboutis jamais proposés. Après une longue éclipse du chanteur, *Djezaïr*, réalisé par Jean-Claude Ghrenassia, ne renie rien du premier dont il reprend, sur de nouveaux arrangements, deux titres, *Dirikitabri* et *Brit* (avec une introduction de oud joué par Thierry Robin, qui fait également quelques belles interventions de guitare au fil des pages). Le propos y est toujours celui d'un raï ouvert sur le monde, interpellé autant par les traditions tsiganes que la salsa, le flamenco ou le reggae. Mise en valeur grâce à une prise de son racée, la voix (dont le grain abrasif n'est pas sans rappeler celle de Rachid Taha) est saisissante d'émotion, d'urgence, de vérité.

Patrick Labesse

★ 1 CD Naïve NV 36911.

► www.lemonde.fr/disques

MONT PARNASSE
Loc. 01 43 22 77 74

Samuel LABARTHE / Florence PERNEL
Jean-François DEREK / Wojtek PSZONIAK

LA boutique
AU COIN DE LA RUE
the shop around the corner

“La meilleure surprise de la saison : le chef-d'œuvre est intact. Un miracle de légèreté et de tendresse... On sort sur un nuage.” LE FIGARO

“A voir absolument.” LE POINT

“C'est un enchantement.” CANARD ENCHAÎNÉ

“Une sensation, rare au théâtre, de pur plaisir. Tout simplement...” LES ECHOS

“Rue de la Gaîté, c'est déjà Noël.” JDD

de Miklos LASZLO - mise en scène Jean-Jacques ZILBERMANN
Laurent d'AUMALE Manuel BONNET Bernard CHARNACÉ
Anthony DECADI Sylvie HUGUEL Annie SAVARIN
décor Stéphanie JARRE / costumes Catherine GORNE-ACHDJIAN / lumières Jacques ROUVEYROLIS

LE FIGARO PREMIÈRE

AU RESTAURANT DU 1^{er} ETAGE, FORMULE DINER-SPECTACLE 48 € (314,86 F)

Albert Gleizes, peintre des rencontres manquées

Il se crut cubiste, frôla Dada et finit mystique. Première rétrospective à Lyon, 48 ans après sa mort

ALBERT GLEIZES, LE CUBISME EN MAJESTÉ. Musée des beaux-arts, 20, place des Terreaux, 69001, Lyon. Tél. : 04-72-10-17-40. Du mercredi au lundi de 10 h 30 à 18 heures, le vendredi jusqu'à 20 heures. Entrée : 25 F. Jusqu'au 10 décembre.

C'est une vieille querelle, si vieille qu'on la croyait morte. Elle porte sur un point d'histoire : qui a inventé le cubisme ? A priori, la réponse est simple : Picasso et Braque. Pourtant, en 1953, peu avant sa mort, à l'âge de soixante-douze ans, Albert Gleizes proteste. Il s'attribue le mérite de cette invention et donne ses preuves : il a été l'un des artisans du scandale cubiste au Salon des indépendants et au Salon d'automne en 1911, et, en 1912, il a écrit avec Jean Metzinger un essai appelé *Du cubisme*. Par la suite, il a tenu Picasso, né comme lui en 1881, pour son rival, sans s'apercevoir de l'absurdité de la comparaison. Car il n'a ni inventé le cubisme ni compris ce qu'il était.

Nonobstant, la rétrospective qui se tient à Lyon relance la querelle. « Le cubisme en majesté » annonce son sous-titre. La préface du catalogue appelle à une « réhabilitation » et vante les « superbes créations, pleines de sensualité, de bonheur et d'équilibre de l'un des plus grands peintres du XX^e siècle ». Pas moins. En 1910, Gleizes est encore un débutant marqué par le post-impressionnisme. Il dessine comme un disciple de Gauguin et Van Gogh, contours à l'encre et formes ponctuées de stries et de points.

Au même moment, Picasso et Braque en sont à la fragmentation des volumes, à la prolifération des plans, à l'émiettement de la perspective. A partir de l'hiver suivant, chez Gleizes, les contours se raidissent. Femmes et plantes deviennent plus anguleuses, dans un style inspiré de Cézanne. Les figures se cristallisent en agrégats de volumes réguliers - hémisphères, pyramides et cubes. Ce durcissement va de pair avec un chromatisme éteint d'ocres, verts sombres, gris.

Dans cette manière, Gleizes traite en trop grand format des sujets modernes : le rugby comme Delaunay, les ports et leurs grues. En 1911, dans les Salons, ils choquent, d'autant que ni Braque ni Picasso n'exposent en ces lieux. Depuis, ils ont perdu ce pouvoir de surprise. Restent des constructions méthodiques, exercices picturaux tirés à la ligne et à l'équerre. Les portraits ne font guère plus vibrer.

TROP PEU D'AUDACE

En 1913, Gleizes y ajoute quantité de mots et de noms propres, ce que Braque et Picasso pratiquent depuis l'année précédente avec plus de légèreté et d'ironie. Toujours le même problème : trop de sérieux, trop de lourdeur, très peu d'audace. A aucun moment, Gleizes ne se risque vers le collage et l'assemblage : le cubisme est, pour lui, un ensemble de règles plastiques à énoncer avec gravité et à respecter avec scrupule. Qu'il soit, d'abord, une réponse logique aux mutations du monde, devenu industriel et technique, il ne le soupçonne pas.



« Broadway », 1915 (101,8 x 76,5 cm). Huile et gouache sur carton. Depuis 1913, Gleizes peint des mots sur ses toiles.

Ou seulement plus tard et brièvement, durant sa meilleure période, à New York et à Barcelone, entre 1916 et 1918. Il a alors pour amis Marcel Duchamp et Francis Picabia, et ça se voit : ses œuvres sont plus inventives, plus désinvoltes, plus osées. Elles s'appellent *Broadway*, *Mataador* et *arc-en-ciel*, *Les Acrobates*, *Les Clowns*. Elles bougent, elles tournent, elles font du bruit. On n'y sent ni dogmatisme ni effort. Ces Gleizes, bien moins connus que les toiles supposées historiques d'avant 1914, auraient pu être les premiers d'une œuvre audacieuse, dans les environs de Dada.

Au lieu de quoi, peu après son retour en France, s'éloignant des dadaïstes, Gleizes est peu à peu retombé dans des théories plastiques qu'il estimait logiquement déduites de son cubisme. Il y a ajouté considérations historico-métaphysiques et symbolisme religieux. Il n'en est plus sorti durant trente ans, oscillant entre les Celtes, les Byzantins et les Romains. Ce syncrétisme mystico-archaïsant a produit des résultats de plus en plus pénibles à mesure que Gleizes s'y enfonçait. La bizarrerie est leur principal mérite, sinon le seul.

Philippe Dagen

Le futur musée du quai Branly achète une importante collection d'art asiatique

LES SCULPTURES de pierre indonésiennes qui ont été exposées tout l'été à la Vieille Charité de Marseille (*Le Monde* du 17 août) sont sur le point d'être achetées en bloc par le futur musée du quai Branly. La France possède très peu de pièces issues des civilisations qui se sont épanouies dans l'archipel, avant et en marge du bouddhisme ou de l'islam. Et l'acquisition porte sur un ensemble beaucoup plus vaste que celui qui a été montré à Marseille. Il s'agit en effet d'un millier de pièces, plus une collection de textile et une autre de bijoux. Sans parler d'une très importante documentation. En outre, le vendeur, Jean-Paul Barbier, donnera en sus quelques rares pièces Kalash, population animiste enclavée aux confins du Pakistan et de l'Afghanistan, ainsi qu'une collection venue du Nagaland (est de l'Inde). Ces objets, dont l'origi-

ne est connue, sont parfaitement répertoriés : ils ont été exposés et publiés à maintes reprises. Le tout serait cédé pour 9 millions de francs suisses (5,79 millions d'euros).

La commission d'achat du futur musée du quai Branly, puis le comité des conservateurs et le conseil artistique des musées de France ont donné leur accord. Le futur établissement attend l'ultime feu vert : l'arrêté d'acquisition signé par la direction des musées de France. Celui-ci ne devrait pas poser de problème : l'enveloppe de 150 millions de francs (22,87 millions d'euros) attribuée initialement au musée du quai Branly pour remettre ses collections à niveau n'est pas encore entièrement utilisée. Après cette acquisition, l'établissement devrait détenir le fonds d'Asie « primitive » le plus important d'Europe, après celui des Pays-Bas,

l'ancienne puissance coloniale en Indonésie.

Ce n'est un secret pour personne, Jean-Paul Barbier, qui est à la tête d'un des plus grands fonds privés d'art primitif - collection commencée par son beau-père, Josef Mueller, dans les années 1920 - entend se séparer de « blocs cohérents complets ». Le collectionneur suisse avait déjà cédé sa collection d'objets du Nigeria, en 1997, au Musée parisien des arts d'Afrique et d'Océanie (278 pièces pour 40 millions de francs, soit 6,10 millions d'euros), à une époque où on ne parlait pas encore autant des arts premiers. Un troisième ensemble, précolombien celui-là, est déposé à Barcelone, dans un musée municipal. Le même sort l'attend. Les Catalans sont sur les rangs.

Emmanuel de Roux

SORTIR

PARIS

Maghrébines entre deux mondes
Pas facile d'être une beurette née de parents exilés. L'Institut du monde arabe se penche sur ces jeunes filles, coincées entre deux langues, deux cultures, deux traditions. Pendant un mois, seront projetés dix-sept documentaires ou fictions qui retracent autant d'itinéraires de Maghrébines. De son côté, le réalisateur algérien Ahmed Lalleem a eu envie de réinterroger des femmes algériennes rencontrées il y a trente ans (*Elles*, 1966). Les témoignages recueillis dans *Algériennes, trente ans après* (1996) pourraient bien intéresser leurs petites sœurs. *Institut du monde arabe*, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris-5^e. M^e Jussieu. Du 6 au 28 octobre, séances à 15 heures et 17 heures. Tél. : 01-40-51-39-61. 20 F et 25 F ; 150 F et 180 F (carte ciné-ima, dix entrées).

Une visite inopportune

Cyrille, personnage principal d'*Une visite inopportune*, de Copi, atteint du sida, reçoit en chaîne des visiteurs dans sa chambre d'hôpital. Copi, de son vrai nom Raul Damonte, mourra de la maladie de son personnage, en 1987, alors qu'au même moment un autre Argentin, Jorge Lavelli, monte sa pièce pour la première fois en France. Lukas Hemleb, metteur en scène allemand dont la carrière a commencé à la Schaubühne de Berlin, revisite cette œuvre théâtrale qui « *décline la mort dans toutes ses variantes* ». Pour interpréter l'ami, le jeune journaliste, la cantatrice italienne, le professeur de médecine et l'infirmière, Lukas Hemleb a fait appel à Simon Eine, Jérémie Lippman, Sylvia Bergé, Gérard Groudon, Dominique Costanza. Enfin, le personnage principal est campé par Eric Génovese.

Studio-Théâtre

de la Comédie-Française, galerie du Carrousel-du-Louvre, place de la Pyramide-Inversée, 99, rue de Rivoli, Paris-1^{er}. M^e Louvre-Rivoli. Jusqu'au 4 novembre. 18 h 30, les mercredi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche ; relâche lundi et mardi. Tél. : 01-44-58-98-58. 50 F, 70 F et 85 F (achat des places une heure avant le début de la représentation).

Notre-Dame de Paris - Roland Petit

L'Opéra Garnier rejoue le *Notre-Dame de Paris* de Roland Petit dans des décors de René Allio, des costumes d'Yves Saint Laurent et sur une musique de Maurice Jarre. Que du beau monde ! Le roman de Victor Hugo a inspiré plus d'une dizaine de ballets. Celui de Roland Petit a été créé pour l'Opéra de Paris, le 11 décembre 1965, à la demande de son directeur, le compositeur Georges Auric. Cette création réunissait Claire Motte, Cyril Atanassoff et Jean-Pierre Bonnefous. Roland Petit dansait Quasimodo au grand cœur. *Palais Garnier*, 8, rue Scribe, Paris-9^e. M^e Opéra. 19 h 30, les 8, 9, 10, 11 et 12 ; 14 h 30 et 20 heures, les 6 et 13. Tél. : 08-36-69-78-68 (2, 21 francs la minute). De 33 F à 420 F.

RHÔNE

Cadmus et Hermione

L'œuvre qui délogea la troupe de Molière du Palais-Royal et marqua les premiers pas de l'opéra français, avec son complot de merveilleux, d'intrigues, de combats sans merci entre la gloire et l'amour avec les soixante et un musiciens (solistes, chœur, orchestre et danseurs) sélectionnés par la VIII^e Académie baroque européenne d'Ambronay. *Villefranche-sur-Saône (Rhône)*. Théâtre, place de la Sous-Préfecture. 15 heures, le 7. Tél. : 04-74-38-74-04.

(Publicité)

NANTERRE
SAMANDIERS
Paul Claudel
Première version de 1894
L'échange
mise en scène Jean-Pierre Vincent
28 SEPTEMBRE - 10 NOVEMBRE 2001 / 01 46 14 70 00
et magasins Fnac (0 892 88 36 22) www.fnac.com

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

Jean-Michel Othoniel
Galerie Pièce unique, 4, rue Jacques-Callot, Paris-6^e. M^e Odéon. Tél. : 01-43-26-54-58. De 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 24 novembre.
Giorgio Morandi
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, rez-de-chaussée, 11, avenue du Président-Wilson, Paris-16^e. M^e Alma-Marceau. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche de 10 heures à 18 h 45. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 6 janvier. Tél. : 01-53-67-40-00. 30,20 F ; 15 F ; entrée libre dimanche de 10 heures à 13 heures.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).
Placé de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Quatuor Fine Arts
Œuvres de Brahms. Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris-7^e. M^e Solferino. 13 heures, 14 heures, 17 heures, le 6. Tél. : 01-40-49-47-57. 58 F.
Quatuor Onyx
Œuvre de Brahms. Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris-7^e. M^e Solferino. 15 heures, le 6. Tél. : 01-40-49-47-57. 58 F.
Quatuor Keller
Œuvre de Brahms. Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris-7^e. M^e Solferino. 16 heures, le 6. 15 heures, le 7. Tél. : 01-40-49-47-57. 58 F.
Frank Peter Zimmermann (violin), Enrico Pace (piano)
Œuvres de Bach, Schumann, Janacek, Beethoven. Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4^e. M^e Châtelet. 17 heures, le 6. Tél. : 01-42-74-22-77. De 39 F à 98 F.

Chœur Angelica
Œuvres de Kodaly, Bartok, Kocsar, Lajtha. Jen Jando (piano), Zsuzsanna Graf (direction). Evry (Essonne). *Cathédrale de la Résurrection*, place Monseigneur-Romero. 20 h 30, le 6. Tél. : 01-58-71-01-01. De 80 F à 100 F.

Valérie Gabail
Musique italienne du XVII^e siècle. Philippe Pierlot (direction). Pontoise (Val-d'Oise). *Cathédrale Saint-Maclou*. 20 h 45, le 6. Tél. : 01-34-35-30-83. De 80 F à 120 F.

Chano Dominguez
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e. M^e Porte-de-Pantin. 16 h 30, le 6. 15 heures, le 7. Tél. : 01-44-84-44-84. 100 F.

Carlos Maza Septet
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e. M^e Porte-de-Pantin. 20 heures, le 6. Tél. : 01-44-84-44-84. 130 F.

Mister Gang, Daddy Yod, Gus Gus, K2R Riddim, Laam
Parvis de l'Hôtel-de-Ville, place de l'Hôtel-de-Ville, Paris-4^e. M^e Hôtel-de-Ville. 20 heures, le 6. Tél. : 01-42-76-40-40. Entrée libre.

Les Têtes raides
Brétigny-sur-Orge (Essonne). Espace Jules-Verne, rue Henri-Douard. 20 h 30, le 6. Tél. : 01-60-85-20-85. De 36 F à 78 F.

Tekamelli
Fontenay-aux-Roses (Hauts-de-Seine). Théâtre des Sources, 4, avenue de Paris. 20 h 30, le 6. Tél. : 01-41-13-40-80. 100 F.

RÉGIONS

Donna Brown (soprano), Paul Meyer (clarinette), Cédric Tiberghien, Philippe Cassard (piano)
Œuvres de Schumann, Gade, F. Mendelssohn, Spohr. Aix-les-Bains (Savoie). Théâtre du Casino, rue du Casino. 17 heures, le 7. Tél. : 04-79-88-09-99. 150 F.
Impressions d'Afrique
de Battistelli. Chœur de l'Opéra national du Rhin, Orchestre symphonique de Mulhouse, Luca Pfaff (direction), Georges Lavaudant (mise en scène). Mulhouse (Haut-Rhin). Théâtre de la Sinne, 39, rue de la Sinne. 15 heures, le 7. 20 heures, le 9. Tél. : 03-89-45-26-96. De 80 F à 196 F.

VENDREDI 22:15

De palmas

CONCERT D'UN SOIR

Présentation : ERIC JEAN-JEAN

+ INTERVIEW / 23:30

RTL

Histoires d'arbres et géographie des hommes

Un numéro hors série du magazine « Géo » retrace l'histoire, sacrée ou économique, de ce compagnon de toutes les aventures humaines

PLUS QU'UN voyage, ce hors-série de la revue *Géo* sur « Arbres et forêts du monde » propose, pour reprendre l'expression de Jean-Marie Pelt, professeur de biologie et président de l'Institut européen d'écologie, une véritable exploration de « ce manteau de la terre ». Un manteau forestier qui couvre le quart des terres émergées hors celles du Groenland et de l'Antarctique.

Du baobab, « tombeau des poètes et des musiciens » du Sénégal, au cèdre du Liban, « témoin des temps bibliques », en passant par l'araucaria, « arbre de vie » au Chili, sans oublier le chêne, « l'attribut des druides » des peuples d'Europe, l'arbre, dans de nombreuses civilisations, se pare d'une valeur sacrée. De la péninsule Kii no Kuni, « le pays des arbres », au Japon, Anne Bouchy, directrice de recherches à l'École française d'Extrême-Orient, relate le pèlerinage millénaire des adeptes du shugendô, la « religion des montagnes », dans laquelle les arbres et les forêts jouent un rôle fondamental.

Quant à Serge Bahuchet, professeur d'ethnobiologie au Muséum d'histoire naturelle, il expose son travail sur l'avenir des peuples des forêts tropicales : « Financée par la Commission européenne, notre équipe, composée d'une centaine de chercheurs, a étudié pendant cinq ans le mode de vie des communautés forestières de la zone Afrique-Caraïbes-Pacifique. Un monde qui regroupe douze millions de personnes et mille cinq cents ethnies. » Au cœur de la vieille Europe, Ali-Alain Bouras, ethnologue au Muséum national des arts et traditions populaires, présente la

Bucovine, région de la Moldavie roumaine frontalière de l'Ukraine où « le travail du bois n'a guère changé depuis le Moyen Âge ».

Si l'arbre accompagne depuis des temps immémoriaux l'aventure humaine, il est loin d'avoir révélé tous ses secrets. Sur la Côte ouest des Etats-Unis, là où se trouve le séquoia du Redwood National Park, le plus grand arbre du monde, haut de 111,6 mètres et âgé de plus de deux mille ans, les scientifiques étudient ces témoins exceptionnels dont les ancêtres remontent à cent cinquante millions d'années. Nicolas Ancellin retrace les dernières découvertes réalisées au sommet des sapins Douglas et Tsugas de Californie. Dans cette sphère appelée canopée, comprise entre 60 et 90 mètres, vit tout un univers original d'espèces rares ou inconnues, de plantes, de champignons, d'insectes ou enco-



re d'oiseaux que les scientifiques commencent tout juste à explorer.

Mais, sujet d'étude scientifique, la forêt demeure un enjeu économique et écologique. Anne Chambost explore l'avancée inexorable de la

déforestation qui affecte en premier lieu les forêts tropicales. Dans ce dernier espace qui rassemble le tiers du patrimoine forestier mondial, la forêt depuis 1950 a régressé de moitié. En vingt ans, l'Amazonie, qui s'étale sur 4 millions de kilomètres carrés, a perdu 14 % de sa superficie – un espace qui équivaut à l'étendue de la France. Chaque année, 0,3 % du couvert forestier de la planète s'évanouit en fumée. Mais 75 % de la déforestation dans le milieu tropical résulte de l'expansion de petites exploitations agricoles et de la pression démographique d'un demi-milliard d'êtres humains qui tentent de conquérir la forêt. « Cependant, nombre de pays parmi les plus endettés, constate Anne Chambost, comme le Brésil et le Mexique, remboursent leurs créances en liquidant ce capital naturel qu'est la forêt. »

A l'inverse des régions tropicales, les zones boisées des latitudes tempérées en Amérique du Nord et en Europe ont augmenté de 0,1 % dans les années 1980. Occasion de revenir sur le phénomène du domaine forestier français, le troisième d'Europe après la Finlande et la Suède. Et ce malgré la destruction de près de 120 millions de mètres cubes de bois lors des tempêtes de décembre 1999. Christian Napas rappelle, en quelques chiffres et dates, la vigueur de ce domaine, qui est passé de 7 millions d'hectares à la fin du XVIII^e siècle à plus de 14 millions d'hectares à l'aube du troisième millénaire.

Dominique Buffier

★ *Géo*, hors-série, septembre 2001, « Arbres et forêts du monde », 138 pages, 38 F (5,79 €).

DANS LA PRESSE

HA'ARETZ (Israël)

Nitzan Horowitz

Les pays occidentaux devraient faire attention de ne pas tomber dans le piège tendu par Oussama Ben Laden. Leur réaction au terrorisme ne devrait pas prendre la forme d'une « guerre culturelle », ou pis, d'une quasi-guerre de religion « Jésus contre Mahomet ». (...) Les remarques de Berlusconi ne sont pas isolées, coupées de l'atmosphère qui s'est emparée des Etats-Unis. Le président Bush est un de ceux qui ont donné le ton à une telle rhétorique lorsqu'il a qualifié sa riposte de « croisade ». (...)

L'Occident aurait-il déjà oublié que les pires atrocités dans l'histoire ont été commises au nom de la « supériorité » européenne ? (...) Grâce à ces propos, Ben Laden a déjà remporté un grand triomphe : un gang de terroristes, qui n'a rien fait pour aider les populations au nom desquelles il assassine, a été transformé par l'Occident en porte-parole d'un milliard de gens. (...) Alors que les Etats-Unis s'efforcent de forger une alliance pour « écraser » le terrorisme, aucun effort de la même ampleur n'a été entrepris pour s'occuper des problèmes fondamentaux du monde. En considérant Ben Laden comme le représentant de l'« islam » ou même des « autres

civilisations inférieures », l'Occident lui permet de passer comme le sauveur du « Sud » malheureux.

LE FIGARO

Michel Schifres

Dans la série « le retour de... », voilà celui de l'Etat. Depuis le drame de New York, chacun ou presque en vante les mérites. Il aura suffi que le Congrès des Etats-Unis augmente, sans états d'âme, la dépense publique pour que certains y décèlent un changement de la mentalité américaine ! Dans ce nouveau paysage, Jacques Chirac vient d'insister sur la nécessité d'un Etat efficace. Les plus libéraux, eux, se font discrets : ils n'entendent pas

qu'on leur rappelle des déclarations excessives. (...) De fait, devant le danger, le besoin d'un Etat fort et protecteur prédomine : la nécessité de services publics est plus ressentie et l'envie d'appartenir à une collectivité davantage prégnante. (...) De fait, encore, l'évolution libérale des sociétés occidentales a souvent conduit à des dérives où la sottise se mêlait à l'irresponsabilité. (...) L'air du temps, même nourri par la tragédie, ne doit pourtant pas faire oublier en quoi les excès étatiques sont pénalisants et conduisent à des sociétés vermoulues avant de devenir exsangues. (...) Sans doute la crise actuelle devrait-elle être l'occasion de repenser l'Etat.

EN VUE

■ William Hill, société de bookmakers britanniques, a pris un pari à « cent millions de livres contre une » sur un suicide de masse de l'espèce humaine.

■ Le Parlement finlandais a adopté, vendredi 28 septembre, une loi permettant aux homosexuels de légaliser leur union et de bénéficier de la plupart des avantages du mariage. « Ils pourront par exemple se rendre visite à l'hôpital, droit qui jusqu'à maintenant était réservé aux couples hétérosexuels », a précisé une porte-parole du gouvernement.

■ Les pédopsychiatres de l'Adam Road Hospital de Singapour constatent : « Alors que les adolescents angoissés se réfugient dans l'alcool, la drogue ou la violence, les filles marquent leur désarroi en se taillant les mains et les bras. »

■ Après avoir jugé passibles de la peine de mort deux anthropophages – ils avaient fait cuire sept prostituées –, un tribunal d'Amalyt, au Kazakhstan, a condamné à huit ans de prison leur complice qui n'avait pas touché à son assiette.

■ Le détenu Law Kwok-hing, originaire du Hunan, province à la cuisine épicée, qui, trouvant trop fades les plats de la prison, demandait une réduction de peine, n'a pas obtenu gain de cause devant la cour d'appel de Hongkong.

■ Après des travaux pour l'embellissement de ses salles de jeu, le paquebot *France*, rebaptisé *Norway*, pourrait finir ses jours à quai, comme casino-hôtel dans un port asiatique.

■ « Au nord, la Chine, au sud, la Malaisie et Singapour, à l'est, la Thaïlande : le Cambodge est exactement au milieu d'une culture du jeu », se réjouit Chen Lip Keong, qui construira un casino de luxe à Phnom Penh.

■ Un tribunal de Shanghai vient de condamner à mort un supporter de football qui avait assisté à la défaite de son équipe après avoir tué son patron parce qu'il l'empêchait de voir le match à la télévision.

■ Depuis que les Européens se méfient de la viande de bœuf, les grenouilles chinoises, victimes de leur succès, sont menacées de disparition.

■ Brigitte Bardot dénonce un projet de delphinarium au zoo de Granby, au Québec, où des nageurs danseraient avec les dauphins.

■ Drago Jakovinovic, pêcheur croate, a été condamné à cinq ans de prison pour « homicide et braconnage » par un tribunal de Zagreb, après avoir tué à la dynamite deux plongeurs pris pour deux gros poissons.

Julie Krassovska

Christian Colombani

SUR LA TOILE

CONCENTRATIONS

■ Wanadoo (filiale de France Télécom) va reprendre les activités de la filiale de prestations Internet de la banque espagnole Bankinter, qui compte près de cent mille abonnés. Wanadoo conforte ainsi sa position de troisième fournisseur d'accès en Espagne.

■ DoubleClick, leader mondial de la publicité sur le Web, est en négociation pour une éventuelle prise de contrôle de son principal concurrent, Real Media, filiale du groupe suisse PubliGroup. – (Reuters.) www.doubleclick.com www.realmedia.com

PROTECTION DE L'ENFANCE

■ La société américaine Lisa Frank, qui vend des jouets et des fournitures scolaires pour fillettes via Internet, a accepté de payer une amende de 30 000 dollars pour mettre fin à une procédure lancée par la commission fédérale du commerce (FTC). Lisa Frank était accusée par les autorités d'avoir collecté des informations personnelles sur ses clientes mineures sans le consentement de leurs parents. – (AP.) www.lisafrank.com www.ftc.gov

defense-consommateur.org

Une boutique en ligne tente de censurer un site de clients mécontents



(defense-consommateur.org) pour rassembler et assister ses compagnons d'infortune. Il fournit le contact d'un avocat pour les internautes lésés par cette boutique en ligne abondant dans les forums de discussion et, dès le 30 juin, il décide de créer son propre site

Deux jours plus tard, M. Molenda

reçoit une lettre recommandée le mettant en demeure de « cesser immédiatement tous messages faisant référence, directement ou indirectement, au site pere-noel.fr et de fermer ce site de dénigrement ». Il décide de ne pas en tenir compte, et en quelques semaines, son forum se rem-

plit, car les clients mécontents sont nombreux : « Il y a aujourd'hui presque six cents messages. C'est un espace libre de discussion où les gens s'expriment, c'est vrai, de manière parfois crue, toujours pour dénoncer l'attitude scandaleuse de pere-noel.fr. »

Le 29 septembre, la société lance une seconde offensive, cette fois en direction de l'hébergeur de defense-consommateur.org, qu'elle menace de poursuites en diffamation. Elle dénonce toujours le dénigrement dont elle fait l'objet, en y ajoutant l'accusation de détournement de logo, car M. Molenda avait affiché sur son site une vignette satirique trouvée sur Internet : la mascotte de pere-noel.fr, affublée de lunettes noires, un cigare à la bouche et placée au centre d'une cible. L'hébergeur prend peur et décide aussitôt de fermer le site, mais M. Molenda le transfère chez un autre prestataire, en prenant soin d'ôter le logo litigieux. Depuis le 3 octobre, defense-consommateur.org est de nouveau en ligne.

Nettoyage ethnique

par Dominique Dhombres

LE RÉGIME taliban mène, à l'intérieur de l'Afghanistan, un combat impitoyable contre tous ceux qui n'adoptent pas sa vision dévoyée d'un islam puritain, indifférent à la vie humaine, et, pour tout dire, assassin. Cela, on le savait. Ce que montre l'extraordinaire reportage d'Emmanuel Charieras, Florent Marcie et Elsa Margout, diffusé hier soir sur France 2 dans le magazine « Envoyé spécial », c'est que ce régime pratique également le nettoyage ethnique à grande échelle.

Les talibans sont presque tous des Pachtones. Ils appartiennent donc à la principale ethnie de l'Afghanistan, qui représente environ 40 % de la population. Le pays compte une dizaine d'autres groupes ethniques, tels que les Tadjiks, les Ouzbeks, les Turkmènes ou les Hazaras. Les talibans ont entrepris, dans l'indifférence quasi générale du res-

te du monde, de se débarrasser de toutes ces minorités qui, mises bout à bout, forment la majorité du peuple afghan. Leurs moyens sont simples : la peur d'abord, destinée à faire fuir les populations autres que pachtones, et si celle-ci s'avère inefficace sur des villageois endurcis par des années de résistance aux Soviétiques, la terre brûlée. Ils incendient les maisons, massacrent les hommes et s'emparent des femmes, qu'ils violeront ensuite chez eux, dans les territoires afghans qu'ils contrôlent ou au Pakistan.

C'est ce qu'ils ont fait récemment à Bagram, au nord de Kaboul. Un homme en turban, portant une ample barbe blanche, raconte, avec des larmes dans la voix : « Quand ils ont pris Bagram, les talibans ont séparé les hommes et les femmes. Les femmes, ils les ont emmenées à Kaboul. Les hommes, ils les ont

tués. Ils ont tiré sur les visages pour ne pas qu'on les reconnaisse. Quand j'y suis allé, je n'ai pas pu reconnaître ceux de ma propre famille. Ils ont aussi fait monter des jeunes filles dans plusieurs camions et les ont emmenées au Pakistan. Ils se prétendent étudiants en religion, mais aucun croyant ne ferait ça. Même les Russes ne nous ont pas fait ça. »

Bagram a été reconquis par les forces de l'Alliance du Nord, la coalition, à dominante tadjike, sur laquelle s'appuient désormais les Américains contre les talibans, alors qu'ils l'avaient ignorée quand le commandant Massoud la dirigeait. Voilà pourquoi l'équipe d'« Envoyé spécial » a pu se rendre dans cette ville et filmer les corps, à peine dissimulés sous des buissons, aux portes de la ville. L'odeur est insupportable. C'est là que cet homme à la barbe blanche a été incapable d'identifier un seul de ses fils.

Abonnez-vous au Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 26,35 € (172,84 F) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité :

Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQPAE

Autorisation de prélèvements	N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05
TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER		
Nom		
Prénom		
N° rue		
Code postal [] [] [] [] Ville		
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)		
N° rue		
Code postal [] [] [] [] Ville		
DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER		
Code Etablissement	Code Guichet	N° de compte
		Clé RIB

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99 TTC/mois)

"Le Monde" (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Chantilly N.Y. U.S. and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to LMS of N.Y. Box 15-18, Chantilly N.Y. 12919-1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 231-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

VENDREDI 5 OCTOBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00** Musique sacrée, sacrée musique. **Forum**
- 22.00** L'Interprète et la musique, un monde sensible. **Forum**
- 23.00** Musique, y a-t-il encore une guerre des tons ? **Forum**

MAGAZINES

- 19.00** Explorer. Les Oiseaux Macareux. A l'affût de l'instant : un photographe aux frontières du Brésil. Le Berger et la Bergère. **National Geographic**
- 19.00** Tracks. Tribal : Trashmen. Dream : Cui jan. Live : Air. **Arte**
- 20.10** La Vie des médias. Pascal Nègre. **LCI**
- 20.50** Thalassa. Escalade à Bakou. **France 3**
- 21.00** Recto Verso. Invité : Pierre Cardin. **Paris Première**
- 21.15** Rock Press Club. **Canal Jimmy**
- 22.45** On ne peut pas plaire à tout le monde. Avec Jean Rochefort, Michel Charasse, Michel Muller. **France 3**

DOCUMENTAIRES

- 20.15** 360°, le reportage GEO. Le Vénéérable Grand-Père massai. **Arte**
- 20.25** Chroniques d'Hollywood. **Histoire**
- 20.25** Les Mystères de la Bible. Samson et Dalila. **La Chaîne Histoire**
- 20.30** Papouasie-Nouvelle-Guinée, colonie australienne. **Planète**

Le Monde TELEVISION

Arte

20.45 **Que la barque se brise, que la jonque s'entrouvre**
Sous-tendu par une interrogation qui travaille le cinéaste Rithy Panh depuis très longtemps, son téléfilm débute par un constat fait par une vieille religieuse cambodgienne réfugiée en France pour éviter le régime d'atrocités de Pol Pot. Comment vit-on quand on a échappé à une tragédie comme celle-là ? Que se passe-t-il dans la tête des survivants ? Pour répondre à une telle question,

- 21.00** Civilisations. Histoire de l'esclavage aux Etats-Unis. [1/2]. Le long voile sombre. **Histoire**
- 21.00** Sri Lanka, la terre promise. **Voyage**
- 21.10** Seconde Guerre mondiale. Blocus. **La Chaîne Histoire**
- 21.45** Mère Teresa, l'amour en action. **Odysée**
- 21.45** Lietuva, Lituanie libre. [1/2]. Le défi de Gediminas. **Histoire**
- 22.00** Biographie. Diana face à son destin. **La Chaîne Histoire**
- 22.00** Sur la route. Amazonie, un opéra dans la jungle. **Voyage**
- 22.00** Impact mortel. **National Geographic**
- 22.15** La Vie en face. Noir comment ? **Arte**
- 22.25** Les Nouveaux Détectives. Complices. **13^{ème} RUE**
- 22.40** Un mariage massai. **Odysée**
- 22.45** Histoire des inventions. [4/6]. Inventer pour inventer. **Histoire**
- 23.00** La Fête de l'ours. **Planète**
- 23.00** Survivre dans le Sahara. **National Geographic**
- 23.10** Profil. Ingrid Caven. **Arte**

DANSE

- 21.00** Giselle. Chorégraphie de Patrice Bart. Musique d'Adam. Par le ballet de la Scala. Avec Alessandra Ferri (Giselle). L'Orchestre du Teatro alla Scala, dir. Paul Connelly. **Mezzo**
- 22.55** Le « Pas de deux » du Corsaire. Chorégraphie de Marius Petipa. Musique d'Adam. Saint-Pétersbourg. Avec Lioubov Kounakova (Médora). **Mezzo**

MUSIQUE

- 20.35** et **23.30** La Valse (à deux pianos), de Ravel. Avec Martha Argerich (piano), Nelson Freire (piano). **Mezzo**
- 21.00** Chick Corea and Friends. Lors du Festival de jazz, en 1982. **Muzzik**
- 22.00** Nice Jazz Festival 1998. **Muzzik**
- 22.20** The Artist. En 1999. **Canal Jimmy**
- 23.05** « Poème », opus 25, de Chausson. Avec Asuka Sezaki (violin), Masao Kitsutaka (piano). **Mezzo**
- 23.15** Nice Jazz Festival 1999. **Muzzik**
- 0.50** The Nat « King » Cole Show 19. En 1957. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

- 20.45** Que la barque se brise, que la jonque s'entrouvre. Rithy Panh. **Arte**
- 20.45** Une mort à petites doses. Sondra Locke. **RTL 9**
- 20.55** Les Maîtres du pain. Hervé Baslé. [3/3] **O. Monte-Carlo TMC**
- 22.40** Papa veut pas que je t'épouse. Patrick Volson. **Téva**

SÉRIES

- 20.50** La Crim'. Mort au rat. **France 2**
- 23.25** Profiler. L'ombre des archanges **O.** Ciel pour ciel **O.** **M 6**
- 23.50** Friends. Celui qui réglait le mariage (v.o.). **Canal Jimmy**
- 0.55** Les Envahisseurs. Action de commando. **France 3**
- 1.00** Chapeau melon et bottes de cuir. Série Club **Club**

CineClassics

21.00 **Agustina de Aragon** ■ ■
1808, Napoléon 1^{er} place son frère Joseph sur le trône d'Espagne. S'ensuit le soulèvement du pays. Agustina (Aurora Bautista), jeune révolutionnaire, est amenée à protéger et à faire sortir de la ville un émissaire. Ce film de Juan de Orduna inédit en France débute en roman picturesque, puis se centre sur les deux sièges de Saragosse. Scènes spectaculaires de bataille, production franquiste de prestige. En v.o.

FILMS

- 16.50** **Le Diable boiteux** ■ ■
Sacha Guitry (France, 1948, 130 min) **O.** **Histoire**
- 18.55** **Show Boat** ■ ■
George Sidney (Etats-Unis, 1951, 110 min). **TCM**
- 19.00** **Cœurs brûlés** ■ ■
Josef von Sternberg (Etats-Unis, 1930, 85 min) **O.** **Histoire**
- 21.00** **Certains l'aiment chaud** ■ ■ ■
Billy Wilder (Etats-Unis, 1959, v.o., 120 min) **O.** **Cinétoile**
- 21.00** **Furyo** ■ ■
Nagisa Oshima (GB - Jap., 1982, 120 min) **O.** **Cinéfraz**
- 21.00** **Agustina de Aragon** ■ ■
Juan de Orduna (Espagne, 1950, 125 min) **O.** **CineClassics**
- 22.30** **Le Guet-apens** ■ ■ ■
Sam Peckinpah (Etats-Unis, 1972, 120 min) **O.** **CineCinemas 3**
- 22.40** **Corps à cœur** ■ ■ ■
Paul Vecchiali (France, 1978, 125 min). **Festival**
- 22.50** **Broken Arrow** ■ ■ ■
John Woo (Etats-Unis, 1996, 110 min) **O.** **TPS Star**
- 23.00** **Tokyo Eyes** ■ ■ ■
Jean-Pierre Limosin (France - Japon, 1999, v.o., 95 min) **O.** **Cinéfraz**
- 23.05** **Betsy** ■ ■ ■
Frank Borzage (Etats-Unis, 1936, 95 min) **O.** **CineClassics**
- 0.15** **Lumière d'été** ■ ■ ■
Jean Grémillon (France, 1943, 110 min) **O.** **Cinétoile**
- 0.35** **Le Bal des vampires** ■ ■ ■
Roman Polanski (Grande-Bretagne, 1967, v.o., 105 min). **Arte**



- 0.40** **Indiscrétions** ■ ■ ■
George Cukor. Avec Katharine Hepburn, Cary Grant (Etats-Unis, 1940, v.o., 110 min) **O.** **CineClassics**
- 0.40** **Monsieur Hire** ■ ■ ■
Patrice Leconte (France, 1989, 75 min) **O.** **TPS Star**

SAMEDI 6 OCTOBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 12.10** et **17.10** Le Monde des idées. Le crime, la mémoire, la justice. Invité : Serge Klarsfeld. **LCI**
- 19.00** Forum. Et l'Europe dans tout ça ? **Arte**
- 21.00** Israël, les dangers intérieurs. **Forum**
- 23.00** Carte blanche à Raymonda Tawil. **Forum**

MAGAZINES

- 14.00** Pendant la pub, l'intégrale. Invités : Jean-Pierre Castaldi ; Benjamin Castaldi. **Monte-Carlo TMC**
- 16.55** Les Lumières du music-hall. Serge Gainsbourg. Alain Souchon. **Paris Première**
- 18.00** Courts particuliers. Avec Mathieu Demy. **Paris Première**
- 18.05** Le Magazine de la santé. Les malformations faciales. **La Cinquième**
- 19.00** Open club. Jean Tulard. **CineClassics**
- 19.30** + clair. **Canal +**
- 21.45** Metropolis. Rentrée littéraire : Chloé Delaume. Festival d'automne : Jenny Holzer. **Arte**
- 22.15** Envoyé spécial. Le pavillon des fous. Enquêtes sur les mouvements islamistes en Afghanistan, au Liban et à Londres. **TV 5**
- 23.05** Tout le monde en parle. **France 2**
- 23.40** Howard Stern. **Paris Première**
- 0.05** Pendant la pub, l'intégrale. Invités : Christine Ockrent, Max Gallo. **Monte-Carlo TMC**

DOCUMENTAIRES

- 17.00** Sur les Chemins du monde. Les Cavaliers du mythe. **La Cinquième**
- 17.00** Survivre dans le Sahara. **National Geographic**
- 17.15** Assassinats politiques. Patrice Lumumba. **Histoire**
- 17.20** Biographie. [2/2]. **La Chaîne Histoire**
- 17.30** Traque sauvage. [1/13]. Si près des lions. **La Cinquième**
- 17.30** Collection Glenn Gould. [1/12]. Prologue. **Mezzo**
- 18.00** Taxi pour l'Amérique. Argentine. **Voyage**
- 18.35** L'Odysée du langage. [5/6]. Langage et religion. **Planète**
- 18.35** Les Grands Parcs canadiens. Le Parc national des glaciers. **Odysée**
- 19.10** Histoire de l'esclavage aux Etats-Unis. [1/2]. Le long voile sombre. **Histoire**
- 19.25** Staline et les pionniers de l'Arctique. **Odysée**
- 19.55** Grace Kelly. **La Chaîne Histoire**
- 19.55** Mosfilm, miroir d'un empire. **CineClassics**

Le Monde TELEVISION

La Cinquième

20.45 **Profession bourreau**
Les bourreaux ont disparu, en France, avec l'abolition de la peine de mort. La profession, née au tournant du premier millénaire, aura connu 2 500 exécutés appartenant à quinze mêmes familles... C'est la singularité de ces dynasties couvrant huit siècles d'histoire que retrace *Profession bourreau*, d'Alain Moreau et Patrick Cabouat, diffusé sur le câble et le satellite aujourd'hui et sur le réseau hertzien de La Cinquième dimanche 7 à 16 heures.

Histoire

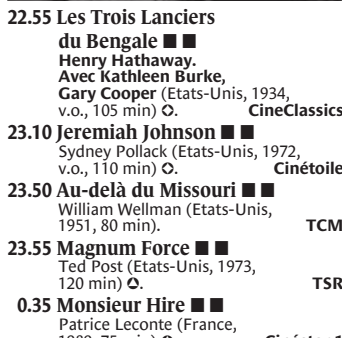
23.50 **Robert Doisneau**
Double parenthèse en compagnie d'un homme de qualité. Tout simplement *Robert Doisneau*, sur *Histoire*, et *Doisneau tout simplement*, sur *La Cinquième*, sont deux documentaires, l'un sous forme d'entretien passionnant avec Michèle Cédric, l'autre conçu par Patrick Jeudy, qui réunit des centaines de clichés créant un corpus où la douceur de la voix de Doisneau en « off » est asphyxiée par une illustration sonore superflue.

CineClassics

0.40 **Betsy** ■ ■
Ce film, inspiré d'une pièce de théâtre, est une pure fantaisie. Borzage avait accepté de diriger Marion Davies, la protégée de Randolph Hearst, et celle-ci avait imposé Dick Powell, l'acteur-chanteur, pour le rôle de Jérôme « tête folle », frère du premier consul Bonaparte (Claude Rains). Une romance sentimentale accompagnée d'intrigue, où Marion Davies se laisse aller à un numéro de jolie fille excentrique.

FILMS

- 13.05** **Thomas Crown** ■
John McTiernan (Etats-Unis, 1999, 110 min) **O.** **Cinéstar 1**
- 14.20** **L'Histoire de l'humanité** ■
Irwin Allen (Etats-Unis, 1957, v.o., 100 min). **TCM**
- 16.00** **Le Voleur du roi** ■
Robert Z Leonard (Etats-Unis, 1955, 75 min). **TCM**
- 17.15** **La Couleur pourpre** ■ ■ ■
Steven Spielberg (Etats-Unis, 1985, 160 min) **O.** **TCM**
- 19.05** **Selkie** ■
Donald Crombie (Australie, 2000, 85 min). **Disney Channel**
- 20.55** **The Vampire's Ghost** ■
Lesley Selander (Etats-Unis, 1945, 60 min) **O.** **CineClassics**
- 22.00** **Dîner** ■
Barry Levinson (Etats-Unis, 1982, 110 min) **O.** **TCM**
- 22.20** **Liens secrets** ■
Michael Oblowitz (Etats-Unis, 1997, 95 min) **O.** **TSR**
- 22.35** **Cours, Lola, cours** ■
Tom Tykwer (Allemagne, 1998, 75 min). **RTBF 1**



- 22.55** **Les Trois Lanciers du Bengale** ■ ■ ■
Henry Hathaway. Avec Kathleen Burke, Gary Cooper (Etats-Unis, 1934, v.o., 105 min) **O.** **CineClassics**
- 23.10** **Jeremiah Johnson** ■ ■ ■
Sydney Pollack (Etats-Unis, 1972, v.o., 110 min) **O.** **Cinétoile**
- 23.50** **Au-delà du Missouri** ■ ■ ■
William Wellman (Etats-Unis, 1951, 80 min). **TCM**
- 23.55** **Magnum Force** ■ ■ ■
Ted Post (Etats-Unis, 1973, 120 min) **O.** **TSR**
- 0.35** **Monsieur Hire** ■ ■ ■
Patrice Leconte (France, 1989, 75 min) **O.** **Cinéstar 1**
- 0.40** **Sommersby** ■ ■ ■
Jon Amiel (Etats-Unis, 1992, 110 min) **O.** **CineCinemas 3**

- 0.40** **Betsy** ■ ■ ■
Frank Borzage. Avec Marion Davis, Dick Powell (Eu), 1936, 80 min) **O.** **CineClassics**
- 1.05** **Romance** ■ ■ ■
Catherine Breillat (France, 1999, 95 min). **Arte**
- 2.30** **Le Guet-apens** ■ ■ ■
Sam Peckinpah (Etats-Unis, 1972, 120 min) **O.** **CineCinemas 2**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 17.25** Beverly Hills.
18.15 Exclufif.
18.55 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo, Trafic infos.
20.45 et **1.30** Star Academy.
20.50 Les Enfants de la télé.
23.10 Sans aucun doute.

FRANCE 2

- 17.20** Qui est qui ?
18.00 Le Groupe.
18.30 Friends **O.**
19.00 On a tout essayé.
19.50 Un gars, une fille.
20.00 et **0.30** Journal, Météo.
20.50 Une soirée, deux polars. La Crim'. *Mort au rat*.
21.50 Central nuit. *Parole de flic*.
22.55 New York 911. Ciel pour ciel **O.**
23.50 Guerre de quartier **O.**

FRANCE 3

- 17.50** C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.20 Tous égaux.
20.50 Thalassa. Escalade à Bakou.
22.20 Météo, Soir 3.
22.45 On ne peut pas plaire à tout le monde.
0.30 Ombre et lumière.
0.55 Les Envahisseurs. Action de commando.

CANAL +

- 16.25** Rushmore ■
Film. Wes Anderson **O.**
- 18.05** Lain **O.**
► En clair jusqu'à 20.59
- 18.30** Les Simpson **O.**
18.55 + de cinéma.
19.29 Résultats et rapports.
19.30 Le Journal.
19.50 Le Zapping.
19.55 Les Guignols de l'info.
20.05 Burger Quiz.
20.45 Encore + de cinéma.
21.00 La Nuit des chauves-souris
Film. Louis Morneau **O.**
22.30 Titus. La rupture **O.**
23.00 La Fin des temps
Film. Peter Hyams **O.**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 13.25** Reportages.
13.55 Invisible Man.
14.50 Alerte à Malibu.
15.45 Pacific Blue.
16.55 Wasteland.
17.50 Sous le soleil.
18.55 et **22.45** Qui veut gagner des millions ?
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.35 Football. Match Amical. France - Algérie.
20.45 Coup d'envoi.
23.50 Cap sur le danger.
Téléfilm. Serge Rodnucky **O.**

FRANCE 2

- 13.45** Les Grandes Enigmes de la science.
14.45 Nés pour être libres, les chimpanzés de Conkouati **O.**
15.40 Rugby. Coupe d'Europe. Montferrand - Cardiff.
18.05 Nash Bridges **O.**
18.55 et **1.45** Union libre.
19.55 et **20.45** Tirage du Loto.
20.00 et **1.25** Journal, Météo.
20.50 Il était une voix... Isabelle Boulay.
23.05 Tout le monde en parle.

FRANCE 3

- 13.25** C'est mon choix pour le week-end.
14.50 Côté jardins.
15.25 Côté maison.
15.55 La Vie d'ici.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Le 6,56.
20.15 Tout le sport.
20.30 Tous égaux.
20.50 La Disgrâce.
Téléfilm. Dominique Baron.
22.30 Faut pas rêver.
23.40 Météo, Soir 3.

CANAL +

- En clair jusqu'à 14.30
- 13.30** Africa.
14.30 La Grande Course.
15.00 Docteur Lucille, un rêve pour la vie.
Téléfilm. George Mihalka **O.**
16.30 Vivement la rentrée.
Téléfilm. Karen Disher et Guy Moore **O.**
- 17.45** Les Démineurs.
Téléfilm. Keoni Waxman **O.**
- 19.19** Résultats et rapports.
► En clair jusqu'à 20.30
- 19.20** Le Journal.
19.30 + clair.
20.30 Grolandsat.
21.00 Samedi comédie.
H. Une histoire de cousine **O.**
21.25 Titus. Bonjour l'intégrité **O.**
21.45 South Park. L'inqualifiable crime de haine de Cartman **O.**
- 22.10** Le Monde des ténébres.
Le château hanté **O.**
- 23.00** Samedi sport.
0.00 Le Journal du hard **O.**

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA

- Tous publics
○ Accord parental souhaitable
○ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte
○ Interdit aux moins de 16 ans
○ Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

- 19.00** Tracks.
19.45 Arte info, Météo.
20.15 360°, le reportage GEO.
20.45 Que la barque se brise, que la jonque s'entrouvre. Téléfilm. Rithy Panh.
22.15 La Vie en face. Noir comment ?
23.10 Profil. Ingrid Caven.
0.20 Le Dessous des cartes.
0.35 Le Bal des vampires ■ ■ ■
Film. Roman Polanski (v.o.).

M 6

- 17.30** Mariés, deux enfants **O.**
17.55 Le Clown **O.**
18.55 Charmed **O.**
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.50 Madame est servie **O.**
20.40 Caméra Café.
20.50 Graines de star.
23.25 Profiler. L'ombre des archanges **O.**
0.10 Ciel pour ciel **O.**

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30** Black and Blue.
21.30 Cultures d'Islam. De Byzance à Istanbul. Invité : Stéphane Yerasimos.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain.
Rosetta Loy (La Porte de l'eau).

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00** Concert franco-allemand.
Par le Kammermusik Tchaïkovski, dir. Hugh Wolff, Quirine Viersen, violoncelle.
Œuvres de Ives, Bloch, Sibelius.
- 22.30** Alla Breve (rediff.).
- 22.45** Jazz-club. Le trio de Sylvain Beuf, saxophone, avec Diego Imbert, contrebasse et Frank Aguilhon, batterie.

RADIO CLASSIQUE

- 20.00** Les Rendez-vous du soir.
Œuvres de Ivanov, Borodine, Chostakovitch.
- 20.40** Nikolaus Harnoncourt, chef d'orchestre.
Œuvres de Schubert, Beethoven, Mendelssohn, Strauss fils, Dvorak.
- 22.55** Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Mozart, Dussek, Kraus.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 13.30** C'est extra ! Va savoir.
14.00 Histoires de chimpanzés.
15.05 L'Inde du Nord.
16.00 Le Camelan de Bali.
17.00 Les Cavaliers du mythe.
17.30 Traque sauvage.
18.05 Le Magazine de la santé.
19.00 Forum. Et l'Europe dans tout ça ? Une seule armée ?
19.45 Arte info.
20.00 Le Dessous des cartes.
20.10 Météo.
20.15 Design.
20.45 L'Aventure humaine.
21.45 Metropolis.
22.35 Le Maire et la Mosquée.
Téléfilm. Dagmar Wagner.
0.05 La Lucarne. Bonne nouvelle.
1.05 Romance ■ ■ ■
Film. Catherine Breillat **O.**

M 6

- 13.20** Lois et Clark **O.**
14.15 V **O.**
15.10 Zorro **O.**
15.45 Los Angeles Heat **O.**
16.40 Chapeau melon et bottes de cuir **O.**
17.40 Motocops **O.**
18.40 Caméra Café.
19.10 Turbo, Warning.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Plus vite que la musique.
20.40 Cinéfix.
20.50 La Trilogie du samedi.
Dark Angel. A tout prix **O.**
21.45 Unité 9. [Pilote]. Les meilleurs.
22.40 Roswell. Servir et protéger.
23.30 Poltergeist, les aventuriers du surnaturel.
Le chasseur d'âmes **O.**
0.20 Le cri du corbeau **O.**

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 19.30** Droit de regard.
20.00 Elekrophonie.
20.50 Mauvais genres.
22.10 Le Monde en soi.
0.05 Œuvres croisées.
1.00 Les Nuits (rediff.).

FRANCE-MUSIQUES

Un avion russe s'abîme dans la mer Noire causant la mort de ses soixante-seize passagers

Moscou privilégie la thèse d'un acte terroriste, mais on évoque aussi une erreur de tir d'un missile ukrainien

AU MOINS 76 personnes (dont 12 membres d'équipage), en majorité des ressortissants israéliens originaires de Russie, ont péri lorsqu'un avion Tupolev 154 de la compagnie Sibir Airlines qui assurait une liaison régulière de Tel-Aviv à Novossibirsk (Sibérie) s'est abîmé en mer Noire, jeudi 4 octobre. L'accident s'est produit au moment où l'appareil se trouvait à une hauteur de 9 000 mètres et volait à une vitesse de 850 km/heure. L'origine de la catastrophe survenue à 190 kilomètres au sud de la ville russe de Soctchi n'a pas été déterminée. Les hypothèses d'un tir accidentel de missile ukrainien ou d'un acte terroriste sont tour à tour évoquées.



l'agence, la qualification du parquet pourrait être modifiée ultérieurement. Mais elle reflète généralement la théorie à laquelle croient le plus les enquêteurs.

Les autorités russes et israéliennes ont évoqué l'hypothèse d'un acte terroriste en raison d'une explosion à bord de l'avion avant qu'il ne s'abîme. Un pilote de

ligne arménien qui a croisé le chemin du Tupolev 154 à 9 000 mètres d'altitude a rapporté à la tour de contrôle, peu après la catastrophe, avoir vu l'appareil en flammes exploser avant de se désintégrer au-dessus des flots.

Autre hypothèse évoquée : celle d'un tir de missile sol-air ukrainien effectué dans le cadre des manœuvres russo-ukrainiennes en cours. « Des tirs de missiles d'une portée de 400 kilomètres étaient en cours dans le cadre d'un exercice antiaérien dans la région de Féodosia en Crimée », a précisé le service de presse de la flotte ukrainienne, mais cette information a été formellement démentie par le ministre ukrainien de la défense, Olexandre Kozmouk. Le président russe Vladimir Poutine a pour sa part estimé que les missiles tirés pendant les exercices russo-ukrainiens en Crimée « ne pouvaient techniquement pas atteindre l'altitude » à laquelle volait le Tupolev. Jugeant ce scénario « improbable », le président russe penche plutôt pour la thèse d'un acte terroriste, également privilé-

giée par les Israéliens qui vont participer à l'enquête. « Il est possible qu'il s'agisse d'un accident tragique et non pas d'un acte de terrorisme », a pour sa part déclaré à Washington un responsable américain sous couvert de l'anonymat, ajoutant : « Pour le moment, nous pensons qu'il a été abattu par les Ukrainiens. »

DES PRÉCÉDENTS

L'avion russe avait décollé de Tel-Aviv à 9 h 58 locale (7 h 58 GMT) et « aucun signal de détresse n'est parvenu à la tour de contrôle israélienne », ont indiqué les autorités aéroportuaires israéliennes. « A 13 h 45 [9 h 45 GMT], l'avion a disparu des écrans radars », a déclaré à l'AFP un porte-parole du ministère russe des situations d'urgence.

Plusieurs crashes d'avions civils se sont produits dus à des tirs militaires par le passé. Le 1^{er} septembre 1983, la chasse soviétique abattait en vol un Boeing 747 des Korean Airlines qui avait pénétré dans l'espace aérien de la Fédération de Russie, près de l'île de Sakhaline, causant la mort des 269 passagers et membres d'équipage. Moscou croyant que la CIA voulait tester « la défense antiaérienne soviétique », avait ordonné d'abattre l'avion. Le 3 juillet 1988, un Airbus A-300 d'Iran Air était abattu dans le détroit d'Ormuz par des missiles tirés depuis le croiseur américain *Vincennes*, bilan : 290 morts. L'équipage du bateau, sous le coup du stress avait, expliqua-t-on par la suite, commis de nombreuses erreurs techniques et mal déterminé la nature de l'avion. - (AFP, Reuters.)

Chronique de l'improbable

par Pierre Georges

PAS L'OMBRE d'un sourire. Ou alors, volé, furtif. Pas le droit de sourire même, sans risque d'atteinte au tragique du moment et de désertion en temps d'angoisse. Pas le droit au futile, à la petite nouvelle voletant au vent, dérisoire et poétique.

Garde-à-vous ! Veux voir qu'une dépression ! Z'avez aimé les Twin Towers ? Vous aimerez encore plus le bacille du charbon. Ou la récession galopante. Ou les sondages de nature à remonter le moral. Français, jugez-vous probables des attentats en France « du fait de la situation de crise internationale liée au terrorisme » ? Probables en effet, M^{me} Sofres, à 80 % de la grande armée des sondés démolis ! Jugez-vous probable une récession économique ? Probable 63 % ! Probables des « incidents graves avec la communauté musulmane » ? Probables, 63 % toujours.

Et ainsi de suite. L'improbable n'est plus français ! Alors vigipitons le coffre des voitures, quadrillons le terrain, fût-il celui du Stade de France pour un France-Algérie dit « à hauts risques ». Interceptons le courriel, le courrier, les téléphones portables, contrôlons les identités, en un mot traquons le probable partout et toujours, sans trêve, ni relâche, ni faiblesse, ni mollesse. Français, troqueriez-vous deux barils de libertés contre un baril de sécurité ? Probable !

Alors, ce matin, et des fois que tous nous ne passions pas le week-end, qui d'ailleurs s'annonce probablement pluvieux et dépressionnaire, on prendra ici la liberté d'être futile. Chroniqueur troupié en somme. Chargé de remonter le moral des troupes et de leur arracher une

vague grimace nommée sourire. Amis lecteurs, tenez, juste une petite dépêche pour la route, un chti verre de cordial avant de remonter au front. Savez-vous ce qu'a raconté à la presse anglaise un peintre en bâtiment, en appartement plutôt, et en tout cas indiscret ? Il a rapporté qu'ayant eu à rénover la chambre de la reine à Buckingham Palace, il avait vu dans la baignoire d'icelle un magnifique objet d'art : un canard en plastique, le chef ceint d'une couronne royale. La reine et son royal coin-coin barbotant ensemble. Voici bien de l'improbable mais vrai. Soulignons cependant que le peintre, bon prince, a émis cette hypothèse parfaitement plausible, amicale et respectueuse que Sa Majesté avait reçu ce canard en cadeau de ses petits-enfants. Et qu'elle n'avait osé jeter l'objet avec l'eau du bain. Plausible en effet. Comme il semble plausible qu'une carrière de peintre à la cour se soit achevée récemment.

Une autre ? Celle-ci, en provenance de la Biélorussie ou de l'Ukraine profonde, on ne se souvient plus. Un Barbe-Bleue cannibale et son compère viennent d'être arrêtés, au terme d'une septième banquet. Ils ne trouvaient rien mieux et plus roboratif que de manger de la femme, sept au total. Au motif invérifié, mais plausible, que la femme serait nettement plus tendre à l'arête.

Et pour finir, celle-ci à peine sortie du four et du fil AFP. Le titre à lui seul est tout un poème : « Arrestation d'un ophtalmologue polonais qui prescrivait du Viagra aux invalides de guerre. » Un problème de vue basse en somme. Allez, à lundi, si Ben Laden le veut bien.

Confusion en Kabylie après la reconnaissance du berbère

TIZI OUZOU

de notre envoyée spéciale

La coordination des *arouchs*, les comités de village et de quartier de Kabylie, a la très nette impression de s'être fait duper. C'est un mouvement « pirate », concurrent du sien, qui a, semble-t-il, été reçu mercredi à Alger par le premier ministre, Ali Benflis, et s'est entendu annoncer que ses « principales revendications » étaient en passe d'obtenir satisfaction. En faisant savoir, à l'avant-veille d'une marche prévue pour vendredi 5 octobre à Alger (et interdite par les autorités, comme les précédentes), que le berbère pourrait bénéficier, après référendum, du statut de langue nationale, le gouvernement algérien a fait preuve d'un art inhabituel en matière de communication, augmentant la confusion et l'exaspération en Kabylie.

L'objectif des *arouchs* était en effet de rendre le tamazight langue officielle au même titre que l'arabe. Mais il n'avait jamais été question, dans l'esprit du mouvement né des émeutes du « Printemps noir », que cette revendication soit séparée des quatorze autres points de sa « plate-forme » présentée comme un tout non négociable.

Dans les rues de Tizi Ouzou, les uns dénoncent ce qu'ils estiment être une nouvelle manœuvre du pouvoir, tandis que d'autres se réjouissent spontanément de ce qu'ils considèrent comme une concession majeure. « Mes parents ne comprennent pas l'arabe, ils ne sont jamais allés à l'école, le fait que le tamazight devienne langue nationale leur permettra peut-être de ne plus se sentir étrangers chez eux », soulignait ainsi un enseignant. « Nous sommes furieux du procédé utilisé, qui ne trompe personne », martelait de son côté le porte-parole de la coordination communale de Tizi Ouzou, stigmatisant « ce pouvoir qui tente de monter une partie de la population contre l'autre et brouille les pistes en favorisant des structures parallèles », faisant

allusion à un nouveau conseil communal qui pourrait être l'interlocuteur du gouvernement.

Se voulant pur et dur, en dehors des partis politiques, le mouvement des *arouchs* risque d'être tôt ou tard victime de son intransigeance. Il refuse le premier ministre Ali Benflis comme interlocuteur, ainsi que l'a proposé la présidence de la République il y a quelques jours, et exige à la place Abdelaziz Bouteflika en personne.

UNE POPULATION DIVISÉE

La situation se dégrade sur le terrain. Voilà des mois que la Kabylie est laissée à elle-même, dans une sorte d'autogestion chaotique, propice à tous les dérapages. Si les autonomistes semblent n'être qu'une infime minorité, la déliquescence actuelle pourrait, à terme, leur profiter. Il n'y a plus aucun signe d'autorité à Tizi Ouzou. Les gendarmes sont barricadés dans leurs casernes. S'ils s'aventurent dehors, ils risquent de se faire lyncher. Chaque nuit, des convois venus d'Alger sont contraints de leur apporter des ravitaillements.

Les actes de vandalisme se multiplient, tandis que le mot d'ordre de désobéissance civile lancé par les *arouchs* (ne pas régler ses factures de gaz et d'électricité par exemple) achève de diviser la population, exténuée mais soudée contre un pouvoir honni, toujours synonyme de corruption et de *hogra* (mépris). Les rues sont sales, envahies par des hordes de vendeurs à la sauvette qui concurrencent les commerçants patentés, lesquels refusent de se plaindre ouvertement, n'osent pas contester les mots d'ordre de grève mais paraissent à bout de nerfs... La police, à peine présente, semble avoir renoncé à assurer l'ordre.

Florence Beaugé

► www.lemonde.fr/algerie

Le cessez-le-feu proclamé par Yasser Arafat apparaît de plus en plus moribond

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Le cessez-le-feu n'est plus. Ou presque. Proclamé le 18 septembre par le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, et aussitôt suivi par l'engagement israélien de mettre un terme aux actions offensives contre les zones autonomes palestiniennes, il n'avait jamais entraîné un retour au calme durable entre les deux parties, mais les violences perpétrées au cours de la journée et de la nuit du jeudi 4 au vendredi 5 octobre semblent lui avoir porté un coup décisif. Dans le nord d'Israël, à Afula, un Palestinien déguisé en militaire a ouvert le feu sur la foule dans une gare routière, tuant trois personnes et en blessant quatorze. L'assailant a été, à son tour, tué par les services de sécurité israéliens. Il portait sur lui une lettre indiquant qu'il s'agissait d'une opération-suicide. En revanche, l'armée israélienne a pu évacuer sans dommage deux colons entrés par erreur dans une localité sous contrôle palestinien et qui avaient été encerclés par les villageois.

Mais les affrontements les plus violents ont eu lieu, une nouvelle fois, à Hébron, où vivent un groupe de colons extrémistes installés au milieu de la vieille ville arabe. Mercredi, deux pèlerins israéliens venus participer à la fête juive de Soukkot avaient été blessés par des tirs palestiniens. Dans la journée de jeudi, des échanges de tirs ont tué un Palestinien et fait plusieurs blessés. Les miliciens palestiniens ont alors repris les tirs à partir de la colline d'Abou Sneh située en zone autonome palestinienne et qui domine l'enclave israélienne. L'armée israélienne a répliqué durement en reprenant possession de la colline au terme d'une incursion, à l'aube, qui a mobilisé une cinquantaine d'engins blindés. Cinq Palestiniens ont été tués dans les affrontements. Vendredi matin, Tsahal n'avait toujours pas évacué cette position stratégique.

Ces affrontements, dont les deux parties se sont rejeté la responsabilité, ont pesé sur la rencontre, à Jérusalem, entre le ministre des affaires étrangères israélien,

Shimon Pérès, et deux négociateurs palestiniens, Ahmed Qoréï (Abou Ala) et Saëb Erekat. La réunion n'a duré que trente minutes. M. Pérès a demandé aux Palestiniens d'arrêter des personnes jugées responsables d'attentats par les Israéliens. Les Palestiniens ont répliqué en indiquant que l'opinion palestinienne ne l'accepterait pas à moins de constater un desserrement du blocus imposé par Israël depuis de longs mois sur les zones autonomes palestiniennes.

Dans un communiqué publié à l'issue d'une réunion tenue à Ramallah avant l'incursion israélienne de Hébron, le Comité exécutif de l'OLP a exhorté « toutes les forces et factions à respecter strictement le cessez-le-feu pour préserver l'intérêt national palestinien », ajoutant que des mesures avaient été prises de manière « à retirer à Israël les prétextes pour ternir l'image du peuple palestinien et présenter sa lutte comme une forme de terrorisme ». Il en faudra assurément beaucoup plus pour sortir de ce qui apparaît de plus en plus comme une impasse.

Gilles Paris

► www.lemonde.fr/israel-palestiniens

OÙ VA L'AFGHANISTAN ? Les bégaïements de la stratégie américaine ■ Une Alliance du Nord fragile ■ L'ex-roi tisse sa toile ■

Et chaque jour : www.courrierinternational.com



garde à nous

Je n'étais pas malheureux, j'avais cent vingt-huit chaînes ». Cette petite phrase de Michel Houellebecq, extraite de son dernier roman, *Plateforme* (Flammarion), donne les clés d'un hédonisme sous influence. A l'heure où la violence se déchaîne, capable de faire basculer le monde dans ce que certains, dès le 11 septembre 2001, ont baptisé la première guerre du vingt et unième siècle, les formes, les signes, les objets, les vêtements donnent plus que jamais à lire une époque dans ses déchirures. Le retour à l'ordre annoncé par les défilés masculins dès janvier (pour les collections de l'hiver 2001-2002), la fascination pour les tenues de combat, peut laisser songeur. Au moment où l'on parle d'un combat contre une armée sans uniforme, la tenue de fonction qui avait été largement effacée du vestiaire ces dernières années, retrouve ses galons. Elle entraîne parfois des jeux de faux semblants, qui vont du simple détournement « mode » (l'officier d'opérette) au vol manifeste par ceux qui se déguisent en faux pilotes, en faux soldats ou faux agents de sécurité, au nom de la haine. Il est étonnant de constater que c'est du microcosme le plus protégé, le plus nanti, soumis à des jeux de miroirs qui semblent parfois le couper du reste de l'actualité, que les prémonitions jaillissent comme des bombes. Au-delà du bien et du mal, la mode tisse sa réalité sous l'œil des caméras planétaires. Peut-on parler encore de « tendance », lorsqu'elle renonce à l'esprit « décontracté » des années de prospérité, pour s'adonner à des matières plus brutes, à des accessoires conçus pour survivre, ou s'en donner l'illusion, lorsque autour d'elle la vie se dissout dans la peur, qui n'est plus celle des *reality shows*, type *Survivor* ? Le danger de la confusion est là, montrant les limites d'un jeu de rôles qui entraîne certains créateurs, au nom d'une réaction à la marchandisation de leur art, à jouer les chefs de bande, ultime manière d'imposer sa personnalité au cœur d'un système anonymement soumis aux pressions économiques et financières. Au sommaire de ce nouveau cahier « *Styles Hommes/Mode en capitales* », l'hiver s'avance sous haute protection. Des manteaux-capotes aux bottes, l'apparence joue les apprenties sorcières, aux confins de la dénonciation de la violence et de sa radicalisation.

Laurence Benaim

Photographe : David Drebin chez Yannick Morisot, assisté de Daron Bailey.

Réalisation : Jean-Marc Carle, assisté de Sofia Letelier. Maquillage : Christian Dior, réalisé par Lyn de Barra chez Panny Rich. Coiffure : Lorraine Flaherty.

DOUBLE JEU

En couverture, Amanda Levete, architecte de l'agence Future Systems à Londres, est habillée en Dior Homme par Hedi Slimane : manteau droit en drap de laine et chemise blanche en gabardine de coton.

l'armée de la rigueur



RONDE DE NUIT

A gauche, cape de coton enduit, pull en cachemire et soie et pantalon en velours lisse, Yves Saint Laurent Rive Gauche. Souliers en cuir glacé Louis Vuitton. A droite, cape de coton enduit, pull en cachemire et soie, Louis Vuitton, pantalon en coton, Yves Saint Laurent Rive Gauche et bottes en cuir glacé, Jean-Baptiste Rautureau pour Udo Edling.

col caban ou col officier, épaulettes et molletières signent la nouvelle silhouette de l'hiver 2001 : sombre coïncidence avec l'actualité, le mythe de l'uniforme renaît, inspirant aux créateurs de mode masculine des panoplies qui célèbrent sur le champ de bataille des tendances sergents d'opérette et soldats de podium, dans une étrange et révélatrice parade au style cool des dernières saisons

V

ert armée, kaki de l'armée des Indes, brun rouge soviétique, bleu Navy, sable « Tempête du désert », blanc armée finlandaise, noir Omon (les sinistres commandos russes en Tchétchénie), voire rouge pioupiou (les soldats de 1914)... Cet automne, les habits soldatesques font une haie d'honneur sur les portants, fêtant leur victoire sur le glamour-rock et l'androgynie rampante... Comme au 14 juillet, l'inspiration Grande Muette fait défiler sa lugubre fanfare interarmes d'olive, de kaki, de beige taupe, de gris pierre, sur fond de revival Pearl Harbor et de pugilats de gorilles (*La Planète des singes*, de Tim Burton)...

C'est ainsi que, pour la marque Louis Vuitton, Marc Jacobs joue la rigueur douce avec des spencers à col officier de l'armée des Indes et des blousons à pattes d'épaule. Tom Ford, qui a encadré son défilé Yves Saint Laurent Rive Gauche par une haie d'appareilleurs en maxi-manteaux ajustés, raides comme des soldats de plomb, y a proposé des pièces similaires en laine anthracite ou en cuir noir inspiré par *Les Dames*, de Visconti. A col caban (version officier) ou officier (tendan-

ce bolchevik), le manteau long, ce bunker souple, paré ou non d'un double boutonnage en métal, figure quasiment partout. Cachemire noir chez Gucci, à martingale pour Dior Homme, style houppelande avec Naoki Takizawa (pour Issey Miyake)... Le trench papillonne des épaulettes (conçues, à l'origine, pour y accrocher des grenades...), tandis que la saharienne s'urbanise chez Prada, Versace (en lamé or et col fourrure)... A chaque armée ses colifichets. Chez Dior Homme, les fourragères sont de minces rubans pendouillant d'une chemise noire. Fendi propose un pantalon camouflage étroit en matière brillante et Roberto Cavalli rejoue *Sergeant Peppers* en fixant des épaulettes à franges sur ses vestes. Prada et Miu Miu étoffent les adolescents fragiles avec de vastes uniformes raides, appuyés par des bottines de CRS et des guêtres, avatars pour randonneurs des antiques bandes molletières, amis des « poilus ».

Après les ambiances « Chasse et pêche » et les tenues de survie high-tech des dernières saisons, le vêtement invisible et increvable, garanti anticataclisme, renoue donc avec des classiques qui ont conquis leur légitimité sur le champ de bataille. Repu de poches plaquées, mousquetons et martingales, l'homme est bien armé pour apprécier la construction rigoureuse de l'uniforme. Déjà, dès l'an dernier, la même soif de classicisme et de rigueur avait ressuscité le costume formel, qui n'est autre que l'uniforme de la société civile. Nombre

de fleurons masculins, nés en Angleterre, ne dérivent-ils pas des uniformes de la Navy (le caban et le blazer, aujourd'hui très en vogue) ou de la cavalerie (la veste trois boutons, dont les poches obliques se fouillent en plein galop), rendus à la vie civile par les tailleurs des officiers ?

Grand pourvoyeur du vestiaire masculin, l'uniforme a conquis les femmes depuis 1966, année où Yves Saint Laurent leur offrit la saharienne qu'avaient portée, durant la campagne d'Afrique, les soldats de Montgomery. Et qui se décline à l'envi, désormais, dans les matières les plus nobles. Au point de faire oublier totalement sa naissance martiale. Il reste qu'au moment où la France plébiscite l'abandon du service militaire, ce déferlement de super-mâles en uniforme a forcément sa part d'ombre... En résonance avec des éléments de mode empruntés aux années 1920 (graphisme, constructivisme...), il suggère une atmosphère d'avant-guerre aux relents de veillée d'armes.

Comment de telles tendances ont-elles pu émerger ? Pour laisser voler leur inspiration, les créateurs n'ont eu qu'à écouter leurs propres peurs - celle d'un krach boursier -, que l'actualité guerrière s'est largement empressée de confirmer. A l'heure où les vieux démons reviennent tourmenter une Allemagne empêtrée dans la récession, le Japon réexamine avec douleur son passé militariste... Moyen-Orient, Asie centrale, mais aussi Macédoine, Tchétchénie, Indonésie, Congo, Amérique latine... Il n'est pas un conti-

ment, aujourd'hui, où quelque sang « impur » n'abreuve les sillons. Même si l'on reste loin des millions de morts du Vietnam et de la guerre Iran-Irak... Depuis quarante ans, la tendance militaire a eu de quoi s'inspirer.

« Mon père, explique Jean-Pierre Baroux, propriétaire du surplus parisien Yankee, avait ouvert ses surplus en 1948. Ruinés, les Français achetaient pour rien des vestes militaires qu'ils rejetaient en noir ou en bleu. » Dans les années 1970, la jeunesse pro-Vietcong et anti-Pinochet fêtait la révolution en assortissant aux pattes d'eph la vareuse Che Guevara, la veste Mao, la besace kaki marquée au feutre du sigle anarchiste. Pantalon camouflage pour courir plus vite que les CRS, rangers pour expéditions vengeresses... Une transgression « justifiée » par la guérilla urbaine. Tournées vers la conquête de l'économie (les golden boys), les années 1980 retinrent de l'armée ses parures rétro chic, avec le style aviateur (bombers à col fourré, chinons, insignes clippés), lancé par les stylistes américains du groupe Buffalo et popularisé en France par la marque Chevignon. A la même époque, pourtant, la « virilisation » d'une communauté gay en pleine émancipation popularisait aux Thés dansants du Palace des pantalons de treillis qui, les années passant, dégringolèrent sur les hanches pour mieux dénuder les appas. Transportée par les intéressés dans les années 1990, la flamme militaire conquiert les raves interdites, où les raids policiers for-



cent souvent au saut de barbelés. La mode elle-même, sous influence « politiquement correcte », sympathise avec l'uniformité discrète et fonctionnelle du *battledress*, du chino (pantalon de l'US Navy dans le Pacifique, dont la marque Dockers fit le symbole de la nouvelle décontraction), de l'omniprésent pantalon cargo à poches latérales, du trench inventé par Burberry ou de cette ceinture à boucle carrée, que même les quinquagénaires ont adoptée...

Une question demeure. Le public sera-t-il au garde-à-vous ? Chez maîtres Delavenne et Lafarge, spécialisés dans les ventes de Militaria (articles militaires) à Drouot, le marché ne donne aucun signe de reprise. Quant à Jean-Pierre Baroux, ce pionnier parisien du surplus militaire, il n' imagine pas ses treillis pris d'assaut. Et chez Kiliwatch, bazar du pointu, la tendance militaire se cantonne dans des citations indi-

rectes sur des coupes très actuelles. Les plus institutionnels semblent s'être approprié la tendance. Chez Colette, où le graffiteur Futura 2000 planche sur le camouflage à deux pas des treillis cloutés main de l'Américain Fred Segal, deux livres sont en rupture de stock : le *Books of camouflage* sorti au Royaume-Uni, ainsi qu'*Uniforms*, bible-catalogue d'une vaste exposition organisée en janvier dernier à Florence, en marge du salon Pitti Immagine Uomo, états-généraux de l'habillement masculin... Enfin, le *Vogue Homme* de l'automne, intitulé « Mâlitude », consacre plusieurs séries aux diverses parures (version proprette ou Jean Genet) inspirées par cette usine à fabriquer des mâles : l'armée. Et la parade n'est pas près de s'achever : au printemps 2002, Comme des garçons vendra des jabots camouflage.

Jacques Brunel

PARADE

Manteau en drap de laine et pantalon en coton D & G by Dolce & Gabbana, bottes en cuir glacé Jean-Baptiste Rautureau pour Udo Edling.

Photographe :
David Drebin
chez Yannick Morisot,
assisté de Niel Lenon

Réalisation :
Jean-Marc Carle,
assisté de Sofia Letélier
Mannequins :
Eric Beyrens,
agence Best One,
Noah Knipe,
agence Madison Homme
Maquillage :
Steve Lauper chez On Air
Coiffure :
Zillia chez Streeters

tout-terrain l'uniforme de l'ambiguïté

tandis qu'un vent d'insoumission secoue les garde-robes, cuir noir, bombers et treillis donnent parfois aux tribus des villes les armes muettes de la violence

entre vrais-faux snipers et retour des militants de choc, la guérilla des codes vestimentaires ne connaît pas de trêve. Se parer d'un uniforme peut conduire à de regrettables fréquentations symboliques. A l'heure où le best-seller du général Aussaresses dévoile l'ordinaire des tortures en Algérie, l'image de l'armée française ne se résume plus au « beau légionnaire » et aux soldats de la paix en Bosnie. Aujourd'hui encore, des violences continuent d'être commises sous l'anonymat de l'uniforme – ou des tenues qui s'en inspirent. « Glissez-y un homme un peu simplet, dit Jean-Pierre Baroux, propriétaire du surplus Yankee, vous en ferez vite un boucher. En 1995, j'ai dû réduire mon choix de tenues militaires, car j'étais envahi de skinheads ! »

Bombers et treillis, Doc Martins et cheveux ras, l'extrême droite a pris les Militaria pour signalétique : à Berlin, les croix de fer se portent désormais sur les treillis. Et les gauchistes ne sont pas en reste... La veste en cuir noir et le

jean râpé ressuscitent cet automne sous la griffe Gucci, comme pour fêter le revival de la bande à Baader, ce groupuscule d'assassins « anti-impérialistes » que la jeunesse allemande, trente ans après, pare d'un romantisme à la Bonnie and Clyde. Un vent d'insoumission « héroïque » et de violence « légitime » secoue les garde-robes... En juillet, Raf Simons n'a-t-il pas fait défiler des tenues sous influence « Tute blanche » (combinaisons blanches), le groupe italien antimondialisation qui s'illustra dans les manifestations de Gênes ? Inversement, qui veut parader en noir néo-fasciste lorsque la police italienne torture des « subversifs » désarmés ? A ces vêtements haute tension, d'autres préféreront la poésie d'un Roberto Cavalli, auteur de vestes à épaulettes à franges pour officier de Senso. Ou l'humour d'un Yohji Yamamoto, qui revisite en couleurs vives l'uniforme de campagne de Napoléon...

J. Br.

incontournable dans le vestiaire de la rentrée, le **blouson** de cuir se plie à toutes les métamorphoses, matelassé et coloré version bikers de luxe ou élimé et étriqué dans un clin d'œil aux panoplies rock

tantôt protecteur, baroudeur, fétichiste, rebelle ou dandy, le blouson de cuir s'impose comme la seconde peau du moment. Du Perfecto, conçu en 1928 par les frères Schott, deux New-Yorkais d'origine russe, à la « *flight jacket* » A-2 créée en 1931 pour l'armée de l'air américaine, en passant par la peau lainée à la John Lennon, l'imaginaire associé au blouson de cuir ressurgit dans une quête d'authenticité. Consacré par des griffes comme Gucci, Vuitton, Versace ou Dolce & Gabbana, l'ex-rebelle serait-il rentré dans le rang? Déjà largement revisité par Claude Montana ou Azzedine Alaïa dans les années 1980, le Perfecto s'embourgeoise en 2001 dans des déclinaisons en fourrure d'antilope et de phoque (Dolce & Gabbana) facturées 3 145 € et 5 907 € (20 630 F et 38 747 F) ou en peau crème traversée d'un zip doré (Versace). De quoi hérissier le poil des puristes qui ont conservé dans leur vestiaire ce compagnon de leur révolte adolescente, devenu mythique sur les épaules de Marlon Brando dans *L'Équipée sauvage* (1954). A la fin des années 1990, il s'en vendait encore environ 350 000 pièces par an.

Remises au goût du jour sur les corps adolescents des Strokes - nouvelles coqueluches de la scène rock new-yorkaise -, les carrures étriquées s'affichent à nouveau, encouragées par des mannequins à la silhouette brindille. « *Les vêtements masculins peuvent très vite basculer dans le déguisement. Nous avons évité le côté Elton John en travaillant un répertoire de classiques (chemises, vestes à un bouton, etc.) et en jouant sur les finitions* », expliquent les stylistes Alexandre et Matthieu, dont la première collection homme pour Ruffo Research sera commercialisée au printemps 2002. Les blousons en cuir glacé rouge laque, en peau rose Malabar ou en daim émeraude et noir suivent le corps en souplesse. Car le cuir joue depuis quelques saisons les matières caméléon, lisse ou travaillé en relief, rigide ou poids plume, rustique ou couture, comme le spencer à brandebourgs de Roberto Cavalli. Il devient chemise sous la main d'Hedi Slimane (Dior Homme), qui traite l'agneau plongé comme de la soie, et se sophistique de cols en fourrure bouclée chez Gucci, où Tom Ford propose aussi des versions plus « sauvages » en daim délavé. Si certains explorent une interprétation quasi burlesque du blouson



L'étoffe du cuir

de cuir (veste noire de survêtement Jean Paul Gaultier, carapace zippée à la Flash Gordon de Jean-Charles de Castelbajac, blousons de jockey ou de pilote de formule 1 en patchwork de peau Dolce & Gabbana), il pourrait remplacer sans complexes la veste de costume chez d'autres aficionados des matières animales. De Kenzo et ses élégants modèles en agneau glacé caramel à Hermès ou Bally et son cuir grainé bleu canard, les

griffes affinent avec subtilité les nuances. Pour pallier l'austérité et le conformisme souvent associés au vêtement masculin, les créateurs tentent de lui donner un supplément d'âme en simulant l'usure et les marques du temps. « *Actuellement, les gens recherchent la sensation. Avec le mélange des fibres naturelles et artificielles, les vêtements sont plus "amusants" qu'avant* », explique Raffaella Napoleone, administrateur délégué du Pitti

Imagine Uomo, qui vient de présenter, les 27 et 28 septembre, à Florence, la première édition de Moda Pelle, un salon consacré aux cuirs et peaux de l'automne-hiver 2002-2003. A défaut de « faire » son cuir soi-même, on peut l'acheter déjà assoupli, froissé ou patiné, pour satisfaire à la tendance vintage. « *Fits the man* » (s'adapte à l'homme), dit la publicité Marlboro Classics, qui exhibe comme un trophée un blouson d'aviateur dans une peau épaisse et craquelée. On pense au modèle de cuir vieilli qui fit le succès de la marque Chevignon, propulsant son chiffre d'affaires au début des années 1980.

Mais c'est le tandem Dolce & Gabbana qui pousse le plus loin la tendance dans sa collection printemps-été 2002 présentée en juillet à Milan. Chez eux, pantalons et blousons sont salis, portés, frottés à la pierre ponce, graissés ou teintés avec du café et du thé. Une usure manuelle accélérée qui, paradoxalement, fait grimper les prix... « *Quand j'utilise du skaï, je ne le travaille jamais en ersatz de cuir. On s'amuse avec un blouson en skaï, on vit avec un blouson en*

++mon cuir et moi par...

De Claude Montana, qui imposa dans les années 1980 ses vêtements de cuir aux lignes aiguës, à Jean-Claude Jitrois, adulé par le show-biz pour ses « skin » jeans, et à Jean Colonna, dont les pièces de cuir tagué ou fragilisé cultivent les références néo-punk, trois créateurs parlent des blousons de cuir qui habillent leur quotidien.

CLAUDE MONTANA
« J'adore porter du cuir ou du daim depuis plus de vingt ans. J'ai une bonne dizaine de blousons, des modèles très colorés : noir, rouge, vert, violet, et toujours du blanc pour sa délicatesse. J'aime bien les blousons courts, les vestes de jean traitées en cuir ou les variations autour du Perfecto, avec ses zips et ses pressions. Je les cire, j'en prends soin, mais le cuir épais n'a pas besoin d'un entretien colossal. C'est une matière qui vieillit extrêmement bien. L'été, je peux aussi porter des chemises de cuir très près du corps. C'est une deuxième peau sensuelle, il y a un rapport affectif très fort avec cette matière. »

JEAN-CLAUDE JITROIS
« Derrière le cuir, il y a l'idée du parfum. Tout de suite, il s'imprègne de notre odeur, de notre façon de vivre. Il y a un échange, une relation privilégiée. L'histoire de celui qui le porte est inscrite dans la peau. Il faut que la seconde peau reflète la première. Sur le portemanteau, le blouson a déjà une forme, il reste en volume. Il nous est d'autant plus propre qu'il est sale... On ne l'enlève pas tout de suite, l'autre a un regard sur cette peau, il y a forcément un contact tactile. Le cuir, c'est une matière qui vibre. Il est d'un côté raffiné, sensuel, et de l'autre animal, bestial. Les deux ne me font pas peur, ça me ressemble. En ce moment, je porte un modèle fait avec des bandelettes de cuir articulées sur de la soie pour suivre les formes au plus près, comme des lanières qui entourent le corps. »

JEAN COLONNA
« J'ai fait faire mon blouson sur mesure il y a une quinzaine d'années, à partir du patron d'une veste en jean, mais je ne suis pas un grand consommateur de vêtements. Ce blouson, je ne l'entretiens pas. Un vêtement trop neuf ne m'intéresse pas. Je préfère les cicatrices à la chirurgie esthétique. Il a une mémoire, une trace de ma vie. En fermant les yeux, je me retrouve en Inde ou ailleurs. Un jour, à Florence, deux types ont voulu m'agresser dans la rue, mais l'un d'entre eux est resté avec la manche dans la main... J'aime les traces du temps, de la vie sur un vêtement, c'est comme un morceau de ma peau. Actuellement, mon blouson est sur un cintre avant une nouvelle opération... J'ai aussi deux modèles de motard très simples. J'ai enlevé les étiquettes et les épaulettes et, en ce moment, je les laisse en boule pour les déformer. »

Photographe :
Thomy Laetsch.

Réalisation :
Jean-Marc Carle,
assisté de Sofia Letélier.
Mannequin :
Bill Gentle,
agence Success.
Maquillage :
Marie-Laurence Tardy.
Coiffure : June Sawyer
chez Aurélien.

PLEINE PEAU
Blouson en daim, casquette en cuir, écharpe en maille de soie, pantalon en satin de soie et gants en cuir, le tout Gucci.

cuir », insiste le créateur Jean Colonna, qui propose des pièces dans des peaux « fragilisées ». Pour Jean-Claude Jitrois, connu entre autres pour avoir gagné de cuir Johnny ou le footballeur Emmanuel Petit, « *le blouson prend l'empreinte de la taille, des coudes, l'histoire de celui qui le porte est inscrite dans la peau* ».

Anne-Laure Quilleriet



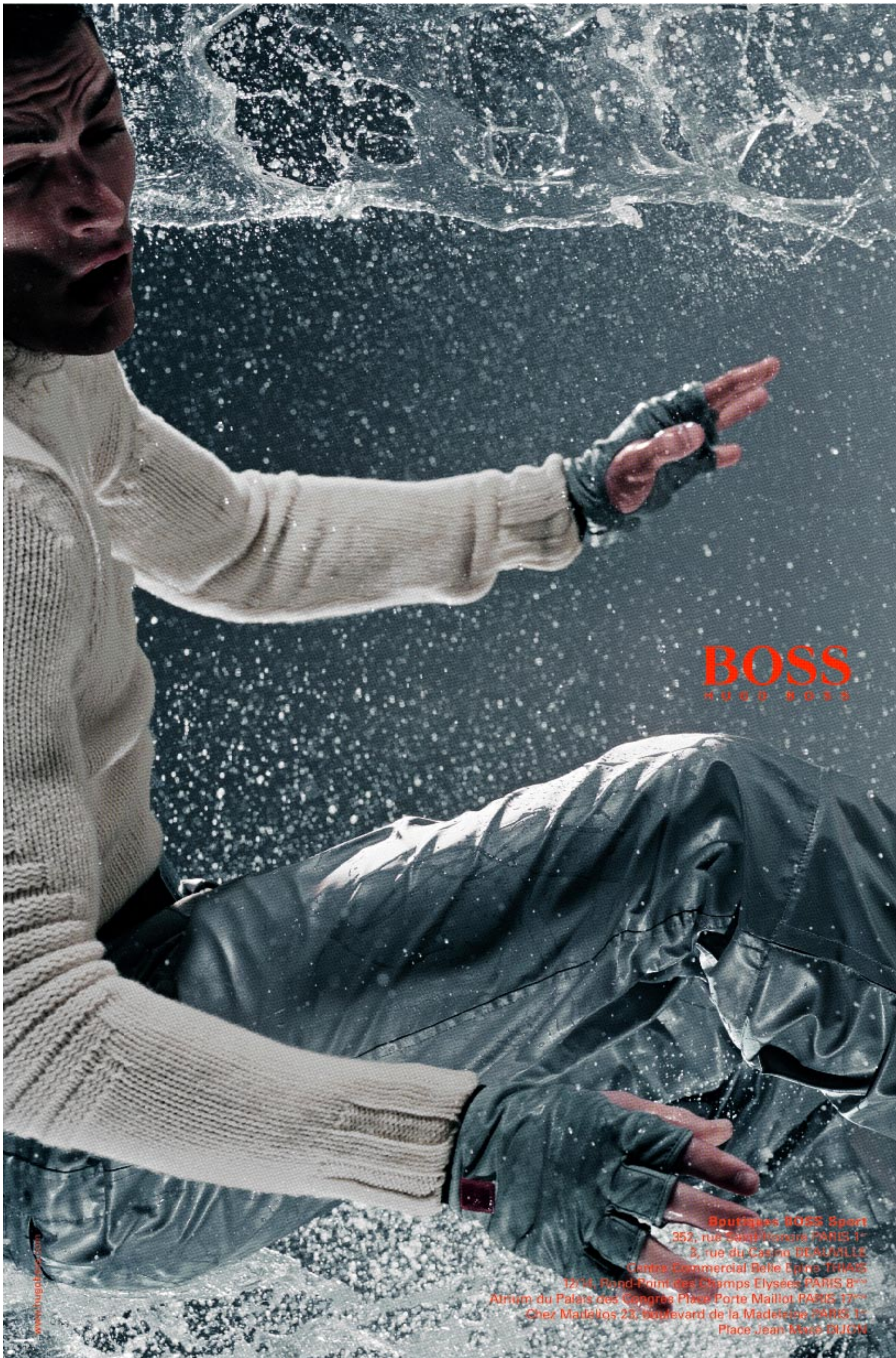
PILOTE
Cuir buffalo zippé marron, deux poches passepoilées, doublure de polyester, 1 350 F (205,81 €), Célio.



ROCK
Perfecto clouté en agneau plongé noir, épaules et coudes matelassés, doublure en polyester, 9 500 F (1 448,27 €), Hugo Hugo Boss.



DANDY
Blouson zippé en agneau fauve, col amovible en fausse fourrure, doublure en satin de polyester 7 600 F (1 158,61 €), John Richmond.



BOSS
HUGO BOSS

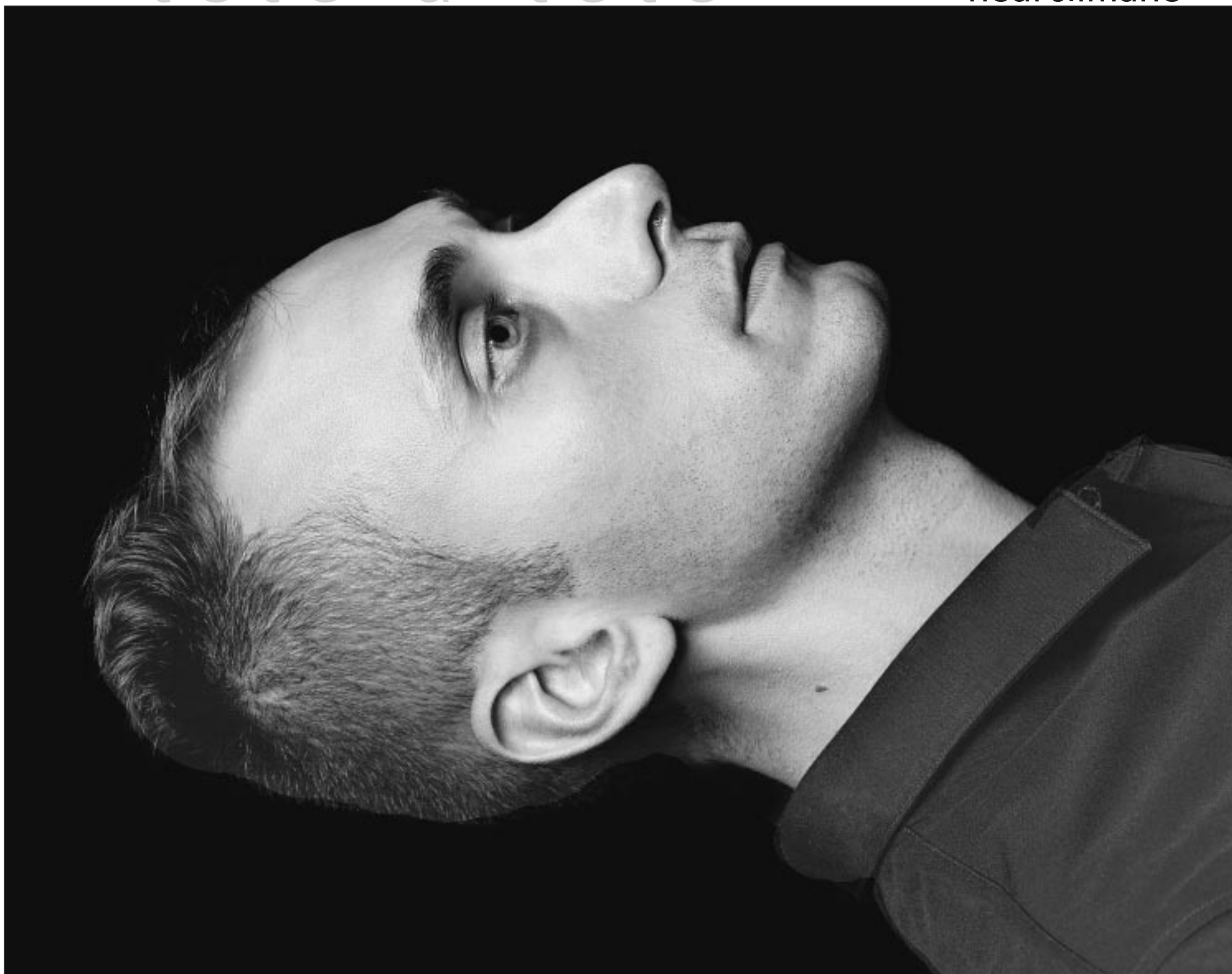
www.hugoboss.com

Boutiques BOSS Sport
352, rue Saint-Hippolyte PARIS 1^{er}
3, rue du Casino DEANVILLE
Centre Commercial Belle Etoile THIAIS
12/14, Rond-Point des Champs Elysees PARIS 8^{em}
Atrium du Palais des Congres Place Porte Maillot PARIS 17^{em}
Chez Maitellos 23, Boulevard de la Madeleine PARIS 1^{er}
Place Jean Moulin DIJON



tête à tête

raf simons
hedi slimane



tête à tête

l'un est d'Anvers, l'autre de Paris. Le premier met sa fierté à être indépendant, le second rafraîchit les ors des institutions de la mode. Raf Simons et Hedi Slimane avouent chacun trente-deux ans et se consacrent à vêtir l'homme. Le même homme enfant, ou presque, dont la séduction mêle force et fragilité, classicisme et rébellion, supplément de sens et luxe tailoring. Loin de la banalité commerciale, leurs défilés-performances sont des manifestes à haute énergie qui questionnent l'identité masculine

hedi slimane



Hedi Slimane dit vivre en touriste. Il voulait être journaliste, mais a étudié l'art. Organisant des castings pour le créateur José Lévy, il observe. En 1996, Yves Saint Laurent lui confie la création pour l'homme de sa ligne Rive Gauche. Ce timide perfectionniste inscrit alors dans l'androgynie, inspirée par l'univers du couturier, la ligne qui sera la sienne : épaules étroites, pantalons flottants, matières luxueuses... C'est le succès, brutal. L'Amérique s'emballe. Depuis l'an dernier, Hedi Slimane réinvente l'homme Dior sous le signe d'une "haute couture" masculine - l'art du tailleur allié à l'œil du styliste - que les femmes s'arrachent. D'Yves Saint Laurent à Karl Lagerfeld, c'est l'union sacrée autour de ce timide audacieux, qui passe pour incarner la relève française.

« Raf Simons s'interroge : les collections que vous montrez reflètent-elles le fond de votre pensée ?

- Hedi Slimane : Entré au service de Dior, j'essaie d'en représenter une certaine image. Si je défilais chez moi, j'exprimerais sûrement la même ligne de façon différente, sans doute plus directe.

- Le groupe Gucci vous avait proposé de monter votre griffe...

- Mon nom, je le garde pour ma vie privée. Si je créais ma maison, j'adopterais sûrement un nom générique. Là où je suis, il y a beaucoup de pressions et il est nécessaire de ne pas succomber aux tentations. Les conséquences

sont différentes lorsqu'on travaille pour soi. Cela dit, je ne me reconnais pas trop dans l'idée du designer indépendant et revendicatif. Peut-être est-il possible d'arriver au même résultat, sans que rien ne change sur le fond. Intégrer les contraintes, et faire passer le message en filigrane.

- Votre arrivée a changé l'image de l'homme Dior...

- Je suis venu ici en partie parce qu'une représentation de Dior au masculin n'avait pas encore été vraiment tentée. Au fond, l'idée même de Dior m'intéresse, et si les femmes y sont représentées d'une manière qui peut sembler conventionnelle, l'espace y reste

ouvert pour une redéfinition globale de l'homme. Différente de chez Saint Laurent, où tout est un peu en trompe-l'œil...

- Vous employez ailleurs le mot "mystique".

- Peut-être y a-t-il quelque chose d'assez rituel dans ma façon de faire, de présenter. Plus que du mysticisme, j'y vois l'idée d'une tradition.

- D'une maison à l'autre, votre mode est loin de changer du tout au tout...

- Techniquement, la ligne Yves Saint Laurent et la ligne Dior sont très différentes. Par exemple, chez Saint Laurent, l'épaule était carrée, volontaire. Celle de Dior est ronde, mesurée. De même les cols d'Yves Saint Laurent sont-ils larges, "physiques". Chez Dior, mes vêtements sont plus graphiques, plus structurés, plus affirmés... J'utilise moins de tissus "féminins", moins de volupté, et plus de bases traditionnelles.

- Jouez-vous avec les codes Dior ?

- J'évite le gros logo qui fait souvent office de cache-misère. Les seules références masculines qu'ait laissées Christian Dior sont des tissus, comme le pied-de-poule - dont je n'ai pas fait grand usage. Je retiens surtout la posture, le côté parisien, plus deux ou trois codes, comme le gris Dior. A l'inverse, l'accent est mis sur le sur-mesure, où les signes de la marque sont très peu visibles. Peut-être est-ce là que les grandes maisons tiennent leur légitimité.

- Au sein d'un groupe aussi vaste que LVMH, un stylistique devrait pouvoir déléguer la gestion...

- Pour Dior, je travaille sur l'ensemble du projet masculin, dont le développement de la marque. Les premiers dessins ont été ceux

du studio, meubles compris, et je travaille avec Architecture et Associés sur les boutiques Montaigne et Dior Homme. Il est préférable de faire les choses en direct, c'est aussi beaucoup plus simple. En fin de course, le raisonnement devient plus clair, l'image mieux affûtée.

- Mes lignes de cintrage allongent la silhouette. Cela fonctionne pour tout le monde, dans la tradition du tailleur militaire.

- Vos matières favorites ?

- J'aime les touchers serrés, nerveux, les matières sèches ou qui ont du corps. Parfois très doux, comme les flanelles, mais cla-

« J'évite le gros logo qui fait souvent office de cache-misère. Les seules références masculines qu'ait laissées Christian Dior sont des tissus, comme le pied-de-poule - dont je n'ai pas fait grand usage. Je retiens surtout la posture, le côté parisien, plus deux ou trois codes, comme le gris Dior »

- Comment choisissez-vous vos mannequins ?

- Le casting me prend beaucoup de temps. Chaque mannequin possède une personnalité assez contrastée. Je les choisis sur une allure, en mouvement : les corps sont assez secs et souples, avec des muscles naturels.

- Votre mode cite parfois les années 1920...

- Elles ont inventé un vocabulaire assez rigoureux, fait d'évidence et de dépouillement... J'ai commencé par aimer le constructivisme (Rodtchenko, Moholy-Nagy)...

- Votre mode est réputée assez féminine. Quelle est votre plus petite taille ?

- Un 40 homme. Je ne fais pas de vêtements pour femmes. Celles qui achètent mes tenues achètent des vêtements d'homme.

- Vos coupes étroites conviennent-elles à tous ?

quants. En outre, je travaille beaucoup sur la forme que le mouvement imprime au vêtement. C'est une chose un peu couture et pas très moderne. Je vends plus une allure qu'un vêtement.

- La presse, alternative ou non, n'est pas loin de vous considérer comme un artiste. Vous voyez-vous en créateur de mode ?

- Je ne sais pas trop ce que ça veut dire. Son équivalent anglais, *designer*, suggère qu'on peut dessiner toutes sortes de choses. C'est toujours affaire de ligne, de proportion et de rythme. Maintenant, je ne vois pas le rapport entre la mode et l'art. Je ne me vois pas trop, par exemple, monter une installation... »

Propos recueillis par Jacques Brunel

raf simons



Designer de meubles, Raf Simons a eu le choc de la mode dans les défilés de Martin Margiela et de Jean Paul Gaultier. Après des études à l'Académie d'Anvers, il applique le classique destroy des créateurs belges à la mode masculine, encore très formelle. Discret (il ne se laisse jamais photographier le visage nu) mais déterminé, ce poète des révoltes adolescentes est le premier à ériger ses défilés en performances, maniant les oppositions (ordre/désordre, intégration/exclusion) avec la lucidité froide d'un artiste conceptuel. Depuis 1995, ses vestes et manteaux transformés en débardeurs ont essaimé sur les podiums. Pionnier très influent, mais peu connu du grand public, Raf Simons a, depuis, pris quelques distances avec la mode.

« Ainsi, vous restez indépendant ?

- Raf Simons : Après la mort de Gianni Versace m'a fait des propositions. Mais je ne me vois pas concilier la création avec les compromis.

- Pourquoi n'avez-vous rien présenté durant deux saisons ?

- J'avais envie de savoir où j'allais. Et puis, ma société avait grandi et la gestion m'accaparait trop. C'est que je n'ai jamais voulu devenir manager ! Une collection réduite me suffit pour dire l'essentiel. Depuis, j'ai trouvé un financier. C'est un confectionneur belge qui finance tous les frais de ma société, gère la production et la vente. Il est l'homme qui produit Véronique Branquinho, Bernhard Wilhelm (en partie) et moi-même (pour les pièces classiques). Je l'imagine, plus tard, diriger une sorte de coopérative, où les compagnies des créateurs seraient gérées de A à Z...

- Quelle est actuellement votre démarche ?

- J'ai toujours cherché à représenter la jeunesse actuelle, si fragile. Je l'appelle "la génération de la peur". Même si on la critique, elle voudrait être comprise.

- Pourquoi les avoir cagoulés ?

- On a interprété ma dernière collection à dominante blanche comme un désir d'être "contre". On a parlé d'un défilé de terroristes. J'y voyais au contraire une révolution silencieuse, presque romantique... Une sorte de secte, où chacun se trouverait en accord avec lui-même, dans un rapport étroit avec la nature et l'espace.

- Êtes-vous un créateur de mode ?

- J'ai commencé par étudier le design.

- Vos défilés ressemblent à des performances. Certains vous voient volontiers en artiste...

- La mode occupe 80 % de mon activité professionnelle. Je consa-

cre ce qu'il reste à l'université de Vienne, dont je dirige le secteur mode, et à des repérages dans les foires et les galeries d'art pour le compte d'un ami collectionneur. Avec le photographe David Sims, j'ai l'intention de tourner un documentaire sur les nouveaux jeunes. Ce genre de projets devrait me permettre un jour de quitter la mode - pour mieux y revenir quand j'aurai quelque chose à dire. L'importance qu'a prise ce médium exige de nous un peu de recul...

- Quels tissus, quelles tailles proposez-vous ?

- Seulement des tissus anglais pour le Bespoke, et du coton suisse... Ma plus petite taille est un 46 : pas de quoi loger tous les types de femmes. En revanche, mes vêtements conviennent à toutes les morphologies. Et se dirigent vers une taille unique. Mes collections ne sont pas un "geste" artistique où tout s'accomplirait en quelques jours. Leur gestation prend plusieurs mois. Avec l'aide d'excellents ateliers belges, je coupe, je lave, je teins, je rapièce... Malgré ce qu'on a cru, je n'arrache pas moi-même les manches des vestes.

- Que pensez-vous du changement d'humeur de la mode ?

- Je crois avoir été l'un de ses précurseurs. Après tant de superficialité, on en vient aujourd'hui à des approches de fond, que je n'hésite pas à qualifier d'intellectuelles... Par ailleurs, la mentalité des distributeurs évolue. Beaucoup de boutiques multimarques, qui avaient longtemps diffusé Gucci et Prada, ont réalisé que ces marques avaient pour ambition première de créer un réseau de petits points de vente satellites. Aussi renouent-elles avec leurs débuts : les Japonais, les jeunes créateurs... Même les grands magasins, désormais, nous soutiennent. »

Propos recueillis par J. Br

PATEK PHILIPPE
GENEVE
Fondez votre propre tradition.

Jamais vous ne posséderez complètement une Patek Philippe. Vous en serez juste le gardien, pour les générations futures.

Quantième Annuel de Patek Philippe

Pour information: Patek Philippe, 10 Place Vendôme, 75001 Paris. Tél. : (01) 42 44 17 77. www.patek.com

Table à rallonges Radicequadra de Roberto Barbieri avec plateau en bois verni gaufré antirayures, piètement en fusion d'aluminium. A partir de 2 220 € (14 562,25 F), Zanotta chez Silvera.

le bureau nomade



SABLIER
Table basse et porte-objets Tempo de Prospero Rasulo en polyuréthane rigide, tige de soutien en acier, laquage luisant brossé. Existe en blanc, vert, orange, anthracite ou avec un plateau en marbre de Carrare, 410 € (2 689,42 F), Zanotta chez Silvera.

a

parce que le « 9 h-17 h » s'est dilué dans le temps, les frontières du travail et des loisirs s'effacent. Après le bureau à la maison voici l'ère de la maison au bureau, avec espaces de détente, mobilier modulable et confort « lounge ». Le tout, dans des couleurs vives qui raniment l'esprit ludique digne des années 1960

at work, at home, at home at work » (au travail à la maison, à la maison au travail) : Vitra, une entreprise familiale suisse allemande qui fabrique du mobilier depuis les années 1930, résume ainsi sa vision du bureau du futur. L'espace de travail ne sera plus un poste précis et ordonné mais un mélange de celui-ci avec une zone de détente, de repos, de convivialité et des ambiances d'habitat. Une vision mise au point dans les bâtiments de la compagnie à Weil am Rhein, mais que Rolf Fehlbaum, fils du fondateur à la tête de l'entreprise, n'est pas le seul à prôner. Chez les « space planners », un nouveau métier en vogue aux Etats-Unis, et qui consiste à mieux organiser l'espace, comme chez les architectes, ou chez les designers, on imagine aussi les bureaux différemment. Avec eux les espaces sont ouverts, communs, mais chacun doit, en théorie, pouvoir s'isoler

devant son écran ou dans un endroit voisin et choisir un poste de travail correspondant à ses besoins.

Le bureau paysager a encore de beaux jours devant lui, mais il n'a plus rien à voir avec celui qu'on connaissait depuis les années 1970. Plus de cabines juxtaposées mais des configurations plus ouvertes, annonce Herman Miller. Ce fabricant américain depuis 1917, qui a édité le mobilier de Charles Eames - dont la fameuse Lounge Chair -, a mis au point, dès 1966, le système « action office » : des panneaux et des plans de travail proposant une séparation verticale de l'espace dans les bureaux. A l'époque, ce fut une petite révolution. En mars, la société a lancé un nouveau système, Resolve, conçu par une femme, Ayse Birsel, avec cloison à 120 degrés à mi-hauteur autour d'un pilier et parasol au-dessous. Des modules indépendants avec des cadres métalliques qui peuvent être fermés ou non par des écrans, multipliables à l'infini. Plus d'ouvertures et une multiplication facile, telle est également la nouvelle proposition de Steelcase : « Working Lunch », un bureau interactif et technologique créé en partenariat avec Alcatel.

Cette nouvelle géographie du bureau semble inspirée par une vision très clinique du travail. Matali Crasset, qui a réaménagé l'agence de publicité Red Cell à Paris, a créé dans la partie commune des petites cabines sur roulettes, archétypes de maison, avec des stores qui se baissent pour s'isoler et trois petites étagères sur les côtés. Papivores s'abstenir. L'informatique est seule à bord. Ayant signé l'aménagement intérieur des bureaux d'Issey Miyake à Tokyo, l'année dernière, Christian Biecher, l'architecte-designer du restaurant Korova à Paris et du tout nouveau grand magasin Estnation à Tokyo, a réalisé pour le créateur japonais une ambiance « lounge » dans les parties de réception : sièges confortables et bas, tables basses, poufs, qu'il a lui-même dessinés et conçus dans des tons gris clair et jaune. Partisan d'« une vision optimiste de la technologie, et même dédramatisée, usuelle, familière, légère », il a créé également une ligne de mobilier de bureau pour l'éditeur espagnol Aridi aux angles arrondis et couleurs vives. A Paris, pour le siège social de Résonances - une chaîne de quincaillerie pour « bobos » - l'architecte François Muracciole n'hésite pas à installer d'emblée, la porte d'entrée à peine franchie, une bibliothèque de documentation avec des fauteuils clubs et un grand espace cuisine. Derrière seulement, les bureaux, communs, bien entendu.

En installant une salle de gymnastique, un restaurant en bois sombre au look minimaliste digne d'un bar à sushis, le cabinet Amadeus (un « space planner ») a pensé à tout pour faire venir les cadres d'Accenture (ex Andersen consulting) dans le nouveau quartier de la Très Grande Bibliothèque. Quant à l'agence de publicité BETC, filiale d'EuroRSCG, elle a même fait appel à une coloriste pour choisir la couleur des chaises longues et canapés dans lesquels même les « workholics » peuvent se relaxer.

Le style modulable règne en maître. Désormais, les tables sont

même photographiées dans les catalogues des fabricants en version salle à manger (avec une pile d'assiettes) ou bureau (avec un ordinateur portable) pour mieux nous asséner la leçon. Plus de décontraction, et pourquoi pas une petite sieste au bureau, puisqu'il paraît qu'on enregistre une nette chute des performances après le déjeuner. Maarten Van Severen a donné la réponse avec sa chaise longue MVS aux formes sobres mais d'une souplesse incroyable procurée par sa coque en polyuréthane. Pragmatique, Vitra vient de l'éditer. Les matières partici-

que le « techno gel », nouveau plastique translucide et mou que l'on a une envie irrésistible de toucher voire de mastiquer, apparaît en rouge, telle une jelly anglaise, sur des chaises longues et un fauteuil géant (Saporiti Italia).

Le tout « prêt-à-poser » dans des galeries, des bureaux qui n'en ont pas l'air ou des maisons ayant maintenant un espace bureau. Spécialisé depuis douze ans dans ces produits qui passent facilement de la maison au bureau et vice versa, Paul Silvera, distributeur de mobilier italien et européen - comme B & B, Driade, Monica Armani ou Bulo -, essaime dans les bureaux et les appartements de Paris et d'ailleurs les dernières créations de Ron Arad ou le fauteuil banquette d'Erwan Bouroullec, les canapés d'Antonio Citterio pour B & B ou les créations de Pierre Paulin toujours éditées par Artifor. Il a lancé en 2001 son propre catalogue VPC de mobilier et d'accessoires intitulé M. & A, qui s'adresse aux entreprises, aux architectes et aux particuliers. « Elles veulent séduire », dit-il en évoquant le nouveau phénomène « détente » dans les entreprises. L'ambiguïté est là. Dans ce monde sans frontières, sans barrières, où les limites sont floues, fabricants et architectes s'attachent à concrétiser ce rêve d'une société idéale de loisirs où le bureau serait un paradis. Mais sous ses airs de liberté nomade, le bureau n'est-il pas prêt à tout envahir ?

Aude de la Conté

MEETING
Coffee Table de Monica Armani, structure modulable, 1 093,06 € (7 170 F) en 104,5 x 104,5 avec structure laquée et plateau stratifié, Silvera.



DÉTENTE
Chaise MVS en polyuréthane de Marteen Van Severen, 1 413,05 € (9 269 F), éditée par Vitra.



RANGEMENT
Etagère « Wing » en fibre de carbone, 15 kg, 175 cm de hauteur, 125 cm de longueur, 48 cm de profondeur. 4 345 € (28 500 F), Poltrona Frau.

pent largement à cette évolution. Ludique, le plastique translucide couleur bonbon acidulé s'avale désormais des yeux sur les fauteuils tulipe à pivot en polycarbonate de Philippe Starck chez Kartell, cousins du modèle Hula Hoop qu'il propose en polypropylène opaque chez Vitra. Tandis

ARNYS

veste "Sorel" en tweed à chevrons: 884 euros (5800 ff)

14, rue de Sèvres 75007 Paris. Tél. 01 45 48 76 99. Fax 01 45 48 84 72
E-mail: ARNYPARIS@aol.com

ERIC BOMPARD

Cachemire

EB

PARIS - BORDEAUX - GRENOBLE - LILLE - LYON - MARSEILLE
NANTES - NEUILLY/SEINE - NICE - STRASBOURG - TOULOUSE
BERLIN - DÜSSELDORF - HAMBURG - MÜNCHEN - HONG KONG

Catalogue de vente par correspondance au 01 40 12 34 24
www.eric-bompard.fr

adresses

MODE

Alain Mikli

74, rue des Saints-Pères, 75007.
Tél. : 01-45-49-40-00.

APC

Tél. : 01-49-87-04-04. et www.apc.fr

A-POC - Issey Miyake

47, rue des Francs-Bourgeois, 75004.
Tél. : 01-44-54-07-05.

Au Vieux Campeur

48, rue des Ecoles, 75005.
Tél. : 01-53-10-48-48.

Bally

35, bd des Capucines, 75002.
Tél. : 01-44-55-38-20.

Le Bon Marché

24, rue de Sèvres, 75007.
Tél. : 01-42-39-80-00.

Bushnell

Rens. au 01-41-44-94-80.

Célio

4, rue Halévy, 75009.
Tél. : 01-42-68-30-60.

Colette

213, rue Saint-Honoré, 75001.
Tél. : 01-55-35-33-90.

Comme des Garçons

54, rue du Faubourg-Saint-Honoré,
75008. Tél. : 01-53-30-27-27.

D & G by Dolce & Gabbana

244, rue de Rivoli, 75001.
Tél. : 01-42-86-00-44.

Dior homme

Rens. au 01-40-73-54-44.

Docker's

142, bd Saint-Germain, 75006.
Tél. : 01-40-64-03-03.

Surplus Doursoux

3, passage Alexandre, 75015.
Tél. : 01-43-27-00-97.

Dries Van Noten

En vente chez L'Éclairer et au Bon
Marché. Rens. au 01-42-74-44-07.

Dunhill

15, rue de la Paix, 75002.
Tél. : 01-42-61-57-58.

L'Éclairer

12, rue Mahler, 75004.
Tél. : 01-44-54-22-11.

Fendi

24, rue François-I^{er}, 75008.
Tél. : 01-49-52-84-52.

Ferragamo

Rens. au 0810-001-200.

Frédéric Malle

37, rue de Grenelle, 75007.
Tél. : 01-42-22-77-22.

Gucci

2, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008.
Tél. : 01-44-94-14-70.

Hermès

24, rue du Faubourg-Saint-Honoré,
75008. Tél. : 01-40-17-47-17.

Heschung

8, rue du Marché-Saint-Honoré, 75001.
Tél. : 01-40-20-48-18.

Hugo Hugo Boss

Rens. au 0825-00-40-60.

Issey Miyake

3, place des Vosges, 75004.
Tél. : 01-48-87-01-86.

Jean-Baptiste Rautureau

24, rue de Grenelle, 75007.
Tél. : 01-45-49-95-83.

John Richmond

368, rue Saint-Honoré, 75008.
Tél. : 01-42-96-11-07.

Kiliwatch

64, rue Tiquetonne, 75002.
Tél. : 01-42-21-17-37.

Lacoste

95, av. des Champs-Élysées, 75008.
Tél. : 01-47-23-76-00.

Lancel

127, av. des Champs-Élysées, 75008.
Tél. : 01-44-31-41-41.

Levi's

7, rue Pierre Lescot, 75001.
Tél. : 01-48-17-88-00.

Louis Vuitton

101, av. des Champs-Élysées, 75008.
Rens. au 0810-810-010.

Miu Miu

16, rue de Grenelle, 75007.
Tél. : 01-53-63-20-30.

Mulberry

14, rue du Cherche-Midi, 75006.
Tél. : 01-42-22-34-01.

Onward

147, bd Saint-Germain, 75006.
Tél. : 01-55-42-77-55.

Pleats Please

201, bd Saint-Germain, 75007.
Tél. : 01-45-48-10-44.

Polo by Ralph Lauren

2, place de la Madeleine, 75008.
Tél. : 01-44-77-53-50.

Prada

10, av. Montaigne, 75008.
Tél. : 01-53-23-99-40.

Samsonite

En vente au Bon Marché.

Stone Island

Rens. au 01-44-61-91-71.

Udo Edling

En vente chez Espace V, 44, av.
Georges-V, 75008. Tél. : 01-47-20-75-11.

Viviane Cazeneuve

En vente chez Colette et chez Onward.
Rens. au 01-43-70-54-24.

Y's for men Yohji Yamamoto

25, rue du Louvre, 75001.
Tél. : 01-42-21-42-93.

Yves Saint Laurent homme

38, rue du Faubourg-Saint-Honoré,
75008. Tél. : 01-42-65-74-59.

DESIGN**Arredamento**

18, quai des Célestins, 75004.
Tél. : 01-42-78-71-77.

Cappellini

4, rue des Rosiers, 75004.
Tél. : 01-42-78-39-39.

GrandForm

Rens. au 01-44-82-39-70.

Le Bihan

41, rue du Faubourg-Saint-
Antoine, 75011.
Tél. : 01-43-43-06-75.

Moltoni

6, rue des Saints-Pères, 75006.
Tél. : 01-42-60-29-42.

Poltrona Frau

242 bis, boulevard Saint-Germain, 75007.
Tél. : 01-42-22-74-49.

Roca

Rens. au 01-34-40-39-00

Silvera

56, avenue Kléber, 75116.
Tél. : 01-53-65-78-78.

Teuco

Rens. au 01-39-61-50-42.

Vitra

40, rue Violet, 75015.
Tél. : 01-56-77-07-77.

MONTRES**Bell & Ross**

N° vert : 0-800-23-55-76-77
et www.bellross.com

Breguet

20, place Vendôme, 75001.
Tél. : 01-47-03-65-00.

Breitling

Tél. : 01-56-43-67-00.

Casio

Rens. au : 03-88-02-17-26.

Hamilton

Tél. : 01-53-81-22-00.

Hermès

24, rue du Faubourg-Saint-Honoré,
75008. Tél. : 01-40-17-47-17.

Officine Panerai

Rens. au 01-42-18-59-40.

Omega

Chez Louis Pion,
63, rue de Rivoli, 75001.
Tél. : 01-42-33-39-95.

Swatch

Tél. : 01-53-81-22-00.

Tag Heuer

Tél. : 01-47-23-41-60.

le shopping

des salons de lecture aux
les nouvelles enseignes
de la détente en ville, qui

Chaque mardi, à Londres, les amateurs de course à pied ont rendez-vous au Nike-town d'Oxford Street pour entamer, sous la houlette des vendeurs-Go de la marque, un marathon à travers la ville. Aux États-Unis, les magasins Rockport offrent des massages du pied, des soins réflexologiques gratuits ; et, dans la capitale, le Lafayette Homme, fraîchement lifté et agrandi, se veut le super-eden (10 000 m²) des hédonistes du monde entier. Cave à cigares, pressing-minute, livraisons gratuites, spas, bornes Internet ou jeux vidéo... Aujourd'hui, rien n'est trop beau pour séduire les hommes. Car, peu à peu, ces consommateurs difficiles qui bouddaient la corvée du shopping et la vacuité des tendances de mode attirent désormais l'attention des marques. Plus autonomes, ils ne délèguent à leurs épouses, mères ou compagnes que la moitié de leurs achats vestimentaires, qui ne cessent d'augmenter depuis quatre ans : 6,10 milliards d'euros (40 milliards de francs) en 2000 consacrés à l'habillement masculin, soit une augmentation de 2 % par rapport à 1999 (source : C.T.C.O.E.).

A l'heure où le *friday wear* invite les hommes à une nouvelle décontraction vestimentaire au travail, les lieux profitent également de la tendance, devenant à la fois des espaces de luxe, de culture high-tech et de loisirs. Tandis qu'à Londres la nouvelle enseigne Dunhill de Old Bond Street propose dans la tradition des clubs anglais un salon de lecture et diffuse sur des écrans des matches de football, rue Saint-Honoré, la boutique Zegna Sport emprunte son design aux gymnases des années 1960 et à l'univers de la voile avec ses planchers comme des ponts de bateau.

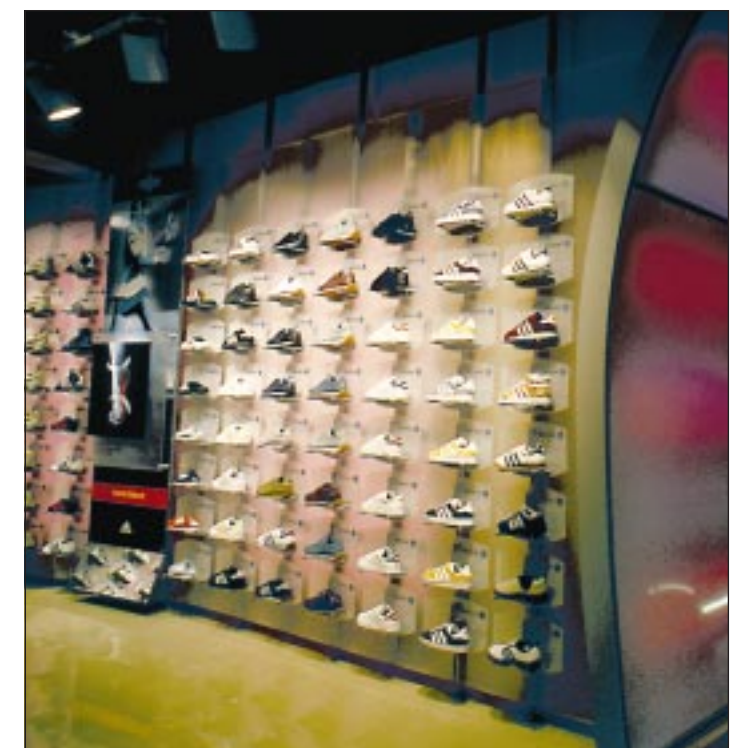
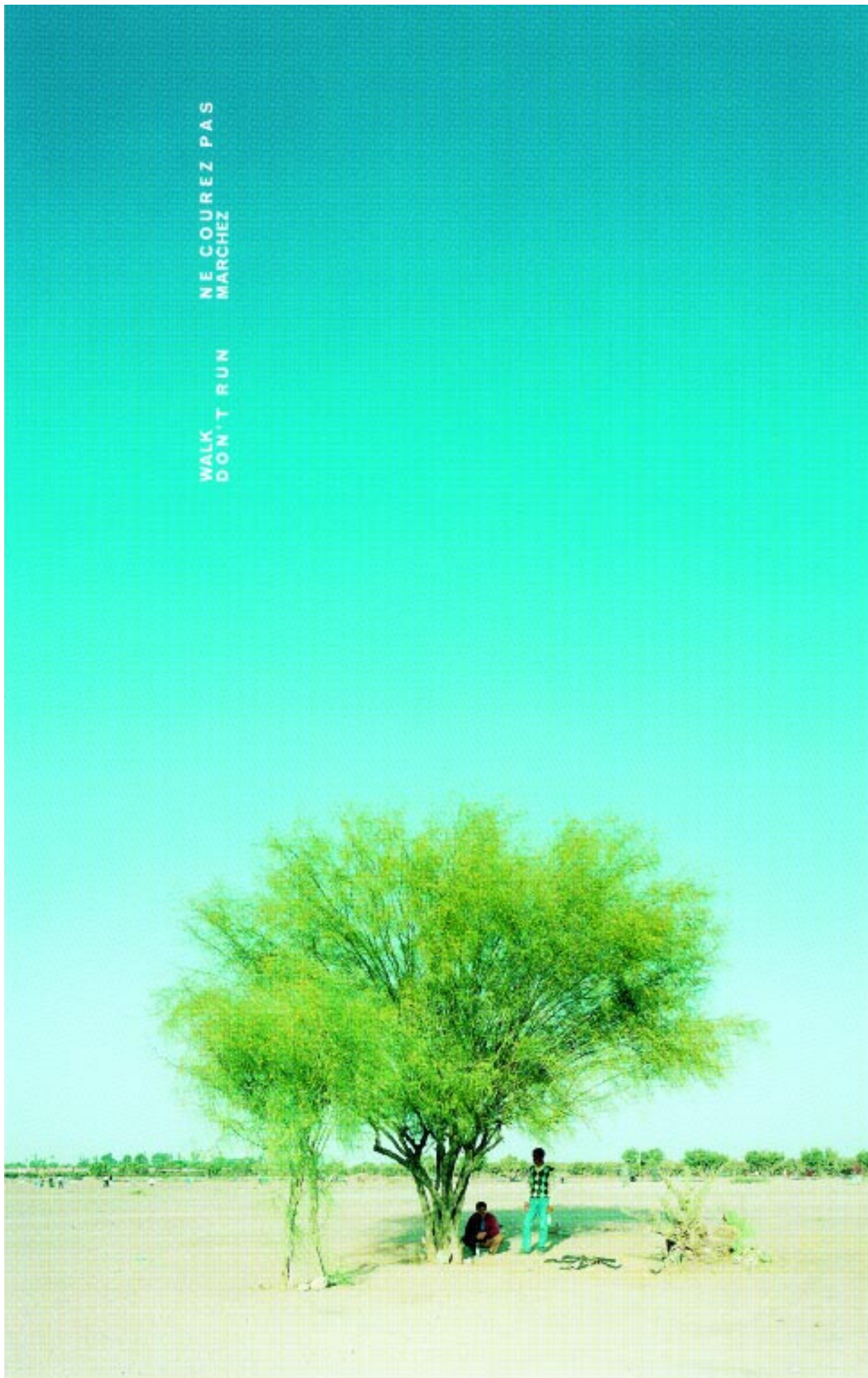
Omniprésentes, les images diffusées sur les écrans géants des mégastores montrent des messages publicitaires sous couvert de culturel, de ludique ou de high-tech. Car, si le sur-mesure et la confidentialité de certaines boutiques nourrissent les désirs des férus de mode pointue, les magasins-buldings rivalisent de spectaculaire pour attirer les foules. « *Les modalités de séduction varient d'une marque à l'autre, mais, en général, il s'agit de créer un lieu qui soit à la fois un centre commercial, un parc d'attractions, un somptueux spectacle multimédia, une publicité plus puissante et cent fois plus évocatrice que cent panneaux d'affichage* », analyse Naomi Klein dans son best-seller antimondialisation *No logo* (éditions Leméac/Actes Sud).

Installé dans l'une des artères les plus fréquentées de la capitale, la rue de Rivoli – 12 millions de personnes y passent chaque année –, le nouveau mégastore Adidas (1 600 m²) en est l'illustration parfaite. Escalators munis d'un système audio-vidéo et de projection laser diffusant les exploits sportifs des poulains de la marque, bornes Internet et d'écoute de CD, jeux vidéo et dessins animés pour enfants... De 2 à 75 ans, chacun doit être capable de trouver une chaussure Adidas à son pied.

Loin des univers aseptisés et unisexes des années minimalistes, les mises en scène multiplient aussi, de manière plus ou moins subliminale, l'esthétique hédoniste et tentent de réconcilier personnalisation et *mass market*. Sur ce thème, les Galeries Lafayette ont modernisé leur département masculin sur le modèle d'une « *égosphère polysensorielle* ». « *L'odorat y est stimulé grâce à une sentosphère qui diffuse en ce moment un parfum de coco, le toucher par les vêtements,*

Les mises en scène
multiplient aussi,
de manière plus ou
moins subliminale,
l'esthétique
hédoniste et tentent
de réconcilier
personnalisation
et « mass market »

l'ouïe par l'animation musicale », explique Michel Rouleau, directeur commercial des Galeries Lafayette. Puissants outils de vente, l'ambiance sonore et la diffusion de senteurs personnalisées peuvent augmenter la consommation de plus de 20 %. Pour la vue, un mur géant de diodes lumineuses rythme les événements (période de soldes...) de cet espace conçu comme un lieu de vie. Les papilles ne sont pas en reste avec une nouvelle cave à vins, riche de trois cents crus du monde entier, une cave à cigares et deux restaurants. Pour les boutons décosés, les taches d'avant rendez-vous ou autres mini-accidents du travail, le grand magasin a pensé à tout et met également à la disposition de



Le mégastore Adidas de 1 600 m²,
rue de Rivoli, à Paris.

hédoniste

bornes **Internet** en passant par les « égosphères sensorielles », masculines veulent s'imposer comme les repaires contemporains transforment la boutique de monsieur en parc d'animation pour adultes



La première boutique Zegna Sport à Paris.

Maquette du nouveau magasin Lafayette Homme qui se déploie sur quatre niveaux.

d'un écran géant et dépourvue d'enseigne, une porte close protégée d'une sonnette, conduiraient presque à penser qu'on s'est trompé d'adresse. A l'intérieur, la sélection de vêtements de créateurs, présentés en une seule taille, invite les clients à solliciter le concours de vendeurs attentifs, tandis qu'un portier leur prête assistance pour commander un taxi, réserver une table ou un billet de spectacle. Inaugurée mi-septembre, sa nouvelle boutique de la rue Hérold - près de la place des Victoires - est cachée derrière une lourde porte cochère. Dans cet esprit de luxe pour initiés, les nouvelles boutiques Dior Homme, imaginées par Architecture et Associés, s'inspirent des vêtements du créateur pour mettre en scène l'univers du dressing masculin : netteté incisive de la coupe au laser, non-couleurs, absence de détails... « Toute la boutique est comme une invitation à l'essayage, avec ses acteurs, ses rituels et sa gestuelle qui tourne autour de l'idée du miroir. Thierry Dreyfus, l'éclaira-

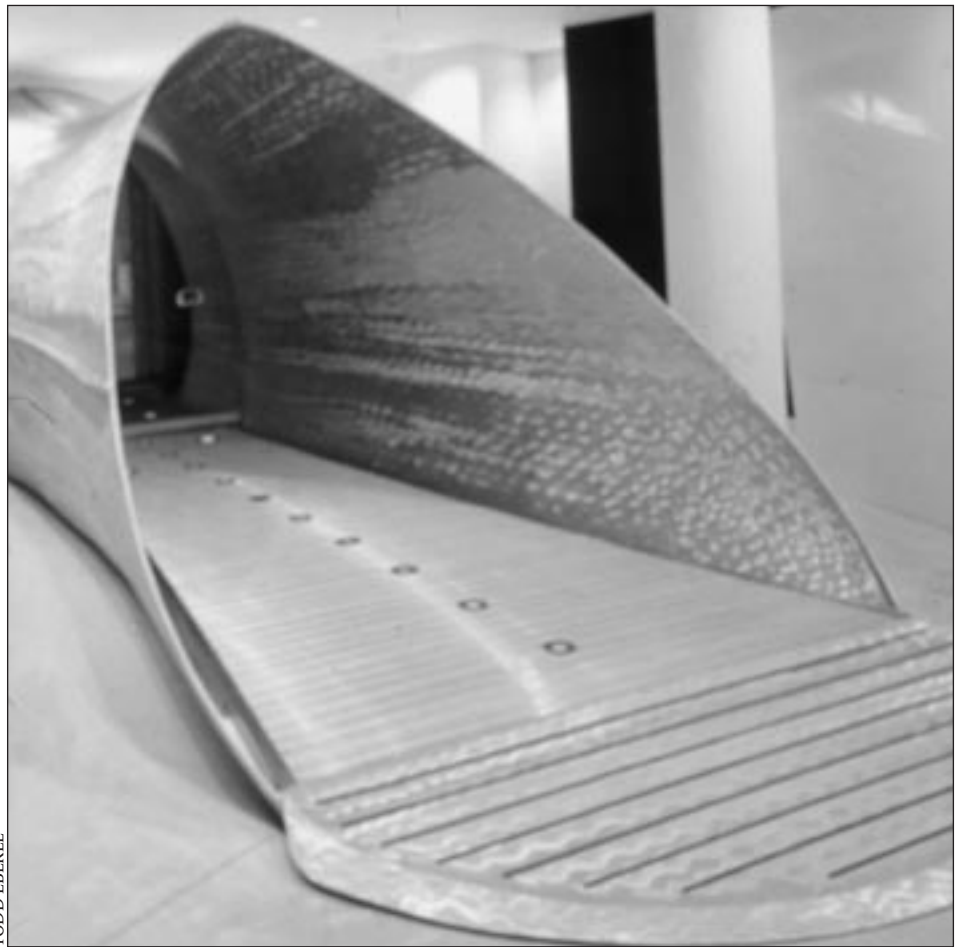
giste des défilés, a travaillé sur la douceur, la réactivité de la peau et des vêtements à la lumière. Car tout doit rendre les gens beaux », explique l'un des architectes, Pierre Beuler.

Jusqu'à là confidentielle, la maison Berluti a, quant à elle, choisi la voie plus commerciale de la visibilité en s'installant tout récemment sur le boulevard Saint-Germain. A Londres, dans le quartier « bobo » de Notting Hill, la boutique multi-marques Matches réchauffe aussi le luxe de convivialité en multipliant les attentions envers ses clients des deux sexes. On peut s'y rafraîchir d'un jus d'orange, boire une bouteille de champagne sur la table de cuisine du bar en sous-sol, en passant ses commandes pour la saison prochaine, ou bien laisser jouer son bambin avec l'un des vendeurs, transformé pour l'occasion en nounou. Car, aujourd'hui, le shopping est aussi un moyen de se retrouver en famille.

L. Ro.



La boutique Dunhill sur Old Bond Street à Londres.



La boutique Comme des Garçons de New York (1999), conçue par le bureau Future Systems.

TODD EBERLE

future systems « Le shopping devient un geste social »



Dans les bureaux de Future Systems, un cabinet d'architecture londonien qui a signé, entre autres, le décor tout en courbes des nouvelles boutiques Marni, Amanda Levete (photo de couverture), 45 ans, reçoit pieds nus sur la moquette framboise flamant neuve. Au 20, Victoria Gardens (Notting Hill), avec Jan Kaplisky, l'architecte-fondateur, devenu son mari, elle dirige ce studio créé en 1979 qui emploie plus d'une vingtaine de personnes. L'esprit avant-gardiste de Future Systems a séduit la papesse de l'expérimental, Rei Kawakubo (Comme des Garçons), qui a confié à ce bureau la vitrine aux dégradés de rose de son Perfume Shop parisien.

Depuis quand réalisez-vous des boutiques pour les marques de mode ?

- Amanda Levete : Notre première collaboration remonte à 1999 pour la boutique Comme des Garçons de New York, pour laquelle nous avons imaginé une entrée en forme de tunnel d'aluminium. Ont suivi une boutique à Tokyo et la vitrine aux dégradés de rose du Perfume shop de Paris. Plus récemment, nous avons conçu la nouvelle identité de la griffe Marni et nous travaillons actuellement sur un très grand projet : un nouveau Selfridges de 25 000 m², à Birmingham. Mais la mode ne constitue que 15 % de notre activité globale...

- Dans les années 1990, le minimalisme est devenu le style architectural international, mais aujourd'hui quelles sont les exigences des marques en matière de boutique ?

- A. L. : Je pense que le minimalisme est allé aussi loin que possible en restreignant l'architecture au niveau du style, du choix des matières et des couleurs. Aujourd'hui, notre approche consiste davantage à apporter une réponse personnelle à des marques particulières qui recherchent une identité unique. D'une manière générale, les loisirs sont devenus un équilibre entre la consommation, la mode, l'architecture et l'art (qui s'expose beaucoup dans les boutiques). Le shopping est une expérience totale qui fait appel aux sensations, ressenties dès le franchissement d'un pas de porte. Et ce sont ces motivations qui poussent les marques connues à investir dans les grands noms de l'architecture...

- Justement, comment analysez-vous ce rapprochement ?

- A. L. : Personnellement, nous nous en réjouissons. Il faut généralement un an pour concevoir un bâtiment. Et c'est très gratifiant de voir son travail aboutir aussi vite dans la mode. Auparavant, il fallait refaire les enseignes tous les dix ans ; désormais, la compétition de plus en plus forte oblige les marques à se renouveler plus rapidement. C'est aussi le danger qui guette les architectes qui travaillent beaucoup avec la mode. Dans cinq ou sept ans, leurs boutiques seront démodées, à moins qu'elles n'aient la chance de devenir des classiques. Le risque, c'est de tomber dans le gimmick.

- Les habitudes de consommation des hommes sont en train d'évoluer. Les boutiques prennent-elles en compte ce changement ?

- Jan Kaplisky : En fait, les hommes ne s'habillent pas. S'ils choisissent des vêtements, ils les préfèrent non existants. Certains se battent encore pour imposer le costume formel. Même s'il continue d'impressionner, cela ne marche plus, et les boutiques classiques ont tendance à disparaître.

- A. L. : Mais, aujourd'hui, les hommes deviennent de plus en plus conscients d'eux-mêmes. Ils se sentent concernés par leur santé, pratiquent des soins de beauté, etc. La plupart du temps, ils vont faire leurs achats avec leur femme ou inversement, et se mettent donc à fréquenter les mêmes endroits qu'elles. En fait, le shopping devient un geste social. Le petit ami peut patienter en s'asseyant dans un canapé, qui constitue l'un des éléments de cette stratégie commerciale. Mais, comme pour Prada ou Issey Miyake, le design, lui, ne fait pas de différence entre les sexes.

Propos recueillis par Louise Roque

guide

● Paris

Lafayette Homme, 40, bd Haussmann, 75009. Tél. : 01-42-82-34-56.
Adidas, 148, rue de Rivoli, 75001. Tél. : 01-58-62-51-66.
L'Eclaireur Homme, 12, rue Malher, 75004. Tél. : 01-44-54-22-11.
Berluti, 171, bd Saint-Germain, 75006. Tél. : 01-42-22-04-10.
Brioni, 35, av. George-V, 75008. Tél. : 01-40-70-01-80.
Zegna Sport, 362, rue Saint-Honoré, 75001. Tél. : 01-42-60-17-14.

● Londres

Dunhill, 21, Old Bond Street, W15. Tél. : (0044) 207-355-95-08.
Matches, 60-64, Ledbury Road, W11. Tél. : (0044) 207-221-02-55.
Paul Smith Accessories, 122, Kensington Park Road, W11. Rens. au : (0044) 207-727-35-53.



Cote à Cote
Le costume Super 100'S
+ la chemise
+ la cravate
799 F
(119,85 €)

15,17 BD ST MICHEL PARIS 5^e - 01 46 33 17 53
25, AV DE WAGRAM PARIS 17^e - 01 43 80 39 39
30, RUE DE RIVOLI PARIS 4^e - 01 42 71 89 02
31, RUE DE BOURGOGNE PARIS 7^e - 01 44 18 92 65

Montre « Nomade boussole » à mouvement « autoquartz », en acier inoxydable antimagnétique, verre saphir, fond boussole avec glace minérale, étanche jusqu'à 50 m, bracelet à boucle déployante en cuir, Hermès. En vente à partir de juillet 2002.



La « Vinyl Master », dotée du système « Access » permettant de télécharger son forfait de ski, 50 € (327,98 F), Swatch.



Montre « Type Démineur », mouvement à quartz, boîtier en acier satiné inoxydable antimagnétique, à partir de 899,45 € (5 900 F), Bell & Ross.



l'heure juste

nées dans un univers professionnel exigeant, les montres multifonctions, tantôt baromètres tantôt pulsomètres, ont conquis les poignets de la société civile

Connaître l'heure n'a jamais été un caprice. Les moines voulaient des horloges pour dire leurs prières à l'heure.

Les carillons municipaux rassuraient les bourgeois au cœur de la nuit. Les capitaines au long cours exigeaient des « chronomètres de marine » pour calculer la longitude de leur position. Plus tard, les militaires se soucieront les premiers de porter leur montre au poignet de la main gauche, l'autre main serrant le sabre. La première montre-bracelet de série (2 000 exemplaires) aurait été commandée en 1880 par la marine impériale allemande à la manufacture Girard-Perregaux. Depuis, les montres ont été de toutes les guerres. Au cours du dernier conflit mondial, les GI trouvaient dans leur paquetage une montre Hamilton, toujours disponible (modèle Khaki). En face, les équipages de la Luftwaffe portaient des chronographes Hanhart, aujourd'hui refabriqués à l'identique. Ces chronographes, saisis par l'armée française en 1945 au titre des dommages de guerre, équiperont ensui-

La première montre-bracelet de série (2 000 exemplaires) aurait été commandée en 1880 par la marine impériale allemande à la manufacture Girard-Perregaux

te notre armée de l'air et donneront naissance aux fameuses « type 20 » réglementaires, dont la Breguet Type XX est la descendante civilisée. On peut même attribuer aux exigences militaires les progrès de l'horlogerie. Dans les années 1930, les commandos sous-marins italiens ont permis de mettre au point une montre de plongée réellement étanche et fiable. Avec un sens aigu du marketing, Panerai a su transformer ce viril boîtier professionnel en article de mode urbaine. Étanche à 1 200 m et conçue pour les plongeurs des plates-formes pétrolières, la Sea-Dweller de Rolex est aujourd'hui beaucoup plus portée en ville qu'en eaux profondes. L'altitude a beaucoup inspiré les horlogers. La Navitimer de



« Navitimer Olympus », boîtier en acier poli, étanche à 30 mètres. Règle à calcul, échelle de conversion des poids et mesures utilisés en aviation au dos, à partir de 4 421 € (27 000 F) avec bracelet cuir et boucle ardillon, Breitling.



La « Speedmaster Broad Arrow » d'Omega, boîtier et bracelet en acier inoxydable, 3 613,04 € (23 700 F).



Modèle « Luminor submersible 1000 m », en acier, automatique, 4 900 € (32 142 F), Officine Panerai.



Chronographe « Khaki automatique 42 mm », boîtier en acier inoxydable, à partir de 845 € (5 542,84 F), Hamilton.



Chronographe « Type XX Transatlantique » en acier, mouvement automatique, 6 150 € (40 341,36 F), Breguet.



Chronographe automatique « Monaco », réédition modernisée d'un modèle de 1969, 2 530,65 € (16 600 F), TAG Heuer.

Breitling, créée voici un demi-siècle, était pour l'époque un véritable ordinateur de poignet : la table de calcul intégrée dans la lunette permettait aux pilotes de calculer instantanément consommation ou vitesse d'approche. Aujourd'hui, la Navitimer est idéale pour convertir les prix en euros. Rolex a étudié sa GMT pour les équipages qui jonglaient entre les fuseaux horaires. Plus haut encore, la Lune fut foulée, en 1969, avec une Omega Speedmaster au poignet. Le modèle est toujours disponible. La nouvelle version Broad Arrow reprend les aiguilles flèches originelles et un mouvement mécanique à « roue à colonnes » (dispositif du chronographe) qui rappelle les premières versions.

A chaque métier sa spécialité horlogère. Pour les médecins, on a inventé la montre pulsomètre, dont l'aiguille des secondes mesure les battements du pouls. Bell & Ross a mis au point pour les démineurs de la sécurité civile une montre antimagnétique. TAG Heuer remet en circulation la version quasi originale de sa Monaco, un des premiers chronographes automatiques : comme Steve McQueen, qui en portait une dans le film *Le Mans* (1970), tous les champions automobiles l'adoraient.

Pour rester au contact des grandes places, les banquiers et les traders aiment la Master Banker de Franck Müller, qui propose trois heures de référence. Même les sportifs réclament des montres « professionnelles ». Pour les vagabonds de luxe, la Nomade d'Hermès est doublée d'une boussole. Les surfeurs des neiges téléchargent leur forfait sur une Swatch Access et ne font plus la queue aux télécabines. Les aventuriers tout-terrain exigent une Casio dotée à la fois d'un altimètre, d'un profondimètre et d'un baromètre. Les régatiers ont leur Yacht Timer (Frédérique Coustant) ou leur Searacer (TAG Heuer) pour décompter visuellement les minutes avant le départ.

Enfin, lassés de briser leurs montres, les joueurs de polo ont eu l'idée de le retourner : la Reverso de Jaeger-LeCoultre était née. C'est, depuis soixante-dix ans, un des plus beaux succès de l'histoire horlogère. Au royaume des heures, le hasard s'écrit nécessité.

Jean Desperets

Sur mesure ou prêt-à-porter, parlez-en à vos pieds.

Corthay
bottier à Paris, 1 rue Volney 75002 Paris, Tél 01 42 61 08 89.

Ermenegildo Zegna

Paris 10 rue de la Paix 75002 48 bis rue François I^{er} 75008 388 rue Saint-Honoré 75001
40 avenue George V 75008 Le Bon Marché Galeries Lafayette Le Printemps
Autres points de vente Tél 01 53 20 41 50
Cannes 17 boulevard La Croisette 06400
www.zegna.com



l'ascension du trekking

mêlant la quête de l'ailleurs et le retour sur soi, le voyage à pied séduit de plus en plus de citadins en mal de nature. Loin des safaris des années 1970 et des raids des années 1980, le « trek » devient un mode de vie et de correspondance avec la nature jusqu'au bout de l'extrême

[T]ransition de trekking tout quitter, ou presque. S'offrir un gigantesque bol d'espace non morcelé, une sensation infinie de temps sans limite, au delà du ciel et des montagnes... Dans *L'Instant éternel* (éd. Denoël), son dernier ouvrage, le sociologue Michel Maffesoli associe cette soif de partir et de curiosité à un retour du désir d'errance faisant suite à une stabilité des mœurs et des valeurs qu'il nomme « l'assignation à résidence », caractéristique des XVIII^e et XIX^e siècles. « Nous sommes entrés dans la post-modernité, un nouveau cycle est amorcé, fondé sur la circulation, les échanges, le nomadisme, c'est une tendance de fond exponentielle qui révèle une saturation des grandes valeurs traditionnelles. »

Si le « trek » est d'origine himalayenne et l'« outdoor » issu des Etats-Unis, le monde entier est désormais défriché par les guides et les explorateurs des agences de voyages pour proposer de renouer avec la nature et ses bienfaits thérapeutiques, debout et sous le charme de la lenteur. Car le trekking séduit un nombre croissant d'individus désireux d'effectuer un retour aux sources, l'activité présentant aussi l'énorme avantage d'être accessible à tous, facile à consommer, seul, entre amis et même en famille. Il n'est plus réservé à des parcours à risques dans des contrées difficiles, car le tourisme a nivelé le sens du mot à une forme superlatif de randonnée, où toute marche de plusieurs jours, précédée d'une petite préparation physique, s'ennoblit du qualificatif valorisant de trekking, évocateur de la gloire des pionniers. Un phénomène qu'analyse encore l'anthropologue David Le Breton dans son ouvrage *L'Eloge de la marche* (éd. Métailié). Selon Jean-Pascal Papin, directeur commercial Europe de

Patagonia, « le marché du sport en général augmente environ de 5 % par an, celui de l'« outdoor » de 8 % à 10 %, le nombre de randonneurs en France dépasse largement 100 000 personnes et le Népal à lui seul mobilise chaque année 120 000 visiteurs ».

Des chiffres somme toute mesurés par rapport à la grande masse des pratiquants de sports d'extérieur (VTT, sports de glisse...). Reste que le marché du trekking progresse depuis dix ans, expansion que l'on retrouve dans le chiffre d'affaires des organisateurs de voyages « trek », dont le nombre de clients oscille entre 10 000 et 15 000 par an, et dans celui des entreprises d'équipement ultra-technique, les sociétés leaders affichant une croissance moyenne annuelle de 15 %. Terres d'Aventure est réputé pour ses voyages ancrés dans la découverte de sites sublimes et surtout le contact avec la population et les échanges authentiques. Pour Jean-Pierre Rigal, directeur commercial de la firme, « le trek, c'est la lenteur et non pas un loisir sportif ou un raid-aventure avec l'obsession du défi, c'est une aspiration à vivre quelque chose d'enrichissant, d'original, une envie de créer des liens avec les populations locales, de lâcher ses habitudes et d'accepter une part d'inconfort : à 90 %, c'est la tête qui tire le reste ». Yves Godeau, PDG de Club Aventure, souligne également les effets positifs du trekking sur la santé physique et psychologique. La clientèle y est sensible et relativise l'inconfort, en revanche la sécurité est toujours souhaitée. L'aventure réside plus dans le dépaysement que dans l'imprévu. En fait, une bonne organisation distingue les vrais professionnels. Pour cet artisan du voyage-découverte, « les trois zones de chaînes montagneuses les plus demandées sont les Andes, l'Himalaya et l'Atlas, en particulier le

Maroc, en raison des prix peu élevés aussi bien en été qu'en hiver. Aujourd'hui, la clientèle est avant tout citadine, au profil très diversifié ».

A Paris, au cœur de Bercy Village, Andaska, un nouveau concept-store de 1 300 m², spécialisé dans l'« outdoor », a ouvert en mars. Vêtements et équipements pour la montagne ou la mer sont complétés par un espace librairie, des expositions photos, des conférences et une agence de voyages. Le goût de l'aventure a des incidences sur l'apparence et le vestiaire des nouveaux arpenteurs, optant pour un style moins rustique et plus pro. Chez Patagonia, les montagnards chevronnés se voient proposer un nouveau système intégré pour les survestes, le Système Regulator, deux fois plus respirant, deux fois plus compressible et deux fois moins lourd. Pour les efforts intenses, sans alourdir, le R 5 minimaliste en Polartec Power Dry sèche en un clin d'œil ou presque... Les grif-

fes de luxe entrent dans la danse : Ralph Lauren a même lancé en Europe l'an dernier RLX (Ralph Lauren Extreme), une ligne technique de vêtements « outdoor ». Pour le trekking, l'ensemble Back Country composé de Gore-Tex XCR, résistant à l'eau et au vent, ne se facture pas moins de 990,92 euros (6 500 F) : 609,80 euros (4 000 F) la veste et 381,12 euros (2 500 F) le pantalon. « C'est dans le vêtement que s'effectue la plus forte expansion de chiffre d'affaires ; il y a dix ans, on portait encore les pantalons knickers-bockers en velours et les chandails à motifs alpestres », indique Ludovic de Rorthays, directeur des achats au Vieux Campeur. Aujourd'hui, les marques à la fois pionnières et leaders comme Lafuma, Millet, Eider, Salomon, Patagonia, Schöffel ou The North Face sont à l'avant-garde de l'innovation sur fond de Gore-Tex, de PacLite et de Polartec Windpro, rendant la différenciation parfois délicate pour le

consommateur.

Spécialiste du comportement du voyageur, le sociologue Jean-Didier Urbain, auteur de *Secrets de voyage* et de *Sur la plage* (éd. Payot & Rivages), note que le voyage de loisir se fonde aujourd'hui sur un vrai projet, celui d'éprouver des sensations inhabituelles avec son corps, de reprendre contact avec soi et la nature. « Le corps, ses émotions, le retour sur soi, sont au cœur de l'engouement pour ces nouvelles formes de voyage. Stressés, asphyxiés, les citadins ressentent la confrontation à l'élémentaire comme un choc qui transfigure leur périple en métamorphose personnelle. Pour certains, l'émotion va jusqu'au vertige, par une recherche volontaire du risque, de l'extrême, cela fait partie des creusets d'exotisme réactualisés, renvoyant à une perturbation sensorielle intense où l'on se réapprend. Ce qui est en jeu, c'est le fait de se réapproprier son corps, sur le thème « Je sens donc j'existe ». »

Astrid Vitols

Photographe :
Diego Alborghetti,
agence Thierry Kauffmann,
assisté d'Alexandre Philippon.

Réalisation :
Jean-Marc Carle,
assisté de Sofia Letélier.
Mannequins :
Evan Kidd, agence Next Homme
et Sébastien Wilson,
agence Success.
Maquillage et coiffure :
Stéphanie Pracht
chez Xavier Pellars.

VERDURE

Assis, Evan porte une chemise en gabardine lourde de coton Polo by Ralph Lauren, une ceinture-pochette en coton, Co.te.nor, en vente au Vieux Campeur, et un short en nylon deux poches, Lacoste. Allongé, Sébastien porte une veste à capuche et à manches amovibles en coton et polyester traité Téflon, Schöffel, au Vieux Campeur et une ceinture en cuir Levi's. Tente de camping deux places Helsport en vente au Vieux Campeur.

guide

● **En route.** Brochures Terres d'Aventure, Aventure en Famille, Neiges d'Aventure et Terres de Charme, 6, rue Saint-Victor, 75005 Paris. Tél. : 01-53-73-76-76 et www.terdav.com
Et aussi : Club Aventure, 18, rue Séguier, 75006 Paris. Tél. : 01-44-32-09-30 et www.clubaventure.fr
● **Effort.** La nouvelle veste R 4 Windbloc coupe le froid du vent, emmanchures sans coutures pour un grand confort pour porter le sac à dos, poches chauffe-mains,

rabat coupe-vent par-dessus le col, 666 g, en noir et vert, 272,88 € (1 790 F), Patagonia. Points de vente au 01-41-10-18-18 et www.patagonia.com
● **Zips.** Pour les trekkers fuyant la surcharge, la veste Impreza ultralégère et respirante grâce au Gore-Tex PacLite Summit, zips étanches pour aération dessous de bras, capuche attenante avec serrage, 350 g, idéale en fond de sac, 198,03 € (1 299 F), Eider. Modèle Polaire Louxor, en Polartec Regulator 20, plus chaude et compressible, 111,14 € (729 F), Eider. www.eider.fr.

● **Luxe.** Chez Ralph Lauren, la veste CO² ou la Thermal Pro à base de Gore-Tex PacLite sont recommandées pour l'imperméabilité, la respirabilité, la respirabilité, la résistance au vent et l'ultralégèreté due au PacLite, environ 152,45 € (1 000 F). Ligne RLX en vente chez Citadium à Paris (tél. : 01-55-31-74-00) et dans les stations de Courchevel, Avoriaz et Méribel.
● **Bon pied.** Chaussure Storm Peak Boot imperméable et respirante, protection optimale contre toutes les intempéries, membrane en Omni-Tech, doublure haute per-

formance en Dri-Lex évacuant l'humidité, accroche et amortissement accrus, marron et gris, Columbia, 98,94 € (649 F).
● **Culte.** Le Vieux Campeur, adresse incontournable pour les fous d'« outdoor », réputé pour sa sélection à la pointe de l'innovation, ses choix de partenaires. 42 et 48, rue des Ecoles, 75005 Paris. Tél. : 01-44-07-22-42 et www.ancien-campeur.com
Et aussi : Andaska, Bercy Village, 16, rue François-Truffaut, 75012 Paris. Tél. : 01-40-02-92-92 et www.andaska.com

● **Epaules.** Un très bon rapport qualité-prix pour le sac à dos Frontier 65 + 15 litres, 2,4 kg, un portage très près du dos pour randonnée alpine, ski de randonnée et alpinisme : bretelles ergonomiques matelassées, dos réglable APS, coussin lombaire, ceinture en mousse bidensité, deux poches latérales à soufflets, accessoires (porte-piolet, porte-bâtons, sangles de compression, élastique frontal, housse protection pluie grand modèle), 141,20 € (925 F), Lowe Alpine au Vieux Campeur.



HAMMAM
Cabine douche et baignoire avec massages aux ultrasons et hammam à cinq niveaux de températures, 140 cm x 140 cm, Teuco.

la culture spa chez soi

guide

● **Test.** Pour essayer une baignoire massante sur rendez-vous dans une cabine au sous-sol. Grandform, 8, rue d'Aboukir 75002 Paris. Tél. : 01-44-82-39-70, grandform@sfa.fr

● **Pro.** Leader dans le domaine de la baignoire, Teuco fut le premier à lancer les cabines de douches à hydromassage, en 1972. Ce fabricant propose une garantie totale de trois ans. Des produits à découvrir au showroom, Teuco, zone industrielle des Algorithmes, 1, avenue du Marais, 95100 Argenteuil. Tél. : 01-39-61-50-42.

● **Design.** Le généraliste Allia a fait appel au designer Marc Sadler pour son nouveau système baignoire colonne de douche alliant chromothérapie, aromathérapie, musicothérapie et massages. Allia, 44, rue Berger, 75001 Paris. Tél. : 01-45-08-83-57.

● **Deux en un.** Idéal Standard diffuse une nouvelle marque, Absolute, spécialisée dans les cabines de douche avec hammam très perfectionnées. 41, rue Berger, 75001 Paris. Tél. : 01-44-88-96-96.

V la salle de bains devient la nouvelle pièce du bien-être, **espace** rêvé d'un « retour sur soi ». Véritable manne pour les spécialistes de l'hydromassage à domicile, ce marché qui progresse de 20 % par an

agues toniques comme sur les plages de l'Atlantique ou bulles légères comme du champagne, bains tourbillonnants, musique relaxante, lumière du Sud, senteurs d'ailleurs... Un moment dans une baignoire hydromassante peut donner l'illusion d'une semaine sur une île aux citadins stressés. Etre en harmonie avec son corps, se faire du bien : en quelques années, la taille d'une salle de bains en France est passée de 4,5 mètres carrés à 6,5 mètres carrés. Enfin, après les Allemands et les Italiens, les Français investissent dans ce lieu du bien-être.

Avec 23 000 baignoires de balnéomassage vendues en 2000, selon le syndicat français des industries de la douche et de la baignoire, et une progression de presque 20 % par an du marché de l'hydromassage à domicile (qui comprend aussi les douches à jets, et les nouveaux combinés bain plus douche à jet), ce domaine est en pleine explosion. On notera qu'on ne peut officiellement employer le mot thérapie selon le syndicat, « car cela ne soigne pas »... Et pourtant, on parle de tout, même de chromothérapie (l'utilisation des couleurs et du spectre lumineux), de musicothérapie, d'aromathérapie, qui utilise les essences de plantes aromatiques, de système « biomagnétique » (fondé sur l'utilisation de la résonance magnétique) ou « hydrosonic » (hydromassage aux ultrasons).

Les premiers à avoir inventé les bains hydromassants furent les frères Jacuzzi, des Italiens émigrés aux Etats-Unis qui, au lendemain de la seconde guerre mondiale, eurent l'idée d'adapter sur une baignoire l'une des pompes pour l'irrigation des champs qu'ils fabriquaient dans leur usine, afin de soulager les problèmes de circulation sanguine d'un de leurs fils. Le système à eau était né. Dans les années 1970, un Français, Robert Dupont, part aux Etats-Unis étudier ce système de près et, en rentrant, invente le système à air pulsé, qui donne une impression d'apesanteur, masse en douceur, et qui est plus hygiénique car sans rétention d'eau dans les tuyaux. Il fonde la société Grandform, l'un des leaders dans ce domaine de la baignoire balnéo. Ces deux systèmes – air, eau, très souvent mixtes aujourd'hui –, avec des buses orientables, sont les faire-valoir des fabricants. Vendues en kit prêt-à-poser par les professionnels, avec tuyaux et turbines, ces baignoires qui utilisent eau et électricité ont longtemps fait peur aux installateurs. Plusieurs grandes marques se sont imposées dans ce domaine, comme Grandform, dans le showroom de laquelle on peut essayer une baignoire équipée sur rendez-vous, Roca, Allia, Neomedian, Porcher, Jacob Delafond, Ideal Standard, Leda, Titan Bagno... On n'oubliera pas l'en-

tretien des systèmes d'eau avec désinfection des tuyaux grâce à des produits spéciaux au moins une fois par semaine, et la mise en eau de la baignoire lors de la pose pour éviter des problèmes de joints.

Quant aux cabines de douches hydromassage, elles se sophistiquent : chez Roca, l'Aquatech Club propose en plus de ses nombreux jets, une fonction hammam, la radio, un téléphone mains libres et une salle de gymnastique adjacente. Chez Teuco, la 140 Next est une cabine à deux places avec radio, hamman, massages, « chromo-expérience » (utilisation des vertus de la couleur) et le modèle Sintesi dispose d'une douche multifonctions et d'une baignoire équipée « hydrosonic ». La combinaison d'une baignoire et d'une cabine de douche est la nouvelle tendance de ce marché, selon les professionnels. Dessinée par Marc Sadler, la baignoire colonne de douche de la marque Allia associe chromothérapie, musicothérapie, aromathérapie. Et chez Ideal Standard, on en prépare une du même genre pour l'année prochaine.

Toujours plus d'effets pour soulager, détendre son corps, trouver l'harmonie comme si la multiplicité des soins dans sa salle de bains pouvait répondre aux agressions de l'extérieur et à la multiplicité des tâches de la vie quotidienne. Pour cette quête du



bonheur un peu narcissique, les éléments sont là et les sens sont en éveil. Encore faut-il avoir résolu les problèmes d'acoustique, de diamètre de tuyaux, de pression d'eau ! La première des conditions étant de s'assurer que la baignoire ou la douche est bien aux normes européennes. Il faut compter environ 914,69 €, 6 000 F (sans la pose) pour un premier prix sérieux de baignoire avec un système eau. Ajouter environ 304,90 € (2 000 F) pour un système air et 914,69 € (6 000 F) pour un système mixte. Les derniers modèles les plus sophistiqués et les plus équipés peuvent atteindre plus de 15 245 € (100 000 F)...

Aude de La Conté

COMBINÉ

La cabine multifonctions « Aquatech Fitness » avec hydromassage à 25 jets réglables, radio, téléphone mains libres, hammam et espace de gymnastique. Hauteur 215 cm, longueur 185 cm, largeur 140 cm, Roca.



BULLES

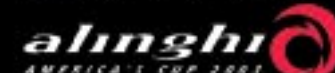
Equippée du système biomagnétique et d'un tablier en bois, la baignoire Romanzo de GrandForm.



group@tomasoni.com

www.northsails.com/sportswear

Fournisseur Officiel de l'Equipe





la forme au masculin

R lassés de l'esthétique gonflette, les hommes se tournent vers des activités d'endurance et de cardiotraining. Entre séances d'entraînement via Internet, et soins contour des yeux pour mâles fatigués, le bien-être entre dans une nouvelle dimension

ecettes antistress ou guide beauté pour trentenaires en quête de bien-être (*Men's Health*), cures de thalassothérapie « masculin-tonic » ou cours de gym à domicile via Internet... Bien dans son corps, bien dans sa tête. Inversé, l'adage est devenu le mot d'ordre d'un siècle, qui, hanté par les outrages du temps, court après ses rêves de jeunesse éternelle. A l'heure où les sexagénaires hyperactifs affichent des silhouettes d'adolescents, pattes d'oies et poignées d'amour n'émeuvent plus personne. Emboitant le pas à leurs compagnes, les hommes ne ménagent plus leurs efforts pour soigner leur apparence et entretenir leur forme dans une approche plus holistique du corps.

Le business de la forme ne cesse de convertir de nouveaux adeptes aux joies du sport en salle ou à domicile. Si les Etats-Unis en ont fait depuis longtemps une religion – 10 % de la population y pratique un sport –, appareils ultrasophistiqués et sports tendance outre-Atlantique (cycling, body balance – un mélange de yoga et de stretching...) fleurissent dans les clubs de gymnastique, de plus en plus nombreux. En pleine politique d'expansion, le groupe Gymnase Club-Waou prévoit même d'ici trois ans l'ouverture d'une dizaine de nouveaux centres en région parisienne.

Déjà, en juin dernier un nouveau Waou, la version luxe et mode du groupe – on y croise, dit-on, aussi bien Alber Elbaz que John Galliano –, ouvrait ses portes dans le quartier de Bercy, offrant un nouvel espoir aux futurs clients sur liste d'attente. Signés par le cabinet anglais Fitch, ces centres dont certains vestiaires atteignent des surfaces de 500 m², affichent l'esthétique tendance des clubs new-yorkais :

murs de briques peints dans des tons de kaki, orange, rouge brun... « Alors qu'il y a dix ans, on comptait une grande majorité de femmes, depuis quelques années, le rapport tend à s'équilibrer – la clientèle masculine est de 45 % – et les comportements évoluent. Aujourd'hui, les hommes viennent soigner leurs problèmes de stress et s'occuper d'eux, ils se soucient moins d'esthétique que de santé », explique-t-on au Gymnase Club-Waou.

Car, même si l'avalanche de nouveaux magazines masculins a provoqué une légère recrudescence de l'esthétique gonflette, les hommes se tournent de plus en plus vers les activités d'endurance et de cardio-training qui font travailler le corps dans son ensemble et entretiennent un muscle invisible : le cœur. Si les centres de gymnastique développent une certaine convivialité masculine, le fitness à domicile connaît aujourd'hui un réel succès – en France, il s'en vend un million de produits par an – avec une progression de 10 % en 2001.

A la fois design et intelligents, ces nouveaux appareils de sport rivalisent avec ceux des salles collectives. Chez l'américain Heathrider, une nouvelle génération de rameurs (Rider) équipés d'un guidon rotatif permet de faire travailler 80 % des muscles et le nouveau vélo RC 150 à selle fauteuil, dépourvu de prise électrique, peut même se pratiquer en pleine nature. Et, tandis qu'une planche pliable (*total body work*) inclinable de huit manières différentes propose soixante-douze exercices à pratiquer assis, à genoux ou couché, un banc de musculation doté de deux sièges invite à une nouvelle convivialité... en appartement (les deux, Weider).

Pour éviter les baisses de motivation à domicile, le groupe américain Icon Health & Fitness a

imaginé un système d'entraînement via Internet. Télétransporté sur des rythmes pop ou country dans un Hawaï ou des Rocheuses virtuelles, le sportif solitaire armé d'un tapis de course de la marque – ou bientôt d'un vélo – peut suivre à tout moment des cours collectifs ou particuliers en connectant son appareil au site *i-fit.com*. Dans cet esprit de sur mesure, le site *fitness-boutique.com* propose également des programmes personnalisés, en fonction d'un questionnaire, des livres traitant de fitness, de musculation ou de relaxation. Et encore des appareils et des accessoires : support doté de points de vibrations agiles comme les doigts d'un masseur de shiatsu, picots vibrants pour voûte plantaire fatiguée, ou coussin de magnétothérapie (Pro-form)...

Aujourd'hui, loin du culte de l'effort et du sport torture, le corps renoue avec le plaisir, se prépare et s'apaise. Et, à son tour, la cosmétique s'empare du marché de la forme. Pour échauffer les muscles tout en favorisant l'élimination des graisses et éviter la sensation de fatigue post-sportive, la marque Sports Akileine propose un tonique à base de caféine et de carnitine et un produit relaxant aux acides aminés, potassium et magnésium. Eaux énergisantes (Body Spray Chrome d'Azzaro, Cologne tonique pour le corps le Mâle de Jean-Paul Gaultier...) ou apaisantes (Body Kouros d'Yves Saint Laurent) et gels toniques empruntés au sport son vocabulaire.

Et, à l'heure où chez les hommes, la liposuction abdominale est devenue l'opération la plus pratiquée – après les cheveux et le nez –, les marques lancent leurs gels amincissants (Biotherm, Nickel). « Petit à petit, l'homme a pris conscience qu'il ne lui était plus interdit de s'occuper

Photographe :
Diego Alborghetti,
agence Thierry Kauffmann,
assisté d'Alexandre Philippon

Réalisation :
Jean-Marc Carle,
assisté de Sofia Letélier.

Mannequin :
Evan Kidd, agence Next homme.
Maquillage et coiffure :
Stéphanie Pracht
chez Xavier Pellas.

ÉVEIL
Pull à manches
courtes et
pantalon
« sarouel »
en coton
et nylon,
A-POC
d'Issey Miyake.

de lui. Aujourd'hui, comme on reste jeune plus longtemps – en un siècle l'espérance de vie a été multipliée par deux –, l'image du visage devient plus forte », explique le docteur Alain Fogli, président du Syndicat national de chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique. En dix ans, les opérations d'esthétique pratiquées sur les hommes ont été multipliées par deux, voire trois. De plus en plus sensibles à leur peau et au vieillissement, ces derniers ne supportent plus l'affaissement des chairs. Pour cela, ils n'hésitent plus à gommer poches sous les yeux ou paupières tombantes, à galber bajoues paresseuses ou cou goitreux.

Dans leur nouvelle gamme de soins pour messieurs, les lignes Decléor et Phytomer proposent même des soins contour des yeux ou antirides dans des textures fluides et légères. Alors que le maquilleur Serge-Louis Alvarez s'apprête à lancer une ligne de maquillages masculins, le business de la beauté, stimulé par celui de la forme, devrait faire tomber les derniers tabous en jouant sur l'idéal déculpabilisé du bien-être.

Louise Roque

guide

● **Aromathérapie.** Le Bon Marché accueille dans son espace Beauté la marque de cosmétiques américaine pour hommes American Crew. Plantes, racines, écorces composent le menu de ce label, avec entre autres une crème aux herbes, 7,47 € (49 F) qui soulage le feu du rasoir.

● **Iodé.** La marque aux actifs marins Phytomer offre une thalassothérapie à domicile aux visages masculins avec sa nouvelle ligne pour homme. Masque à raser, 14,03 € (92 F), après-rasage apaisant, soins actifs des rides et des ridules, 33,54 € (220 F) ou baume de coiffage revitalisant. Cette gamme de neuf produits s'enrichit également de deux soins en instituts : un soin visage oxygénant et un massage relaxant (de 270 F, 41,16 € à 380 F, 57,93 €). Points de vente au 02-23-18-31-31.

● **Sur-mesure.** Pour préserver tous les types de peau, les laboratoires Vichy ont créé de nouveaux produits sur-mesure comme un baume, un gel-crème, une mousse à raser pour les dermes sensibles à base de zinc et de vitamines, ou un hydrogel assainissant pour les plus gras, de 5,95 € à 13,72 € (39 F à 90 F).

● **Sans effort.** Short tonifiant et raffermissant des cuisses en version féminine ou masculine, ceinture abdominale 266,79 € (1 750 F) : la marque irlandaise Slenderstone – qui brasse aujourd'hui près de 39 millions d'euros (255 millions de francs) de chiffre d'affaires – pratique l'électrostimulation musculaire pour se sculpter une silhouette, sans efforts.

● **Institut.** Massage tonique, 22,87 € (150 F) les quinze minutes, américain ou oriental, enveloppement d'algues, 45,73 € (300 F) ou gommage corporel, manucure ou épilation, l'Atelier O Masculin dispense ses soins aux hommes, en exclusivité. 220, bd Voltaire, 75011. Tél. : 01-40-09-07-44.

● **Thalasso.** Pour retrouver sa forme en six jours, le centre de Dinard propose aux citadins stressés la cure « masculin-tonic » à base de massages thaïlandais, de douches sous-marines, d'algotherapie ou de gymnastique aquatique, avec, à la carte, trois soins en institut. En chambre double ou en demi-pension, de 951,28 € à 1 175,38 € (6 240 F à 7 710 F). 1, avenue du Château-Hébert, 35802 Dinard. Tél. : 02-99-16-78-10 ou 0-800-47-16-06.



BOMBÉ
Miracle Homme de Lancôme,
55,34 € (363 F) les 100 ml.

l'appel des bois

en marge du « sent-bon » aux effluves conservatrices, les boisés sortent de l'ombre, parés d'épices froides, lesquelles réveillent, après des années d'homme-enfant, l'image d'une néo-virilité sans agressivité...



BROSSÉ
Higher de Dior,
39,48 € (259 F)
les 50 ml d'eau
de toilette.



FUTURISTE
Ultraviolet
Man
de Paco
Rabanne,
40,70 €
(267 F)
les 50 ml
d'eau
de toilette.

Si le sillage parfumé d'une égérie procure des souvenirs délectables, le même halo, venu d'un homme, prête à rire – ou à pleurer. Cette injustice, qui balaie d'un trait les œillets portés en boutonnière de la Belle Époque et les eaux de lavande dont s'aspergèrent longtemps les Charlus, s'est ancrée dans les mœurs : à moins d'être gay, un mâle au parfum lourd se verrait sans doute assigné, aux États-Unis, pour harcèlement sexuel. Ces conventions ont brisé l'intimité qui unissait l'hom-

me au parfum. Depuis dix ans, le marché des senteurs masculines progresse au pas de sénateur, et se recroqueville à la moindre crise, tant il incarne, pour la majorité des intéressés, l'écume même du superflu. Moins de 305 millions d'euros (2 milliards de francs) d'eaux de toilette masculines ont été vendues pour l'année 2000 contre 259 millions d'euros (1,75 milliard de francs) l'année précédente (source : Fédération française des industries de la parfumerie). C'est peu : les produits pour hommes ne sont pas plus de huit cents à figurer dans les parfumeries, aux côtés de 2 300 parfums destinés aux femmes...

Ayant fait du sexe faible sa parure olfactive, l'homme se tient dans une réserve craintive, qui le condamne au conservatisme. Depuis toujours, il s'en remet à des produits discrets, légitimés par un long usage, comme les eaux de Cologne (hespéridés et lavande en concentrations basses) ou les notes déjà

bien ancrées dans son univers, comme le tabac (le fumoir fut un ghetto mâle) et les notes typiques des soins masculins, qui gravitent autour du rasage : le succès du Mâle de Jean Paul Gaultier, sorti en 1995 et abonné depuis aux sommets des charts, doit beaucoup à ses accents de salons de barbier qui camouflent un accord fougère-vanille plutôt féminin et gourmand. Davantage encore que la femme, l'homme se retranche derrière l'alibi du propre (en témoigne le succès de l'Eau Sauvage, sortie par Dior en 1966 sur un accord d'agrumes)... Et lorsqu'il en sort, c'est souvent pour arborer des notes sombres et boisées – équivalent olfactif de l'habit noir du XIX^e siècle – traditionnellement dévolues à la « queue » des parfums. Dans l'après-guerre, les vétivers de Carven (1957) et de Guerlain (1959), mêlés de fougère, se taillèrent ainsi des succès durables, avant de céder la place à des accords de santal et de fève tonka,

eux-mêmes remplacés, à l'heure des orientaux, par des notes mêlant les agrumes, la lavande et la vanille. Dans la lignée de Pour un homme, créé par Caron en 1934, l'Habit Rouge de Guerlain (1965) exhalait des notes capiteuses – la rumeur les prescrivait aux blonds – qui traversèrent assez le temps pour justifier, ce mois-ci, une réédition dans un flacon dépouillé cerclé de métal.

En dépit de tentations florales (Kouros d'Yves Saint Laurent, 1981), l'homme aborda les décennies d'opulence sous le signe d'une fougère exacerbée jusqu'à la brutalité par le Paco Rabanne pour homme (1973) et le Drakkar Noir de Guy Laroche (1982). Et lorsque la fraîcheur reprit le dessus, la spécificité masculine s'incarna dans les accords boisés, noyés pour la circonstance d'une note marine, la calone. Après Acqua di Giò (Armani), aquatique dense sorti en 1996, l'Eau d'Issey pour homme (Issey Miyake, 1994) reste un best-seller. Au milieu des années 1990, la suavité d'A-Men (Thierry Mugler, 1996) et celle, plus marquée par le santal, d'Allure pour homme (Chanel, 1999) dessinait un homme-enfant, ronronnant tendrement dans un univers gourmand dominé par la femme. Aujourd'hui, l'heure est venue pour la virilité de se recentrer autour de nouveaux codes – exhumés du passé. Ce sont les bois, véritables « fleurs » du mâle, actualisés ou non par les épices froides, comme le gingembre. Après le Zanzibar de Van Cleef & Arpels, trop discrètement lancé au printemps, sort aujourd'hui le Miracle Homme de Lancôme, « bouquet de bois » mêlé de vétiver, qui chante la virilité des bâtisseurs droits dans leurs bottes (ergonomique et discret, le flacon n'oublie pas de bomber le torse). Enfermé dans un carré de verre, Blù pour homme, de Bulgari, bâti autour du gingembre et d'autres rafraîchissants (agrumes et poivre) un édifice de bois profonds, presque animal (cèdre, teck...), qui laisse peu de place à

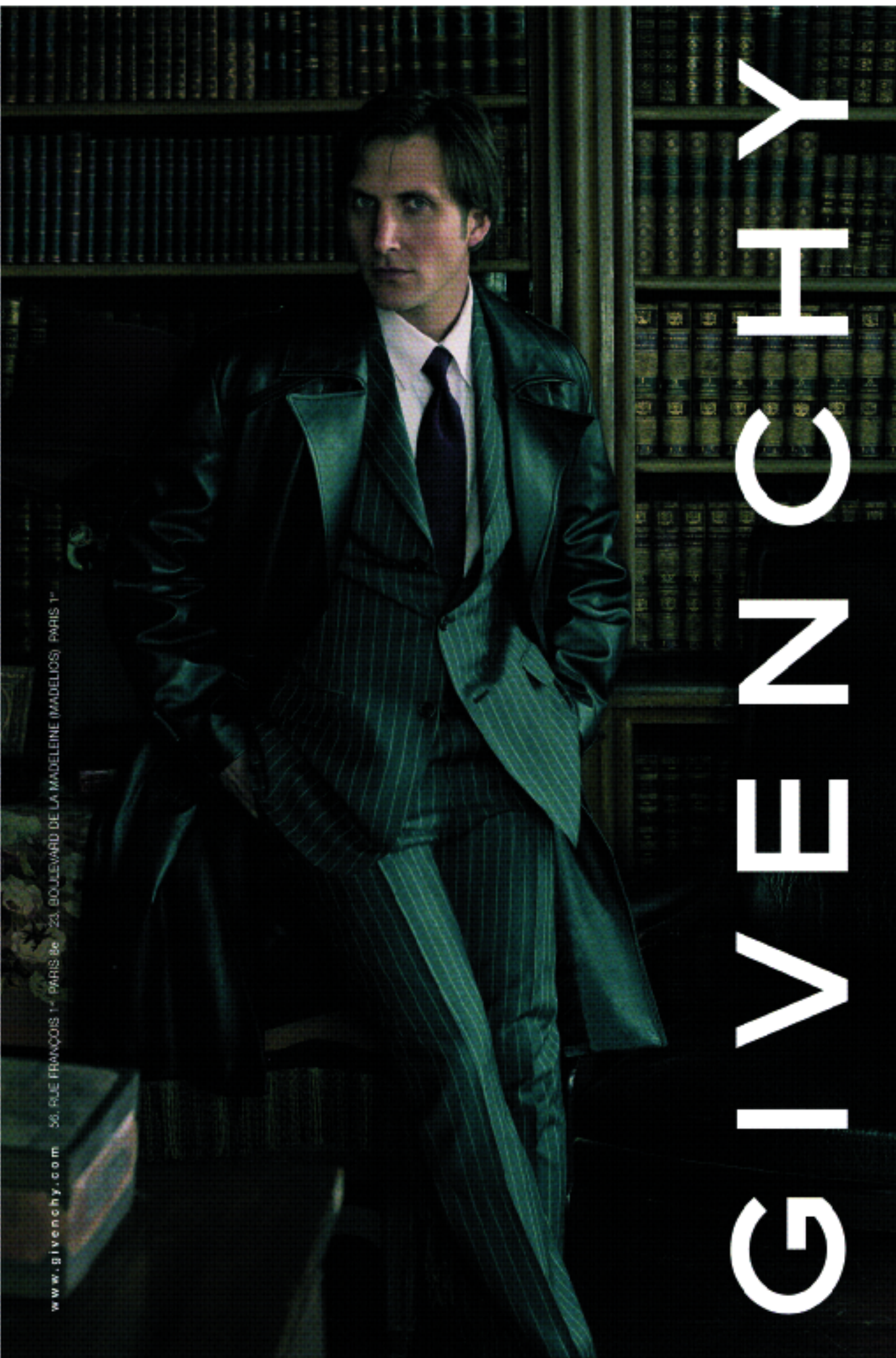


MARIN
Blù pour homme de Bulgari,
39,64 € (260 F) les 50 ml d'eau
de toilette.

l'ambiguïté.

Pour sa quête des notes profondes, Paco Rabanne a préféré l'ambre gris. Mais Ultraviolet Man est bien plus un objet qu'un parfum. Laissant voler son esprit futuriste, le Maître a dessiné lui-même ce rectangle mi-métal, mi-verre bleu, qui évoque les murs-rideaux chers aux architectes. Très en phase avec le galet-soucoupe volante conçu pour la femme, cet aérolythe odorant exige, pour fonctionner, une poignée de main vraiment virile, car la pompe n'est autre qu'une poire latérale, sans doute inspirée par les pistolets à plomb des enfants. Le futur est-il vraiment une affaire sérieuse ? On semble le penser chez Dior, dont le nouveau parfum masculin, baptisé Higher (« plus fort » ou « plus haut »), prend la forme d'un rectangle de métal brossé gris et blanc (la pompe occupe la partie supérieure), assorti à l'esthétique implacable du nouveau styliste de la griffe masculine, Hedi Slimane. Structuré, sous contrôle et travaillé dans ses moindres détails, le « jus » est tout à fait à l'unisson, même s'il ne manque pas de lumière. Conçu pour les « office boys » qui avancent masqués, il est le compagnon idéal du premier costume... Comme pour respecter l'androgynie de la prime jeunesse, les notes traditionnellement viriles en sont, pour leur part, presque absentes...

J. Br



www.givenchy.com 56, RUE FRANÇOIS 1^{er} PARIS 8^e 23, BOULEVARD DE LA MADELEINE (MADELIOS) PARIS 1^{er}



GRAPHIQUE
Habit Rouge
de Guerlain,
59,46 € (390 F)
les 100 ml.

guide

- **Épicé.** Evocateur d'aventures océanes, Blù pour homme est le premier grand masculin de Bulgari, 39,64 € (260 F) les 50 ml d'eau de toilette.
- **Puritan.** Higher de Dior cryogénise une délicate composition marquée par les épices. 39,48 € (259 F) les 50 ml d'eau de toilette.
- **Boisé.** Le pendant masculin du Miracle de Lancôme déploie les boiseries profondes d'un hôtel particulier : une nature transformée par l'homme, 55,34 € (363 F) les 100 ml.
- **Métallique.** Designé par Paco Rabanne, Ultraviolet Man tient virilement la crête du high-tech. 40,70 € (267 F) les 50 ml d'eau de toilette.
- **Bauhaus.** Le puissant Habit Rouge de Guerlain se ceinture de métal pour voyager dans le nouveau siècle. 59,46 € (390 F) les 100 ml.
- **Energisant.** Lanvin pousse les notes les plus

toniques d'Oxygène dans son nouveau Fluide après-rasage. 39,64 € (260 F) les 100 ml.

● **Séducteur.** Pour un usage plus discret de Romance for men – un grand parfum –, Ralph Lauren lance un déodorant dérivé, 21,34 € (140 F) les 150 ml.

● **Multiple.** Lolita Lempicka propose une gamme de produits dérivés autour de son eau de toilette masculine, du baume Après-Rasage Hydratant, 25,92 € (170 F) les 75 ml au gel désincrustant visage, 18,29 € (120 F) les 75 ml.

● **Rare.** Diffusé d'une façon très confidentielle (500 exemplaires dans le monde), Velvion s'affiche comme des recherches d'Helmut Lang sur le musc, 190 € (1 246,32 F) les 15 ml de parfum, vendu chez Colette.



VIRIL
Déodorant
spray Le Mâle
de Jean Paul
Gaultier,
21,19 € (139 F)
les 125 ml.

saint-pétersbourg le palais des glaces

a

ices l'ouest, c'est Oslo. Bien plus loin, l'Alaska. Les eaux laiteuses de la Baltique, serrées par le froid, baignent ici la métropole la plus proche du pôle : Saint-Pétersbourg, cinq millions d'habitants. Le plus grand port de la Russie. Et le cerveau, durant deux siècles, d'un empire aux dimensions d'un continent. Sur les rives immenses de la Neva, la lumière dorée du Nord baigne la perspective des palais, parcs et bâtiments officiels des administrateurs et de leur souverain, longue marqueterie de fenêtres chamarrées de vert et rouge – tons russes, s'il en est –, aux fanfreluches aussi soudées que sur un régiment de la garde impériale.

Cà et là, de gigantesques flèches d'or, des colonnes triomphales, des coupes surdimensionnées font éclater la puissance du tsar sur cette ville du XVIII^e siècle, un opéra baroque tout en pilastres et frontons, que Wedgwood pourrait avoir sculpté dans un biscuit géant. Les canaux droits sortis d'une toile de Canaletto n'ont pas changé depuis les princes bureaucratiques, les héros philosophes de Gontcharov, les mutins d'octobre 1917 et les défenseurs du siège de 1943, qui trompaient leur faim en assistant, sous les bombes, aux concerts de piano.

Vladimir Poutine, qui assista longtemps l'ancien maire, Anatoly Sobtchak, garderait un solide penchant pour cette ville très nordique, austère et mesurée, que les nouveaux riches du bouillissant Moscou trouvent provinciale. Capitale intellectuelle et artistique du pays, avec, entre autres, l'Ermitage et l'ex-Kirov, Saint-Pétersbourg ignore la course au luxe qui secoue la capitale, où un Moscovite sur trois peut s'acheter, désormais, des vêtements de grandes marques occidentales. Mais la ville la plus européenne – et démocrate – de Russie fait indéniablement partie du village global.

Les derniers CD d'Air et de Daft Punk sont chez tous les disquaires et le survêtement de sport – nouvel uniforme des Russes pauvres – se fait rare dans les rues passantes, où chacun met son point d'honneur à suivre les tendances, relayées par la télévision d'Etat et les éditions russes des magazines *Elle*, *Vogue*, etc. Cheveux en casque façon Beatles, pantalon d'homme trop serré, veste camouflage, tee-shirt hard rock, blouson minet, noir monochrome... Sur la perspective Nevsky, des essais d'adolescentes filiformes, aux blouses suédoises, haut talonnées et très moulées, croisent les héros plastronnés de médailles, la fillette à couettes qui mendie son pain en jouant du violon et les soldats unijambistes qui, revenus de Tchétchénie, font la manche à clochepied...

Ce n'est donc pas les Champs-Élysées. Les tenues les plus précises dans leurs intentions gardent ce débraillé défraîchi qui trahit le tissu médiocre. Pour les Pétersbourgeois, qui ne gagnent guère plus de 304,90 € (2 000 F) par mois, les griffes françaises – près de 15 % plus chères que chez nous – sont d'affreux Tantales. On ne se rue guère à la Galleria, où les petites lignes de Ferré, D & G, Sonia Rykiel, Thierry Mugler, etc. (d'autres, comme Chloé, manquent à l'appel) restent ignorées par les conscrits en Stetson, qui titubent dans les vapeurs de friture. Près de la cathédrale Saint-Isaac, Lagerfeld Gallery a offert

Photographe :
Thomy Laetsch.

Réalisation :
Jean-Marc Carle,
assisté
de Sofia Letélier.
Mannequin :
Malte, agence
MGM homme.
Maquillage :
Marie-Laurence
Tardy.
Coiffure :
June Sawyer,
chez Aurélien.

NEVSKY

Ci-contre, manteau en suédine double bouton et pantalon droit en simili-cuir, Udo Edling, bottes en cuir glacé, Jean-Baptiste Rautureau pour Udo Edling, chapka en mouton retourné, Dunhill.

A terre, manteau en ragondin, Fendi. Ci-dessous à gauche, manteau droit en ragondin, Fendi. A droite, manteau en cuir zippé sur le côté, col amovible en loup, Yves Saint Laurent homme, chapka en mouton retourné, Hermès.



sanctuaire du génie russe, la cité des tsars et de Lénine accentue son virage à l'ouest avec des tenues rigoristes et discrètes sous influence scandinave

tout un concept store à sa ligne la plus modeste, Lagerfeld, et la boutique Versace a été signalisée par la mairie avec les égards dus à un monument. Pour le reste, de prétendus labels français, anglais ou italiens griffent la confection turque ou chinoise...

Les Pétersbourgeois seraient-ils trop « intellectuels » pour apprécier la mode ? En tout cas, l'appétit pointe. En dehors même de la Fashion Week, qui réunit cinquante créateurs deux fois par an, les quotidiens sérieux lui consacrent des pages. L'Institut de France projette des échanges de créateurs. Malgré un premier insuccès – les Russes ne s'intéressaient qu'à la musique étrangère –, la radio libre Europa Plus va lui consacrer des brèves. Mieux : au petit magasin des créateurs pétersbourgeois, Marki, les locaux surclassent désormais les Moscovites et les touristes, laissant présager des après-demains fastes. On y trouve, entre autres, les lignes d'Oleg Biryukov. Ce natif de l'Oural s'est installé à Saint-Pétersbourg « pour l'atmosphère » après avoir fait ses classes à Ivanovo, ville joyau de la Vieille Russie devenue capitale du tissage.

Privée du coton ouzbek et du lin d'Asie centrale, ruinée par les exigences nouvelles des consommateurs, la ville, désormais, tourne au ralenti. Pour les trois quarts, la confection russe fait appel aux tissus étrangers – notamment italiens. Les tissus russes, Oleg les préfère vintage : de lourdes soies ouzbèkes des années 1920, qu'il retaille en jupes. Le créateur, qui respecte Jil Sander mais habille parfois les chanteuses, a trouvé son style dans l'asymétrie dépouillée et dispose de deux boutiques en ville.

Les ateliers d'Oleg Biryukov

occupaient l'aile d'une usine liée à l'armée, où l'on déconseillait aux visiteurs de parler anglais. Julia et son ami habitent à deux pas de la maison natale de Dostoïevski, dans un vieil immeuble droit sorti de *Crime et Châtiment*, où les graffitis nazis tatouent les murs lépreux. Lui est natif d'Omsk – Mecque sibérienne du stylisme –, elle de la mer Noire. Tous deux sont passés par le Studio Berçot, à Paris, et ne manquent jamais Première Vision, le salon français des tissus. « *Ceux qui devaient travailler les tissus soviétiques avaient bien du talent* », dit Julia en feuilletant la compilation 1966-1969 de *Slava Zaitsev*, revue de mode soviétique où les sourires des modèles sont aussi figés que les tenues.

Dans leur prochaine collection, ils n'en ont pas moins jeté un châle au crochet « *de babouchka* » sur un tulle italien à pastilles. Sans doute leurs tenues baroques plairont-elles à Moscou plus qu'ici : « *Le style de Saint-Pétersbourg a toujours été classique, réservé, nordique. C'est une ville militaire...* » Reine locale de la mode, Tatiana Parfionova « *adore les uniformes. J'en ai dessiné pour l'hôtel Palace Kempinski* ». « *Ici, le tape-à-l'œil moscovite passe mal* », ajoute celle qui dit préférer les tissus « *simples et ternes, pas trop féminins* », mais propose, en parure, de magnifiques écharpes ouzbèkes. En dépit de volumes réduits – cinq mille pièces en tout par an –, cette Ukrainienne chouchoutée par la bureaucratie s'ingénie à conjuguer la qualité aux prix serrés.

Chez elle, une veste militaire de femme, coupée juste et bien finie, vaut moins de 91,47 euros (600 francs). Et si le vieux slogan « *L'art vers les masses* » épousait la qualité capitaliste ?

Jacques Brunel

guide

● Agence de voyages.

Le visa ne s'obtenant qu'avec une réservation d'hôtel, plutôt longue à obtenir, passer par une agence n'a rien d'un luxe excessif (ni ruineux). CGTT organise des voyages dans l'ancienne Union soviétique, entre autres pour le personnel de divers ministères français. CGTT, 82, rue d'Hautville, 75010 Paris. Tél. : 01-40-22-88-14.

● Hôtels. Radisson. Palace de plain-pied sur les Champs-Élysées locaux. 49, perspective Nevsky. Tél. : 322-50-00.

Sheraton. Le confort à l'américaine au cœur de la cité. 57, perspective Nevsky.

Spvergaz. Pension agréable et pas trop chère. A vingt minutes du centre. Vassilievsky Ostrov, 7-liniya, 70. Tél. : 327-88-83.

Holiday. Petit hôtel très central. 1, Mikhaïlova. Tél. : 327-10-10.

● Restaurants. Caviar Bar, au Grand Hôtel Europe, à la louche et en musique. 1/7, Mikhaïlovskaya Ulitsa.

Senat-Bar. L'ancienne cantine du Sénat sert des plats russes et européens. 1, Galernaya Ulitsa.

Staraya Bashnya. De bons plats russes sans Tsiganes ni falbalas. 14, Akademicheskyy Pr, Pouchkine.

● Nuits. XL. Cet ancien magasin de meubles (kitsch) se retrouve discothèque pour teenagers. 1, Bolchaya Konouchennaya.

Plaza. Les fils des « nouveaux Russes » y rivalisent de luxe aux accents des grands groupes pétersbourgeois (Kino, New Composers...). Excellents DJ. 2, Naberejnaya Makarova.

● Cyber-cafés. Ordic, ouvert 24 h/24, 6, Sadovaya Ulitsa.

Tchampion. 1, perspective Piatleok. Vaste et efficace.

Renseignements touristiques : <http://www.where-russia.com>



expérience l'art pour l'art

dans cette ville où un seul musée – l'Hermitage – suffit à éclipser le Louvre, la scène artistique vibre de dizaines d'expositions tous les mois. Deux noms dominent son actualité. Serge Bugaev, dit Afrika, néo-expressionniste provocateur (il collectionne des images du conflit tchétchène et macule des peaux de lapin à la peinture noire) influencé par Warhol, a conçu le Pavillon de la Russie pour la dernière Biennale de Venise.

A l'inverse, Timour Novikov s'est érigé en gardien du passé sous un slogan amer : « *En Europe, l'art n'existe plus.* » Aujourd'hui presque aveugle, ce jeune peintre passé par Paris peste ainsi contre Buren, qui se contente « *de colorier un mur et de poser des rayures* ». Avec d'autres artistes anticonceptuels et anti-abstraction, il a affilié son « *Nouvel Académisme* » à l'Internationale néoclassique, dans le sillage des post-modernes Tibor Csermo (inspiré par Le Caravage),

William Bailey (un admirateur de Poussin), David Goodman (épigone de David), Mikhaïl Gerschman (le portraitiste de Staline) – sans oublier Pierre et Gilles ! – avec ce manifeste : « *Nous devons apprendre à peindre de belles peintures pour servir le renom de l'Europe au prochain millénaire.* » Si ses propres œuvres, très inspirées par l'affichisme, utilisent les bannières précieuses des processions orthodoxes, celles de ses confrères se sont vues taxées par la presse de « *réactionnaires* », voire « *néofascistes* ». Timour Novikov, qui se définit lui-même comme un « *conservateur agressif* », subventionne de ses (maigres) deniers la nouvelle académie des beaux-arts qu'il a fondée à Saint-Pétersbourg, et ajoute, comme pour s'excuser : « *Même Malevitch, au soir de sa vie, est revenu à des portraits inspirés de la Renaissance.* »

J. Br

tokyo

le « bobo » nippon

u

ne des raisons de la popularité du nouveau premier ministre Junichiro Koizumi tient à son allure d'« homme ordinaire ». A 59 ans, il n'est certes plus de prime jeunesse. Mais son apparence détendue, ses complets à la dernière mode de style italien, ses cravates de couleurs et sa chevelure grise ondulée (permanente en fait) en font un homme qui a épousé le style de son époque, dans lequel se reconnaissent les jeunes salariés et que les magazines féminins ont érigé en dandy. A tort ou à raison – ses prestations au pouvoir le diront –, Junichiro Koizumi, à la charnière entre une génération qui passe la main et celle qui entre en scène, incarne un Japon qui bouge : jeune, pragmatique, affranchi de certains conformismes sociaux, prêt à des expériences.

Au cours des deux décennies écoulées – celle de l'argent facile de la « bulle spéculative » de la seconde partie des années 1980 puis de l'enlisement dans la crise –, la rue japonaise a profondément changé. A son effervescence habituelle, elle a ajouté couleur et diversité. Les femmes évidemment y contribuent mais aussi les hommes. L'image cultivée en Occident de la foule japonaise, masse compacte et homogène dominée par la grisaille, est largement « ringarde ». L'impression dominante de la rue est désormais celle du « casual », de vêtements qui apportent d'abord le confort, du négligé étudié pour les plus jeunes, et d'un souci de recherche des deux sexes des trente ans et plus. Bien que l'on croise toujours des hommes à l'allure de fonctionnaires tristounets dans leur complet sombre, la plupart des hommes jeunes jouent sur les couleurs et les matériaux ou sont décontractés : *loose pants*, tee-shirt ou chemise sortie du pantalon, « ethnochic » dans un grand collage de *looks* puisés sur les registres autochtones ou « exotiques ».

Le noir est en outre loin désormais d'être la teinte dominante des chevelures non seulement des femmes mais aussi des jeunes hommes. La mode des cheveux décolorés, « couleur thé » (*chapatsu*) (déclinaison dans l'auburn allant parfois mais rarement encore jusqu'au blond paille) qui, partie du Japon il y a une dizaine d'années, s'étend désormais au reste de l'Asie, a aussi touché les garçons. De même que le code vestimentaire dans l'entreprise s'est allégé de ses conformismes, de même un salarié aux cheveux décolorés sans provocation ou permanents sans excès est fréquent.

Ce sont les employés en contact avec la clientèle, dans les banques ou les assurances, dont le code vestimentaire reste le plus contraignant mais la recherche dans les couleurs ou les tissus n'est pas mal vue. Même des chaînes de confection bon marché comme Aoki utilisent des tissus italiens pour les costumes coupés en Chine. Mais les complets sont de plus en plus difficiles à vendre, disent les vendeurs dans les grands magasins. Le *no tie* (sans cravate) domine. Sur le registre du « casual », le ton est donné par des marques comme Uniqlo (le Gap nippon) ou un fabricant de tee-shirts, Bashing Ape, dont le créateur Nigo est



le conformisme, qui a prévalu entre les années 1950 et 1980, est balayé par une **nouvelle vague** « casual » affranchissant le citadin de son costume gris : le « no tie » (sans cravate) domine, la décontraction codifiant l'allure du « salaryman » nippon, plus émancipé et soucieux de son apparence

surnommé *coolest of the cool*. La pléthore d'accessoires présentés dans les revues de mode masculine (M', Max, Smart...), le développement des instituts de beauté pour hommes (où l'on pratique épilation, masques pour le visage, etc.) et la vogue des cosmétiques masculins (qui ont même leur mensuel – BiDaN qui tire à 350 000 exemplaires – et représentent 10 % du marché) témoignent du souci de l'apparence des jeunes salariés.

Les changements dans le monde de l'entreprise, la promotion au mérite qui concurrence désormais l'ancienneté en donnant des responsabilités à des jeunes et en libérant dans le même

temps leur comportement, conjugués à la multiplication des start-up dans les technologies de l'information, indifférentes au code vestimentaire, et à l'accroissement du nombre de jeunes diplômés qui, par choix ou par nécessité, entrent sur le marché du temporaire, ont entraîné une mutation profonde dans l'habillement des hommes de trente ans. « C'est la tranche d'âge où la diversité des comportements et styles est sans doute la plus grande », souligne Mariko Fujiwara de l'institut de recherche sur les modes de vie de l'agence de publicité Hakuhodo. « Une diversité qui tient à la multiplication des expériences de cette généra-

tion », poursuit-elle. En raison des difficultés sur le marché du travail mais aussi de leur choix personnel, la plupart ont changé d'activité une ou deux fois. Par la force des choses, ils ont dû se prendre en main et ne plus compter suivre les rails tracés par une entreprise. Ce qui les a rendus plus autonomes. Mais ce sont aussi les enfants d'une société riche et qui l'est toujours. Ils ont été familiarisés avec la mode et ses rotations dès leur enfance. Même s'ils ne sont pas argentés, ils sont « trendy ».

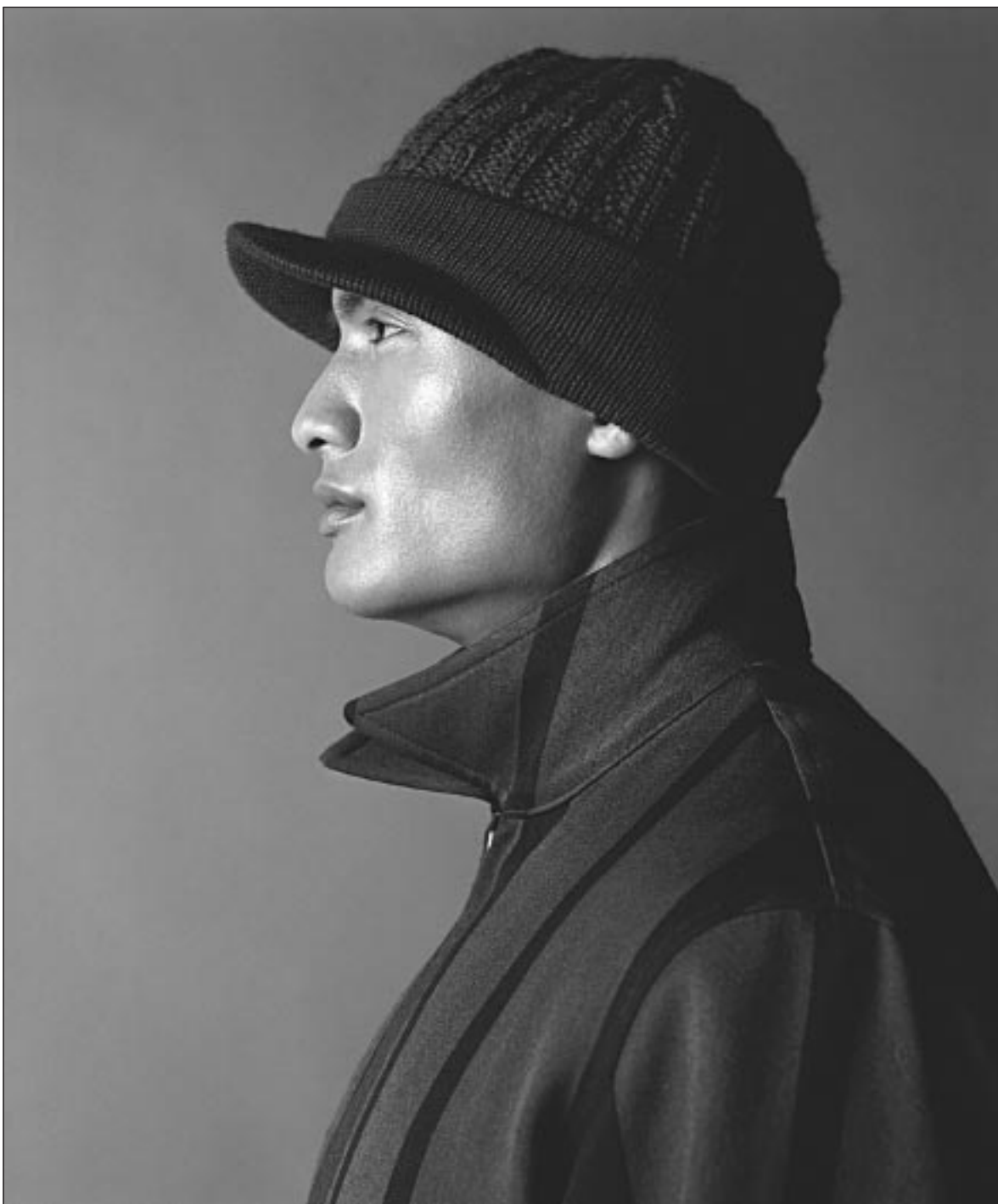
Le conformisme dans l'habillement masculin qui a prévalu des années 1950 à 1980 correspond à la période du redressement après

la défaite et de l'expansion économique, marquée par l'accès du plus grand nombre aux produits de consommation, et au sentiment de la majorité d'appartenir à une vaste « classe moyenne » par la diffusion d'une culture de masse « petit-bourgeois ». Comme le téléviseur, la machine à laver ou la voiture, le complet veston était alors un symbole de statut social même pour le « col bleu » ; le revêtir, c'était se fondre dans la masse, estomper les différences de classe.

Aujourd'hui, le Japon est une société d'abondance, riche en dépit des nuages sur la croissance économique et ses jeunes salariés n'ont pas les mêmes valeurs,

ni les mêmes goûts ou les mêmes aspirations que leurs parents – à commencer en matière d'apparence : la socialisation s'opère moins sur le registre du conformisme que de l'affirmation d'une individualité. Déjà, au début des années 1980, on parlait de la « nouvelle race » (*shinjinrui*) pour désigner les enfants de la génération du « baby boom » du lendemain de la défaite : c'était les « bobos » (bourgeois-bohème) du Japon. Les vingt et trente ans d'aujourd'hui sont plus individualistes et encore plus des « extraterrestres » pour les générations précédentes.

Philippe Pons

**OMOTESANDO**

Blouson zippé à rayures en laine et casquette en laine inspirée des casquettes militaires japonaises, Y's for men, Yohji Yamamoto red label.

rendez-vous un dîner « asian ethnic »

quand les institutions telles que les bars à hôtesse déclinent, d'autres lieux les remplacent, à commencer par les clubs et les restaurants des quartiers branchés Nishi Azabu, Hiroo et, bien sûr, Aoyama

Sûrement pas le golf ! » La question sur les loisirs à peine posée, la réponse a fusé. Comme la plupart des Japonais de trente ans, Makoto, salarié d'une grande entreprise de publicité, n'a en rien les goûts de ses parents en termes de loisirs, de relations aux autres ou de conception du travail. Il aime voyager à l'étranger avec une copine – mais pas en groupe –, faire du ski, du surf ou de la planche à voile le week-end. Il fréquente des clubs et des restaurants à la mode des quartiers branchés chics (Nishi Azabu, Hiroo, Daikanyama ou Aoyama). Il affectionne les établissements sophistiqués où, dans une atmosphère feutrée, qui mêle des éléments de l'architecture traditionnelle ou asiatique et le design le plus moderne, est servie une nouvelle cuisine japonaise conjuguant les saveurs autochtones à celles de l'Italie ou de la France. Ce type de restaurant, entre l'établissement guindé de cuisine traditionnelle raffinée de type *kaiseki* et le bistrot, est un nouveau charme des soirées à Tokyo ou à Osaka. La cuisine italienne – plus encore que la française – ou *l'asian ethnic* sont très mode. Les jeunes hommes d'affaires sont sensibles aux nouveautés qu'offre une ville en perpétuel changement comme Tokyo : chaque semaine, *Nikkei Plus*, le supplément « style de vie » du quotidien économique *Nihon Keizai*, présente les établissements dernier cri. Les bars à hôtesse, Makoto ne les fréquente que de temps à autre avec des clients. Comme le golf, c'est une « institution » de Japan Inc., fonctionnant essentiellement sur les notes de frais, en perte de vitesse.

Le développement des loisirs et le recul du formalisme dans les rapports sociaux, l'essor des technologies de la communication qui ont donné une amplitude jamais atteinte au phénomène des réseaux (l'un des grands mécanismes de socialisation de la société nipponne), ont démultiplié les occasions de rencontres entre hommes et femmes. Tant les unes que les autres se marient tard et entendent jusque-là jouir de leur liberté : les jeunes Japonaises, avec un copain ou entre elles, participent, à égalité avec les hommes du même âge, à l'effervescente vie nocturne des grandes villes.

Ph. P.

sement de style café face à un canal. 1-8-16 Harumi, Chuo-ku. Tél. : 5144-8204.

● **Cafés**
Caffé Michelangelo du restaurant italien Aso. 29-3 Sarugakucho, Shibuya-ku. Tél. : 3770-9517.

● **Aux Bacchanales.** Brasserie française. Le Palais France, 1-6 Jingumae, Shibuya-ku. Tél. : 5474-0076.

● **Le Centre français des arts.** Grande maison de bois avec jardin dans un quartier résidentiel. 2-12-1 Shirogane, Minato-ku. Tél. : 3444-5711.

● **Anniversaire.** Sur l'avenue Omotesando.

● **Bars**

● **Kai.** Minuscule établissement au décor sobre. 3-2-3 Minami Aoyama, Minato-ku. Tel. 090 3009 7528.

● **Le Club** (5-1-1 Minami Azaabu, Minato-ku) ou **Pa-Dhung** (même adresse).

● **Nuits**

● **Magic.** Doté d'un comptoir à sushi. 1-7-2 Nishi Azabu, Minato-ku. Tél. : 5775-5930.

● **Velfarre.** 7-14-22, Roppongi, Minato-ku. Tél. : 3402-8000.

Photographe :
Thomy Laetsch.

● **Réalisation :**
Jean-Marc Carle,
assisté de Sofia Letélier.
Mannequin : Sauti,
agence Best One.
Maquillage :
Marie-Laurence Tardy.
Coiffure :
June Sawyer
chez Aurélien.

AOYAMA

Manteau militaire en velours rose, Comme des Garçons homme plus.

guide

● **Restaurants.**

● **Ken's Dinning.** Décor moderne chargé et cuisine japonaise déclinée sur le mode occidental. 3-26-6 Shinjuku, Shinjuku-ku. Tél. : 5363-0336.

● **Hibiki.** Décor japonais moderne et nouvelle cuisine nipponne. Nova Building Shinjuku 3-37-12, Shinjuku-ku. Tél. : 012-887-400.

● **Daikonya.** Plus intime, nouvelle cuisine japonaise mélangée à des saveurs latines. 4-3-15 Kagurazaka, Shinjuku-ku.

● **The Hanazawa Garden.** Dans une maison traditionnelle du XIX^e siècle avec des terrasses sur un jardin : cuisine asiatique ou barbecue. 3-12-15 Hiroo, Minato-ku. Tél. : 3400-2013.

● **La Bohème.** Cuisine occidentale latinisée sur l'avenue Platina d'ori, dans le quartier de Shirogane, fréquenté par la jeunesse riche. Tél. : 3442-4488.

● **Sushi Kiyo.** A côté du marché aux poissons, quartier où il y a pléthore de sushiya. Tsukiji 4-13-9. Tél. : 3544-1919.

● **Rolls.** Sushi dans un établis-

arômes tokyo espresso

la culture des « kissaten », ces cafés apparus dans la seconde moitié du XIX^e siècle, se réinvente aujourd'hui : lieux secrets ou établissements à terrasse, ils attirent une clientèle de plus en plus nombreuse

au fil des rues flotte parfois dans l'air l'odeur peu asiatique de l'arôme d'un espresso. Ces dernières années, les chaînes de café ont déferlé sur Tokyo et les grandes villes japonaises. Après les chaînes japonaises, telle Doutor – le pionnier, qui a ouvert en 1980 et compte quatre cents établissements –, suivie de Pronto ou Café de Crié, l'américain Starbucks a débarqué dans l'archipel avec plus de deux cents établissements « fouettant » la concurrence avec les autres américains Seattle's Best Coffee ou Tully's et la chaîne italienne Segafredo Zanetti.

La formule est payante : la consommation de café augmente (300 tasses par Japonais, soit plus qu'en Grande-Bretagne mais moins qu'en Italie) et les chiffres d'affaires grimpent. Décor fonctionnel, self-service, gobelet et cuillère en plastique, breuvage de qualité et prix de la consommation se rapprochant des prix mondiaux (120 yens : 1 euro). On pourrait être partout – sauf au Japon. La mondialisation est en train de bouleverser la grande distribution, la restauration et le petit commerce en mettant à mal ce qui faisait le « bonheur » de la rue japonaise : ses échoppes, ses estaminets et... ses cafés. Nombreux sont aujourd'hui les petits cafés d'habitues qui ne payaient pas de mine dont la porte définitivement close porte une affichette de remerciement à la clientèle.

Et pourtant, la « culture des cafés » est loin de se perdre : elle se réinvente. Les cafés japonais n'ont jamais eu l'élégance de ceux de l'Europe, de l'Italie en particulier, mais ils ont néanmoins derrière eux une longue tradition. Les premiers apparurent dans la seconde moitié du XIX^e siècle avec un siècle de retard sur l'Occident. Comme en Europe, ils furent appréciés pour les boisements qu'on y servait mais aussi parce qu'ils étaient de nouveaux lieux d'échange et de rencontre : des lieux de la « parole sociale ». Ils prirent de nom de *kissaten* (« débit de thé »), afin de concilier le goût du jour, occidental, et la tradition des maisons de thé. Ils offraient à l'homme de la rue un parfum de « petite Europe », reproduisant, à leur manière, un décor européen ou américain : ils vendaient autant une consommation qu'un univers à une époque où rares étaient les Japonais qui voyageaient. Extravagants de kitsch dans les années 1960, beaucoup étaient minuscules. Intimes, ces *kissaten* étaient autant d'espaces de repli, loin de l'animation de la ville. On y lisait des journaux mis à disposition ou on y écoutait

HIROO

Manteau en coton matelassé en polyester et col en fausse fourrure, Issey Miyake Men par Naoki Takisawa, gants en cuir lacés autour du poignet, Udo Edling.

de la musique, classique ou moderne selon les établissements, sur des banquettes de velours. L'atmosphère y aurait été imparfaite sans le service : le verre d'eau, la serviette chaude, des boîtes d'allumettes au nom de la maison et l'amabilité de la serveuse. Ce monde a commencé à disparaître : on ouvre de moins en moins de *kissaten* et celles qui existent ferment peu à peu. Avec leur disparition s'évanouit une convivialité populaire, proprement japonaise, liée à une époque. Mais il est peu probable que les cafés de type Starbucks satisfassent pleinement les Japonais.

Sur les brisées des *kissaten* apparaissent de nouveaux cafés : lieu *in s'il* en est d'un Japon jeune. Chics sur le registre sophistiqué nippon-occidental, ces établissements, que l'on nomme désormais « cafés », soignent un décor reflétant souvent le goût du propriétaire, la plupart du temps jeune, qui a choisi ce travail pour échapper au monde de l'entreprise. Il y a certes désormais les grands cafés à terrasse sur le modèle occidental aux noms déjà légendaires (Aso, Bacchanales, Café des prés, Anniversaire), le long des avenues où l'on doit être vu comme Omotesando ou Daikayama. Mais il y a aussi d'innombrables petits établissements de caractère, perdus au milieu des buildings ou dans les ruelles d'un quartier résidentiel. Il ne s'agit plus de reproduire ce que l'on imagine être occidental mais de créer un univers personnalisé souvent raffiné. Certains de ces cafés s'offrent comme une retraite : connus d'initiés, ils boudent la publicité.

Ce sont des « lieux secrets » (*kakureya*, expression que l'on emploie pour désigner un « nid d'amour » ou la « planque » d'un fugitif). Sur un registre subtil en matière de décor (maison traditionnelle réaménagée, ouvrant sur un jardin et jouant sur les éclairages, avec une musique « flottante » en fond sonore), et de consommations (variétés des arômes de thé ou de café, friandises ou légère collation présentées avec goût), ils s'offrent comme une parenthèse de délicatesse dans une journée. On y sirote, ici, un vin chaud, là, une infusion subtile sur une véranda face à des bambous ondoyant. La plupart sont vite répertoriés dans les magazines spécialisés tels que *Café style*. Emportés dans le maelström des modes, ils deviennent alors bondés et perdent de leur charme. Mais tous, à leur manière, renouvellent la tradition japonaise des cafés.

Ph. P.

